## **Thierry Herman**

## **AU FIL DES DISCOURS**

La rhétorique de Charles de Gaulle 1940-1945



Lambert-Lucas LIMOGES

La légende gaullienne fascine. Elle s'est largement construite par l'art oratoire de Charles de Gaulle, dont sept grands discours de guerre (du 18 juin 40 au 8 mai 45) sont ici analysés à la lumière des événements et d'autres sources discursives. Remonter à la source du gaullisme révèle le poids de la parole dans l'histoire de la France Libre. Comment se constituer en puissance symbolique quand on n'est rien à côté du maréchal Pétain ? Comment maintenir l'unité de la France alors que le pays est divisé entre mouvements de résistance rivaux ? Telles sont les questions, parmi beaucoup d'autres, auquelles le verbe gaullien apporte une réponse. Quitte à arranger les faits au profit de la légende – solution entre toutes efficace.

Maître-assistant en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Neuchâtel (Suisse), Thierry Herman est linguiste et historien de formation. Ses domaines de recherche sont la presse écrite, le discours politique, la rhétorique et l'argumentation.

## Thierry Herman

## AU FIL DES DISCOURS

La rhétorique de Charles de Gaulle 1940-1945

Ouvrage publié avec le concours de l'Université de Lausanne



À mon père, qui m'a donné l'idée À ma mère, qui m'a encouragé à aller jusqu'au bout

#### REMERCIEMENTS

Ce livre n'aurait pu exister sans le bienveillant regard des professeurs Jean-Michel Adam (Université de Lausanne), Simone Bonnafous (Université Paris Est), Emmanuelle Danblon (Université Libre de Bruxelles) et Antoine Maurice (Université de Neuchâtel).

Je tiens à remercier en particulier l'Institut Charles-de-Gaulle.

Je dois énormément aux personnes qui ont accompagné l'écriture de cet ouvrage : ma femme Nicole et mes enfants Loïc et Anaëlle, Nicolas Barazzoni, Raphaël Micheli, Madeleine Koffi. Merci enfin au soutien de toute ma famille. « Il devenait de Gaulle parce qu'il tenait ce langage. »

André Malraux

« On serait tenté de dire : "ce ne furent que des mots", mais, aux moments importants de l'histoire, les mots sont des actes. »

Clement Attlee 16 août 1945

#### **AVANT-PROPOS**

# « IL DEVENAIT DE GAULLE PARCE QU'IL TENAIT CE LANGAGE »

Les biographies complètes ou partielles sur Charles de Gaulle sont non seulement nombreuses (Lacouture 1984, de la Gorce 1999, Roussel 2002, Gallo 1998, Peyrefitte 2000, Barré 2003 <sup>1</sup>, etc.), mais certaines d'entre elles sont de surcroît de bonne facture. Que reste-t-il à dire sur le personnage central de la Résistance qui n'ait été dit et redit ?

À l'excès de louanges de certains commentateurs répondent désormais des travaux plus rigoureux scientifiquement, qui ne diminuent en rien l'aura du personnage, quand bien même « la vérité du général de Gaulle est dans sa légende » (Peyrefitte 2000 : 12) et que d'aucuns souhaiteraient que la légende l'emporte sur l'histoire. À l'inverse, Éric Roussel, dans sa remarquable biographie, affirme que de Gaulle « bien entendu, n'apparaît dans sa vérité que si on le replace dans une perspective historique » (2002 : 111). Les historiens, dans leur large majorité, visent avant tout à tordre le cou à la légende, à restituer les faits et les événements dans leur cadre socio-historique — ce que d'autres considèrent comme une manière de renverser les statues. Mais l'historien fait son devoir, ce qui n'est pas sans mérite : Charles de Gaulle a suscité tant d'émotions contradictoires que la voie de la rationalité n'a pas souvent été arpentée.

Y a-t-il dès lors de la place entre Éric Roussel et Alain Peyrefitte? Entre la vérité dans l'histoire et la vérité dans la légende? Sans prétendre approcher La Vérité, le présent ouvrage vise précisément à montrer que les deux auteurs ont raison à leur manière et que, parmi les multiples ouvrages sur le général de Gaulle, il en manquait un,

<sup>1</sup> Les références bibliographiques sont en fin d'ouvrage. Dans nos citations, l'auteur, l'année de parution du livre ou de l'article cité et la page sont indiqués entre parenthèses.

<sup>2</sup> Conformément à l'usage préconisé par le code typographique, nous écrivons *le Général*, avec une majuscule, lorsque le terme renvoie à Charles de Gaulle (techniquement, c'est une « diaphore » par « antonomase inverse »), et *le général de Gaulle*, avec une minuscule, lorsque le mot ne fait qu'indiquer son grade. La même règle vaut pour *le maréchal Pétain vs. le Maréchal*, etc.

celui qui vise précisément à explorer de quelle manière la légende a fini par l'emporter sur l'histoire ou comment l'histoire a permis de créer la légende gaullienne, avec l'aide du principal intéressé. Car le génie gaullien, disons-le d'emblée, est d'avoir très vite compris que si la France Libre devait exister, elle aurait plus de chances d'exister comme une force d'une puissance symbolique ravageuse qu'en tant que force armée à proprement parler. André Malraux, à qui on a emprunté le titre de ce chapitre, l'avait bien compris : « Moins un général qui combattait à Londres, qu'une création par ces paroles sans image, au sens où tout grand créateur devient un mythe suscité par ses œuvres ». Et Jean-Luc Barré l'a parfaitement dit à propos des Mémoires du Général : « L'auteur n'écrit pas pour se livrer, mais pour se construire » (2003 : 12). Nous avons l'intime conviction que les Mémoires ne sont pas le seul témoignage de ce processus que l'on peut qualifier, durement, d'automythification - à l'instar de ce que propose J.-L. Barré. Les Discours de guerre, que nous étudierons ici de près, montrent que le pouvoir gaullien s'inscrit résolument plus dans la légende que dans l'histoire. Non à des fins de glorification personnelle, nous semble-t-il, mais parce que la France, si elle veut survivre, ne peut plus guère se fonder sur le réel et doit prendre appui sur l'imaginaire.

Au centre de cette trajectoire unique, de ce savant jeu entre la puissance évocatrice de la Résistance et les difficultés de la réalité historique se situe, à n'en pas douter, la parole. De Gaulle l'a en effet affirmé haut et clair dans ses Mémoires de guerre : « l'action met les ardeurs en œuvre, mais c'est la parole qui les suscite » (1954 : 260). C'est par la parole que de Gaulle est devenu celui que la propagande allemande appellera « le Général Micro », figure méconnue de plus en plus écoutée par-delà la Manche. C'est aussi par elle qu'il a donné à la France une consistance perdue, en tout cas depuis l'appel à la collaboration, sinon avant. C'est toujours grâce à elle que la personne de Charles de Gaulle devient un personnage créé autant par les événements de l'histoire que par lui-même. C'est donc logiquement à une histoire de la parole gaullienne durant la deuxième guerre mondiale que va s'attacher ce livre.

L'analyse rhétorique des discours que nous pratiquerons ici <sup>3</sup> est un outil qui permet de mettre en rapport le contexte historique des faits avec les spécificités linguistiques et textuelles des discours. Cet outil permet, à notre sens, d'ouvrir de nouvelles perspectives à la critique des documents historiques. Mais son caractère relativement nouveau dans le champ de l'histoire pourrait dérouter. Aussi proposons-nous brièvement d'approfondir la question des relations entre discours et

<sup>3</sup> Un ouvrage à paraître développera le paradigme de l'analyse rhétorique des discours. Nous avons voulu que ce livre-ci soit moins technique et accessible à des lecteurs nonspécialistes du champ.

histoire, selon l'angle choisi dans le cadre de cet ouvrage.

D'une certaine manière, on pourrait dire que l'approche que nous mènerons ne serait pas fondamentalement contradictoire avec l'école méthodique qui a marqué l'historiographie du XX<sup>e</sup> siècle, que ce soit en acceptant ce paradigme ou en l'attaquant, comme ce fut le cas de l'école dite des Annales (Lucien Febvre). Rappelons que l'école méthodique est à l'origine de la fameuse distinction entre la critique externe et la critique interne. À lire Langlois et Seignobos en 1898, nous ne dériverons pas beaucoup des lignes qu'ils fixaient :

D'abord, on observe le document. Est-il tel qu'il était lorsqu'il a été produit ? N'a-t-il pas été détérioré depuis ? On recherche comment il a été fabriqué afin de le restituer au besoin dans sa teneur originelle puis d'en déterminer la provenance. Ce premier groupe de recherches préalables, qui porte sur l'écriture, la langue, les formes, les sources, etc., constitue le domaine bien particulier de la CRITIQUE EXTERNE ou critique d'érudition. Ensuite, intervient la CRITIQUE INTERNE : elle travaille, au moyen de raisonnements par analogie dont les majeures sont empruntées à la psychologie générale, à se représenter les états psychologiques que l'auteur du document a traversés. Sachant ce que l'auteur du document a dit, on se demande : (1) qu'est-ce qu'il a voulu dire ? ; (2) s'il a cru ce qu'il a dit ; (3) s'il a été fondé à croire ce qu'il a cru. (Langlois & Seignobos 1992 : 45-47)

Bien entendu, on le voit dans cette citation, l'école méthodique est sous l'emprise d'un positivisme alors flamboyant, au centre duquel règne l'idée de restitution du vrai – d'où le reproche qu'on leur fait de fétichiser le document, au point d'en perdre toute dimension interprétative et conjecturelle. Elle est aussi le creuset d'une lecture flatteuse de l'histoire nationale, l'histoire devant en quelque sorte renforcer la nation. C'est d'ailleurs une lecture de l'histoire qui convient parfaitement à de Gaulle. La mise en évidence fréquente dans ces discours des grandes figures de l'histoire de la France semble attester de l'influence de cette école historique. Le souci politique de l'école méthodique s'accorde par ailleurs assez mal avec l'impossible exigence de musellement de la subjectivité de l'historien. Au-delà de ces excès, l'école méthodique, comme le montre François Dosse (2000) n'est pas aussi naïve que l'école des Annales a voulu le faire croire. Le souci herméneutique, toujours considéré comme l'art de découvrir le sens caché d'un document, est présent ainsi que la conscience de travailler sur des représentations.

Dès lors, un certain nombre de points communs entre l'analyse des discours pratiquée ici et l'école méthodique peuvent être repérés. D'abord – et c'est relativement nouveau dans ce domaine – il y a une attention forte qui est portée au document, non dans le but de restituer le « vrai » document, mais dans le but de faire signifier les différentes variantes entre les documents. Ensuite, on y trouvera l'idée forte d'un

croisement entre l'externe et l'interne : c'est peut-être à ce même croisement que se trouve la discipline de l'analyse des discours, entre l'externe (philologie des textes, approches psychosociales, etc.) et l'interne (linguistique). Enfin, l'analyse des discours travaille la question des représentations et n'est pas dénuée d'un caractère interprétatif.

Mais l'école analytique a ses limites. Dans un premier temps, l'école des Annales a ouvert une deuxième voie, puis l'histoire a connu le « tournant linguistique ».

En 1973, l'ouvrage séminal de Régine Robin signalait l'intervention du fameux « *linguistic turn* » dans les sciences historiques et fait émerger le discours comme objet de l'histoire. Selon Jacques Guilhaumou, cet ouvrage faisait apparaître l'idée que « l'historien du discours s'est immédiatement démarqué de l'historien classique pour qui le texte n'est qu'un moyen d'atteindre un sens caché, un référent pris dans l'évidence du sens » (1993 : 8).

Sans aller jusqu'à suivre Barthes, pour qui « le fait n'a jamais qu'une existence linguistique », il est devenu apparent que « les événements ne sont décelables qu'à partir de leurs traces » (Dosse 2000 : 110), parmi lesquelles les traces discursives figurent au premier plan. On rejoint ici ce que Paul Ricœur appelle la troisième strate de l'événement :

Entre sa dissolution et son exaltation, l'événement subit une métamorphose qui tient à sa reprise herméneutique. Réconciliant l'approche continuiste et discontinuiste, Paul Ricœur propose de distinguer trois niveaux d'approche de l'événement : « 1. Événement infra-significatif ; 2. Ordre et règne du sens, à la limite du non-événementiel ; 3. Émergence d'événements supra-significatifs, sursignifiants » (Paul Ricœur, Raisons pratiques, n° 2, 1991, p. 51-52). Le premier emploi correspond simplement au descriptif de « ce qui arrive » et évoque la surprise, le nouveau par rapport à l'institué. Il correspond d'ailleurs aux orientations de l'école méthodique de Langlois et Seignobos, celui de l'établissement critique des sources. En second lieu, l'événement est pris à l'intérieur de schèmes explicatifs qui le mettent en corrélation avec des régularités, des lois. Ce second moment tend à subsumer la singularité de l'événement sous le registre de la loi dont il relève, au point d'être aux limites de la négation de l'événement. On peut y reconnaître l'orientation de l'école des Annales. À ce second stade de l'analyse, doit succéder un troisième moment, interprétatif, de reprise de l'événement comme émergence, mais cette fois sursignifiée. L'événement est alors partie intégrante d'une construction narrative constitutive d'identité fondatrice (la prise de la Bastille) ou négative (Auschwitz). L'événement qui est le retour n'est donc pas le même que celui qui a été réduit par le sens explicatif, ni celui infrasignifié qui était extérieur au discours. Il engendre lui-même le sens. (Dosse 2000: 110)

L'événement cristallisé dans des traces discursives ouvrait alors la voie à la prise en compte du caractère réflexif de la langue. En ce sens, l'allocution gaullienne est à la fois le réceptacle de représentations et l'instance de production de ces mêmes représentations. Il s'agira non de mettre au jour des faits nouveaux, mais d'éclairer les faits à travers la manière d'en rendre compte ou de les représenter, en utilisant une grille de lecture particulière, non seulement linguistique mais rhétorique, dans la mesure où la rhétorique est un instrument instamment politique.

Nous revendiquons dans le présent travail un caractère historique à nos analyses, si l'on veut bien admettre que l'analyse des représentations données par un acteur social constitue une dimension possible de l'analyse historique. En ce sens, les rapports entre l'histoire et l'analyse rhétorique du discours doivent être vus comme une forme de « pacte de solidarité » où il ne s'agit ni pour l'historien de s'approprier les outils de la linguistique, ni pour le linguiste de se prétendre historien, mais de travailler dans une interdisciplinarité pacifiée, empêchant d'une part le côté revendicateur de la linguistique sur l'histoire et d'autre part, les craintes de l'historien de perdre dans le langagier « l'accès à la réalité historique » (Guilhaumou dans Charaudeau & Maingueneau 2002 : 295).

Objet historique particulier, voire non identifié, l'analyse des discours gaulliens s'attachera pourtant nettement moins à l'histoire qu'à la mémoire, selon la belle distinction faite par Pierre Nora :

Mémoire, histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose. La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérables à toutes les utilisations et manipulations, susceptibles de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire est une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que de détails qui la confortent; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, censures, écrans ou projections. L'histoire, parce qu'opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours. (Nora 1984: xix)

Dans ces termes, le travail d'analyse sera résolument un travail d'histoire, mais alors un travail d'histoire sur la constitution d'une mémoire. Nous croyons que l'une des spécificités du langage gaullien est de ne pas écrire l'histoire mais la mémoire. Appel du 18-Juin mystérieusement disparu, texte de la libération de Paris tronqué et

arrangé, absence de discours lors d'événements mais présence lors des moments rituels et commémoratifs : tous les éléments que nous observerons au fil des pages qui suivent montrent avec une certaine assurance que la figure gaullienne s'édifie d'abord pour la mémoire. Il ne faut dès lors ni s'étonner de la difficulté rencontrée par des historiens à ouvrir des archives – aujourd'hui, cela semble être une querelle apaisée – ni des excès de louange ou de blâme dont de Gaulle fait encore aujourd'hui l'objet, ni de la pérennité de certaines paroles gaulliennes : l'homme du 18-Juin a plus œuvré pour un pouvoir symbolique que pour un pouvoir militaire et politique.

\*

Avant de commencer les analyses des discours gaulliens, il convient de dire quelques mots sur le choix des discours qui seront analysés.

Certes, Charles de Gaulle n'a pas multiplié les discours à l'infini :

Quelle que soit la valeur de la rhétorique employée, le rythme des interventions comme le choix du moment se révèlent décisifs pour que la parole puisse porter. De ce point de vue, le discours gaullien ménage quelques surprises, en raison, tout d'abord, de sa rareté, le Rebelle restant pour le moins économe de son verbe. Certes, les Français Libres ne disposent, en 1940, que de 5 minutes quotidiennes – sur quelque deux heures et demie allouées aux émissions destinées à la métropole. Même élargis à 10 minutes en mars 1941, les créneaux horaires alloués par les services de sa Gracieuse Majesté sont chichement mesurés, et ce jusqu'en mai 1944. Ceci posé, de Gaulle utilise parcimonieusement les possibilités offertes par la BBC. En quatre ans, il n'intervient qu'à 67 reprises sur les ondes britanniques, alors que son porte-parole, Maurice Schumann, assure plus de 1 000 émissions. Certes, les autres postes (Radio-Brazzaville par exemple) compensent, dans une certaine mesure, ce mutisme. Mais dans l'ensemble, la popularité du Général ne semble guère résulter de sa loquacité. (Wieviorka 2001 : 198)

Mais cette relative absence donne tout de même lieu à plusieurs centaines de pages des *Mémoires de guerre* que la méthodologie d'analyse rhétorique des discours ne saurait traiter sans se faire aider de méthodes d'analyses de corpus — analyses informatiques par exemple. Ce qui n'est pas l'optique de cet ouvrage.

Afin de garder une forme d'homogénéité, nous avons d'emblée exclu les discours publics (donnés à un auditoire physiquement présent) pour ne garder que les discours radiophoniques <sup>4</sup>. La radio impose un certain format au discours, plutôt court, ainsi qu'un style : répétitions et mise en évidence de la structure du texte apparaissent ainsi de manière fréquente pour mieux pénétrer les esprits et favoriser

<sup>4</sup> Une seule exception – de taille – le discours improvisé de la libération de Paris. La première raison de cette exception est la portée historique de l'événement. C'est précisément l'absence de la radio comme moyen de communication malgré l'exil qui donne une telle portée à un texte qui est par ailleurs l'un des plus célèbres du Général.

la mémorisation des messages. Enfin, la radio est aussi ce qui a construit de Gaulle, il paraissait donc juste de la mettre au premier rang.

Le second critère de sélection a été la présélection faite par l'Institut Charles-de-Gaulle lors de l'établissement du disque des *Discours du général de Gaulle*. Seul matériel vraiment utilisable, cette source sonore permettait de comparer versions écrite et orale et de rendre compte des éventuels effets liés aux pauses, au rythme, à l'intonation<sup>5</sup>.

Un troisième critère a été d'ordre événementiel :

De fait, de Gaulle réserve son verbe aux grandes occasions, une façon sans doute de stimuler l'attente et la curiosité de ses auditeurs. Les « grandes occasions » ne coïncident pour ainsi dire jamais avec les grands tournants de la guerre. De Gaulle se tait au lendemain de l'opération Barbarossa (il attend le 11 juillet 1941 pour prendre la parole), il n'évoque que le 15 décembre 1941 l'entrée en guerre des États-Unis, et se contente de quelques phrases pour saluer la défaite de Stalingrad. [...] En revanche, il célèbre, avec constance, les grandes fêtes françaises, qu'elles s'inscrivent dans la tradition républicaine et/ou nationale (les 11-Novembre et les 14-Juillet font toujours l'objet d'un discours...), scandent le calendrier chrétien (de Gaulle prend la parole pour tous les Noëls), voire mêlent les deux temporalités (comme le montrent les hommages rendus pour la fête de Jeanne d'Arc). (Wieviorka 2001 : 198-199)

Cette citation est intéressante car elle montre précisément ce qui constitue un fondement de la parole gaullienne : la séparation entre la réalité historique — peu commentée — et la célébration de la France mythique. Cette fracture constitue le centre même de ce livre. On peut déjà dire que le poids donné aux dates commémoratives (y compris les anniversaires du 18-Juin) montre bien que ce qui importe, c'est de restituer la grandeur de la France, en marge des événements cruciaux de la guerre où la France ne joue aucun rôle.

Nous nous sommes tenu à quelques jalons importants de l'histoire de la France dans la deuxième guerre mondiale : 18-Juin 1940, la canonnade de Mers el-Kébir, la victoire de Bir-Hakeim, le débarquement, la libération de Paris, la capitulation allemande. Pour faire contrepoids à ces moments clés, donnant lieu à des discours cruciaux, nous analyserons un discours de Noël qui est l'un des très rares discours dont l'auditoire est restreint : de Gaulle ne s'adresse pas à tous les Français, mais aux enfants.

Du point de vue chronologique, on notera qu'entre Bir-Hakeim (1942) et le Débarquement (1944), il y a un vide. Ce vide est volontaire. Nous distinguons deux périodes distinctes : la première *forge* le

<sup>5</sup> Une seule exception aussi – de taille également – l'Appel du 18-Juin 1940. Ce dernier n'a pas été enregistre. Plus exactement, son enregistrement n'a pas été gardé, pour des raisons qui restent encore assez obscures, sur lesquelles on reviendra. Il était évidemment impensable de ne pas faire figurer dans ce livre une analyse de l'Appel...

pouvoir du général de Gaulle contre Vichy, la seconde lui *fait exercer* ce pouvoir sur les Français, le place du côté des vainqueurs. Nous motiverons encore, dans le cadre de l'analyse, tout ce que Bir-Hakeim représente comme fin d'une ère et tout ce que le Débarquement implique comme début d'une autre période.

Si l'analyse porte essentiellement sur l'écrit, les dimensions orales du discours ne seront, ici et là, pas oubliées. Toutefois, le traitement oral des discours pose la question de l'établissement du texte. Sur quel texte travailler? Si la question paraît triviale, elle nous confronte néanmoins à deux problèmes : d'une part, l'oralisation, dont on vient de dire qu'on essayait d'en tenir compte, mais qui pose aussi le problème de la rareté de sa diffusion. Les enregistrements sont en effet difficiles à trouver et le disque des discours gaulliens édité par l'Institut Charles-de-Gaulle présente souvent des extraits de discours... Entre aussi en jeu la qualité, souvent épouvantable, des enregistrements. D'autre part, de Gaulle a publié pour la première fois ses discours de guerre en 1946 et tout indique qu'il a fait un certain nombre de corrections par rapport à ce qu'il a dit. Certaines d'entre elles sont mineures, purement stylistiques, d'autres sont stupéfiantes. L'exemple le plus spectaculaire est le texte de la Libération de Paris, dont les trois-quarts ont été supprimés pour la version écrite alors que l'enregistrement sur disque prétend à l'intégralité. Un travail d'établissement d'une édition critique des discours du Général serait une tâche à entreprendre, à l'image de ce que Jean-Clause Barbas a fait pour les discours de Pétain (Pétain 1989).

L'analyse des discours, à l'inverse sans doute du travail des historiens, n'a pas de prétention à établir le discours « vrai ». Tous les discours sont vrais, d'une certaine manière. Mais pour rendre compte au mieux de l'intrication entre le discours et les conditions de production et de réception de celui-ci, il est précieux de pouvoir bénéficier des diverses variantes d'un même texte et d'interpréter les causes et les effets de ces variantes. C'est ce que nous nous sommes attaché à faire, allant, dans le cas de l'Appel du 18-Juin, jusqu'au manuscrit raturé authentifié.

\*

Certains chapitres ont fait l'objet de publications séparées. Chacune de ces publications a subi des remaniements, parfois très conséquents. Pour le chapitre I, une toute première version de l'analyse de l'Appel du 18-Juin se trouve dans Adam & Herman (1999). Pour le chapitre V, le texte du Débarquement a fait l'objet d'une communication à Cerisy-la-Salle (colloque « Argumentation et discours politique ») et a été publié dans une première version dans Adam & Herman (2003). Le chapitre VII est une partie, revue elle aussi, de l'article Herman & Micheli (2003).

#### CHAPITRE I

### LES APPELS DU 18-JUIN : FONDER LE MYTHE GAULLIEN

L'Appel du 18-Juin (mieux vaudrait dire : « l'ensemble des appels du général de Gaulle de juin 1940 ») aura été comme la pierre que lance un montagnard sur un névé : la surface neigeuse frémit à peine, et c'est ensuite, très lentement, qu'elle s'ébranle et glisse, en un mouvement qui lui-même s'étend et se propage jusqu'à entraîner un versant, jusqu'à provoquer une avalanche, tandis que le premier écho d'un faible choc devient un bruit assourdissant.

Jean-Louis Crémieux-Brilhac (1996)

Combien de personnes ont entendu l'Appel du 18-Juin le 18 juin 1940, sur la BBC ? Elles ne sont pas nombreuses. Aujourd'hui encore, les émissions de vulgarisation radiophoniques et télévisuelles diffusent à satiété des extraits de l'appel du 22 juin en le faisant implicitement passer pour l'appel du 18-Juin. Certains imaginent que « La France a perdu une bataille mais la France n'a pas perdu la guerre » est tiré de l'Appel. Et beaucoup estiment que les deux premières phrases de l'Appel sont :

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Ce qui est ni vrai ni faux. Ni faux, car c'est bien ce que de Gaulle avait l'intention de dire. Ni vrai, car c'est ce qu'il n'a jamais pu dire (cf. Crémieux-Brilhac 1996) <sup>1</sup>. Les rares Français qui, dans la déroute, ont écouté l'appel tel qu'il a été diffusé ont entendu :

<sup>1</sup> Point contesté par Philippe de Gaulle. On verra ultérieurement de quelle manière nous orienterons ce débat.

Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que, si ces conditions étaient contraires à l'honneur, la lutte devait continuer.

L'Appel du 18-Juin est donc un *fantôme*: insaisissable (car il n'en existe aucune trace de première main), il ne cesse pourtant de hanter non seulement la résistance française, mais aussi toute la future carrière politique du Général. L'Appel s'inscrit comme une pièce centrale dans l'identité et la culture françaises, toute honte une fois bue. Essayons de mieux cerner ce fantôme aux apparitions multiples.

#### 1.1 LES DÉCLINAISONS DE L'APPEL

Inscrit dans la mythologie gaullienne, mythologie souvent entretenue par de Gaulle lui-même, le discours originel de ce qui constitue la Résistance française connaît le destin paradoxal de n'avoir pas été gravé dans le marbre – c'est-à-dire sur microsillon – pour l'éternité. Aujourd'hui encore, historiens et témoins se querellent pour mettre au jour le « véritable » Appel. Pour cerner celui-ci, il vaut mieux tenir compte de toute une série de textes qui seront à verser comme autant de pièces au dossier. Il existe d'abord ce que l'on peut appeler un avant-texte, retrouvé par Anne et Pierre Rouanet (1985 : 93-107), entretien diffusé depuis le champ de bataille pour la radio, le 21 mai à Savigny-sur-Ardres, dans lequel de Gaulle fait déjà intervenir son argument central : la force mécanique est la clé de la guerre.

C'est la guerre mécanique qui a commencé le 10 mai. En l'air et sur la terre, l'engin mécanique – avion ou char – est l'élément principal de la force

L'ennemi a remporté sur nous un avantage initial. Pourquoi ? Uniquement parce qu'il a plus tôt et plus complètement que nous mis à profit cette vérité.

Ses succès lui viennent de ses divisions blindées et de son aviation de bombardement, pas d'autre chose !

Eh bien ? nos succès de demain et notre victoire – oui ! notre victoire – nous viendront un jour de nos divisions cuirassées et de notre aviation d'attaque. Il y a des signes précurseurs de cette victoire mécanique de la France.

Le chef qui vous parle a l'honneur de commander une division cuirassée française. Cette division vient de durement combattre ; eh bien ! on peut dire très simplement, très gravement – sans nulle vantardise – que cette division a dominé le champ de bataille de la première à la dernière heure du combat.

Tous ceux qui y servent, général aussi bien que le plus simple de ses troupiers, ont retiré de cette expérience une confiance absolue dans la puissance d'un tel instrument.

C'est cela qu'il nous faut pour vaincre. Grâce à cela, nous avons déjà vaincu sur un point de la ligne.

Grâce à cela, un jour, nous vaincrons sur toute la ligne.

Premier texte, diffusé moins d'un mois avant l'Appel, dont la péroraison<sup>2</sup>, exemplaire par son sens de la formule, annonce, par le glissement d'une détermination militaire (*un point de la ligne*) à l'expression figée (*sur toute la ligne*), l'idée selon laquelle si la France peut gagner une bataille par la force mécanique, elle peut gagner la guerre par cette même force : le cas singulier peut devenir cas général.

Un deuxième texte constitutif faisant partie de ce que l'on appellera l'intertexte de l'appel du 18-Juin est, comme on a pu le montrer à diverses occasions (Adam et Herman 1999, Adam 1999), l'Appel du 17 juin 1940, formulé par le maréchal Pétain :

Français!

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie. (Pétain 1989 : 57-58)

On verra plus loin toute l'importance de cet Appel et les échos qu'il recueille dans l'allocution du général de Gaulle.

Un troisième texte est à prendre en considération : l'ébauche datée du 17 juin au soir que l'on peut lire dans le dernier volume des *Lettres, notes et carnets*, ébauche parue de manière discrète et justement mise en évidence par F. Delpla (2000) :

Londres, le 17 juin au soir

La défaite française a été causée par la force mécanique, aérienne et terrestre des Allemands.

L'action foudroyante de la force mécanique a fait effondrer le moral du commandement et du gouvernement.

À la suite de cet effondrement, deux voies étaient ouvertes :

Ou bien la voie de l'abandon et du désespoir. Cette voie menait à la capitulation. C'est celle qu'a choisie le gouvernement Pétain.

Ou bien celle de l'honneur et de l'espérance. C'est celle qu'ont choisie

<sup>2</sup> En rhétorique, la partie finale du discours. Les principaux termes techniques employés dans ce travail sont définis dans le glossaire annexé en fin de volume.

mes compagnons et moi.

Nous croyons que l'honneur commande aux Français de continuer la guerre aux côtés de leurs alliés et nous sommes résolus à la faire.

Nous espérons qu'un jour une force mécanique, aérienne et terrestre supérieure nous rendra la victoire et nous permettra de délivrer la patrie.

Les différences avec l'Appel du 18-Juin sont particulièrement sensibles, au point qu'on ne le considérera pas comme une ébauche, même si la date pourrait s'y prêter. Ce texte est plus ou moins directement repris et amendé dans un discours ultérieur en juillet.

Un quatrième texte est intrinsèque à l'Appel : outre la version officialisée, que l'on retrouve dans les *Discours et messages*, la version telle qu'elle a été prononcée et transcrite, aussi bien par le service des écoutes de Berne que dans les publications journalistiques qui s'en sont fait l'écho (*Le Petit Provençal, Le Progrès*). Ce dernier texte commence par deux énoncés différents (transcrits *supra*) et propose une suppression de l'accusation blessante (en italique) : « Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs *au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.* ».

Notons que cette version n'est pas authentifiée par Philippe de Gaulle (2003). À son avis, elle est le fait d'un journaliste reprenant le texte de son père lors du bulletin de 22 heures – les changements étant de son fait (le personnel français de la BBC n'étant pas favorable à de Gaulle) ou suite à des pressions extérieures. Cette défense est néanmoins sujette à caution : il n'y a strictement aucune trace qui la justifie et on a un peu de mal à admettre que seule la version caviardée ait été entendue à vingt-deux heures (et rien à dix-huit heures), selon plusieurs témoignages concordants. Notons pour finir qu'on trouve dans le manuscrit de l'Appel une phrase, finalement rejetée par de Gaulle, singulièrement proche de la version entendue (« Demande à l'ennemi à quelles conditions il consentira à cesser le combat »). Peut-on supposer à partir de là que suite aux pressions anglaises, le Général ait repris une formulation qu'il avait dans un premier temps abandonnée ? L'image du Général dût-elle en souffrir, les arguments opposés par Philippe de Gaulle à des historiens sérieux (Crémieux-Brilhac, Roussel, Barré) semblent faibles. Nous démontrerons par la suite pour quelles raisons la version « adoucie » paraît bien être du fait du Général. La dernière controverse concerne l'enregistrement du message. S'il a été prononcé à 18 h 00, la BBC signale sa diffusion à 22 h 00, signe indubitable qu'un enregistrement a eu lieu, quoi qu'on en dise. Cet enregistrement a disparu. Cela fait dire à Éric Roussel : « on comprend mieux qu'aucun enregistrement n'ait été diffusé : on imagine l'émoi qu'eût suscité le constat que le début de ce texte fondateur avait été modifié. » (2002 : 130). On laissera au lecteur la liberté de conclure sur ce qu'il est advenu de cet enregistrement...

On vient de le constater : le manuscrit de l'Appel est un avanttexte intéressant. On trouve dans l'ouvrage de Philippe de Gaulle (2003) une reproduction de ce manuscrit authentifié <sup>3</sup> :

Un Le gouvernement français vient de se former dans l'angoisse tumultueuse de Bordeaux

#### Les chefs des armées françaises viennent de former un gouvernement pour

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises <del>viennent de</del> ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, sollieite de l'ennemi demande à l'ennemi à quelles conditions il consentira à cesser le s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

#### Certes, il est vrai que

#### Certes nous avons été

Certes, il est évident que avons été, que nous sommes, actuellement, submergés par la force mécanique terrestre et aérienne de l'ennemi.

(Illisible) Infiniment plus que <del>le nombre de leurs soldats</del> leur nombre (correction illisible), ce sont les chars, les avions <del>des Allemands et la tactique qu'ils emploient</del> et la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions et la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs (correction illisible) au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

#### L'homme qui vous parle avait, vous le savez, depuis longtemps

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

L'homme qui vous parle avait, vous le savez, <del>réclamé depuis longtemps</del> annoncé <del>depuis longtemps</del> cette révolution de l'art militaire <del>dont nous sommes victimes aujourd'hui</del> dont nous sommes les victimes. Il ne fut pas écouté. Croyez-le quand il vous dit maintenant que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent <del>nous donner</del> faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule. Elle peut faire Elle n'est pas seule. Elle peut faire bloe avec son propre Empire avec l'Empire britannique. Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique. Elle peut utiliser leurs ressources (?) qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut Elle peut utiliser, comme l'Angleterre, l'immense Elle peut utiliser l'immense industrie américaine, Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. Eh certes! (?) dans l'action commune avec nos alliés anglais comme dans il y a eu de grandes fautes communes Cela (illisible) dans Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas

<sup>3</sup> Transcription du manuscrit du 18.06.40. En barré : texte barré par le Général. Barré double : à une première correction s'est adjointe une seconde. Entre parenthèses, nos commentaires. Les filets transcrivent les grands traits de séparation du manuscrit.

aue

Cette guerre n'est pas <del>une guerre</del> limitée au territoire malheureux de notre <del>malheureux</del> pays. Cette guerre n'est pas tranchée par <del>avee</del> la <del>seule</del> bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale ; <del>peut-être à peine commencée</del> (?).

Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, <del>dans le monde,</del> dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour <del>l'enn</del> nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, <del>nous pourrons</del> (suite de la correction illisible) <del>dans l'avenir</del>, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Français, quels que soient nos problèmes présents, La (illisible) <del>par notre</del> destin de

À l'heure où je parle, la France n'a pas cessé le combat. Mais quoi qu'il arrive, (illisible) rien n'est plus nécessaire

La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, à se mettre j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi :

Nous ferons en sorte Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres.

Cette version mérite une analyse approfondie : nous y reviendrons bientôt.

L'appel du 18-Juin connaît plusieurs reprises, le 22 juin, le 24 juin, sans oublier la lettre ouverte contre Pétain du 26 juin.

22 juin 1940 <sup>4</sup>

Le Gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi.

Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait TOTALEMENT occupé et que le Gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie.

On peut donc dire que cet armistice serait, non seulement une capitulation, mais encore un asservissement.

Or, beaucoup de Français n'acceptent pas la capitulation ni la servitude,

4 Ce texte est double : la version écrite officialisée et la version orale dont on a l'enregistrement. Les mots en majuscules marquent des suppressions par rapport au texte oral, les mots barrés marquent un ajout dans la version écrite.

pour des raisons qui s'appellent : l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie.

Je dis l'honneur! Car la France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec les Alliés. Tant que ses Alliés continuent la guerre, son gouvernement n'a pas le droit de se rendre à l'ennemi. Le Gouvernement polonais, le Gouvernement norvégien, le Gouvernement hollandais, le Gouvernement belge, le Gouvernement luxembourgeois, quoique chassés de leur territoire, ont compris ainsi leur devoir.

Je dis le bon sens ! Car il est absurde de considérer la lutte comme perdue. Oui, nous avons subi une grande défaite. Un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du Gouvernement pendant ces derniers combats, nous ont fait perdre la bataille de France. Mais il nous reste un vaste Empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des alliés, dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par 5 000 avions et 6 000 chars peuvent NOUS donner, demain, la victoire par 20 000 chars et 20 000 avions.

Je dis l'intérêt supérieur de la Patrie ! Car cette guerre n'est pas une guerre franco-allemande qu'une bataille puisse décider. Cette guerre est une guerre mondiale. Nul ne peut prévoir si les peuples qui sont neutres aujourd'hui le resteront demain. MÊME ni si les alliés de l'Allemagne resteront-ILS toujours ses alliés ? Si les forces de la liberté triomphaient finalement de celles de la servitude, quel serait le destin d'une France qui se serait soumise à l'ennemi ?

L'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la Patrie, commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront.

Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. Tout ce qui peut être réuni, en fait d'éléments militaires français et de capacités françaises de production d'armement, doit être organisé partout où il y en a.

Moi, général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale.

J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi.

J'invite les chefs et les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi.

J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre.

Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance!

\*

#### 24 juin 1940

Ce soir, je dirai simplement, parce qu'il faut que quelqu'un le dise, quelle honte, quelle révolte, se lèvent dans le cœur des bons Français.

Inutile d'épiloguer sur les diverses conditions des armistices francoallemand et franco-italien. Elles se résument à ceci : la France et les Français sont, pieds et poings liés, livrés à l'ennemi.

Mais si cette capitulation est écrite sur le papier, innombrables sont chez nous les hommes, les femmes, les jeunes gens, les enfants, qui ne s'y résignent pas, qui ne l'admettent pas, qui n'en veulent pas.

La France est comme un boxeur qu'un coup terrible a terrassé. Elle gît à terre. Mais elle sait, elle sent, qu'elle vit toujours d'une vie profonde et forte. Elle sait, elle sent, que l'affaire n'est pas finie, que la cause n'est pas entendue.

Elle sait, elle sent, qu'elle vaut beaucoup mieux que la servitude acceptée par le Gouvernement de Bordeaux.

Elle sait, elle sent que, dans son Empire, des forces puissantes de résistance sont debout pour sauver son honneur. Déjà, en beaucoup de points des terres françaises d'outre-mer, s'est affirmée la volonté de poursuivre la guerre.

Elle sait, elle sent, que ses Alliés sont plus résolus que jamais à combattre et à vaincre.

Elle perçoit dans le nouveau monde mille forces immenses matérielles et morales qui, peut-être, se lèveront un jour pour écraser les ennemis de la liberté.

Il faut qu'il y ait un idéal. Il faut qu'il y ait une espérance. Il faut que, quelque part, brille et brûle la flamme de la résistance française.

Officiers français, soldats français, marins français, aviateurs français, ingénieurs français, où que vous soyez, efforcez-vous de rejoindre ceux qui veulent combattre encore. Un jour, je vous le promets, nous ferons ensemble, l'armée française de l'élite, l'armée mécanique terrestre, navale, aérienne, qui, en commun avec nos alliés, rendra la liberté au monde et la grandeur à la Patrie.

\*

## 26 juin 1940 <sup>5</sup>

Monsieur le Maréchal, par les ondes, au-dessus de la mer, c'est un soldat français qui va vous parler.

Hier, j'ai entendu votre voix que je connais bien et, non sans émotion, j'ai écouté ce que vous disiez aux Français pour justifier ce que vous avez fait

Vous avez d'abord dépeint l'infériorité militaire qui a causé notre défaite. Puis, vous avez dit qu'en présence d'une situation jugée désespérée vous aviez pris le pouvoir pour obtenir des ennemis un armistice honorable.

Vous avez ensuite déclaré que, devant les conditions posées par l'ennemi, il n'y avait pas eu d'autre alternative que de les accepter en restant à Bordeaux ou de les refuser et passer dans l'Empire pour y poursuivre la guerre et que vous avez cru devoir rester à Bordeaux.

Enfin, vous avez reconnu que le sort du peuple français allait être très

5 Ce discours a lui-même un intertexte externe non reproduit ici qui est le discours de Pétain sur lequel il se fonde (cf. paragraphe 2)

cruel, mais vous avez convié ce peuple à se relever malgré tout par le travail et la discipline.

Monsieur le Maréchal, dans ces heures de honte et de colère pour la Patrie, il faut qu'une voix vous réponde. Ce soir, cette voix sera la mienne.

En effet, notre infériorité militaire s'est révélée terrible. Mais cette infériorité, à quoi tenait-elle ?

Elle tenait à un système militaire mauvais. La France a été foudroyée, non point du tout par le nombre des effectifs allemands, non point du tout par leur courage supérieur, mais uniquement par la force mécanique offensive et manœuvrière de l'ennemi. Cela, tous les combattants le savent. Si la France n'avait pas cette force mécanique, si elle s'était donné une armée purement défensive, une armée de position, à qui la faute, Monsieur le Maréchal?

Vous qui avez présidé à notre organisation militaire après la guerre de 1914-1918, vous qui fûtes généralissime jusqu'en 1932, vous qui fûtes ministre de la Guerre en 1935, vous qui étiez la plus haute personnalité militaire de notre pays, avez-vous jamais soutenu, demandé, exigé la réforme indispensable à ce système militaire mauvais ?

Cependant, vous appuyant sur les glorieux services que vous avez rendus pendant l'autre guerre, vous avez revendiqué la responsabilité de demander l'armistice à l'ennemi.

On vous a fait croire, Monsieur le Maréchal, que cet armistice, demandé à des soldats par le grand soldat que vous êtes, serait honorable pour la France. Je pense que maintenant vous êtes fixé. Cet armistice est déshonorant. Les deux tiers du territoire livrés à l'occupation de l'ennemi et quel ennemi! Notre armée démobilisée. Nos officiers et nos soldats prisonniers maintenus en captivité. Notre flotte, nos avions, nos chars, nos armes, à livrer intacts, pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres Alliés. La Patrie, le Gouvernement, vous-même, réduits à la servitude. Ah! pour obtenir et pour accepter un pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin de vous, Monsieur le Maréchal, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun; n'importe qui aurait suffi.

Mais vous avez jugé, dites-vous, que vous pouviez, que vous deviez y souscrire. Vous avez tenu pour absurde toute prolongation de la résistance dans l'Empire. Vous avez considéré comme dérisoire l'effort que fournit et celui que fournira notre allié, l'Empire britannique. Vous avez renoncé d'avance aux ressources offertes par l'immense Amérique. Vous avez joué, perdu, jeté nos cartes, fait vides vos poches, comme s'il ne nous restait aucun atout. Il y a là une sorte de découragement profond, de scepticisme morose, qui a été pour beaucoup dans la liquéfaction des suprêmes résistances de nos forces métropolitaines.

Et c'est du même ton, Monsieur le Maréchal, que vous conviez la France livrée, la France pillée, la France asservie, à reprendre son labeur, à se refaire, à se relever. Mais dans quelle atmosphère, par quels moyens, au nom de quoi, voulez-vous qu'elle se relève sous la botte allemande et l'escarpin italien?

Oui, la France se relèvera. Elle se relèvera dans la liberté. Elle se relèvera dans la victoire. Dans l'Empire, dans le monde, ici même, des forces françaises se forment et s'organisent. Un jour viendra où nos armes,

reforgées au loin, mais bien aiguisées, se joignant à celles que se feront nos alliés, et peut-être à d'autres encore, reviendront triomphantes sur le sol national.

Alors, oui, nous referons la France!

\*

Enfin, ultime <sup>6</sup> intertexte, l'affiche placardée dans Londres et reproduite à de multiples reprises :



L'analyse de ces discours suppose que l'on prenne aussi bien en compte le texte officialisé que ses variantes et son intertexte.

L'analyse de l'Appel du 18-Juin, de son contre-discours (l'Appel du 17 juin de Pétain), de ses variantes ou de ses reformulations sera accomplie en deux temps. Dans un premier temps, nous analyserons dans le détail les deux versions officielles (version prononcée et

6 Ultime serait à mettre entre guillemets, dans la mesure où l'on peut retrouver la matrice d'un appel dans plusieurs autres discours. Toutefois, le mouvement discursif et argumentatif complet, tel qu'on le trouve dans le texte officiel de l'Appel, n'est pas restitué ici, ce texte comprenant d'autres enjeux.

version livrée dans les *Discours et messages*); cette interprétation sera éclairée par l'analyse du manuscrit ainsi que par l'Appel de Pétain. Dans un deuxième temps, nous prendrons en considération les autres reformulations, antécédentes et suivantes, de l'Appel pour comparer les ressemblances et les divergences, afin de cerner au plus près les différents enjeux de ce texte crucial.

#### 1.2 DE L'ARGUMENTATION À L'ACTION

- (1) Les chefs qui (2) depuis de nombreuses années (3) sont à la tête des armées françaises, (4) ont formé un gouvernement.
- (5) Ce gouvernement, (6) alléguant la défaite de nos armées, (7) s'est mis en rapport avec l'ennemi (8) pour cesser le combat.
- (9) Certes, nous avons été, (10) nous sommes submergés par la force mécanique, (11) terrestre et aérienne, (12) de l'ennemi.1
- (13) Infiniment plus que leur nombre, (14) ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer.
- (15) ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs (16) au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.
- (17) Mais le dernier mot est-il dit ? (18) L'espérance doit-elle disparaître ?
- (19) La défaite est-elle définitive ? (20) Non!
- (21) Croyez-moi, (22) moi qui vous parle en connaissance de cause (23) et vous dis que rien n'est perdu pour la France.
- (24) Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.
- (25) Car la France n'est pas seule. (26) Elle n'est pas seule. (27) Elle n'est pas seule.
- (28) Elle a un vaste Empire derrière elle. (29) Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique (30) qui tient la mer (31) et continue la lutte. (32) Elle peut, (33) comme l'Angleterre, (34) utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.
- (35) Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays.
- (36) Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. (37) Cette guerre est une guerre mondiale.
- (38) Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, (39) dans l'univers, (40) tous les moyens nécessaires (41) pour écraser un jour nos ennemis.
- (42) Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, (43) nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure.
- (44) Le destin du monde est là.
- (45) Moi, (46) général de Gaulle, (47) actuellement à Londres, (48) j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique (49) ou qui viendraient s'y trouver, (50) avec leurs armes ou sans leurs armes, (51) j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique (52) ou qui

viendraient à s'y trouver (53) à se mettre en rapport avec moi.

- (54) Quoi qu'il arrive, (55) la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre (56) et ne s'éteindra pas.
- (57) Demain (58) comme aujourd'hui (59) je parlerai à la radio de Londres.

Ce texte <sup>7</sup> se compose de trois phases, dont l'une est mineure : une phase d'argumentation complète (y compris contre-argumentation) puis, à partir de (45), la phase de l'Appel proprement dite avant l'ultime note (57-59) annonçant la suite des opérations. Tout le discours s'oriente vers sa péroraison sur la flamme de la résistance française, élément clé, car la métaphore de la flamme sera filée au cours des années et élément qui met au premier plan l'idéal gaullien au détriment de sa personne. Car si de Gaulle n'hésitera jamais à dire « je suis la France » ou à se positionner comme seul porte-parole possible de la (vraie) France, c'est sans doute moins à cause d'un ego démesuré que de la « certaine idée qu'il se fait de la France » (1954 : 1). Comme nous voudrions le montrer plus loin, la tâche nationale qu'il entreprend lui est imposée par l'idée qu'il se fait de la France. Aussi, symptomatiquement, l'indication circonstancielle « quoi qu'il arrive » précédant la promesse ou la prédiction que la flamme de la résistance française ne s'éteindra pas, implique cette idée d'un engagement qui dépasse la seule figure du général de Gaulle, qui se fige jusqu'au terme des combats, que celui-ci vienne dans 5 ou 40 ans.

Dans la première phase du discours, de loin la plus importante du point de vue quantitatif, il apparaît qu'un premier segment (1-8) sert d'arrière-plan à la suite du propos. Cet empan recoupe parfaitement ce que la rhétorique nomme la *narratio*, à savoir l'exposé des faits.

Une deuxième phase, argumentative, débute en (9), qui commence par une structure concessive (« certes »). La concession apporte les arguments qui peuvent faire comprendre la décision de « cesser le combat ». « Mais » introduit le contre-mouvement attendu depuis « certes ». On entre donc dans une troisième phase, qui se déplie en deux mouvements : d'abord le refus en (20 : « non »), puis différentes formes de justifications. La proposition (24) est suivie par « car », impliquant de facto un mouvement justificatif. Cependant, à y regarder de plus près, la justification entre « les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire » et « la France n'est pas seule » ne saurait être immédiate. « Car » introduit donc un vaste mouvement qui ne se limite pas à l'énoncé suivant. Il faut donc pour de Gaulle justifier que la France n'est pas seule. Cela fait, il peut introduire l'idée selon laquelle la guerre en cours est une guerre mondiale. La suite du propos, en revanche, montre des sauts dans la

<sup>7</sup> Le découpage – expliqué en détail dans la thèse qui est à l'origine de ce livre (Herman 2005) – permet d'identifier précisément des segments de discours.

progression argumentative qui ne parviennent pas à cacher tout ce que l'argument a de spéculatif. Si on retrace grossièrement la progression, on obtient à peu près ceci :

Guerre mondiale → existence de moyens → victoire.

C'est aller vite en besogne. Il n'en demeure pas moins que l'argumentation est vraisemblable et qu'elle sera confirmée par l'Histoire...

Du point de vue de la *dispositio* 8, la structure est pareillement

Du point de vue de la *dispositio* <sup>8</sup>, la structure est pareillement claire. L'absence d'exorde est patente. Il ne s'agit ni de flatter ni de se monter humble ni de jouer la carte des sentiments. De Gaulle commence par les faits, dans la phase classique de la *narratio*. L'argumentation suit : l'hypothèse de la fin des combats est d'abord concédée avant une réfutation.

L'appel a un statut qui échappe à une description par la dispositio. Il s'agit visiblement d'une zone qui peut être la conséquence logique de l'argumentation formulée, mais son indépendance, marquée à l'écrit par un alinéa, et le poids que l'on donne à l'acte de discours « inviter » demandent à distinguer cette partie-là de ce qui précède.

La « flamme de la résistance française » inscrit classiquement l'énoncé dans le régime de la péroraison, lieu qui combine volontiers passion et amplification.

Tous les outils d'analyse mettent en évidence une structure identique :

 $Narration \rightarrow CERTES \ Argumentation \rightarrow MAIS \ R\'efutation \rightarrow CAR \ justification \ de \ la r\'efutation \ \rightarrow \ Appel \ \rightarrow \ P\'eroraison$ 

La clarté de cette structure est patente. Elle met aussi en évidence, par l'absence d'exorde et la présence d'une structure argumentative complète – reprenant le discours de Pétain – que de Gaulle fonde sa position sur la rigueur de la démonstration : pas d'effets de manche, pas de face voilée vis-à-vis du contradicteur, mais une argumentation essentiellement emprunte, ici, de faits bruts.

#### 1 3 DÉLÉGITIMER PÉTAIN

(1) Les chefs qui (2) depuis de nombreuses années (3) sont à la tête des armées françaises, (4) ont formé un gouvernement.

L'entrée en matière in medias res, sans exorde, sera un trait récurrent des discours gaulliens. L'appel débute par le refus de la captatio benevolentiae, comme si la cause était trop importante pour céder à une partie du discours souvent suspecte d'une forme d'hypocrisie. Cette narration, sous l'apparence de simples faits relatés, n'en est pas moins une entrée en matière déjà orientée vers la disqualifi-

<sup>8</sup> La *dispositio* rhétorique est un plan canonique des discours : exorde (introduction), narration (exposé des faits), proposition (la cause défendue), argumentation ou confirmation (arguments et contre-arguments), péroraison.

cation du gouvernement. Il en est ainsi de la désignation de Pétain à travers un collectif « les chefs ». Historiquement, le président Lebrun a demandé au maréchal Pétain de former un gouvernement. Si ne pas mentionner le nom propre du prestigieux maréchal est déjà un signe de dénégation de son pouvoir, utiliser abusivement le pluriel a pour effet de faire entrevoir l'idée, diffuse, d'un *pronunciamiento militaire*. L'ambiguïté du verbe « former » contribue à donner l'impression latente que le pouvoir a été ravi par les chefs et non donné au Maréchal. La formation *ex abrupto* d'un nouveau gouvernement français, sans que l'on sache pleinement d'où vient la demande, renvoie aussi à l'appel de Pétain, qui, lui, commence clairement par « À l'appel de M. le président de la République ». Ce décalage de texte à texte esquisse le caractère illégitime, pour de Gaulle, du Gouvernement Pétain.

La circonstancielle (2) donne une précision qui apparaît inutile dans l'économie du propos, surtout dans cette position syntaxique où elle focalise l'attention par la rupture qu'elle introduit dans la relative. Cette insistance malvenue pourrait être le signe d'une interprétation négative de ces années d'expérience. La suite montrera de fait que les conceptions militaires des anciens chefs sont dépassées. Il faut donc comprendre le détachement de cette circonstancielle comme l'indice d'un caractère disqualifiant. Le manuscrit semble appuyer cette analyse :

Un Le gouvernement français vient de se former dans l'angoisse tumultueuse de Bordeaux

Les chefs des armées françaises viennent de former un gouvernement pour

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises <del>viennent de</del> ont formé un gouvernement.

On voit que dans un premier temps, de Gaulle parlait du gouvernement français en utilisant l'article défini. Celui-ci est remplacé par « un gouvernement », ce qui a pour conséquence de délégitimer celui-ci, en lui refusant la dignité nationale. L'allusion un peu anecdotique à Bordeaux est abandonnée pour un second départ, très ramassé : « Les chefs des armées françaises viennent de former un gouvernement pour ». Un tel début laissait présager d'une narration minimale, moins subversive que la version définitive. Celle-ci s'élabore dans un troisième mouvement, où l'on voit poindre une circonstancielle d'apparence accessoire (« depuis de nombreuses années ») ainsi qu'une ponctuation forte n'enchaînant plus avec la finale (« pour... »). Cette dernière décision permettra un intéressant effet de reprise anaphorique avec l'énoncé suivant. Notons enfin que l'ultime correction touche le passé proche (« viennent de ») : par le passage au passé composé,

l'événement se fixe dans une réalité historique désormais accomplie et avec laquelle (surtout contre laquelle) il faudra agir.

(5) Ce gouvernement, (6) alléguant la défaite de nos armées, (7) s'est mis en rapport avec l'ennemi (8) pour cesser le combat.

La reprise, par une anaphore, de (5) est intéressante car elle ne va pas vers l'économie linguistique attendue qui serait une reprise par « celui-ci » ou « ce dernier ». Le démonstratif accentue l'aspect ostensible de cette marque déictique : le gouvernement est non seulement pointé du doigt, mais sa légitimité n'est pas établie (ce que pourrait faire un article défini, qui présupposerait que le gouvernement formé est reconnu ; l'article démonstratif permet à de Gaulle de garder la distance <sup>9</sup>). Le verbe « alléguer » conduit à une interprétation polyphonique <sup>10</sup> de l'argumentation. En effet, on peut dire que plusieurs points de vue (PDV) sont représentés dans l'enchaînement argumentatif proposé ici :

- PDV Pétain 1 : La défaite de nos armées est réelle
- PDV Pétain 2 : Cette défaite est une cause suffisante pour cesser le combat
- PDV de Gaulle : Le PDV 2 est injustifié

De Gaulle ne réfute pas, du moins ici, le point de vue 1, c'est-àdire la réalité de la défaite subie, mais sa réfutation porte sur le deuxième point de vue, qui permettra ensuite de nuancer le premier : si la défaite est réelle, elle n'est pas définitive. En tout état de cause, on trouve dans cette narration, par le biais de la cause alléguée, le germe de la réfutation à venir. Rappelons que le manuscrit indiquait :

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, sollieite de l'ennemi demande à l'ennemi à quelles conditions il consentira à cesser le s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

À nouveau ici, la correction va dans le sens d'un durcissement à travers l'expression d'une finalité considérée sans ambiguïté : le possible refus des conditions de l'armistice est une option que de Gaulle n'envisage pas, contrairement à la version raturée qu'il devra vraisemblablement reprendre à la demande du Foreign Office.

Cette narration en deux énoncés articule certes deux faits historiquement irréfutables, présentés comme neutres, mais la répétition des « armées » met en place une stratégie de dénonciation du pouvoir militaire qui passe largement par l'implicite – contrairement au texte

<sup>9</sup> On peut comparer pour mieux comprendre l'étrangeté de la reprise « ... un gouvernement. Le *prétendu* gouvernement... » par rapport à l'acceptabilité évidente de « ... un gouvernement. Ce *prétendu* gouvernement... ».

<sup>10</sup> La polyphonie en linguistique est le fait de pouvoir attribuer plusieurs points de vue à des énonciateurs différents. Ainsi, « il prétend être malade » contient deux points de vue. Celui du malade (« je suis malade ») et celui du locuteur de l'énoncé qui met en doute la sincérité du malade

du 26 juin qui en fera un thème majeur (« à qui la faute, Monsieur le Maréchal ? »). Dans une analyse du même texte, Yves Rey-Herme souligne ce point :

Pourquoi rappeler que ceux qui viennent de former un gouvernement ont été « depuis de nombreuses années à la tête des armées françaises » ? Pour réfuter d'avance une argumentation qui rejetterait sur la politique une défaite dont les motifs militaires sont patents. (Rey-Herme 1978 : 22)

Cette fusion des domaines militaire et politique permet à de Gaulle de discréditer ce nouveau gouvernement formé de chefs militaires qui ont fait preuve, aux yeux du Général, de leur manque de discernement et de leur inadaptation à la stratégie militaire que l'époque nécessitait. Leur inaptitude militaire doit discréditer leurs aptitudes politiques. La relation antithétique instaurée dans l'espace étroit de deux phrases contiguës, renforcée par la reprise du même terme « armées », assure cette fonction :

*À la tête* des armées françaises

vs

Alléguant la *défaite* de nos armées

Considérons maintenant la version officialisée par la majorité des historiens récents :

Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que, si ces conditions étaient contraires à l'honneur, la lutte devait continuer.

Les indices convergeant vers l'idée que l'auteur de ce premier paragraphe est bien de Gaulle sont représentés par une série d'expressions que l'on retrouvera dans les discours de l'époque ou dans le manuscrit de l'Appel. Le texte débute, comme la première version du manuscrit par « le gouvernement français », comme si de Gaulle a dû se résoudre à le considérer en tant que tel. On a déjà constaté la reprise de l'expression « a demandé à l'ennemi à quelles conditions », portion de phrase suffisamment longue pour qu'elle ne soit qu'une pure coïncidence.

La question de l'honneur apparaît également comme cruciale, au centre d'une impressionnante série d'intertextes. Dans l'ébauche du 17 juin, il est mentionné que l'honneur commande de continuer la lutte. Il figure aussi en bonne place dans l'appel du 22 (« l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie »), ainsi que, comme ce discours le laisse entendre dans le message du maréchal Pétain. On le retrouvera dans le discours du 24 juin (« sauver l'honneur »), où ce sentiment apparaît comme la finalité ultime des forces de résistance. Par trois fois, dans la lettre ouverte du 26 juin, de Gaulle évoque un armistice honorable ou déshonorant. Enfin, l'affiche de Londres proclame que les « gouvernants de rencontre » ont oublié l'honneur. Ce tissu de références centrales au sentiment de l'honneur fixe un

cadre au discours qui est constitué d'au moins deux composantes : à un territoire (ici la France et son Empire) s'attache une ou des valeurs (ici l'honneur). Dès lors, le morcellement du territoire qu'impose l'armistice ne peut qu'être une atteinte à l'honneur par rapport à l'intégrité territoriale.

Le dernier élément qui nous pousse à considérer que ces deux énoncés liminaires sont bien du Général est que, même bridé, le texte ne se prive pas de faire passer le gouvernement sous certaines fourches caudines : l'usage du discours rapporté indirect fait ouvertement dire à Pétain ce qu'il n'a jamais dit clairement, à savoir que la voie de la lutte était encore ouverte. De Gaulle met en valeur une faille dans l'argumentation défaitiste de Pétain : « Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités ». Le discours de Pétain étant totalement orienté vers la fin de la lutte – « il faut cesser le combat » –, faire ouvertement assumer, par le biais du discours indirect, la possibilité de la continuation de celle-ci, permet de mettre le gouvernement français devant ses responsabilités; l'armistice étant déshonorant, comme de Gaulle l'affirmera le 22, le 24 et le 26 juin, le gouvernement avait le devoir moral de continuer la lutte 11. Dès lors que la messe est dite, la question de l'honneur n'est plus pour Pétain qu'un emplâtre sur une jambe de bois.

(9) Certes, nous avons été, (10) nous sommes submergés par la force mécanique, (11) terrestre et aérienne, (12) de l'ennemi.

La mise en évidence d'une concession – dont les différentes étapes du manuscrit montrent l'importance (« certes » est accompagné de « il est vrai que » ou d'« il est évident que ») – doit être comprise comme étant la manifestation rhétorique d'une adaptation à l'auditoire ; l'exode des Français sur les routes indique bien le profond sentiment de défaite. Ainsi, Oswald Ducrot souligne : « Grâce à sa concession, on peut se construire le personnage d'un homme à l'esprit ouvert, capable de prendre en considération le point de vue des autres » (cité par Adam 1990 : 221). Le point de vue des autres – la défaite est définitive – étant partagé par tous, de Gaulle n'avait guère le choix. On peut toutefois prolonger l'analyse. Ainsi, « le fait que *certes* apparaisse plus souvent accompagné que seul aboutit au fait que lorsqu'on lit *certes*, on attend un renversement [...] » (Adam 1990 : 218-219).

Si *certes* provoque l'attente d'un renversement, le récipiendaire du discours sait donc que ce qui est présenté à sa suite sera de toute manière le « constituant-argument le plus faible, la cause présentée

<sup>11</sup> Il est toutefois à noter que les historiens ont plutôt tendance à considérer que l'armistice était plus clément que ce que l'on pouvait craindre.

non-déterminante » (Adam 1990 : 220). L'attente du *mais* et des arguments décisifs que *certes* provoque est si forte que l'allocutaire <sup>12</sup> a sans doute tendance d'une part à prêter moins d'attention qu'il ne le devrait aux arguments régis par la concession, et, d'autre part, à mieux mettre en valeur les arguments introduits par un *mais* ultérieur.

Par ailleurs, il permet d'entrer dans le jeu de l'adversaire pour mieux s'en dissocier et justifiera ainsi la question rhétorique qui s'ensuivra : « La défaite est-elle définitive ? ». La rectification introduite en (10 : nous avons été → nous sommes) n'est à cet égard pas innocente. Le passage du passé composé passif au présent passif correspond à la translation entre la pensée pétainiste (temps accompli <sup>13</sup>) et la pensée gaullienne (temps inaccompli). Quant à l'agent du passif, il propose une lecture de la défaite que Pétain n'assume pas.

- (13) Infiniment plus que leur nombre, (14) ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer.
- (13) contient une marque de polyphonie qui renvoie à l'argumentation de Pétain telle qu'elle est restituée par de Gaulle. Il faut sans doute y voir une allusion à « Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ». Cette divergence dans l'analyse des causes de la défaite est-elle absolument tracée ? Que veut dire Pétain par « ennemi supérieur en armes » si ce n'est la reconnaissance de la puissance des chars et des avions ? Peutêtre faut-il considérer que la divergence porte moins sur les causes elles-mêmes que sur le poids respectif de celles-ci. Ainsi, l'appel de Pétain donne-t-il un poids équivalent à la question du nombre et des armes alors que de Gaulle minore très largement (l'hyperbole « infiniment plus » l'indique bien) la question du nombre. Cela a pour effet important de simplifier la lecture de la défaite à un seul critère qui sera le seul pivot autour duquel une défaite peut se transformer en victoire : la force mécanique.
  - (15) Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs (16) au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

La répétition de la même structure clivée <sup>14</sup> dans une figure du parallélisme contribue une fois de plus à fixer la cause de la défaite et la cause de la victoire à venir dans la seule force mécanique. Le renforcement de la responsabilité de la défaite se fait également par le caractère ostensif la construction clivée : de Gaulle pointe les causes de la défaite en excluant dans le même temps une autre interprétation.

<sup>12</sup> En linguistique, l'allocutaire est la personne à qui le locuteur s'adresse.

<sup>13</sup> En grammaire, les temps de l'accompli marquent l'achèvement d'un procès. Il s'agit du passé composé et du plus-que-parfait.

 $<sup>14\,</sup>$  En grammaire, la structure clivée est la mise en relief syntaxique par la tournure « C'est X qui ».

Le retour en (15) du terme « chefs » (présent en 1), continue sur la voie de la discréditation ouverte par la narration. La consécution introduite en (16 : au point de) – et supprimée dans la version diffusée – est marquée par un indice d'intensité renforçant la surprise de (15) à un degré extrême puisque le lieu métaphorique où les chefs ont été amenés est un lieu innommable, indéchiffrable (« là » ne trouve pas de référent identifiable). Le caractère rabaissant évident de cette consécutive explique sa suppression lors de la diffusion radiophonique.

#### 1.4 L'HOMME QUI A DIT NON

- (17) Mais le dernier mot est-il dit ? (18) L'espérance doit-elle disparaître ? (19) La défaite est-elle définitive ? (20) Non !
- L'effet polyphonique des trois questions posées est certain. Le mais inaugurant (17) implique l'existence d'une conséquence prêtée à autrui : en l'occurrence, il s'agit de l'explicitation du raisonnement prêté à Pétain (si nous sommes submergés, alors la défaite est définitive). Il est intéressant de noter que de Gaulle préfère passer par un pseudo-dialogue (cette figure de rhétorique est l'anthypophora) plutôt que par des négations. Le mode de l'interrogation permet d'abord d'impliquer l'auditoire dans une réflexion qui semble être en train de s'élaborer, ensuite, cela permet au contradicteur de ne pas imposer frontalement un point de vue contraire, mais de montrer le cheminement qui a présidé à l'énonciation du point de vue contraire : je me suis posé ces questions pour y répondre par la négative, je vous invite à faire de même. En outre, d'un point de vue argumentatif, cela permet de contrevenir à la vraisemblance du raisonnement de Pétain. De Gaulle admet la prémisse (nous sommes submergés), mais réfute la conclusion qu'il prête au Gouvernement Pétain (la défaite est définitive).

D'un point de vue oratoire, la dominante binaire exercée jusqu'ici <sup>15</sup> (répétition des mots « armées » et « gouvernement », distinction entre les forces terrestres et aériennes, répétition de la même structure « ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands ») bascule assez clairement vers un mode ternaire, au moment précis de la charnière provoquée par le connecteur « mais ». Les trois questions forment ainsi la première forme d'une ternarité qui structurera toute l'argumentation gaullienne. La similitude de la construction syntaxique de ces questions, comme le parallélisme phonique (espérance -

<sup>15</sup> À l'exception des « chars, avions, tactique ». Cette exception n'est toutefois pas majeure : chars et avions appartiennent au même champ thématique alors que la tactique paraît hétérogène. Le manuscrit montre d'ailleurs que le groupement a été fait par la suite : dans un premier temps, de Gaulle isolait la tactique de l'ensemble formé par les chars et les avions.

disparaître ; défaite - définitive <sup>16</sup>) et le rythme (8 à 9 syllabes) souligne un mouvement oratoire qui prend une dimension supérieure. Dans le même temps, le discours dépasse le simple caractère ornemental de la répétition. Comme l'affirme Georges Molinié dans son *Dictionnaire de rhétorique* (1992), à l'ornement s'ajoute un effet possible de dramatisation. Jean Cohen a particulièrement développé cette idée : « La redondance n'informe pas mais elle exprime et c'est pourquoi tout langage émotionnel tend à prendre la forme répétitive, qu'il s'agisse de l'émotion poétique, ordinaire ou religieuse » (1976).

(21) Croyez-moi, (22) moi qui vous parle en connaissance de cause (23) et vous dis que rien n'est perdu pour la France.

Tous les historiens citent le passage des *Mémoires de guerre* dans lequel de Gaulle affirme n'être rien :

À mes côtés, pas l'ombre d'une force, ni d'une organisation. En France, aucun répondant et aucune notoriété. À l'étranger, ni crédit, ni justification » (de Gaulle 1954 : 70)

Dans de telles conditions, on mesure bien que l'ethos, l'image qu'il donne ou celle que l'on peut avoir du Général, n'est pas un appui suffisant pour assurer l'adhésion de l'auditoire. C'est sans doute en raison de la perception qu'il est pour beaucoup un inconnu que de Gaulle renoncera – au dernier moment, car le manuscrit ne porte pas trace de correction - à ce qu'il avait pourtant prévu de dire : « L'homme qui vous parle avait, vous le savez, annoncé cette révolution de l'art militaire dont nous sommes les victimes. Il ne fut pas écouté ». Sans doute a-t-il mesuré tout ce que l'incise avait de rhétorique. Peut-être a-t-il aussi voulu éviter de passer pour-celui-quil'avait-bien-dit ou la forme d'apitoiement sur soi que représente le fait de ne pas avoir été écouté. Toujours est-il que la formule choisie, pour obscure qu'elle soit (que signifie parler en connaissance de cause ?), met au premier plan l'objectif supérieur de l'honneur de la patrie à sauver au détriment de la figure de l'expert dont on ne cherche pas à justifier le statut : l'appel à la croyance suffit.

Dans une analyse polyphonique classique, le point de vue « rien n'est perdu » est sous-tendu par un point de vue contraire (tout est perdu) qui est évidemment attribuable à l'attitude du gouvernement français. Au-delà de cette évidence, c'est le degré de polarisation du débat qui se manifeste par le jeu de la polyphonie qui est frappant. Les camps apparaissent clairement déterminés et la possibilité que les conditions de l'armistice puissent être refusées car contraire à l'honneur ne peut se faire jour sous la charge des termes défaitistes et le point de vue implicite contenu dans « rien n'est perdu ».

<sup>16</sup> Soulignons le jeu des syllabes introductives en /de/ ou /di/ dans de nombreux termes : « dernier », « dit », « défaite », « définitive », « disparaître ».

### 1.5 L'ENJEU DE LA FORCE MÉCANIQUE

(24) Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire

Cet énoncé central, divisé en deux fois neuf syllabes, est au cœur de l'argumentation gaullienne. « Vaincus », fin du premier segment de neuf syllabes, est en opposition à « victoire », fin de l'énoncé. L'argumentation tourne autour d'un pivot unique : les moyens de la force mécanique. La symétrie est également accentuée par une expression légèrement pléonastique : « mêmes » est ainsi dénué de fondement – « les moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire » présuppose en effet que les moyens utilisés sont identiques. Outre qu'il instaure une régularité d'une période oratoire binaire en 9/9, « mêmes » souligne la puissance de la force mécanique dans cette guerre comme étant le seul critère décisif. D'un point de vue argumentatif, cet énoncé constitue clairement la thèse défendue, reprise en conclusion : « Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure ». Le parallélisme entre ces deux énoncés comme la présence du verbe vaincre (cf. « vaincus » et « victoire ») ne sont pas innocents : l'argumentation se déploie entre deux bornes clairement délimitées.

(25) Car la France n'est pas seule. (26) Elle n'est pas seule. (27) Elle n'est pas seule.

Ce célèbre passage de l'Appel fixe un rythme ternaire qui sera respecté par la suite. Polyphoniquement, l'énoncé indique la présence d'un point de vue extérieur, « la France est seule », contre lequel de Gaulle combat. Ce point de vue est sans nul doute attribuable à Pétain, mais il constitue vraisemblablement beaucoup plus qu'une objection à la seule personne de Pétain. La répétition mise en œuvre vise à convaincre une population entière. Il faut y voir une confrontation avec l'auditoire <sup>17</sup>. De Gaulle se démarque d'une population qui n'aspire qu'à la fin des combats et qui, de ce fait, tend à oublier que la France n'est effectivement pas seule. Le manuscrit montre une fois de plus que l'enjeu se situe là : après une première phase où de Gaulle enchaînait « la France n'est pas seule » par « Elle peut faire bloc », il s'interrompt pour introduire la répétition.

D'un point de vue argumentatif, de Gaulle achève ici la réfutation de l'argumentation du gouvernement français. On peut reconstituer le raisonnement ainsi :

<sup>17</sup> C'est déjà le sens de l'exemple canonique de répétition donné par Saussure dans son troisième cours de linguistique générale : « Messieurs, c'est la guerre. Je vous dis que c'est la guerre, Messieurs ! » (v. édition Engler, p. 1759, 1764, 1785).

Argument 1 La France est seule

Conclusion 1 La défaite est définitive

- Argument 2 La défaite est définitive

Conclusion 2 Il faut cesser le combat

 Réfutation : La France n'est pas seule → la défaite n'est pas définitive → le combat peut continuer

(28) Elle a un vaste Empire derrière elle. (29) Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique (30) qui tient la mer (31) et continue la lutte. (32) Elle peut, (33) comme l'Angleterre, (34) utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

La progression spatiale (Empire français, Empire britannique et États-Unis) soulignée par l'effet énumératif de la répétition (« elle a », « elle peut », « elle peut ») permet vraisemblablement d'introduire une modification du cadre de référence : on ne parle plus de la patrie, mais du monde. La question de l'Empire français et de son soutien possible à la France Libre est chère à de Gaulle - on le verra dans les événements ultérieurs. Une conversation entre le général Weygand et de Gaulle – dont on ne sait trop si elle est authentique – aurait fait dire à Weygand que l'Empire, c'est un enfantillage. Il semble clair en tout cas qu'il y a une ligne de fracture entre une vision métropolitaine de la guerre et une vision globale. La question de l'Empire britannique est plus délicate à gérer : à ce moment, l'Angleterre ne paraît pas inexpugnable et si son statut insulaire semble la protéger pour le moment, beaucoup de hauts gradés français ne croient guère à une résistance sur le long terme de l'île. Enfin, le soutien américain en matière de technologie repose aussi sur le pari que les États-Unis s'engagent beaucoup plus dans le conflit. Pures divinations ? Les historiens le contestent:

Acte de foi, l'appel du 18-Juin est aussi pourtant, comme l'a bien vu Maurice Schumann, un acte de raison. De Gaulle n'est pas devin. Simplement, mieux que tous les autres acteurs, il se projette dans le long terme, prend en compte la situation mondiale, des éléments évidents mais négligés dans l'effroi de la catastrophe : les ressources de l'Empire, le poids des grandes puissances, le rôle qu'immanquablement les États-Unis joueront avec le potentiel industriel dont ils disposent. (Roussel 2002 : 127)

Outre une spatialité de plus en plus large, les arguments avancés montrent l'importance donnée à l'expression « faire bloc ». De Gaulle lie d'abord la France à son Empire (« derrière elle »), puis cette grande France à l'Angleterre, enfin la France et l'Angleterre (incise 33) avec les États-Unis. Cette progression en cercles concentriques vise à se défausser de l'image d'une France abandonnée. L'hyperbole de (38), mise en valeur par un léger effet d'allitération (« sans limites l'im-

mense »), renforce l'idée que le secours viendra d'ailleurs et qu'il est disponible à profusion.

- (35) Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays.
- (36) Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. (37) Cette guerre est une guerre mondiale.

Cette période ternaire reformulatrice prépare la fin de la partie argumentative (« Le destin du *monde* est là »). À nouveau, les négations font entendre polyphoniquement la voix de l'argumentation défaitiste. (35) et (36) doivent être compris comme une manière de dire inadéquate et l'énoncé reformulé (37) comme conforme à une autre logique, prise en charge par l'énonciateur. Cette reformulation répond à l'observation d'Eddy Roulet:

La reformulation vise souvent davantage à marquer un changement de perspective par rapport au discours antérieur qu'à reformuler (au sens étroit du terme) un constituant déterminé de celui-ci. (1987 : 116)

Le rôle joué ici par l'argument de cadrage <sup>18</sup> est fondamental, au point qu'on le retrouve en bonne place sur l'affiche, reformulé avec une efficacité rhétorique indéniable : « la France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre ». Changer le cadre de référence apparaît comme crucial ne serait-ce que si on en juge la répétition de (35) et (36).

Le manuscrit indique qu'après avoir écrit « territoire de notre malheureux pays », de Gaulle a opté pour « territoire malheureux de notre pays », ce déplacement de l'adjectif épithète mérite qu'on s'y arrête. Le pays est une marque identitaire plus forte que le territoire : on pourrait considérer le pays comme une synecdoque par rapport à ses habitants. De la sorte, l'émotion se renforce – d'autant plus que l'antéposition de l'adjectif épithète introduit une forme de figement, d'essentialisation du pays – mais la puissance du contre-discours par rapport à l'appel du Pétain diminue : en effet, le parallélisme avec les « malheureux réfugiés » dont parle Pétain se fait soudain plus étroit. En disant « territoire malheureux », de Gaulle oriente moins le regard vers les gens que vers l'intégrité territoriale du pays brisée par l'avancée des Allemands. L'Appel du 18-Juin est bien plus une affaire de raison que d'émotion, à l'inverse exact du discours de Pétain. Si, dans un geste christique évident, Pétain fait le don de sa personne, c'est qu'il s'appuie sur l'affection des armées, l'appui des anciens combattants et la confiance du peuple : le vainqueur de Verdun se légitime par les émotions qu'il suscite et qui le portent au pouvoir. Il est intéressant de constater par ailleurs qu'à cette démonstration du pouvoir succède un amoncellement de marques émotionnelles : « En

18 « Là où le recours aux valeurs, aux lieux, à l'autorité admise implique le rappel d'un monde connu, commun qui sert immédiatement de réel de référence, le cadrage du réel implique une nouveauté, un déplacement, un autre regard [...]. S'il y a construction, c'est qu'il n'y a pas accord sur des univers préalables [...] » (Breton 2004 : 77).

ces heures *douloureuses*, je pense aux *malheureux réfugiés*, qui, dans un *dénuement extrême*, sillonnent nos routes ». À l'inverse, de Gaulle, que ce soit de par sa nature ou de par une stratégie discursive, se refuse au sentimentalisme ou au sensationnel.

(38) Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, (39) dans l'univers, (40) tous les moyens nécessaires (41) pour écraser un jour nos ennemis.

Le retour d'une structure concessive <sup>19</sup> – moins marquée que la précédente et que le manuscrit ne laissait entendre d'abord – est une fois de plus articulé sur une négation qui montre que ce discours est avant tout un contre-discours. L'incise (39) a une place syntaxique importante : au-delà de l'hyperbole de l'univers, il s'agit toujours d'appuyer l'idée d'une modification du cadre de référence, qui implique aussi la possibilité d'avoir les moyens de renverser la situation. La répétition du déterminant qualificatif « tous les » de (40) permet d'ailleurs d'invalider le poids des concessions introduites.

Si la réfutation de l'argumentation pétainiste est exemplaire, l'argumentation visant à convaincre de la victoire s'appuie, par la force des choses, sur des paramètres plus fragiles <sup>20</sup>. Un indice de cette fragilité est la répétition d'une information temporelle vague : « un jour » (24 et 41). On se projette dans un futur vague et lointain, qui révèle que la victoire imaginée par de Gaulle tient plus encore de l'idée, soumise à des aléas, qu'à un véritable projet. De la même manière, qu'il existe tous « les moyens nécessaires » n'implique aucunement que la France pourra les mobiliser à temps et efficacement. Pourtant, on glissera subrepticement de l'incertitude (cf. « peuvent faire venir la victoire ») à l'expression de la certitude (cf. *infra* « pourrons vaincre »).

(42) Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, (43) nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure.

La construction de ces deux énoncés est marquée par une tension entre parallélisme et antagonisme :

Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique

Nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure

La répétition de « force mécanique » met en relief, d'une part, l'antithèse entre « foudroyés » et « nous pourrons vaincre » et, d'autre part, entre « aujourd'hui » et « dans l'avenir ». Le reliquat de cette structure en parallèle fait émerger en fin de parcours l'adjectif « supé-

<sup>19</sup> Les fautes sont celles des chefs militaires, les retards sont ceux en matière d'armement blindé et les souffrances celles de la population – seule pointe, discrète, d'émotion dans le raisonnement.

<sup>20</sup> Notons que de Gaulle aurait pu se contenter de réfuter Pétain. Mais souvent, une réfutation demande une contre-proposition ; ici, non seulement la défaite n'est pas définitive mais la victoire est possible.

rieure », ce qui met en relief le centre de symétrie de l'argumentation gaullienne : la force mécanique comme seule issue pour une victoire future. Cet énoncé est en outre une reformulation de la proposition déjà établie en (24) comme l'indique aussi bien la reprise du champ lexical de la victoire que la structure antithétique de la période. L'emploi du futur simple implique une forme de promesse, légèrement atténuée ici par la modalité du pouvoir :

La combinaison Je + futur est très souvent interprétable comme un acte de promesse. [...] le locuteur n'informe pas seulement de son intention, il se met dans l'obligation morale de l'effectuer. (Maingueneau 1994b : 104)

Toutefois le « pouvoir » de (24) exprime plus la modalité de la potentialité alors que celui de (43) est bien plus factuel, comme s'il n'était soumis qu'à la seule condition de la force mécanique supérieure. On est donc vraisemblablement plus proche de la prédiction que de la promesse.

Le pronom « nous » montre l'émergence du mouvement de résistance qui se manifestera clairement par l'appel qui suit. Il est aussi le signal de l'inclusion de l'auditoire dans le discours alors que celui-ci était plutôt un adversaire à convaincre, comme l'indiquait la répétition de « La France n'est pas seule ».

(44) Le destin du monde est là.

Cet énoncé, apparaissant après la clôture du mouvement argumentatif. fait office de *clausule* :

Le texte met en relief sa clausule en la faisant assumer par un énoncé autonome et suffisant, souvent en position détachée, affirmation universelle ou maxime péremptoire qui fonctionne à la fois comme le résumé, la conclusion, la morale et la « légende » de l'énoncé (au sens cartographique : la clé qui permet de lire l'ensemble). Cette clausule utilisera souvent le vocabulaire et les structures du proverbe et de la maxime : phrases à copule minimum, voire phrase nominale, vocabulaire hyperbolique (*jamais, toujours, nul, partout*), présent atemporel, absence de modalisateurs, parallélismes, etc. (Hamon 1975 : 520)

En outre, l'intertexte joue ici un rôle fondamental. On trouve en effet dans l'Appel de Pétain une expression semblable : « le destin de la patrie ». Cet écho direct est bien évidemment une éclatante confirmation de l'effort de *recadrage* entrepris par la partie argumentative gaullienne, de la différence entre la vision étriquée du Gouvernement Pétain et la vision gaullienne qui s'emploie à sortir des limites hexagonales.

### 1.6 UN APPEL OU UNE INVITATION?

(45) Moi, (46) général de Gaulle, (47) actuellement à Londres, (48) j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique (49) ou qui viendraient s'y trouver, (50) avec leurs armes ou sans leurs armes, (51) j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique (52) ou qui viendraient à s'y trouver (53) à se mettre en rapport avec moi.

La longueur de cet énoncé marque une rupture avec ce qui précède, comme on l'a déjà vu. L'appel proprement dit est précédé par des mises en évidence de l'engagement personnel gaullien qui souligne l'effet solennel de l'appel.

L'essentiel du discours tient en effet dans l'acte perlocutoire exprimé par « j'invite » (48). La première partie du texte permet de justifier la première personne du singulier du performatif<sup>21</sup>. La phase argumentative peut être vue comme étant une grande introduction à ce qui forme le nœud du texte : l'Appel. L'importance de cet acte n'est pas négligeable :

Un énoncé performatif est voué à l'échec toutes les fois qu'il n'est pas prononcé par une personne ayant le pouvoir de le prononcer, [...] bref toutes les fois que le locuteur n'a pas autorité pour émettre les mots qu'il énonce. (Bourdieu 1982 : 108)

L'argumentation mise en place par de Gaulle lui donne apparemment le pouvoir suffisant pour formuler l'acte de discours central de ce texte.

En quoi l'argumentation qui précède permet-elle cette prise de pouvoir ? Premièrement, de Gaulle rejette le gouvernement en place, laissant une place vacante qu'il est naturellement désigné à occuper. Ensuite, son argumentation, porteuse d'espoir, convaincante ou désirant l'être, donne l'image d'un homme convaincu, prêt à se battre jusqu'au bout et maîtrisant les données tactiques de la situation, donc digne d'être à la tête d'un mouvement de résistance. Enfin, son argumentation est soutenue et complète : il a montré en ouvrant son discours par la thèse adverse qu'il prenait en compte l'argumentation de Pétain, qu'il admettait même la défaite française, mais en refusant les conclusions qu'elle implique. Incidemment, cela a pour conséquence que de Gaulle se hisse au même niveau que Pétain.

Autre question, corollaire de la précédente, pourquoi avoir fait suivre directement la partie argumentative de la partie d'incitation à l'action ? Le manuscrit est à cet égard très intéressant : tout semble indiquer en effet que l'appel n'était pas prévu d'entrée. Si on en juge par les nombreuses corrections du manuscrit :

<sup>21</sup> Les verbes performatifs sont ceux qui réalisent une action par le fait même d'être dits. « J'ordonne » décrit l'action accomplie et dans le même temps accomplit cette action.

Français, quels que soient nos problèmes présents, La (illisible) par notre destin de

À l'heure où je parle, la France n'a pas cessé le combat. Mais quoi qu'il arrive, (illisible) rien n'est plus nécessaire

La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

il apparaît que la péroraison sur la flamme de la résistance française devait sceller dans un premier temps ce discours. Le texte précédant l'Appel (17 juin) montre par ailleurs que l'acte de discours envisagé tient moins de l'acte directif (inviter, ordonner, appeler) que de l'assertion (« L'honneur commande aux Français de continuer la guerre et nous sommes résolus à le faire »). Peut-être faut-il y voir la conscience de la puissance du performatif. Peut-on désormais envisager qu'un autre chef puisse parler au nom de la France Libre ? Si de Gaulle affirme avec force qu'il a longtemps pensé que des personnes plus reconnues et plus qualifiées que lui auraient parfaitement pu prendre sa place, le performatif semble indiquer au contraire qu'il s'institue comme le chef de la résistance française. Ce que Jean-Luc Barré corrobore historiquement :

Serait-il [de Gaulle] prêt à s'effacer devant « l'autorité » en question ? Ou s'agit-il plutôt de démontrer qu'il incarne seul, d'ores et déjà, la « résistance française » ? Un document inédit, daté du 20 juin, permet aujour-d'hui, nous le verrons, de privilégier la deuxième hypothèse. (Barré 2003 : 59)

Le document cité est une note adressée à Edward Spears dont nous reproduisons un extrait :

Londres est maintenant la seule capitale de la guerre.

- IV. Il est donc essentiel que, dès aujourd'hui, s'affirme à Londres un morceau de la France résolu à la résistance.
- V. Le Général compte le faire. Son intervention est justifiée pour les raisons suivantes :
- 1. Tout ce qui s'est passé, au point de vue militaire, depuis le début de la guerre (Pologne et France), a justifié d'une manière complète le système militaire et la stratégie qu'il avait préconisés. [...]
- 2. Le général de Gaulle, commandant une division mécanisée française, a remporté près de Laon les 16,17,18 et 19 mai, puis près d'Abbeville les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin, de grands succès offensifs. [...]
- 3. Le général de Gaulle était, comme secrétaire d'État à la défense nationale, le collaborateur direct de M. Paul Renaud depuis le 6 juin. Il n'a jamais cessé de soutenir, dans le gouvernement français, la politique de résistance et de collaboration étroite avec les Britanniques. Il est le seul membre, présent à Londres, du Gouvernement Paul Renaud, dernier gouvernement réellement légal en France. En effet, le Gouvernement Pétain-Weygand a été constitué sans l'approbation du Parlement et dans une atmosphère de trouble et de contrainte qui lui a ôté le caractère de véritable légalité. (Barré 2003 : 61)

Barré de conclure, à partir de ce document extrait des archives de Gaulle, que le Général « met tout en œuvre à cette date pour être reconnu à part entière comme l'homme de la France qui se bat » (*ibid.*). Si le but de l'Appel est de « hisser les couleurs », ce but est remarquablement atteint : de Gaulle officie en véritable porte-parole de la France Libre. Et s'il fait des démarches – sans trop y croire – auprès de Weygand et, avec des chances de succès plus probables, auprès de Noguès – pour continuer la lutte – tout montre qu'il a déjà une certaine conscience de son destin.

Avec le performatif, de Gaulle va aussi au-delà d'une prise de position des auditeurs sur la vraisemblance de son argumentation. Son appel à la désertion et la fondation de la résistance française incitent à porter le débat sur la question des actions à accomplir : l'argumentation ne constitue dès lors plus qu'une forme d'évidence, qui n'a pour fonction que de permettre une action.

L'effet de déplacer le débat sur la participation ou non à la Résistance rend en quelque sorte superflu le débat sur les potentialités ou non d'une victoire... Il s'agit prioritairement dans ce texte de prendre position, non pas de discuter, de débattre des arguments.

L'Histoire a retenu de ce texte l'importance de l'acte performatif: l'Appel, un appel qui se fait sous un mode binaire systématique: à la répétition du performatif « j'invite » s'ajoutent les groupes binaires « officiers et soldats », « qui se trouvent [...] ou qui vendraient s'y trouver » (2 fois), « avec [...] ou sans leurs armes », « les ingénieurs et les ouvriers spécialistes ». Manifestement, c'est un procédé de mise en relief. Mais plus que cela, on y voit une sorte de référence aux langages diplomatique, administratif ou juridique: tous les cas de figures possibles sont inventoriés – avec des omissions toutefois intéressantes... Cela contribue à l'impression de solennité du moment. Il faut dire qu'au fur et à mesure que ces mots se prononcent, de Gaulle se condamne à être considéré comme un déserteur et incite les soldats français à désavouer, comme lui, la politique de leur propre pays.

Mais l'Appel du 18-Juin n'a peut-être pas la puissance qu'on lui attribue généralement. Son absence de pouvoir officiel, d'autorité constituée atténue de fait l'acte de discours que l'Histoire a retenu : il ne s'agit pas d'un appel mais d'une invitation. Dans la typologie des verbes performatifs établie par D. Vanderveken, celui-ci dit d'*inviter* :

Inviter, c'est prier quelqu'un de se rendre quelque part ou d'assister à quelque chose [...]; de plus, en invitant, on présuppose généralement [...] que ce à quoi l'on invite l'allocutaire est bon pour lui. (1988 : 183)

Ce qu'il faut souligner d'un trait appuyé dans cette définition, c'est la présupposition qu'implique « inviter ». Ce verbe résume parfaitement ce qu'est, en rhétorique, le genre délibératif : de Gaulle conseille, car il pense que c'est bon pour l'avenir et il laisse au récepteur le choix de la décision. Il y a donc dans ce performatif l'aveu de la faiblesse du pouvoir dont il dispose. Le discours du 19 juin, sans doute enregistré mais jamais diffusé, allait corriger la relative prudence de l'acte performatif : « tout Français qui porte encore des armes a le devoir absolu de continuer la résistance ». Mais pour le moment, on peut être surpris par le manque d'ampleur de l'Appel :

Enfin et surtout, le paragraphe sur les mots d'ordre (l'avant-dernier) est étrangement restrictif : il semble réserver le statut de résistant aux militaires et aux travailleurs de l'armement, à la condition expresse qu'ils s'agglutinent en Angleterre, comme si celle-ci manquait cruellement de soldats, de main-d'œuvre et de technicité. Il n'est même pas question de recruter, pour la lutte, de nouveaux volontaires français : l'appel n'est adressé qu'à ceux qui sont déjà sous les armes. [...] Plus renversante encore est, en ce jour où son sort obsède la planète, l'absence de toute mention de la marine française. (Delpla 2000)

Quoique sévère, cette appréciation corrobore l'idée que le contrepouvoir revendiqué par de Gaulle n'est pas aussi tranché qu'on pourrait le croire de prime abord. Mais il peut se lire entre les lignes, par exemple par le biais d'un renversement textuel, en opposant (7) « s'est mis en rapport avec l'ennemi » à (53) « se mettre en rapport avec moi ».

Le retour des mêmes propos marque les frontières d'ouverture et de clôture du discours : le tout forme une boucle. Dans le même temps, cela met en évidence la métamorphose opérée par l'ensemble du discours : à l'ennemi succède, comme alternative, « moi ».

Dans le même ordre d'idées, alors que la première partie du discours était dominée par les verbes d'état, l'accompli du passé composé et la structure passive, la fin présente le contraire : les verbes d'état et les structures passives sont niées. De plus, le verbe pouvoir prend une place plus importante ; le performatif « j'invite » renforce aussi une impression de passage à l'action et, pour finir, les temps verbaux dominants sont le présent et le futur. Il y a donc là aussi un renversement entre la passivité – accepter la défaite – et l'activité – continuer la lutte.

On peut aussi comparer « les chefs » ou « le gouvernement », autrement dit un groupe derrière lequel s'abritent des personnages aisément identifiables pour les Français qui l'écoutent, mais que de Gaulle refuse de nommer, à « moi, général de Gaulle », homme qui s'affirme par des stratagèmes de mises en évidence syntaxique tels que « Croyez-moi, moi qui... » ou « Moi, général de Gaulle, [...] j'invite [...] j'invite [...] moi. »

Pour cette raison, l'Appel du 18-Juin est au moins autant un discours pionnier, symboliquement essentiel, qu'un *contre-discours de fondation*: la France Libre se dote d'un objectif « la résistance », d'un territoire « à Londres », d'un chef « moi, général de Gaulle » et d'un

certain nombre de valeurs, comme l'honneur. En rhétorique, on dira avoir affaire à la création d'une *homonoïa*, définie par un regroupement autour de valeurs et d'un territoire, et à l'inscription dans la mémoire collective d'un texte de référence dont l'impact ira grandissant – comme le montre l'épigraphe de ce chapitre.

(54) Quoi qu'il arrive, (55) la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre (56) et ne s'éteindra pas.

Cette nouvelle période oratoire, marquée par une apodose <sup>22</sup> courte mettant en valeur un futur prédictif tenant lieu d'engagement pour l'avenir <sup>23</sup>, introduit le nom de « résistance française » <sup>24</sup> : le 18-Juin est donc véritablement l'acte de fondation de cette résistance. À nouveau, l'écho intertextuel avec l'Appel de Pétain est fondamental : « Sûr que par sa magnifique résistance, elle a rempli ses devoirs... ». Alors que la résistance de l'armée est le signe pour le Maréchal d'un devoir terminé, qu'elle signale la fin des combats, de Gaulle reprend à son compte la résistance pour l'inscrire dans le début d'un mouvement : outre une opposition marquée à Pétain, la reprise du même terme provoque une forme d'hiatus temporel entre les moments de résistance de l'armée et la résistance gaullienne. Si l'armée a résisté, elle est appelée à continuer de le faire, quelle que soit la politique gouvernementale. Une autre manière de déclarer nulle et non avenue la demande d'armistice.

Au pénultième énoncé de ce texte, dans le lieu privilégié de l'émotion qu'est la péroraison, apparaît la métaphore de la flamme. Cette figure, ontologiquement, renvoie à une subjectivité, celle du locuteur s'investissant dans l'acte de création verbale. Par ailleurs, l'analyse sémantique de « flamme » renvoie aussi au caractère fragile, précieux et à entretenir de la résistance française. Encore une fois, l'usage des aspects émotionnels du discours se démarque nettement de celui qu'en fait Pétain. Si la flamme de la résistance française devient pérenne, c'est indépendamment des gens, des épreuves et des circonstances. Alors que du côté de Pétain, c'est lui qui constitue le noyau (« se grouper autour ») capable de donner la foi dans la patrie et de dissiper les angoisses. Chez de Gaulle, l'impression, confirmée dans d'autres discours, est que les devoirs de la nation submergent la personnalité de ceux qui parlent en son nom.

<sup>22</sup> L'apodose est la partie concluante d'une période oratoire.

<sup>23</sup> Engagement qui sera tenu puisque le 12 septembre 1944, de Gaulle reprend la métaphore : « La flamme de la résistance française ne devait pas s'éteindre, elle ne s'éteignit pas. »

<sup>24 «</sup> résistance française » et non encore « Résistance française », de même qu'il sera longtemps question de « France libre » et non de « France Libre » : c'est le figement historique, déjà actif dans la propagande gaulliste des années suivantes, qui dotera ces locutions d'une majuscule.

(57) Demain (58) comme aujourd'hui (59) je parlerai à la radio de Londres.

Cet énoncé, détaché dans le manuscrit par une ligne horizontale se situe quelque peu en dehors du mouvement principal du discours, à la manière d'une notice finale. La comparaison introduite en (58), dans la mesure où elle n'apporte guère une information utile, doit sans doute être comprise comme une action qui va s'inscrire dans la continuité, en écho à la flamme inextinguible de l'énoncé précédent.

# 1.7 LES ANNONCES ET LES RAPPELS DU 18-JUIN : IMPLANTER LA LÉGENDE DE LA FRANCE LIBRE

Plutôt que de tenter une approche linéaire des divers intertextes de l'Appel du 18-Juin, nous allons illustrer quelques thématiques de manière transversale. Nous nous servirons de certains extraits de l'Appel qui nous paraissent révélateurs de la démarche gaullienne. Cette approche se fera en trois temps : le premier s'appuiera sur l'opposition raison vs émotions en correspondance étroite avec l'opposition de Gaulle vs Pétain. Il s'agira de voir le rôle dévolu aux émotions dans le discours. Le second s'attachera à essayer de comprendre de quelle manière de Gaulle se positionne comme un contrepouvoir crédible vis-à-vis du pouvoir officiel. On verra comment se construit l'image des principaux protagonistes : Vichy, l'Ennemi, la France. Le troisième abordera, par le biais des discours anniversaires du 18-Juin (de 1941 à 1944), la façon dont le 18-Juin 1940 entre dans la mythologie de la résistance.

### 1.7.1 LES SENTIMENTS CONTRE LES VALEURS

Lors de l'analyse du texte fondateur de la France Libre, nous avions commenté une correction faite sur le manuscrit de l'Appel : le « territoire de notre malheureux pays » devenant « le territoire malheureux de notre pays ». À notre sens, ce déplacement de l'adjectif marquait en parallèle un déplacement de l'émotion vers la raison <sup>25</sup>. L'analyse mettait aussi en évidence que la rhétorique pétainiste est pour l'essentiel faite de *pathos* (sentiments, émotions) et d'*ethos* (image de soi) alors que la rhétorique gaullienne s'attache plus fortement au pouvoir du *logos* (argumentation, raisonnement).

Il y a là, bien sûr, un trait de caractère. Les témoignages concordent pour qualifier de Gaulle de cassant, froid, autoritaire. Son propre fils déclare que nul n'a jamais vu pleurer de Gaulle, qui n'est visiblement pas du côté de ceux qui « ne recherchent que le détail croustillant qui fait pleurer Margot » (de Gaulle 2003 : 230). Exprimant peu

<sup>25</sup> Il ne s'agit pas d'opposer la raison à l'émotion dans une dichotomie un peu simpliste, mais de désigner les pôles stratégiques et persuasifs vers lesquels les locuteurs peuvent, avec plus ou moins d'engagement, se tourner.

ses émotions de manière naturelle, de Gaulle a aussi pu jouer ici le contre-pied du maréchal Pétain dont le discours est chargé de *pathos*.

Lors de l'entretien du 21 mai, le discours est déjà orienté sur le caractère crucial de la force mécanique, à l'exclusion de tout autre aspect, militaire ou politique, et de toute réaction émotionnelle : le constat se veut très simple et très grave (dans un sens non-émotionnel).

Le texte du 17 juin va plus loin dans la ligne de fracture : la défaite a agi sur le « moral » du commandement qui a sombré dans l'abandon et le désespoir. Bien vite, de Gaulle mettra en évidence la « panique de Bordeaux ». Le Gouvernement Renaud, Pétain et Weygand apparaissent comme les victimes de la peur et des émotions qui les ont conduits à la pire des décisions : la capitulation. À l'opposé, de Gaulle n'exploite pas les sentiments, mais le retour à la valeur suprême : l'honneur. « L'honneur commande aux Français de continuer la guerre » : dans ce que l'on considère comme une ébauche de l'Appel, l'attachement à cette valeur cardinale s'installe immédiatement comme une nécessité incontournable. Ce texte aboutira d'ailleurs dans le discours du 2 juillet, dont on reparlera.

Le 19 juin, dans l'appel enregistré mais non diffusé, il oppose « la confusion des âmes françaises » et « la panique de Bordeaux » à l'honneur : « tout ce qui a de l'honneur a le strict devoir de refuser l'exécution des conditions ennemies ».

Mais c'est le 22 juin, dans ce qui représente la version la plus aboutie de l'appel que les valeurs servent de pivot central : tout le texte est en effet structuré sur les valeurs de l'honneur, du bon sens et de l'intérêt supérieur de la patrie. L'appel à l'homonoïa est évident, jusque dans la fin du discours : « Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance ».

Cela ne signifie pas que l'émotion soit bannie du discours gaullien. Elle semble au contraire être légitimée lorsqu'on parle de honte et de colère. Mais elle est légitimée non en tant qu'émotion en soi, mais en tant que sentiment naturel lorsqu'on porte atteinte à la Cité (la France). De Gaulle condamne clairement le 26 juin, le « découragement profond, le scepticisme morose ». Servir la nation est pour lui au-delà des faiblesses humaines : aucun sentiment humain ne peut justifier l'abandon de la France.

Le 2 juillet 1940, de Gaulle expose publiquement les deux voies ouvertes suite à « l'effondrement moral du Commandement et du Gouvernement », dont on a vu l'ébauche dans le texte du 17 juin. Dans une adresse aux Français qui hésitent entre les deux voies, de Gaulle entre de plain-pied dans un registre épidictique <sup>26</sup> marqué :

26 En rhétorique, le genre épidictique renvoie au blâme et à l'éloge. Mais la question des valeurs et de l'*homonoïa* y jouent aussi une part importante. On trouvera à de nombreuses reprises dans notre ouvrage des mentions de l'épidictique comme facteur expli-

Ces bons français, ces simples Français, ces Français qui font passer la France avant la cause de l'orgueil, de la terreur ou des intérêts, je les adjure de se demander ceci :

Jeanne d'Arc, Richelieu, Louis XIV, Carnot, Napoléon, Gambetta, Poincaré, Clémenceau, le maréchal Foch, auraient-ils jamais consenti à livrer toutes les armes de la France à ses ennemis pour qu'ils puissent s'en servir contre ses Alliés ? Duquesne, Tourville, Suffren, Courbet, Guépratte, auraient-ils jamais consenti à mettre à la discrétion de l'ennemi une flotte française intacte ?

Dupleix, Montcalm, Bugeaud, le maréchal Lyautey, auraient-ils jamais consenti à évacuer, sans combattre, les points stratégiques de l'Empire, auraient-ils jamais supporté, sans même avoir livré combat, le contrôle de l'ennemi sur l'Empire?

Que les bons Français se posent ces questions ! Ils comprendront aussitôt où est l'honneur, où est l'intérêt, où est le bon sens. Ils comprendront aussitôt où est l'âme de la France. (de Gaulle 1970 : 11-12)

L'évocation de figures tutélaires, représentatives respectivement de la France, de son amirauté et de ses colonies, le recours aux « héros de la Cité » sacralise les valeurs de la communauté et interroge les « bons » Français, ceux qui se sentent dignes du précieux héritage. Que cette envolée épidictique débouche sur la mention de l'âme de la France est tout à fait symptomatique d'une ligne de partage entre la voie de l'honneur et de la communauté, impliquant respect de la Cité et de ses valeurs éternelles et la voie de l'émotion ou de l'individu (« orgueil, terreur, intérêt »).

Le fait de placer la France au-dessus de tout conduit de Gaulle à des formes d'intransigeance qui vont susciter un certain nombre de craintes auprès des Alliés. Churchill répète qu'il est son cauchemar, quant aux Américains, ils le suspectent d'être « candidat à la dictature » (Roussel 2002 : 258). Le discours du 2 juillet 1940 montre pourtant une autre réalité : on y voit que de Gaulle méprise son intérêt personnel ou plutôt qu'il considère que celui-ci doit se plier à « l'intérêt supérieur de la Patrie » (on peut à cet égard comparer les connotations opposées du même terme « intérêt » employé deux fois dans le discours du 2 juillet).

Dans le discours sur Mers el-Kébir (voir chapitre II), la colère et la douleur, à nouveau, sont légitimées dans un premier temps, mais c'est bien la raison qui triomphera des émotions et qui donnera finalement raison aux Anglais. Encore une fois, « l'honneur et l'intérêt » de la France nécessitent de continuer la lutte. Encore une fois, de Gaulle oppose les « Anglais qui réfléchissent » avec les « Français dignes de ce nom » (raison et valeurs) au gouvernement qui joue le jeu de « l'irritation » et à l'ennemi qui « excite l'un contre l'autre le peuple français et le peuple anglais » (émotions).

catif des discours du général de Gaulle. Le chapitre VII approfondit cette notion en prenant appui sur le discours de la Victoire, en mai 1945.

Cette ligne de partage semble donc s'inscrire dans une constante, comme l'indique ouvertement le discours de la veille du 14-Juillet :

Ce soir, veille du 14-Juillet, il n'est pas une pensée française qui ne soit pour la France seule.

Non pas, bien entendu, que nous devions nous tenir plongés dans l'affliction, ni nous ensevelir dans la résignation. Cet excès de douleur et cet abandon feraient le jeu de nos ennemis.

Le slogan d'une France pécheresse, justement punie de ses fautes et qui court à l'expiation, voilà qui convient tout à fait à nos vainqueurs du moment. Voilà qui répond trop bien aux remords ou aux intérêts de ceux qui ont capitulé. (de Gaulle 1970 : 15)

À nouveau, l'émotion est digne si elle se fait sans excès ; mais l'autoflagellation que pratique Vichy est aux antipodes de l'image que de Gaulle se fait de la France. À plusieurs reprises, il condamnera cette attitude. Le 16 août 1940 : « le maréchal Pétain et sa suite ont argué, d'abord, d'une soi-disant culpabilité de la France. D'après eux, les malheurs qui accablent le peuple français, il les aurait mérités. Tant pis pour lui s'il doit à présent supporter le châtiment! ».

Le conte de Noël de 1941, que nous étudierons au chapitre III, permet, par le langage délibérément enfantin, de cristalliser la fracture entre l'émotion, l'autoflagellation et le devoir suprême de la France, qui va au-delà des gens : d'où l'impossibilité à envisager pour de Gaulle une quelconque culpabilité de la France (« soi-disant ») alors qu'il ne cesse de désigner la culpabilité de ceux qui devaient la servir.

## 1.7.2 UN CONTRE-POUVOIR

De Gaulle a immédiatement conscience que la France Libre ne peut se contenter d'exister en tant que force militaire. Elle doit représenter un pouvoir politique et c'est à ce se titre seul qu'elle pourra un jour être du côté des vainqueurs. On connaît bien sûr toute la problématique entre un gouvernement légal mais illégitime (le Gouvernement Pétain) et un mouvement légitime mais illégal (de Gaulle). Il nous semble que quelques marques linguistiques dans les premiers discours gaulliens permettent de mettre en jeu des images des instances de pouvoir : la France Libre et Vichy au centre du duel, l'ennemi allemand et italien en témoins.

### POUR LA CITÉ

« La flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre. »

De manière séminale mais encore sous-jacente, l'Appel du 18-Juin fait intervenir la modalité du devoir sous un mode impersonnel : il n'y a ni un agent qui a allumé la flamme <sup>27</sup>, ni un agent qui pourrait l'éteindre.

<sup>27</sup> D'aucuns pourraient affirmer que de Gaulle, par son Appel, a allumé la flamme de la résistance française. Symboliquement peut-être, mais linguistiquement ce n'est pas le

Ce que nous venons de dire à propos des valeurs à suivre, au centre desquelles se trouve l'honneur, doit servir à voir de quelle façon l'image de la France se construit. En effet, les verbes impersonnels et déontiques sont fréquents à des lieux très stratégiques des discours gaulliens :

22 juin : « *il est par conséquent nécessaire* de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. »

24 juin : « ce soir, je dirai simplement, parce qu'il faut que quelqu'un le dise, quelle honte, quelle révolte, se lèvent dans les cœurs des bons Français ».

24 juin : « *Il faut* qu'il y ait un idéal. *Il faut* qu'il y ait une espérance. *Il faut* que, quelque part, brille et brûle la flamme de la résistance française. »

26 juin : « Monsieur le Maréchal, dans ces heures de honte et de colère pour la Patrie, *il faut* qu'une voix vous réponde. Ce soir, cette voix sera la mienne. »

8 juillet : « J'en parlerai nettement, sans détour, car, dans un drame où chaque peuple joue sa vie, *il faut* que des hommes de cœur aient le courage de voir les choses en face et de les dire avec franchise. »

Affiche de Londres : « *Il faut* que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. »

27 octobre (manifeste de Brazzaville) : *Il faut* donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge de l'effort français dans la guerre. Les événements m'imposent ce devoir sacré, je n'y faillirai pas.

Ces injonctions s'inscrivent typiquement dans la construction épidictique de la France Libre. Elles contredisent l'image que l'on donne volontiers du général de Gaulle : sa mégalomanie, sa prétention à être la France. S'il incarne la France, c'est au sens propre parce qu'il faut que quelqu'un remplisse cette coquille devenue vide. Là où certains voient une prétention à la dictature, il nous paraît plus juste de voir une passion patriotique aussi exacerbée que le sens du devoir. Ainsi l'adresse à Pétain du 26 juin est-elle représentative : dans un premier énoncé, de Gaulle annonce la nécessité immanente d'une réponse puis, seulement, le fait qu'il incarnera cette nécessité. Tout se passe comme si la France demandait qu'on puisse lui donner une voix, que cette voix soit celle du général de Gaulle ou d'un autre. Même si l'acte performatif accompli le 18-Juin pousse le Général au premier plan, on ne peut pas tout à fait considérer comme fantaisiste la réponse qu'il donne à son fils Philippe :

Je lui ai demandé après guerre s'il avait vraiment été prêt à s'effacer devant quelqu'un d'autre. Il m'a répondu : « J'étais prêt à passer le flambeau à Weygand s'il l'avait voulu. » Comme je paraissais étonné, il a

cas. Nous aurions tendance d'ailleurs à croire que de Gaulle se veut plus le gardien de la flamme que son inspirateur : ce que l'on a pu dire du devoir de servir la France contribue à cette interprétation.

répété : « Oui, à Weygand ou à une autre personnalité. Hélas ! il n'y avait à Vichy que des personnages falots ou très compromis ». (de Gaulle 2003 : 171)

Il faut sans doute comprendre cette réponse comme étant une forme d'absolu théorique. L'image que donne de Gaulle, qu'elle soit sincère ou calculatrice, est que n'importe qui ayant « une certaine idée de la France » aurait pu prendre sa place, que l'homme compte moins que la fonction : servir l'idéal français. Les différentes tournures impersonnelles des premiers discours montrent que cette interprétation est cohérente. Le Manifeste de Brazzaville entre parfaitement dans cette ligne (cf. citation *supra*). Dans la pratique toutefois, le fait même d'appeler les Français à le joindre rendait virtuellement impossible qu'une autre voix de la France se substitue à la sienne : l'expérience avec le général Giraud le montrera ultérieurement...

# La défaite est-elle définitive ? Non!

Si Robert Hossein a choisi d'intituler sa pièce sur de Gaulle *L'Homme qui a dit non*, cela tient certainement à ce passage de l'Appel. Mais plus que le refus, c'est le caractère surprenant de celui-ci qui mérite d'être mis en évidence ; en effet, la triple question que pose de Gaulle pourrait être considérée comme rhétorique, de sorte que la réponse négative est attendue, car contenue dans la tonalité même de l'interrogation. Mais ce n'est peut-être pas aussi certain ; évidemment que les questions, par leur caractère provoquant, impose un recadrage de la situation, mais on peut se demander s'il n'y a pas là une conscience aiguë que ces questions ne sont rhétoriques que dans la forme : si le « non » est attendu, on sait bien que les Français et le Gouvernement Pétain répondent « oui ». De telle sorte que l'on peut considérer ce « non » comme une prise à contre-pied de l'opinion publique, dont de Gaulle semble conscient. De Gaulle se sert volontiers de l'interjection *Eh bien !* Pour ne prendre que 1940 :

8 juillet : « Eh bien ! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits »

13 juillet : « Eh bien ! puisque ceux qui avaient le devoir de manier l'épée de la France l'ont laissé tomber, brisée, moi, j'ai ramassé le tronçon du glaive »

30 juillet : « Eh bien ! puisqu'il est prouvé que les hommes qui se soignent à Vichy sont les instruments asservis des volontés de l'ennemi, j'affirme, au nom de la France, que l'Empire ne doit pas se soumettre à leurs ordres désastreux. »

3 août : « Eh bien ! ce soir, je puis dire aux Français que cela ne se produira pas partout. Je puis dire, ce soir, aux Français qu'en de nombreux points de l'Empire se dressent des hommes courageux, résolus à conserver les colonies de la France. »

8 août : « Eh bien ! Je demande à fournir une contribution au procès qui s'engage à Riom. »

22 août : « Eh bien ! je dis que ces gens, s'ils ont jadis servi la France, la trahissent aujourd'hui. »

29 août : « Eh bien ! La France libre ne veut pas de ce soi-disant armistice »

29 novembre : « Les résultats ? Eh bien ! Nous avons en ce moment 35 000 hommes sous les armes, 20 vaisseaux de guerre en service, un millier d'aviateurs, 60 navires marchands sur la mer, de nombreux techniciens travaillant à l'armement, des territoires en pleine activité en Afrique, en Inde française et dans le Pacifique, des groupements importants dans tous les pays du monde, des ressources financières croissantes, des journaux, des postes de radio et, par-dessus tout, la certitude que nous sommes présents à chaque minute dans l'esprit et dans le cœur de tous les Français de France. »

Cette interjection a été particulièrement étudiée par Christine Sirdar-Iskandar (citée dans Ducrot *et alii* 1980). Rappelons ici la description générale qu'elle en fait :

- 1. Eh bien est un connecteur grâce auquel le locuteur introduit un énoncé Q dans une situation S, qui peut être, ou non, verbalement explicitée. Le locuteur réagit à S en disant : Eh bien Q. C'est cet aspect de réaction spontanée ou simulée qui fait de eh bien une interjection.
- 2. Q est présenté comme une suite inattendue de la situation S. [...] Q est une « suite » : c'est S qui a entraîné Q. Cette suite est « inattendue », en ce sens qu'il ne s'agit pas d'une éventualité « normale », que laisseraient prévoir certaines croyances prêtées soit au destinataire, soit à un tiers. On appellera Q' ce qui était attendu à la place de Q.
- 3. Le locuteur, en signalant l'enchaînement S → Q entend suggérer au destinataire une conclusion C. C'est en ce sens que *eh bien* est argumentatif. (Ducrot *et alii* 1980 : 162)

Ce qu'il faut souligner, dans cette série relativement copieuse de citations, c'est bien sûr le caractère inattendu, opposé à l'opinion majoritaire, de la position gaullienne. Il y a dans cette multiplication une opposition de fond qui se construit et qui s'affirme, même si c'est dans la conscience d'être une minoritaire. On constatera que cette interjection est fréquemment suivie d'actes d'assertions explicites : « je dis », « j'affirme ». Cela contribue à polariser les camps entre *pro* et *contra*. Il est particulièrement difficile de retrouver des conclusions C à propos des exemples cités ci-dessus, mais on pourrait imaginer qu'au fond elles sont chaque fois semblables : « Si vous pensez comme moi, joignez-vous à moi ». Ainsi l'interjection *Eh bien!* paraît cristalliser le débat, par une forme de demande aux citoyens de choisir leur camp.

# La flamme de la résistance française

Symboliquement, cet énoncé constitue sans doute ce qui correspond le plus étroitement avec la volonté du général de Gaulle de « hisser les couleurs », volonté présentée dans les *Mémoires de guerre*. La puissance de la métaphore, accompagnée d'un nom commun qui deviendra rapidement un nom propre – la résistance – est telle qu'elle sera filée au long de la guerre. Elle contribue dès lors aussi à donner une identité à la résistance française. Reprenons les mentions de cette flamme :

24 juin 1940 : « il faut que, quelque part, brille et brûle *la flamme de la résistance française*. »

26 octobre 1940 : « À nous la *flamme* des aïeux ! »

29 novembre 1940 : « Oui, la *flamme* de la résistance française, un instant étouffée par les cendres de la trahison, se rallume et s'embrase. »

23 janvier 1941 : « Mais, malgré ces honteux efforts, la *flamme* des espérances françaises est plus brûlante que jamais. »

10 mai 1941 : « En silence, des millions de regards réciproquement échangés ranimeront dans tous les cœurs la *flamme* de la résistance nationale. »

31 décembre 1941 : « C'est là le fait essentiel qui maintient et fait grandir, au plus profond de notre peuple, la *flamme* de l'espérance et le sentiment de solidarité avec la partie de la liberté. »

10 mai 1942 : « Nous pensons tous aujourd'hui que si la France trouva en elle-même, il y a cinq cents ans, à l'appel de Jeanne d'Arc la *flamme* nécessaire à son salut, elle peut tout aussi bien aujourd'hui retrouver la même *flamme*. »

8 septembre 1942 : « Patience ! En dépit de tout, la même *flamme* qui brûle ici couve maintenant partout où les Français respirent. »

21 novembre 1942 : « Mais, à cause de cela, la France a vu jaillir jusqu'aux tréfonds de l'âme du peuple la *flamme* de l'espérance en sa liberté et de la confiance dans les amitiés mondiales. C'est grâce à cette *flamme* sacrée que s'est levée et organisée, sous le talon de l'ennemi et de ses collaborateurs, l'immense résistance française. C'est en vertu de la même *flamme* que se sont peu à peu groupés beaucoup de nos territoires et une partie de nos forces. C'est autour de la même *flamme* que tout l'Empire doit maintenant s'unir à toute la nation pour lutter et pour vaincre côte à côte avec tous les alliés de la France.»

26 mars 1943 : « Qu'elle s'élève, la *flamme* des aïeux, qui toujours, au bord des abîmes, a ranimé notre race! »

20 avril 1943 : « Cette fois encore, nous saurons ranimer la *flamme* des aïeux au lieu de pleurer sur leurs cendres : [...] »

12 septembre 1944 : « La *flamme* de la résistance française ne devait pas s'éteindre ; elle ne s'éteignit pas. »

La dernière occurrence est évidemment la plus étroitement liée à l'appel du 18-Juin – elle marque la fin d'une boucle, l'achèvement d'un objectif initial. Un tel retour du même énoncé permet aussi de solidifier une forme d'unité de la résistance que les faits ne démontrent pas : on y reviendra dans l'analyse des discours de 1944-1945. Pour le moment, on peut noter quelques caractéristiques importantes liées à la métaphore de la flamme. La première est le parallélisme étroit qui se crée avec Jeanne d'Arc, dont de Gaulle célèbre l'anniversaire chaque 10 mai (deux extraits ci-dessus proviennent du 10 mai 1941 et du 10 mai 1942). De Gaulle, rapporte Spears, a déclaré devant plusieurs invités, lors d'un déjeuner à l'hôtel Connaught : « Je suis vraiment Jeanne d'Arc ». Spears continue en affirmant que « plus tard, seulement, je compris que le Général avait le droit de tracer un parallèle entre la Sainte et lui » (Spears 1966 : 164-165). Jeanne d'Arc aussi brille d'une profonde conviction intérieure qui la pousse à bouter les envahisseurs hors du pays. Le parallèle n'est donc pas surprenant 28. Et la résurgence de la métaphore de la flamme, dans tout ce qu'elle de viscéral et d'ancestral se justifie d'autant mieux. Car la flamme est intimement associée à la résistance, à l'espérance, mais aussi aux aïeux, ce qui démontre une fois de plus que de Gaulle s'inscrit dans une lignée, qui comprend Jeanne d'Arc, Danton, Poincaré et Clemenceau pour reprendre les noms particulièrement cités dans les Discours et messages.

On peut aller plus loin : l'intervention du 21 novembre 1942 mentionne le caractère « sacré » de cette flamme. Cette sacralisation du devoir est révélatrice. En fait, on n'a pas de peine à lire dans les *Discours et messages* la mention du « devoir sacré ». Rappelons par exemple cette citation, de l'important Manifeste de Brazzaville :

27 octobre 1940 : « Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge de l'effort français dans la guerre. Les événements m'imposent ce *devoir sacré*, je n'y faillirai pas. »

Une fois de plus, on rejoint l'idée selon laquelle le sens du devoir dépasse les simples destinées humaines. Le mouvement gaullien cherche des racines au plus profond de l'identité française dont il est le héraut. La résistance ne saurait donc être un seul mouvement politique mené par un risque-tout par ambition personnelle, mais bel et bien une mission – dans tout ce que le terme peut connoter de religieux.

#### CONTRE VICHY ET CONTRE L'ENNEMI

Dans l'acte de fondation de la Résistance française, il n'y a pas que le devoir de fonder une Cité, mais aussi d'éliminer symboliquement ceux qui en menacent les fondements, que ce soit de l'extérieur – la figure

28 Le symbole de la croix de Lorraine est également lié à Jeanne d'Arc.

naturelle de l'ennemi – ou de l'intérieur – Vichy. L'un des objectifs qui s'imposent à de Gaulle est donc de devoir susciter l'indignation contre Pétain et contre l'ennemi :

[Ces derniers] fournissent à l'orateur l'occasion de provoquer l'émotion (collective) la plus forte qui soit : l'indignatio. Ce type d'émotion collective s'obtient par le blâme qui, sous les traits d'un personnage incarnant les pires vices, représente à la Cité les graves dangers qu'elle encourt. L'objet du blâme est un monstre, un atopos, par qui le danger arrive parce que, littéralement, il menace les fondements de la Cité ; l'atopos, c'est la porte ouverte au chaos politique, à l'état sauvage. (Danblon 2002 : 134)

Faire du Gouvernement Pétain un *atopos* n'est pas une affaire aisée. Si on se rapporte à l'*ethos* de Pétain – le sauveur de la Patrie –, on mesure à quel point cela paraît impensable en 1940. Il faudra les errements de Vichy pour entraîner, encore que partiellement, une forme d'*indignatio*. Essayons de voir de quelle manière est désigné le Gouvernement Pétain au fil des discours.

Nous avons vu que le début non diffusé du discours – mais largement reproduit dans les journaux clandestins de la Résistance – lui refusait le nom propre et responsabilisait « les chefs ». D'un autre côté, l'attaque contre Vichy n'était pas encore frontale. L'Appel du 22 juin par exemple parle du gouvernement français sans remettre en question sa légitimité et ménage une porte de sortie (de Gaulle affirme que le gouvernement connaît les conditions mais non qu'il les accepte). Dès le 24 juin, la désignation change : « le Gouvernement de Bordeaux ». L'exécutif est donc désigné par le lieu où il siège et non ce qu'il gouverne : la France. Cette substitution dans la suite du nom permet déjà de créer une désolidarisation par rapport à la Cité, qui est, peut-être, accentuée par le fait que Bordeaux n'est pas Paris comme si, déjà là, la France ne pouvait plus être pleinement la France.

Le 26 juin est la première adresse directe au maréchal Pétain. On peut y voir une valse-hésitation sur l'image à donner du Maréchal. De Gaulle opte dans un premier temps pour la connivence (« votre voix que je connais bien », « et, non sans émotion, j'ai écouté... »). Il donne l'impression de marcher sur des œufs, au point de suggérer que le Maréchal a pu être trompé : « on vous a fait croire que cet armistice [...] serait honorable pour la France ». Dans le même temps, par le biais de questions rhétoriques qui présentent l'avantage d'être indirectes, de Gaulle accuse : « Si la France n'avait pas cette force mécanique, si elle s'était donnée une armée purement défensive, à qui la faute, Monsieur le Maréchal ? » et, plus loin, « Avez-vous jamais soutenu, demandé, exigé la réforme indispensable de ce système mauvais ? ». Il est frappant de constater cependant que ces accusations ne s'appuient plus sur une quelconque émotion, mais sur des éléments rationnels, étayés. Le Général interroge les responsabilités en visant à

établir des faits permettant de sanctionner. La fin du discours marque une gradation vers le blâme : « Ah ! pour obtenir et pour accepter un pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin de vous, Monsieur le Maréchal, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun ; n'importe qui aurait suffi ». Cet énoncé qui constitue le véritable « adieu au Maréchal » prend racine dans l'acte illocutoire expressif que constitue l'interjection et qui s'inscrit dans une parenté étroite avec le genre épidictique (cf. Danblon 2002 : 136-143). L'opposition dans le jeu des désignations entre le vainqueur de Verdun (le héros de la Cité) et l'anonymat de « n'importe qui » vise à déstatufier celui qui représente encore pourtant au mieux les valeurs de la Cité. De Gaulle ne le déclare pas atopique pour autant : il se contente de réduire la stature du héros – qui reste citoyen par ailleurs.

Le 2 juillet 1940, la désignation du gouvernement se modifie encore : « Le gouvernement qui fut à Bordeaux ». Là encore, il s'agit de souligner l'absence d'une référence fixe, absence décrédibilisant Pétain : le passé simple est un signe inquiétant car il ostracise le présent : « Où est le gouvernement maintenant ? », voire, par extension, « Existe-t-il encore un gouvernement ? ». Le passé simple, temps de l'illo tempore, de l'il était une fois, renvoie le Gouvernement de Bordeaux dans un passé lointain, quasi fictionnel, délié de tout rapport avec le hic et nunc du moment de l'énonciation, de la situation politique et militaire présente. Si non seulement on ne sait plus ce que le gouvernement gouverne, mais pas davantage dans quel lieu ni quel temps il se trouve, cela participe d'une même démarche d'exclusion progressive de la Cité.

C'est aussi à cette date que de Gaulle provoque le schisme de la communauté : il s'adresse ainsi aux « bons Français » dont on trouvera l'écho le 8 juillet dans le discours sur Mers el-Kébir : « Français dignes de ce nom ». Très tôt se crée donc, par présupposition, une fraction de la Cité qui est *atopique* : les mauvais Français, les Français qui ne sont pas dignes de ce nom.

L'adjectif *atopique*, rappelons-le, qualifie une personne – ou une situation – absurde, irrationnelle, insensée. L'*atopos* est sans lieu, sans normes, littéralement : *a-topos*, « hors du lieu » <sup>29</sup>. Or, précisément, le lieu, c'est la Cité : l'*atopos* est hors de la Cité (Danblon 2002 : 135).

Cette désignation des traîtres à la patrie jouera un rôle considérable à l'approche de la fin du conflit. Pour le moment, le schisme va se radicalisant. Le 13 juillet 1940, de Gaulle prend linguistiquement un engagement : « Certes, un jour, la France libérée punira les responsables de ses désastres et les artisans de sa servitude ». On ne peut manquer d'observer que c'est la Cité elle-même (« la France libérée ») qui

<sup>29</sup> C'est aussi le sens étymologique, venant du droit féodal, du mot *forban* : « mis hors *(fors)* du ban », c'est-à-dire de la communauté, hors de ce qui est *banal*, « commun », d'où aussi *bannir*, au sens d'« exclure », de « condamner à l'exil ».

prendra les mesures à l'encontre de ceux qui ont dérogé à la loi qu'elle représente. C'est à la même date que le Général accuse le gouvernement de « sénilité ou bien de trahison ». L'attaque sur l'âge de Pétain et de Weygand montre dans le même temps la transgression des normes : celles qui régissent la Patrie (trahison) mais aussi celles qui gèrent la rationalité humaine (sénilité).

Dans l'affiche de Londres, le caractère illégitime et *atopique* du Gouvernement Pétain est clairement désigné par l'expression « gouvernants de rencontre ». Là aussi, tout se passe comme si une forme de hasard avait mis ces hommes au gouvernement – en dehors des normes qui régissent habituellement la Cité. Plus que jamais, c'est le « chaos politique » ou « l'état sauvage » qui est mis en évidence, d'autant plus que le texte associe ces gouvernants à l'expression la plus manifeste d'une perte de contrôle : la panique.

Le processus de délégitimation du Gouvernement Pétain suit la pente initiée le 13 juillet. Le choix de Vichy, ville de cure thermale, ne pouvait manquer de susciter une nouvelle attaque personnelle : le gouvernement est ainsi désigné le 30 juillet 1940 par la savoureuse tournure : « les hommes qui se soignent à Vichy ». Éthiquement discutable, cette désignation accentue le caractère débile du gouvernement qui pense plus à lui-même qu'à soigner la France. Le 3 août, un pas de plus est franchi dans la désignation de l'atopos : « Les vieillards qui se soignent à Vichy ». On remarquera que le gouvernement n'est plus désigné comme tel : le pouvoir disparaît au profit de l'âge. Le 8 août confirme une dissociation entre la réalité et l'apparence : « les hommes qui se disent au pouvoir » doit évidemment se comprendre polyphoniquement comme ceux qui n'ont aucun pouvoir.

Enfin, ceux qui, chez nous, sont coupables d'avoir perdu la bataille, sont, me semble-t-il, les chefs qui la commandaient ou qui ont abusé de leur autorité pour nous amener à jeter nos armes quand nous les tenions encore. Je crois bien qu'au moins deux de ceux-là sont à présent à la tête du soi-disant Gouvernement de Vichy. (de Gaulle, 8 août 1940)

Le trait de perfidie est net : le refus d'accorder une quelconque autorité se marque linguistiquement par l'auto-proclamation illégitime que dénote « soi-disant ». « Soi-disant » est l'expression typique du « hors norme » ou « hors la loi » que l'on démasque et que l'on dénonce. Dès lors, la modalité de la croyance (« je crois bien »), qui est évidemment parfaitement feinte, se justifie dans le même registre de l'exclusion : de Gaulle feint de croire au lieu de savoir car cela se passe dans une autre Cité, au-delà des murs. Le processus d'exclusion de la Cité trouve ici son achèvement : désormais, tout ce qui concerne le Gouvernement de Vichy sera de l'ordre de l'exotisme, avec tout ce que cela peut comporter d'aspects étranges, incompréhensibles et/ou incertains. Le 16 août 1940, le Maréchal est désigné comme « le chef de l'État de Vichy ». Dans cette suite nominale, il me paraît impossi-

ble d'imaginer qu'il y ait la seule présence d'une localisation (comme « le Gouvernement de Bordeaux ») mais bien qu'il y a création d'un État autonome et indépendant, « l'État de Vichy » qui se distingue de la France. Lecture confirmée par le Manifeste de Brazzaville du 27 octobre 1940 :

Or, il n'existe plus de gouvernement proprement français. En effet, l'organisme sis à Vichy et qui prétend porter ce nom est inconstitutionnel et soumis à l'envahisseur.

De plus en plus fréquemment, le « soi-disant Gouvernement de Vichy » devient « les gens de Vichy », ce qui contribue encore à enlever une parcelle de pouvoir à Pétain. Mais l'apogée de ce processus de disqualification se lit dans le discours du 16 décembre 1940 :

Il paraît que les gens de Vichy, épouvantés par la sourde fureur du peuple, cherchent à lui donner le change par quelques substitutions. Il paraît qu'à la cour du Sultan de Vichy une révolution de palais a chassé le grand vizir. Il paraît que Vichy a demandé l'investiture d'Hitler pour un successeur. Mais ces changements n'intéressent que la cour de Vichy, ses chambellans, ses valets, ses espions et ses eunuques. La France se détourne avec dégoût de telles intrigues et combinaisons. (de Gaulle 1970 : 48)

Le caractère totalement étranger, exotique de Vichy est fortement caricaturé ainsi que la perte de lien entre la « cour » et le peuple. Moins que jamais Vichy n'est la France : le « Sultanat » de Vichy suscite même l'*indignatio*, à travers le dégoût que la France éprouve. Une fois de plus, le fait de « se détourner » de Vichy implique dans le même temps le caractère faussement aléatoire des informations données : la répétition des « il paraît que » montre toute la distance que la « vraie » Cité a mise entre Vichy et elle.

Il reste malgré tout une étape à franchir dans ce jeu des désignations : faire du héros de la nation un objet de blâme. De Gaulle passe par la question de la « trahison », par exemple, en l'attribuant à la « sénilité » des « vieillards » de Vichy <sup>30</sup>.

Le 22 août 1940, le traître est réduit à néant dans une diatribe qui constitue ce qu'on peut vraisemblablement trouver de plus extrême en matière de désignation de l'atopos : « Eh bien ! Je dis que ces gens, s'ils ont jadis servi la France, la trahissent aujourd'hui. Je dis que ces soldats ne sont plus des soldats, que ces Français ne sont plus des Français, que ces hommes ne sont plus des hommes ». Étrangers à la communauté, à la Cité, ils sont aussi désormais étrangers à euxmêmes.

C'est le 18 mai 1941, après la rencontre entre Darlan et Hitler à Berchtesgaden et l'accord autorisant les Allemands à utiliser les aéro-

<sup>30</sup> Notons toutefois que le 27 octobre 1940, depuis Brazzaville où sa voix est plus libre que sur la BBC, de Gaulle affirme « il est donc entendu que les gens de Vichy font un pas de plus dans la voie de la trahison ». L'expression est ambiguë : les gens de Vichy sont-ils dans la trahison ou ne font-ils que s'en approcher davantage?

dromes de Syrie, que de Gaulle se fait très clair et solennel sur l'accusation de trahison :

Aux étrangers, je déclare qu'on n'a pas le droit de confondre la nation française avec les chefs indignes qui ont, par abus de confiance, usurpé le pouvoir chez elle et trompé ses amis pour le compte de ses ennemis. L'âme, la volonté, l'avenir de la nation sont avec ceux qui portent ses armes au combat et non avec un quarteron de généraux déshonorés.

Au Français, j'affirme que le devoir consiste dans la révolte vis-à-vis des *traîtres* qui livrent l'Empire après avoir livré la patrie. Partout où un Français en a la possibilité physique, il doit se garder d'obéir à ces gens-là. Partout où, dans l'Empire envahi, des Français peuvent se servir des armes, ils doivent le faire contre l'ennemi et contre les chefs de la trahison. (de Gaulle 1970 : 87, nous soulignons)

Le contexte éclaire le franchissement de cette étape. Après la rencontre entre Pétain et Hitler à Montoire en octobre 1940 et le début de la « collaboration », Berchtesgaden permet de cristalliser l'opposition à Vichy et de constituer un véritable contre-*ethos* par rapport à Pétain, rendu possible dans le même temps par un *ethos* gaullien qui prend une importance plus sensible :

L'impact du Général est bien réel. Le 1<sup>er</sup> janvier 1941, lorsque, d'accord avec le Gouvernement britannique, il a donné l'ordre de faire le vide dans les rues de France pendant une heure, il a été suivi dans la zone interdite du Nord, en Bretagne et en région parisienne. (Roussel 2002 : 232)

Éric Roussel estime que l'automne 1941 marque une évolution favorable de l'impact de la BBC sur la population. C'est aussi le moment où la Résistance intérieure tisse des liens avec Londres. Aussi n'est-il pas surprenant que c'est le 18 septembre 1941 qu'en guise de point d'orgue de l'indignatio mise en place depuis le 18-Juin 1940, surgisse une attaque directe vis-à-vis de Pétain, attaque hautement symbolique et épidictique puisqu'il s'agit d'une requalification du Maréchal en « Père-la-Défaite », anti-héros symétrique du « Père-la-Victoire » qu'est Georges Clemenceau. Jusqu'ici, la disqualification vichyssoise pouvait se faire en préservant plus ou moins le « très vieux maréchal ». C'est-à-dire que les allocutions gaulliennes ne fermaient pas tout à fait la porte à l'idée que Pétain était manipulé par son entourage, qu'il subissait des intrigues de cour. À partir de l'automne 1941, la désignation atopique qui inverse le vainqueur de Verdun en Père-la-Défaite cristallise le rejet hors de la Cité de celui aui en fut un héros.

Dans cette progression constante vers un renversement de l'opinion majoritaire (doxa), quelle est la figure de l'ennemi ? On peut supposer que l'ennemi ne bénéficiera pas du même traitement, qu'il sera disqualifié d'entrée de jeu. Dans le discours de Mers el-Kébir, la figure de l'ennemi s'exprime non sans une certaine forme de respect : « l'ennemi est dans son rôle, dans son rôle de conquérant » ; l'Appel

du 18-Juin montre aussi une forme de respect par rapport à l'art militaire exercé par les Allemands. Plus fréquemment désigné sous le terme générique de « l'ennemi » que par son appartenance nationale, il est représenté sous les traits de l'adversaire à la Cité, mais la plupart du temps de manière beaucoup moins vindicative que Vichy, sans doute parce que l'ennemi est justement dans son rôle et que, dans ce rôle-là, il n'est pas affligé de déshonneur.

De Gaulle se gausse en revanche volontiers du rapport déséquilibré entre Hitler et Mussolini. Les discours de 1940 sont ainsi émaillés de métaphores éclairantes :

26 juin 1940 : « Mais dans quelle atmosphère, par quels moyens, au nom de quoi, voulez-vous qu'elle se relève sous la botte allemande et l'escarpin italien ? »

13 juillet 1940 : « prétendre que la France puisse être et demeurer la France sous la botte de Hitler et le sabot de Mussolini, c'est de la sénilité ou bien de la trahison. »

23 juillet 1940 : « Enfin, pour tous ceux qui, en France momentanément occupée, seraient exposés à travailler pour l'ennemi, sous la menace du sabre d'Hitler ou du couteau de Mussolini, le devoir consiste à résister passivement par tous les moyens en leur pouvoir. »

3 août 1940 : « Il s'agit de savoir si les colonies françaises vont consentir à être livrées, affamées, mises à feu et à sang, pour obéir aux terreurs que provoquent chez les vieillards de Vichy les rugissements d'Hitler et les aboiements de Mussolini. »

12 août 1940 : « S'étant enchaînés eux-mêmes à la monture des vainqueurs, ils n'ont plus pour raison d'être que de recevoir avec humilité les coups de pied du cheval d'Hitler et de l'âne de Mussolini. »

9 septembre 1940 : « Pour les soi-disant gouvernants de Vichy, agissant sous la chambrière d'Hitler et le martinet de Mussolini, il s'agit surtout de faire croire que la France eut tort d'entrer en guerre et que doivent être punis ceux qui s'y sont décidés. »

16 décembre 1940 : « Comme s'il pouvait y avoir rénovation pour un peuple livré dans les chaînes au lion d'Hitler et au chacal de Mussolini! »

Si Mussolini est tourné en ridicule par rapport à Hitler, la puissance de ce dernier en sort grandie et son caractère agressif s'en trouve renforcé. Il y a bien un rejet de l'ennemi mais un rejet qui s'exprime dans un rapport de forces entre adversaires et non dans la geste du détournement de regard ou du dégoût qui est de mise vis-àvis de Vichy.

Si on constate sans doute un respect de la valeur militaire de l'Allemagne, de Gaulle s'autorise des formes de généralisation qui stigmatisent le pays :

23 octobre 1941 : « Nous savions bien que l'Allemand est l'Allemand. Nous ne doutions ni de sa haine ni de sa férocité. Nous étions certains que ce peuple déséquilibré ne contraindrait pas longtemps sa nature et qu'il

irait tout droit au crime à la première crise de peur ou de colère. »

Ce texte se produit alors qu'en riposte à deux assassinats de gradés allemands en France, l'envahisseur a pris deux cents otages qu'il menace d'exécuter. Alors que de Gaulle n'éprouve ou n'exprime aucun sentiment antisémite ou antimaçonnique, il condamne l'Allemand par essence – encore ne le fait-il que rarement. On retrouve ici l'idée qu'il existe une forme d'âme d'un peuple, une âme de la nation qui surpasse les destinées humaines : cette forme d'anthropomorphisation des Nations est un aspect bien connu des discours gaulliens : on en retrouvera des traces évidentes dans d'autres discours.

Néanmoins, la figure de l'ennemi est une figure classique : il est le danger que l'on doit combattre jusqu'au bout, en commençant par Vichy. Dans la quasi-totalité des colocations d'Hitler ou de Mussolini, Vichy est donné comme la courroie de transmission de l'ennemi oppresseur. L'ennemi est Vichy avant d'être l'ennemi proprement dit.

## 1.7.3 FORGER LE MYTHE: LE 18 JUIN 1941

Le fait même de commémorer le 18-Juin 1940, de manière systématique, entre 1941 et 1944 est intéressant en soi. Il participe d'un mouvement qui s'inscrit pleinement dans le rituel épidictique, car il constitue le moment propice pour croiser un bilan du passé et une esquisse du futur. Par là même, c'est typiquement le discours qui cherche à maintenir et à renforcer la cohésion de la France Libre et de la France Combattante (dès 1942) autour de ses valeurs cardinales. Au lieu d'analyser dans le détail les quatre discours anniversaires, nous tenterons de déterminer dans le discours du 18 juin 1941 les éléments qui, d'une certaine manière, *vitrifient* le 18-Juin 1940, l'éloignent peu à peu des contingences historiques pour le fixer dans un cadre mythique <sup>31</sup>.

## 18 juin 1941

Le 17 juin 1940 disparaissait à Bordeaux le dernier Gouvernement régulier de la France. L'équipe mixte du défaitisme et de la trahison s'emparait du pouvoir dans un pronunciamiento de panique. Une clique de politiciens tarés, d'affairistes sans honneur, de fonctionnaires arrivistes et de mauvais généraux se ruait à l'usurpation en même temps qu'à la servitude. Un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, triste enveloppe d'une gloire passée, était hissé sur le pavois de la défaite pour endosser la capitulation et tromper le peuple stupéfait.

<sup>31</sup> Le 18 juin 1942 n'a pas lieu un discours radiophonique mais un message aux Français de Londres réunis à l'Albert Hall : la commémoration dans ce haut lieu est encore un signe de fortification épidictique de la France Libre. Le discours, important et d'une éloquence extraordinaire, échappe toutefois au corpus radiophonique que nous nous sommes fixé. Le 18 juin 1943, le discours est prononcé depuis Alger, mais non radiodiffusé. Le 18 juin 1944, le discours est prononcé devant une assemblée consultative.

Le lendemain naissait la France Libre.

Une année a passé, dans le combat, la douleur, l'espérance. Pas un seul jour nous n'avons cessé de marcher vers le but que nous a fixé le devoir : faire rentrer dans la guerre l'Empire et la France, pour libérer la patrie et contribuer à sauver la liberté du monde. Grâce à nous, des territoires français, des forces françaises, des pensées françaises, ont recommencé de jouer un rôle digne de notre pays. Nous nous sommes forgé par l'union, le courage et le désintéressement de tous nos chers compagnons, un instrument de combat que rien ne pourrait briser. Surtout, nous avons ranimé l'esprit de la résistance de la France et rassemblé les espoirs d'une immense majorité nationale.

Certes, la route est dure et sanglante. L'ennemi sait quelle importance décisive revêt, dans cette lutte nationale, mondiale et morale, le redressement de la France contre lui. Il recourt, pour l'empêcher, aux mêmes gouvernants que leur déshonneur a mis à sa discrétion. Afin d'assurer le couverture de l'ennemi, ces gens-là n'emploient pas seulement l'abominable appareil de terreur et de mensonge qu'ils ont emprunté à leurs maîtres, mais encore, abusant de la servitude militaire, ils vont jusqu'à nous opposer les poitrines de certaines troupes professionnelles.

Le monde a frémi d'horreur en apprenant que les gens de Vichy faisaient combattre contre nous et contre nos alliés des soldats de l'Empire en combinaison avec des escadrilles allemandes, dans le but de garder au Levant une tête de pont aux armées du Führer.

Une pareille machination porte la signature d'Hitler. Il est de l'essence même de ce diabolique génie d'utiliser pour sa guerre la dégradation des autres. Mais rien, est-il besoin de le dire ?, ne peut affermir davantage les Français Libres dans leur volonté d'arracher leur pays à sa domination et de lutter de toutes leurs forces aux côtés de ceux qui ont juré de la briser. En ce moment, devant Damas comme au Tchad, en Libye, en Abyssinie, sur toutes les mers et dans tous les ciels, nos soldats, nos marins, nos aviateurs, en fournissent glorieusement la preuve.

Jusqu'à la mort ou jusqu'à la victoire, nous resterons liés dans cette guerre de libération à l'admirable Empire britannique, dont Winston Churchill incarne magnifiquement la puissance et la résolution. Nous resterons unis à tous nos alliés d'Europe, aujourd'hui submergés dans leur territoire, mais intacts dans leur âme et belligérants. Nous resterons en communion avec la juste Amérique qui, sous la direction de son grand Président Roosevelt, a décidé de faire en sorte que le bien triomphe du mal. Par-dessus tout, nous resterons fidèles à la France, à son honneur, à sa grandeur, à sa destinée.

La France avec nous!

Ce discours nous paraît être la *vitrification* de l'Appel du 18-Juin dans la mesure où il propose une lecture des événements qui les fige dans des positions symétriques. Si « l'épidictique commence là où s'arrête le débat » (Danblon 2001 : 20), il est parfaitement épidictique. Il suffit de comparer la narration du 18-Juin 1940 et celle du 18 juin 1941. Là des faits implicitement orientés vers une contre-argumentation, ici une vitupération maximisant les effets du blâme à l'égard des

agissements du Gouvernement Pétain.

L'interprétation que nous donnions avec prudence des premiers énoncés officiels de l'Appel est ici confirmée explicitement par le terme *pronunciamiento*. Cette manière de radicaliser le débat est en fait une manière de le détruire : il n'y a plus débat mais amplification du blâme et de l'éloge.

À n'en pas douter, les adjectifs épithètes du premier paragraphe de ce texte jouent le rôle d'une amplification du blâme, renforcent la désignation de l'événement *atopique*, de la catastrophe, dont, par contrecoup, émerge la naissance de la France Libre.

À l'inverse, l'amplification dans l'éloge de la France Libre assure le maintien de son action ; on notera ainsi dans le troisième paragraphe : « pas un seul jour nous n'avons cessé » ou « rien ne pourrait briser ». Les formules négatives ont précisément pour intérêt de montrer l'absence d'un quelconque morcellement du mouvement. D'ailleurs, certaines valeurs contribuent à point nommé à assurer la cohésion : l'union, le désintéressement.

La fin du discours enfin montre une union (« liés », « unis », « en communion ») sans faille et sans nuages avec les Alliés, à travers l'évocation de figures héroïques (Churchill, Roosevelt) quand bien même l'histoire dément totalement les rapports entre les nations et alors que le rapport entre Churchill et de Gaulle est souvent orageux et que les Américains préfèrent traiter avec Pétain qu'avec la France Libre.

Ce discours dans lequel l'amplification solidifie voire fortifie les positions de chaque acteur contribue à forger le mythe de la résistance : *les faits importent moins que leur lecture*, gravée dans la pompe du rituel de circonstance. Si le discours ne propose pas formellement d'argumentation, l'amplification va faire comme si les positions étaient cristallisées, par un effet d'évidence qui « provoque, ce faisant, un effet de validité » (Danblon 2002 : 131).

## CHAPITRE II

# MERS EL-KÉBIR (3 JUILLET 1940) OU LE VENT DU BOULET

De la considération des obstacles vient l'échec. De la considération des moyens la réussite. (Anonyme)

Le discours dit « de Mers el-Kébir » est, à nos yeux, l'un des plus fascinants du corpus gaullien, en raison tant de l'art oratoire mis à contribution que des enjeux historiques et stratégiques de l'événement : la canonnade de la flotte française par la flotte anglaise au large de Mers el-Kébir, le 3 juillet 1940, deux semaines après l'Appel du 18-Juin... Qu'un Français puisse parler depuis l'Angleterre après un tel événement est déjà remarquable en soi, que de Gaulle puisse convaincre que la canonnade était un mal nécessaire tient du prodige. Si la France Libre avait dû avorter dans l'œuf, c'aurait pu être à ce moment-là. Le coup fut rude et mit en péril le mouvement gaullien, mais le discours du Général empêcha le sabordage précoce. Peut-être moins par sa réelle efficacité que du fait de la conscience politique et stratégique de Charles de Gaulle, qui sut ne pas renoncer. Si l'affaire de Mers el-Kébir a réduit le nombre de volontaires qui affluaient à Londres, elle a renforcé la France Libre dans son impact symbolique : d'un point de vue diplomatique. l'événement a été déterminant dans l'évolution des relations entre Churchill et de Gaulle, ce dernier devenant un acteur incontournable du conflit ; du point de vue politique, la France Libre faisait apparaître son indépendance d'esprit.

#### 2.1 UNE CANONNADE FRATRICIDE

La première nécessité de l'analyse de discours est de saisir autant que possible la situation d'interaction sociale dans laquelle s'inscrit le texte à analyser. Cela demande de situer l'événement au sein des représentations que l'on peut se faire des différentes composantes de la situation de communication.

L'affaire de la canonnade des navires français est au centre de représentations mentales si fortement ancrées que les assurances données par l'ennemi sont inaptes à empêcher la tragédie. La décision anglaise de couler les navires des anciens alliés français ne paraît être qu'une décision semi-rationnelle, se fondant pour une grande part sur une peur partiellement compréhensible de la flotte française 1. Dès le 16 juin, Churchill n'accepte la démarche que va mener Pétain auprès des Allemands qu'à une seule condition : « À condition, mais seulement à condition que la flotte française soit aussitôt dirigée sur les ports britanniques en attendant l'ouverture des négociations, le Gouvernement de Sa Majesté donne son assentiment à une démarche du Gouvernement français en vue de connaître les conditions d'un armistice pour la France ». La flotte française, outre sa puissance intrinsèque, a plus de bâtiments que la flotte allemande ; si l'Allemagne s'en empare, il est possible que l'insularité britannique ne puisse plus guère constituer un obstacle à la progression allemande.

L'article 8 de l'armistice du 22 juin 1940 ne rassure pourtant guère le Gouvernement anglais :

La flotte de guerre française – à l'exception de la partie qui est laissée à disposition du Gouvernement français pour la sauvegarde des intérêts français dans son empire colonial – sera rassemblée dans les ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle de l'Allemagne et respectivement de l'Italie. [...] Le Gouvernement allemand déclare solennellement au Gouvernement français qu'il n'a pas l'intention d'utiliser pendant la guerre, à ses propres fins, la flotte de guerre française stationnée dans les ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines. Il déclare en outre solennellement et formellement qu'il n'a pas l'intention de formuler de revendication à l'égard de la flotte de guerre française, lors de la conclusion de la paix.

Faut-il se fier à la parole allemande et aux amiraux français qui jurent de ne jamais livrer la flotte aux Allemands ? Toute la question est là. En outre, le terme même de *contrôle* inquiète Churchill :

On se souviendra que le terme de « contrôle » a une acception beaucoup plus forte en anglais qu'en français et implique la notion d'« emprise » ou de « maîtrise » sur le personnel et les biens concernés. Ainsi Churchill a-t-il pu déclarer à la Chambre des communes le 25 juin : « il résulte de ce texte que les bâtiments de guerre français passeront sous contrôle allemand et italien entièrement armés. Nous notons, bien entendu, dans le même article, la déclaration solennelle du Gouvernement allemand qui n'a pas l'intention de les utiliser à ses propres fins pendant la guerre. Quelle en est la valeur ? Demandez à une demi-douzaine de pays quelle est la valeur d'une telle assurance solennelle ! ». On soulignera enfin que l'acceptation par les Allemands de la proposition italienne de regrouper

<sup>1</sup> La flotte française n'est pas numériquement plus puissante que la Royal Navy, mais elle est clairement plus moderne et redoutable (cf. Coutau-Bégarie 1994).

les navires de guerre français à Toulon et en Afrique du Nord est ignorée à Londres. (Crémieux-Brilhac 1996 : 64)

D'une certaine manière, s'exercent ici les limites de la rationalité : dans un armistice dont le but est précisément de supprimer le débat et qui a par conséquent une haute valeur légale, constituant une forme de plate-forme commune de référence, l'idée que l'on puisse faire peser un doute sur la condition de sincérité de la promesse effectuée, en faisant appel certes à des précédents, implique d'une certaine manière qu'aucune assurance, y compris les plus formelles, n'aurait sans doute pu convaincre les Britanniques. Si ce n'est la livraison de la flotte française dans les ports britanniques, ce dont il n'est évidemment pas question pour l'Allemagne et pour des raisons parfaitement symétriques aux craintes britanniques. Le doute sur l'adversaire, le sentiment de crainte et le climat de méfiance des uns envers les autres paralysent la rationalité au point où d'autres issues que la canonnade ou le sabordage semblent bien compromises. Cette situation de guerre n'est donc pas une situation rhétorique au sens de Bitzer (1968), dans la mesure où tout discours paraît inopérant à régler des conflits à partir du moment où les acteurs ne peuvent se fier à ce qui pourrait être dit. Jean-Pierre Dupuy évoque le problème de la crédibilité de la promesse, dans une situation théorique parfaitement comparable avec la question de la flotte française :

Un échange mutuellement avantageux entre Pierre et Marie est en principe possible, qui les mènerait de leurs situations actuelles – à savoir le vecteur (0,0) [...] – à un état (+1, +1) que l'un et l'autre préfèrent. Le problème naît du fait que pour une raison quelconque, l'échange n'a lieu que si Pierre fait le premier pas, auquel cas il court le risque que Marie ne fasse pas le second, empochant ce que Pierre lui donne sans opérer de contrepartie (Marie [...] se retrouve avec +2, laissant Pierre avec -1) [...] On se dit que ce résultat désastreux pourrait être évité avec l'institution de la promesse. Marie, puisqu'elle y a intérêt autant que Pierre, va, à l'instant 0, avant que le jeu commence, s'engager auprès de son partenaire à coopérer en 2 si celui-ci coopère en 1. Peine perdue, selon l'orthodoxie! Marie sait bien que le moment venu, c'est-à-dire au temps 2, elle aura intérêt à ne pas tenir son engagement. Pierre, qui lit dans ses pensées, le sait également. Marie a beau lui jurer ses grands dieux, elle n'est pas crédible. Pierre ne fait donc pas un geste 2. (Dupuy 1997 : 44-45)

En suivant encore J.-P. Dupuy, on peut estimer que Churchill recourt à une stratégie auto-immunisante : « sachant » d'avance que les Allemands ne tiendront pas la promesse, il la refuse, rendant du même coup « impossible la falsification de sa certitude » (Dupuy 1997 : 47).

<sup>2</sup> Une telle analyse rend toute forme de promesse irrationnelle. Dupuy propose tout de même une forme de réhabilitation de celle-ci, dans un cadre qui échappe à la présente analyse.

Si la canonnade se profile comme la seule solution pour mettre fin à l'incertitude, comme le seul choix logique, elle n'en est pas moins, du point de vue moral, scandaleuse – une forme de triomphe de l'argument pragmatique qui se limite « à la mesure de ce qui est socialement utile ou nuisible, mais nous laisse loin de l'appréciation de la moralité véritable » (Perelman 1989 : 31). Churchill confiera dans ses *Mémoires* que « ce fut une décision odieuse, la plus inhumaine de toutes celles que j'ai eues à partager. La veille encore, les Français étaient nos alliés ». On peut imaginer que c'est une des raisons pour lesquelles Churchill tait à de Gaulle la décision qu'il prend le 27 juin d'empêcher la flotte française de rallier les ports passés à l'ennemi.

De Gaulle apprend donc par surprise que l'opération Catapult a abouti à la mort de plus de 1 000 marins français sur leurs navires au mouillage, coincés dans la rade de Mers el-Kébir, au large d'Oran. On peut facilement imaginer pour lui ce que signifie une telle action. Il s'est installé en Angleterre, il a obtenu l'autorisation d'intervenir sur la radio officielle anglaise, la BBC, il s'entretient régulièrement avec Churchill: toute cette situation devient brusquement intenable.

On peut estimer qu'il prend alors conscience du caractère symbolique de la France Libre : visiblement, son mouvement ne constitue pas encore un interlocuteur valable. En outre, de Gaulle doit se rendre compte que la représentation que les Français auront de lui sera définitivement entachée d'une suspicion latente de collusion avec Churchill. On rapporte qu'au soir du 3 juillet, apprenant la nouvelle, de Gaulle aurait été tenté de s'exiler au Canada, comme simple citoyen. Le fait qu'il prenne la parole le 8 juillet, cinq jours après l'attaque, est d'ailleurs symptomatique de son irrésolution à continuer le combat dans de telles conditions. Son discours sera donc très périlleux : il doit d'une part éclaircir le rapport entretenu avec les Anglais et, d'autre part, soutenir la décision anglaise tout en la condamnant.

Outre la bataille elle-même, dont nous aurons l'occasion de reparler, nous sommes en possession de quelques paramètres intéressants, car porteurs d'enjeux pour le discours à venir. En effet, on peut mesurer le risque qu'une telle situation provoque : faire de l'Angleterre un ennemi (et pousser les Français un peu plus dans les bras de l'Allemagne), faire passer de Gaulle pour un traître qui a fomenté avec Churchill la canonnade, faire tarir le nombre de volontaires qui rejoignent « l'homme du 18-Juin » sont les conséquences indirectes possibles du massacre. En outre, on peut sans doute comprendre ce qui a légitimé auprès de Gouvernement anglais la nécessité de l'opération Catapult, malgré son caractère odieux.

<sup>3</sup> Le fait de taire l'opération – appelée Catapult – montre également le peu de crédit qu'on peut accorder à de Gaulle du début de la France Libre.

# 2.2 LA MÉCANIQUE DU TEXTE

Le discours du 8 juillet 1940 sur Mers el-Kébir a été sauvegardé et la version orale ne diffère que peu de la version des *Discours et messages*. Dans un travail de philologie des textes, il s'agit de mettre en correspondance les différentes variantes textuelles (orales et écrites). La démarche méthodologique adoptée ici consiste dans un premier temps de retranscrire la version officielle – en gardant la ponctuation et la segmentation originelle – puis de proposer la version orale, traitée ici avec un logiciel d'analyse de la parole (PRAAT) en transcrivant la ponctuation orale d'après les pauses (les barres obliques indiquent les longueurs des pauses) et en marquant (en majuscules) les indices de forte intonation. Nous proposons directement ici la version orale <sup>4</sup>.

- (1) Dans la liquidation momentanée de la force française, (2) qui fait suite à la capitulation, (3) un épisode particulièrement cruel a eu lieu le 3 juillet.
- (4) Je veux parler, (5) on le comprend, (6) de l'affreuse canonnade d'Oran.
- (7) J'en parlerai nettement, (8) sans détours, (9) car, (10) dans un drame où chaque peuple joue sa vie, (11) il faut que des hommes de cœur aient le courage de voir les choses en face (12) et de les dire avec franchise.

## [DÉBUT DE LA VERSION ORALE]

- (13) Je dirai d'abord ceci //// (14) il n'est PAS un Français /// qui n'ait appris /// avec douleur // et avec colère /// que des navires de la flotte française / avaient été coulés par nos Alliés ////
- (15) Cette douleur // (16) cette colère // (17) viennent du plus profond de nous-mêmes // (18) Il n'y a AUCUNE raison de composer avec elles // (19) ET quant à moi (20) je les exprime ouvertement ////
- (21) AUSSI // (22) m'adressant aux ANGLAIS /// (23) je les invite à nous épargner / et à s'épargner à eux-mêmes // toute représentation de cette odieuse tragédie / comme un succès naval direct // (24) Ce serait injuste / et déplacé ////
- (25) Les navires d'Oran / étaient (26) en réalité (27) hors d'état de se battre /// (28) Ils se trouvaient au mouillage / (29) sans aucune possibilité de manœuvre // ou de dispersion / (30) avec des chefs et des équipages rongés depuis quinze jours par les pires épreuves morales. (31) Ils ont laissé aux navires anglais les premières salves (32) qui, (33) chacun le sait, (34) sont décisives sur mer à de telles distances.
- (35) Leur destruction n'est pas le résultat d'un combat glorieux. (36) VOILÀ ce qu'un soldat français / déclare aux alliés anglais / (37) avec d'autant plus de netteté (38) qu'il éprouve / à leur égard plus d'estime en matière navale //
- (39) Ensuite // (40) m'adressant aux Français // (41) je leur demande de considérer le FOND des choses / du seul point de vue qui doive finalement compter // (42) c'est-à-dire du point de vue de la victoire / et

<sup>4</sup> Nous ne sommes en possession que d'une version tronquée de ce discours. La version écrite est proposée telle quelle lorsqu'il n'y a pas d'oral correspondant.

de la délivrance //

- (43) En vertu d'un engagement déshonorant / (44) le Gouvernement qui fut à Bordeaux // avait consenti / à livrer nos navires à la discrétion de l'ennemi /// (45) Il n'y a pas le MOINDRE doute que // (46) par principe / et par nécessité / (47) l'ennemi les aurait un jour employés (48) soit contre l'Angleterre (49) soit contre notre propre Empire / (50) Eh bien ! je dis / sans ambages / qu'IL VAUT MIEUX qu'ils aient été détruits //
- (51) J'aime mieux Savoir / (52) MÊME le Dunkerque / (53) notre beau / (54) notre cher / (55) notre puissant Dunkerque // (56) échoué devant Mers el-Kébir / (57) que de le voir un jour / (58) monté par des Allemands // (59) bombarder les ports anglais / ou bien ALGER / CASAblanca / DAKar ///
- (60) En amenant cette canonnade fratricide /// (61) PUIS en cherchant à détourner sur des Alliés trahis / l'irritation des Français / (62) le Gouvernement qui fut à Bordeaux est dans son rôle /(63) dans son rôle de servitude //.
- (64) En exploitant l'événement // (65) pour exciter l'un contre l'autre le peuple anglais et le peuple français / (66) l'ennemi est dans son rôle / (67) dans son rôle de conquérant ///
- (68) En tenant le DRAME pour ce qu'il est // (69) je veux dire pour déplorable et détestable // (70) mais en empêchant // qu'il ait pour conséquence / l'opposition morale des Anglais et des Français // (71) tous les hommes clairvoyants des deux peuples / sont dans leur rôle / (72) dans leur rôle de patriotes ////
- (73) Les Anglais qui réfléchissent ne peuvent ignorer // qu'il n'y aurait pour eux aucune victoire POSSIBLE (74) si jamais l'âme de la France passait à l'ennemi ///
- (75) Les Français dignes de CE NOM ne peuvent méconnaître / que la défaite anglaise scellerait pour toujours leur asservissement ///
- (76) Quoi qu'il arrive / (77) même si l'un des deux est (78) pour un temps // (79) tombé sous le joug de l'ennemi // (80) nos deux VIEUX peuples / (81) nos deux grands peuples /(82) demeurent liés l'un à l'autre // (83) Ils succomberont tous les deux (84) OU BIEN ils gagneront ensemble.
- (85) Quant à ceux des Français qui demeurent encore libres d'agir suivant l'honneur et l'intérêt de la France, (86) je déclare en leur nom qu'ils ont, (87) une fois pour toutes, (88) pris leur dure résolution.
- (89) Ils ont pris, (90) une fois pour toutes, (91) la résolution de combattre.

L'organisation de ce texte répond aux canons de la rhétorique (dispositio) classique :

- (1-12) constitue l'exorde : le sujet est très rapidement mentionné ainsi que la manière de l'évoquer ;
- (13-24) est une première phase d'argumentation qui est soutenue par la narration proprement dite (25-34) et qui se boucle en (35-38). On voit donc que cette première phase argumentative s'appuie sur le seul énoncé des faits – la partie « objective » de la narration

- ce qui montre bien que la narration n'est pas dénuée d'une certaine orientation argumentative... La division peut être affinée entre la partie épidictique et émotionnelle (13-20) et la partie du jugement argumenté par des faits (21-38);
- (39-59) est une deuxième phase d'argumentation, orientée vers un deuxième auditoire (les Français). Dans cette partie, la conclusion « Eh bien ! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits » apparaît comme centrale ;
- (60-72) est la conclusion que l'on peut tirer de ce qui précède. On peut considérer que c'est la troisième phase de l'argumentation. La rupture, avec cette distribution des rôles, est assez nette avec ce qui précède;
- (73-91) forme une péroraison dans laquelle on retrouve l'idée de récapitulation (mimétiquement calquée sur la structure du discours : « Anglais », « Français », « les deux peuples »), l'amplification et la passion<sup>5</sup>.

Ce parcours est bien sûr discutable : les frontières, qui paraissent ici nettes à cause de la mise en relief d'une structure textuelle évidente par de Gaulle, sont néanmoins plus floues qu'il n'y paraît de prime abord. Ainsi le passage de l'argumentation à la péroraison n'est-il pas, loin s'en faut, sans discussion possible : bien des discours, et celui-là ne fait pas exception, présentent une frontière floue à ce moment de transition, comme si la rigueur argumentative poussait ses feux jusque dans la passion de la péroraison.

Sans entrer encore dans le détail interprétatif, on voit déjà apparaître certaines stratégies discursives dans la construction même du plan de texte qui mettent en évidence l'entre-tissage organisé des émotions et de la raison, avec des effets de dominance à des moments du discours qui sont loin d'être innocents. La forte dominante, du point de vue quantitatif, de la tonalité judiciaire (jugement des fautes des uns et des autres) est aussi révélatrice par rapport à l'événement : il s'agit de clôturer le dossier par sentence et sanction pour repartir au combat et ne pas s'enferrer ni dans les excuses ni dans la compromission.

De Gaulle ne semble pas choisir un genre particulier par rapport aux appels qui ont précédé (18, 22, 24 et 26 juin). Cependant, trois aspects diffèrent par rapport à eux : l'absence d'appel – ce n'est évidemment pas le moment idéal pour continuer à appeler les Français à le rejoindre en Angleterre –, la présence de l'exorde et l'adresse aux Anglais. Jusqu'ici, l'utilisation de l'exorde a été rare, pour ne pas dire inexistante. Or de Gaulle y exprime d'abord sa douleur et sa colère de Français, juste après avoir mentionné l'idée de la franchise. On est amené à comprendre que c'est moins un récent chef des Français Libres – reconnu comme tel le 28 juin – au bord du désastre qui

<sup>5</sup> Ces sont les trois caractéristiques généralement affiliées à la péroraison.

s'exprime que l'homme de conviction : le pronom JE prend une place importante. Les verbes exprimant l'action de parler sont massivement présents, peut-être justement parce que la tentation de se taire aurait pu être forte : « parler », « parlerai », « dire avec franchise », « dirai », « exprime », « m'adressant », « déclare », « m'adressant », « dis ». La présence combinée du pronom de première personne et de verbes de parole montre à l'évidence qu'il y a prise de position personnelle. Cette prise de position est double : il y a, d'une part, celle du « Français », qui exprime la douleur et la colère, et, d'autre part, celle du « Français Libre », s'adressant à la fois aux Anglais et aux Français.

Par rapport aux discours précédents, de Gaulle choisit, pour la première fois, de parler directement aux Anglais. Jusqu'ici, l'Angleterre apparaissait d'abord comme une terre d'accueil, de Gaulle prenant bien soin de ne jamais mentionner le rôle des Anglais pour la France Libre, soucieux de montrer son indépendance. En choisissant d'ouvertement critiquer leur action, de Gaulle prend un risque par rapport à son mouvement et aux ententes entre lui et l'Angleterre, mais parvient, par là même, à renforcer son image – il montre qu'il n'est pas à la solde ni à la botte des Anglais –, à fortifier sa vision à long terme et à éclaircir les rapports qu'il entretient avec l'Angleterre.

À cet égard, le plan de texte, on l'a vu, développe une stratégie communicationnelle remarquable. De Gaulle exprime d'abord son ressentiment et montre, par plusieurs termes métadiscursifs <sup>6</sup>, qu'il ne tentera pas de cacher sa colère ou de chercher des excuses : « nettement, sans détour, voir les choses en face, dire avec franchise, aucune raison de composer, exprimer ouvertement ». Ce luxe de précisions métadiscursives met en scène un de Gaulle qui passe outre les précautions à prendre lorsqu'il parle de ceux qui l'ont accueilli, qui ne peut contenir ni ses émotions ni sa colère. *Ethos* et *pathos* dominent.

Le *logos* ne se développe qu'ensuite. Il s'adresse séparément aux Anglais, puis aux Français. Il fait d'ailleurs du ressentiment français contre les Anglais une manœuvre de l'ennemi (intérieur comme extérieur), pour apparaître comme l'apôtre d'une réconciliation entre les deux peuples. Celle-ci se manifeste au sein même de la construction discursive : si (73-74) concerne uniquement les Anglais et (75) les Français, (76-82) voient enfin les deux peuples réunis dans une même période oratoire.

Ce plan de texte, mis en valeur par des parallélismes (« m'adressant » [2 fois], « les Anglais qui réfléchissent », « les Français dignes de ce nom ») puis par des répétitions (« deux » est répété à quatre reprises dans un espace restreint), montre que le général de Gaulle se met dans la peau du juge-arbitre. En cette occasion, il opte pour le

<sup>6</sup> On parle de métadiscours lorsque le discours parle du discours en train de se faire, qualifie l'acte même de dire.

point de vue de Sirius, dans la volonté évidente de ne pas diviser Anglais et Français et de souder leurs forces contre l'autre, « l'ennemi commun ». Tout le travail de Charles de Gaulle consiste donc à redéfinir qui est l'ennemi de qui. Autrement dit, il s'agit de faire comme si les données de la situation – y compris celles concernant le chef des Français Libres – ne sont pas altérées par Mers el-Kébir : d'ailleurs, de Gaulle conclut sur le caractère irrémédiable de son action (« ils ont pris, une fois pour toutes » (répété deux fois), « la résolution de combattre »).

Pour aller à l'essentiel, une première lecture du texte montre une forme de dissociation de l'*ethos* ou de l'image que de gaulle donne de lui-même, mais qui est parfaitement assumée par le même homme. Les caractéristiques de ce double *ethos* sont les suivantes :

Image de soi	Pathos ou logos dominant ?	Attitude	Vis-à-vis des Anglais
Français	Pathos	Exprimer franchement sa douleur et sa colère	Condamner <sup>7</sup> la canonnade
Chef des Français Libres	Logos	Continuer la lutte	Comprendre la canonnade

C'est dans ce cadre général que nous allons analyser le discours de Mers el-Kébir énoncé par énoncé.

# 2.3 UN CADRAGE ÉVÉNEMENTIEL PEU INNOCENT

(1) Dans la liquidation momentanée de la force française, (2) qui fait suite à la capitulation, (3) un épisode particulièrement cruel a eu lieu le 3 juillet.

Du point de vue de la typologie de l'argumentation, le premier énoncé du texte est un argument de cadrage (Breton 2004), en l'occurrence une présentation des faits, ici orientée dans un cadre général qui est celui de la capitulation, dont l'une des conséquences est la liquidation des forces françaises et dont l'un des « épisodes » est Mers el-Kébir. Ce qu'il faut souligner dans cet emboîtement de cadres, c'est que la canonnade est directement dépendante de la capitulation. Notons que le cadrage de Mers el-Kébir en un « épisode » le dénue d'une charge émotionnelle, que seul l'adjectif épithète supporte. Cette désignation implique déjà une forme de prise de distance avec l'événement ou, à tout le moins, une mise en perspective de l'événement dans un contexte plus global. C'est aussi dans ce contexte que se

<sup>7</sup> De Gaulle condamne moins l'action en elle-même que la représentation qui en est faite... La différence est importante : c'est sur le plan symbolique que la canonnade est rejetée, pas sur le plan stratégique ou tactique.

comprend l'adjectif « momentanée », présageant que l'armistice ne constitue pas un dernier mot.

L'une des questions que l'on se pose en analyse des discours est de juger si ce qui est dit correspond à ce que le locuteur connaît de l'état du monde. Ici, parler de « liquidation » connote la mort, le débarras à vil prix. Or, l'armistice a pour but de cesser les hostilités et de désarmer. En outre, l'armistice prévoit explicitement une absence de revendication sur la flotte de guerre française. Le terme de « capitulation » n'est pas utilisé par le Gouvernement Pétain, qui demande l'armistice. Le premier suppose une reddition, le second une suspension des armes. Peut-on admettre qu'armistice et capitulation sont parfaitement synonymes ? Dans les faits, sans doute que la différence est mineure ; du point de vue des connotations, l'un paraît plus déshonorant – et donc à l'avantage de la position gaullienne – que l'autre.

On peut aussi se demander si ce qui est dit correspond à l'état minimum de ce que l'on peut attendre en termes de clarté ou de nécessité. Est-ce qu'il n'y a pas une dimension qui a été – involontairement ou non – occultée ? Par exemple, la responsabilité de la « liquidation » de la flotte française est ici assumée par Vichy. Parler de la « force française », c'est aussi refuser la dissociation entre sa flotte et les autres corps d'armée, dissociation qui aurait été légitime au vu de l'armistice qui comprenait une clause spéciale pour la flotte de guerre.

On le voit, le cadrage argumentatif implique un point de vue discutable (« Mers el-Kébir est une conséquence directe de la capitulation ») qui constitue une forme de point de départ de l'argumentation, qui ne mérite donc pas, à ce titre, d'être justifié.

(4) Je veux parler, (5) on le comprend, (6) de l'affreuse canonnade d'Oran.

Le cadrage continue ici : un référent est maintenant attribué à ce qui est qualifié d'épisode. Mais « on le comprend » précise d'emblée l'inutilité de cette action verbale. En fait, cette mention est intéressante précisément parce qu'elle dit qu'il n'est pas nécessaire de dire. On parle en pragmatique linguistique de l'existence d'une loi de coopération entre un orateur et son auditoire. Cette loi étant toujours implicite, il n'est pas nécessaire d'exhiber son existence. Ce n'est pas nécessaire, sauf si, par ce biais, on montre qu'on est bien sur la même longueur d'onde – il est possible de ne pas l'être lorsqu'on qualifie d'« épisode » la mort d'un bon millier de marins français. L'effet de clarté de l'incise peut donc être considéré comme suspect.

La mention de l'adjectif « affreuse » est une surprise dans le cadre des discours gaulliens, où les mentions d'une émotion, accompagnée d'une évaluation personnelle constituent plus des exceptions que la règle. C'est un signe du caractère exceptionnel de l'événement.

(7) J'en parlerai nettement, (8) sans détours, (9) car, (10) dans un drame

où chaque peuple joue sa vie, (11) il faut que des hommes de cœur aient le courage de voir les choses en face (12) et de les dire avec franchise.

Si l'effet de clarté paraît déjà dépasser les attentes précédemment, il va encore au-delà ici. Ainsi, (8) est déjà redondant par rapport à (7), la fin de (11) et (12) accumulant ici la prétention à la clarté et à la netteté. On peu parler ici de surassertion, qu'on peut analyser d'un point de vue polyphonique. Autrement dit, en affirmant sans cesse vouloir parler clairement, de Gaulle fait exister un point de vue contraire attribuable à une voix collective française : « De Gaulle ne pourra pas être clair à propos de Mers el-Kébir ». Créant ce point de vue, de Gaulle détourne par avance le soupçon de collusion avec les Anglais qui pèse forcément sur ses épaules. C'est peut-être le seul moyen de faire admettre la plausibilité de (7), tant le fait de se situer sur le sol anglais, d'être en discussion avec Churchill et de parler à la BBC rend son affirmation suspecte. (11) et (12) justifient (7) et sont des arguments fondés sur une valeur, ce qui épuise du même coup la chaîne des justifications : une valeur peut être considérée comme l'équivalent d'un axiome mathématique. On peut l'admettre ou la refuser mais pas la prouver.

Ainsi, (10) est un cadrage des événements qui passe par l'anthropomorphisation des peuples. Celle-ci pose tout à coup le problème de la pérennité des civilisations. Comme il semble peu possible, malgré les génocides, qu'un peuple entier disparaisse, la question de la vie des peuples renvoie sans doute plus à une dimension symbolique ou spirituelle, celle des valeurs partagées par une communauté. Cette anthropomorphisation est néanmoins efficace, car elle permet de faire passer un enchaînement argumentatif fondé sur un topos classique : face à la mort, on ne peut se voiler la face, le moment est trop grave pour atermoyer. L'enchaînement argumentatif repose dès lors sur un lieu commun ou sur une communauté argumentative :

Il n'y a pas plus d'argumentation universelle qu'il y a de valeur universelle. Aussi pourrait-on parler de « communauté argumentative » pour désigner un groupe qui partage un certain nombre de valeurs jugées suffisamment fondamentales. (Breton 2001 : 70)

L'articulation entre les deux parties de l'énoncé permet de créer une intéressante image de soi : de Gaulle se désigne en effet comme l'homme de cœur en question. L'habileté du procédé discursif de De Gaulle est de lier le *pathos* (« drame », « homme de cœur ») à la franchise du discours (« parler nettement, sans détour », « voir les choses en face », « dire avec franchise »).

- (13) Je dirai d'abord ceci : (14) il n'est pas un Français qui n'ait appris avec douleur et avec colère que des navires de la flotte française avaient été coulés par nos Alliés.
- (13) apparaît inutile dans l'économie du propos, mais fonctionne

dans la droite ligne de ce que nous relevions plus haut. Dans (14), l'exagération possible semble aller de soi dans ce contexte. En revanche, on sera plus attentif à l'agent du passif – en particulier dans un rapport intertextuel. « Nos alliés » restitue une réalité historique qui était antérieure à l'armistice. À partir du moment en effet où Pétain déclare que l'armée française a rempli ses devoirs vis-à-vis des alliés, on peut imaginer que cette désignation tombe dans l'obsolescence. En la restituant, de Gaulle indique qu'il considère les déclarations de Pétain comme nulles et non avenues. D'un autre côté, cela renforce l'idée scandaleuse voire insupportable d'avoir été coulés par des amis - ce qui ne ferait qu'amplifier l'anglophobie des Français. C'est pourtant le prix à payer si on refuse d'admettre que l'Angleterre doit désormais être considérée comme l'ennemi de la France. En posant toutefois cet agent du passif, de Gaulle évite sans doute de simplifier la réalité historique : une désignation comme « les Anglais » aurait, par sa neutralité, rendu plus facile l'opprobre et le fossé entre les nations que le Général cherche précisément à éviter.

Du point de vue de l'ethos, après l'homme, c'est la nation qui est mise en évidence. Celle-ci avait déjà été convoquée avec la mention de la douleur et de la colère de tous les Français. À la lecture de ce qui suit, de Gaulle est évidemment dans le même cas. On comprend incidemment qu'il a lui aussi appris avec colère cette nouvelle, ce qui semble indiquer qu'il n'a pas été tenu au courant du projet britannique. L'utilisation de l'image de la nation permet de fixer de Gaulle dans un camp, qui n'est pas celui des Anglais, auquel il risque d'être dangereusement affilié, mais dans celui, identifié plus tard, des patriotes.

(15) Cette douleur, (16) cette colère, (17) viennent du plus profond de nous-mêmes. (18) Il n'y a aucune raison de composer avec elles ; (19) quant à moi, (20) je les exprime ouvertement.

L'irruption du pronom possessif de première personne en (13), confirmé ici en (20), est l'indice d'une implication personnelle qui va s'amplifiant. On voit par le passage du « nous » au « je », que cette dimension – affective – s'accentue. Du point de vue polyphonique, il faudra accorder une attention plus particulière à (18), puisque l'énoncé négatif renvoie à un point de vue positif sous-jacent. Mais à quel sujet pourrait-on associer ce point de vue implicite (« il y a des raisons de composer avec elles ») ? Certainement pas aux Français, qui n'ont en effet aucune raison de soutenir un tel énoncé. Ni aux Alliés, responsables de la douleur et de la colère. Reste une possibilité, mais qui demande à prolonger l'analyse polyphonique : ce point de vue est celui que les Français pourraient attribuer à de Gaulle. Autrement dit, derrière « il n'y a aucune raison de composer avec elles » existe de manière sous-jacente un énoncé du type « je crois que vous pensez qu'il y aurait des raisons pour que je compose avec elles ». On mesure bien

à travers cet exemple à quel point de Gaulle se situe sur un chemin pavé d'embûches, d'autant plus qu'au terme de ce discours, il semble bien qu'il finira par proposer de composer avec elles... Avec (19), il englobe toutefois, par les ressources de la polyphonie, la possibilité que d'autres personnes choisissent de composer avec ces émotions, ce qui est une manière habile de faire exister une opinion encore plus radicale et plus froide que la sienne.

Une fois encore, l'argument justifiant la colère est du ressort de la valeur : (15-17) montrent explicitement que c'est le cœur des convictions françaises qui est touché. Ce sont ces mêmes valeurs qui justifient la conclusion qui suit, adressée aux Anglais.

Le pronom de première personne, mis en évidence par topicalisation 8 (« quant à moi, je les exprime ouvertement ») marque le retour de la personne par rapport à la nation. Pourquoi de Gaulle choisit-il de commenter son propre discours, quand bien même il est visible qu'il exprime sa colère ? On pourrait dire que c'est par nécessité de se mettre en danger par rapport aux Britanniques : ce n'est pas parce qu'il profite de leur hospitalité, parce ce sont des Alliés, parce qu'il bâtit son action depuis l'Angleterre, qu'il doit montrer son approbation de la canonnade ; même si sa logique d'action le conduit finalement à le faire, il ne peut d'entrée de jeu aborder ce point ; il lui faut choisir la confrontation avec les Anglais et la communion avec les Français pour déplacer, ensuite seulement, son point de vue.

## 2.4 DIRE OU CRÉER LA « RÉALITÉ »?

- (21) Aussi, (22) m'adressant aux Anglais, (23) je les invite à nous épargner et à s'épargner à eux-mêmes toute représentation de cette odieuse tragédie comme un succès naval direct. (24) Ce serait injuste et déplacé.
- (23) est particulièrement intéressant en ceci qu'il condamne non l'acte mais sa représentation possible. C'est de nouveau la polyphonie qui implique l'existence du point de vue « la canonnade est un succès naval direct », point de vue qui ne doit pas être associé à un sujet physique, sous peine de menacer à la fois la Cité française et, plus inattendu, la Cité anglaise.

On peut s'interroger sur les désignations de la canonnade. Nous avions déjà vu plus haut « épisode particulièrement cruel » et « affreuse canonnade d'Oran ». Maintenant, de Gaulle convoque deux autres désignations « odieuse tragédie » et « succès naval direct ». On notera que les trois premières désignations impliquent un système axiologique lié aux adjectifs épithètes (on retrouvera une évaluation axiologique plus loin : « détestable et déplorable »). Cette abondance d'adjectifs concorde avec l'idée qu'il faut surtout éviter que l'audi-

 $<sup>8\,</sup>$  La topicalisation est un procédé de mise en évidence par le détachement d'un élément à gauche de la principale.

toire puisse penser que de Gaulle se réjouit de la canonnade, ou, pire, qu'il était au courant des plans anglais. Reste que dans cette série de désignations, il faut isoler les adjectifs des noms. Et les noms (« épisode », « canonnade », « tragédie », puis, plus loin « événement » et « drame ») ne supportent guère le même poids axiologique et correspondent plus étroitement à la représentation que de Gaulle souhaite donner de la canonnade – au vu de la fin du discours –, mêlant la froideur des faits (« canonnade », « événement », « épisode ») et son caractère funeste inéluctable (« tragédie », « drame »). Reste donc le « succès naval direct », dont la désignation pose problème : cela laisse en effet entendre que de Gaulle prie les Anglais de se représenter Mers el-Kébir comme un succès naval indirect, dont on peut évidemment se demander la substance. Comme il apparaît en fait impossible de considérer que Mers el-Kébir ne soit pas un succès naval – les objectifs de la mission ont bien été atteints – passer par l'idée, obscure, du succès naval direct invite à considérer que celui-ci est atopique, c'està-dire « hors la loi de la guerre ». La confirmation sera donnée plus tard en des termes beaucoup plus clairs (« leur destruction n'est pas le résultat d'un combat glorieux »). Le processus entamé ici par de Gaulle consiste à faire admettre que le combat est un succès – selon un point de vue qui tient plus de la Realpolitik que des valeurs d'honneur et de gloire immanentes en principe à la guerre. Il est d'ailleurs intéressant de voir que la contre-argumentation annoncée en (24) va porter à la fois sur la réalité des faits (« injuste ») et sur le respect des valeurs habituelles de la guerre (« déplacé »). De Gaulle justifie l'argument livré en (23) par un autre argument, qui est du ressort de l'opinion (« injuste et déplacé »).

(25) Les navires d'Oran étaient, (26) en réalité, (27) hors d'état de se battre. (28) Ils se trouvaient au mouillage, (29) sans aucune possibilité de manœuvre ou de dispersion, (30) avec des chefs et des équipages rongés depuis quinze jours par les pires épreuves morales. (31) Ils ont laissé aux navires anglais les premières salves (32) qui, (33) chacun le sait, (34) sont décisives sur mer à de telles distances.

Cette partie du discours, identifiée comme la narration, mérite un approfondissement lié à notre connaissance de l'état du monde. La « réalité » présentée ici (26) est-elle bien celle que les faits ont confirmée ? On pourrait avoir l'impression que les Alliés ont pris en traître la flotte française en la coulant par surprise.

En fait, un ultimatum avait été envoyé aux Français (Coutau-Bégarie & Huan 1994) avec les alternatives suivantes : rallier la Royal Navy, appareiller vers un port britannique avec équipages réduits et sous contrôle anglais, ou conduire les bâtiments aux Antilles ou aux États-Unis sous contrôle anglais afin d'y être désarmés. Si aucune de ces options n'était choisie, l'amiral Gensoul devait saborder ses propres navires, faute de quoi ils seraient coulés dans un délai de six

heures. Mais l'amiral Gensoul temporise – tout en ordonnant le branle-bas de combat – tandis que Vichy envoie des renforts <sup>9</sup>. Apprenant cela, Churchill ordonne qu'on en finisse : comme les navires sont au mouillage et que la zone où ils se trouvent est déjà encerclée par des mines, c'est la curée. Les premières salves sont anglaises. Le bombardement dure une vingtaine de minutes au terme desquelles un peu moins de 1 300 marins français périssent.

Le récit qu'en donne de Gaulle est donc proche des faits, si ce n'est qu'il n'évoque pas la part française dans la responsabilité de ce désastre – part qui aujourd'hui encore n'est pas totalement éclaircie. Les navires étaient certes hors d'état de mener une vraie bataille, pris dans un piège qui ne leur laisse que peu de chances. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas armés... Ils ripostent d'ailleurs quand les Anglais ouvrent le feu. Dire en (31) que les Français ont laissé les Anglais tirer les premiers est un cadrage de l'événement qui est pour le moins chevaleresque. Par là même, l'événement est reconstruit comme une sorte de sabordage par autrui et non par soi-même, ce qui préserve l'honneur. Aussi favorable aux Français que soit le récit des événements, Mers el-Kébir sera un traumatisme d'autant plus grand qu'il a peut-être été inutile, si tant est qu'on puisse se fier à l'assurance de l'Axe de ne pas utiliser la flotte française et aux répétitions sans grande vigueur de l'amirauté française relatives au refus de laisser un Allemand monter un navire français 10.

Nous pourrions dire un dernier mot sur (33) : si « chacun le sait » pourquoi le rappeler ? Cette tournure est typique de la figure rhétorique de la prétérition. Il se passe quelque chose d'intéressant du point de vue polyphonique, puisque le point de vue « les premières salves sont décisives... » se trouve, par la prétérition, accepté par un sujet physique qui est l'ensemble de l'auditoire. L'imputation à l'auditoire de cette prise en charge du point de vue le rend difficile à invalider : la chaîne des justifications s'arrête sur lui. Il faudrait en effet se targuer d'une expertise du combat naval pour contrecarrer l'argument. À

<sup>9</sup> Peu avant la fin de l'ultimatum, Gensoul propose de désarmer les navires sur place. Une solution paraît donc voir le jour quand l'ordre donné par Churchill d'en finir tombe. Pour certains historiens, les dés étaient jetés depuis longtemps.

<sup>10 «</sup> Au cours de ces journées dramatiques [en juin 1940], la Mission navale française à Londres a fait tout ce qu'elle a pu pour obtenir de l'Amirauté britannique la levée de l'embargo, mais n'a pu en retour lui fournir que des informations très générales sur les modalités de désarmement de la flotte. En particulier, elle n'a pas été en état de donner des garanties sur le stationnement des unités dans des ports non occupés, préoccupation première des Britanniques. Cette défaillance est imputable à la difficulté d'obtenir une décision en ce sens de la commission allemande d'armistice. Mais il faut constater également que ni le gouvernement, ni l'Amirauté française n'ont pris la pleine mesure des inquiétudes britanniques. Malgré les signaux indubitables que constituaient le blocage des navires réfugiés en Grande-Bretagne [...] ou le déroutement des cargos, l'Amirauté n'a envoyé à l'amiral Odend'hal que des messages très brefs, manifestement insuffisants. » (Coutau-Bégarie & Huan 1994 : 70)

supposer qu'il ne soit pas vrai – ce dont nous ne savons rien, n'étant pas expert en la matière –, nous devons admettre que l'acte de tirer le premier ne peut être glorieux.

(35) Leur destruction n'est pas le résultat d'un combat glorieux. (36) Voilà ce qu'un soldat français déclare aux alliés anglais, (37) avec d'autant plus de netteté (38) qu'il éprouve à leur égard plus d'estime en matière navale.

On opposera la polyphonie de (35) à la monophonie de la suite. On voit que (35) est au fond l'aboutissement de l'orientation évaluative donnée dans l'exposition des faits. Le point de vue est donc logiquement assumé par un ON, une opinion publique générale, et il s'oppose à l'énoncé positif sous-jacent qui serait la représentation que pourraient se faire les Anglais du combat. Il faudrait aussi interroger plus avant le terme de « destruction » : celui-ci laisse entendre, nous semble-t-il, que les navires sont à l'abandon, comme livrés aux coups de canon – on détruit en effet ce qui est vide, inutile ou sans défense...

La reprise d'un « je » à peine masqué par une appartenance plus globale à l'ensemble du corps de soldats – appartenance aussitôt démentie par un commentaire personnel sur l'estime portée à la Navy – n'est pas innocent. Il s'agit en effet de ne pas perdre de vue les griefs dont on pourrait accuser Charles de Gaulle et donc de montrer à la fois courage et indépendance par rapport à ses hôtes anglais.

La confrontation par rapport aux Britanniques est donc un gage de l'absence de collusion entre de Gaulle et Churchill. L'image que de Gaulle mobilise de lui est celle du soldat et de son honneur. Le lexique engagé est d'abord militaire : le combat, requalifié en « destruction », est en soi un déshonneur, une indignité de la marine britannique. Par rapport aux Français, de Gaulle est solidaire de la France battue sans combattre. Il est intéressant à cet égard de voir que l'image qu'il se donne est explicitement celle du « soldat français » et non du chef des Français Libres.

## 2.5 UNE LEÇON DE RÉALISME

(39) Ensuite, (40) m'adressant aux Français, (41) je leur demande de considérer le fond des choses du seul point de vue qui doive finalement compter, (42) c'est-à-dire du point de vue de la victoire et de la délivrance.

Ce passage met en œuvre un procédé de dissociation <sup>11</sup> entre ce qui compte vraiment et ce qui pourrait compter. L'analyse du processus dissociatif se fera sur l'appui de l'analyse polyphonique du connecteur « finalement ». Celui-ci fait entendre de manière superposée deux points de vue : le premier affirme « ce qui pourrait compter » et

<sup>11</sup> La question de la dissociation des notions a été étudiée par Perelman et cette étude a été prolongée par E. Danblon (2002) et M. Dominicy (2005). Nous y ferons référence plus extensivement dans l'analyse du discours de Bir-Hakeim (chap. IV).

l'autre, « ce qui compte finalement ». À partir de là se dessine un jeu d'opposition : le « fond des choses » mentionné par de Gaulle renvoie implicitement à la surface – on est donc très proche du couple habituel de la dissociation : apparence vs réalité.

Il est dès lors possible de prolonger ce réseau d'oppositions, sur la base des observations faites jusqu'ici :

Le fond des choses	La surface des choses	
Ce qui compte finalement	Ce qui pourrait compter	
Épisode et autres substantifs	Détestable et autres épithètes	
Victoire et délivrance	Opposition fratricide	
Comprendre la canonnade	Condamner la canonnade	
Raison	Passion	
Chef des Français Libres	Soldat français	

On voit se dessiner à travers ce tableau que l'exercice de la dissociation auquel se livre de Gaulle fait sens sur l'ensemble du discours. À cela s'ajoute, dans une espèce de chiasme, les différentes adresses : aux Anglais, de Gaulle réserve la partie droite du tableau, aux Français la partie gauche – alors que les deux peuples font sans doute la lecture inverse de l'événement. Le travail effectué par de Gaulle se focalise donc sur les représentations de l'autre ; il sert en effet d'intermédiaire dont l'objectif est de permettre aux Anglais de comprendre les sentiments français et, nettement plus difficile, aux Français de comprendre les raisons anglaises...

- (43) En vertu d'un engagement déshonorant, (44) le Gouvernement qui fut à Bordeaux avait consenti à livrer nos navires à la discrétion de l'ennemi.
- (45) Il n'y a pas le moindre doute que, (46) par principe et par nécessité,
- (47) l'ennemi les aurait un jour employés, (48) soit contre l'Angleterre,
- (49) soit contre notre propre Empire. (50) Eh bien! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits.

On se trouve ici dans le passage le plus contestable et le plus contesté du discours. Il faut retourner aux clauses de l'armistice pour tenter de cerner ce que cache l'expression « mettre à la discrétion » et rappeler toute l'ambiguïté du terme « contrôle » (cf. *supra*). La « livraison à l'ennemi » dont parle de Gaulle est donc l'interprétation anglaise du terme « contrôle ». Cette fragile hypothèse est pourtant affichée avec une certitude absolue. On notera que c'est précisément au moment où un certain flou règne sur ses dires qu'il utilise la récusation du moindre doute à travers (45). L'incise solidifie l'absence de doute (46 : « par principe et par nécessité ») en réintroduisant immé-

diatement la monstruosité de l'ennemi, qui, par *principe*, viole sa parole... La justification s'arrête sur un axiome. De Gaulle restitue donc le raisonnement de Churchill, mais ne dit mot sur d'autres possibilités (parmi lesquelles le désarmement aux Antilles <sup>12</sup>) qui auraient pu épargner le massacre. C'est précisément dans cette omission, dans l'occultation de cet élément qu'on sent de Gaulle obligé de faire, d'une certaine manière, allégeance à ses hôtes, s'il veut continuer l'épopée de la France Libre.

La mise en scène de l'objectivité, faisant appel au savoir (« il n'y a pas le moindre doute »), permet d'articuler le point le plus provocateur de ce discours (« Eh bien ! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits »). Le choc de l'énoncé est amorti par le connecteur « Eh bien ! » (conclusion étonnante par rapport à ce qui précède) et la mention métadiscursive « sans ambages ». De Gaulle est conscient de la violence que ce jugement peut représenter pour les Français qui l'écoutent.

(51) J'aime mieux savoir, (52) même le Dunkerque, (53) notre beau, (54) notre cher, (55) notre puissant Dunkerque, (56) échoué devant Mers el-Kébir, (57) que de le voir un jour, (58) monté par des Allemands, (59) bombarder les ports anglais, ou bien Alger, Casablanca, Dakar.

Ici aussi les épithètes du Dunkerque corrigent tout ce (50) pouvait comporter de dépassionné voire d'indigne, afin de ne pas donner prise à l'impression que de Gaulle voit avec plaisir la flotte française mutilée. L'image qui se dégage du Général oscille donc entre une confrontation viscérale et une fierté communautaire à l'égard du fleuron de la flotte. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le « même » qui accompagne le choix du Dunkerque comme exemple. Les trois villes citées en (59) ne sont évidemment pas gratuites et évoquent le spectre de la flotte française torpillant les colonies françaises... Le recours à l'argument de l'exemple ou de l'illustration permet de mettre en scène, de « présenter à la conscience » selon Olivier Reboul, une scène fictive inacceptable : « L'exemple a une simplicité, une immédiateté que n'a pas l'analogie et il n'exige pas d'être poursuivi en dehors du contexte immédiat où il est invoqué » (Breton 2004 : 103).

## 2.6 REDÉFINIR LA SITUATION

- (60) En amenant cette canonnade fratricide (61) puis en cherchant à détourner sur des Alliés trahis l'irritation des Français, (62) le Gouvernement qui fut à Bordeaux est dans son rôle. (63) dans son rôle de servitude.
- (64) En exploitant l'événement (65) pour exciter l'un contre l'autre le peuple anglais et le peuple français, (66) l'ennemi est dans son rôle, (67)

<sup>12</sup> Beaucoup d'amiraux anglais ont violemment désapprouvé la canonnade et ont proposé des alternatives, mais Churchill, qui, parmi d'autres motifs possibles, avait, semble-t-il, besoin d'asseoir son autorité, a systématiquement refusé les compromis.

dans son rôle de conquérant.

(68) En tenant le drame pour ce qu'il est, (69) je veux dire pour déplorable et détestable, (70) mais en empêchant qu'il ait pour conséquence l'opposition morale des Anglais et des Français, (71) tous les hommes clairvoyants des deux peuples sont dans leur rôle, (72) dans leur rôle de patriotes.

Ici, par trois fois, on a affaire à des arguments de cadrage particulièrement évidents :

Cette catégorie d'arguments implique une nouveauté pour l'auditoire. Ils le convoquent dans un monde auquel spontanément il n'avait pas pensé et dans lequel ses points de repère habituels ne fonctionnent pas, même si les « éléments » qui composent ce nouveau monde lui sont connus séparément. (Breton 2004 : 78)

Dans l'établissement de ce cadrage, on sera en particulier attentif aux structures gérondives et à la progression syntaxique. Il nous semble en effet que l'attention est portée plus sur la fin plutôt que le début de l'énoncé, entre autres par l'effet de la répétition (« dans son rôle », « dans son rôle »). Or, dans une progression informative prototypique de la langue, on passe en général d'un début d'énoncé connu vers une fin nouvelle. Ici la clarification des rôles de chacun ne paraît pas forcément cruciale. En revanche, un des effets latents de cette construction est l'effet de présupposition qu'elle accomplit sur les gérondifs. Ceux-ci passent pour admis ou connus ; or, c'est loin d'être évident, en particulier pour le premier, dans laquelle le verbe « amener » (60) est équivoque. Il laisse en effet entendre une part active dans le déroulement des actions alors que cette part est indirecte. Enfin l'usage de la désignation « Alliés trahis » est retors car, dans ce qui apparaît être un discours rapporté narrativisé - on pourrait supposer que « chercher à détourner sur des Alliés l'irritation française » reflète une part du discours tenu -, ce n'est pas le sujet de l'énoncé (le Gouvernement français) qui prend la parole, puisqu'il ne peut désormais plus considérer les Anglais comme des alliés. Il y a donc confrontation des points de vue qui ne fait que rendre plus sensible encore l'état de servitude du Gouvernement. Dans le même ordre d'idée, la relative « qui fut à Bordeaux », parfaitement accessoire dans l'économie générale du propos, ne fait que renforcer l'impression d'instabilité du pouvoir et de déchéance.

Entre (68) et (69), on peut se demander pourquoi ne pas dire directement « En tenant ce drame pour déplorable et détestable » ? L'interprétation que l'on peut donner est que cela permet de marquer d'autant mieux la constante oscillation entre le fond des choses et la surface, que nous analysions plus haut sous forme de tableau. Alors que la technique de dissociation consiste à séparer la réalité de l'apparence, de Gaulle revient sur l'aspect désolant de l'événement pour annoncer que cet aspect est de l'ordre de la réalité et non de

l'apparence. Toutefois, cette affirmation – antinomique avec la stratégie discursive déployée – est aussitôt minorée par le poids du *mais*. On sait en effet que la proposition qui suit ce connecteur est toujours plus importante que celle qui le précède. C'est donc bien le « fond des choses » qui finit par l'emporter quand même. (68) et (69) semblaient marquer, avec un certain aplomb, une tendance inverse mise en évidence par une clarification métalinguistique. C'est par ce genre d'observation qu'on peut percevoir à quel point de Gaulle se trouve sur le fil du rasoir en faisant valoir son point de vue (sinon le sien propre, du moins celui qu'il a choisi d'adopter) tout en ménageant le point de vue d'un auditoire qu'il partage aussi en partie.

## 2.7 CRÉER UNE UNITÉ D'INTÉRÊT COMMUN

- (73) Les Anglais qui réfléchissent ne peuvent ignorer qu'il n'y aurait pour eux aucune victoire possible (74) si jamais l'âme de la France passait à l'ennemi.
- (75) Les Français dignes de ce nom ne peuvent méconnaître que la défaite anglaise scellerait pour toujours leur asservissement.
- (76) Quoi qu'il arrive, (77) même si l'un des deux est, (78) pour un temps, (79) tombé sous le joug de l'ennemi commun, (80) nos deux vieux peuples, (81) nos deux grands peuples, (82) demeurent liés l'un à l'autre. (83) Ils succomberont tous les deux (84) ou bien ils gagneront ensemble.

Le recours à la métaphore de l'« âme » de la France n'est guère aisé à déchiffrer. Il semble dans tous les cas que l'on passe par une amplification, tant on pourra difficilement admettre que la seule flotte puisse constituer l'âme de la France - même si c'est une des plus belles flottes au monde. Peut-être plus qu'une amplification, on peut y voir une forme de généralisation : celle-ci non seulement légitime l'existence de la France Libre – qui constitue dès lors l'âme de la France – comme un avertissement aux Anglais : tout agissement contre les Français risque de pousser la France un peu plus dans les bras de l'Allemagne et de les condamner à la défaite. On voit donc que Mers el-Kébir forme un exemple sur lequel s'appuie de Gaulle pour avancer ses propres pions. Ainsi (75) est une forme indirecte d'appel à la résistance, passant par le soutien aux Anglais. La mention temporelle, « pour toujours », participe du même mouvement d'amplification et de dramatisation. Visiblement, de Gaulle change d'échelle, passe de « l'épisode » à la vision d'ensemble.

C'est dans ce même mouvement de généralisation que s'inscrivent les futurs de (83) et (84). Ces derniers découlent de (76) – « quoiqu'il arrive ». Cela inscrit les nations dans des destinées inéluctables. Il est intéressant de voir que c'est précisément à ce moment que se fait l'évocation d'un passé glorieux (« vieux peuples », « grands peuples »). On a donc l'impression que l'échelle ne cesse de changer :

Mers el-Kébir trouve donc sa place dans l'échelle plus large de la guerre, elle-même inscrite dans l'histoire plus large des deux nations. Tout cela contribue à considérer la canonnade comme un « épisode », cruel certes, mais mineur par rapport à l'ensemble de ce qui se joue.

Notons encore qu'avec les justifications présentées en (74) et (75), de Gaulle semble faire admettre une forme d'accord général entre les parties concernant l'âme de la France, mais il n'est pas sûr que cet accord soit partagé par les Anglais, d'autant que pour eux, la France est déjà passée à l'ennemi...

L'image de soi prise dans la communauté nationale prend maintenant place jusqu'à la fin du discours. La première communauté fondée est celle des « patriotes », des « hommes clairvoyants des deux peuples », c'est-à-dire les « Anglais qui réfléchissent » et les « Français dignes de ce nom ». Ces qualificatifs élogieux exercent une petite manipulation cognitive : condamner la canonnade d'Oran, c'est donc être indigne du nom de Français voire d'être irréfléchi et non clairvoyant. La seconde communauté fondée est celle des « Français qui demeurent encore libres d'agir », pour laquelle de Gaulle reprend explicitement le rôle de porte-parole. Tout ce parcours textuel vise à réorienter les armes des deux peuples contre l'ennemi commun <sup>13</sup>. Autrement dit, De Gaulle se réinsère exactement à la position qu'il occupait avant Mers el-Kébir et justifie ainsi la continuation de sa lutte.

- (85) Quant à ceux des Français qui demeurent encore libres d'agir suivant l'honneur et l'intérêt de la France, (86) je déclare en leur nom qu'ils ont, (87) une fois pour toutes, (88) pris leur dure résolution.
- (89) Ils ont pris, (90) une fois pour toutes, (91) la résolution de combattre.

Le jeu des répétitions vise certainement à asseoir avec plus de fermeté la position de la France Libre. Du point de vue polyphonique, on notera au passage l'allusion assassine à la France de Vichy en train de se constituer, dont on comprend qu'elle se trouve hors de l'honneur et hors des intérêts de la France.

Au terme de ce parcours, on soulignera la complexité non seulement du texte mais des enjeux et des pièges dont de Gaulle se tire avec une science consommée. Son éloquence constitue le premier échiquier des forces en présence, aussi bien les Français de tous bords que les Anglais et l'ennemi. De Gaulle se faufile dans ce rapport de forces en mobilisant des ressources oratoires exceptionnelles.

<sup>13</sup> L'adjectif *commun* est un ajout de la version officielle, seule modification par ailleurs. Cet ajout participe du même mouvement de redistribution des rôles.

### CHAPITRE III

# LE CONTE DE NOËL DU 24 DÉCEMBRE 1941 OU LE DÉBUT DE LA LÉGENDE

Les allégories ont un avantage sur les hommes. On ne peut pas leur tordre le cou. (Alain Pontaut)

Le 24 décembre 1941, de Gaulle prononce un message de guerre directement adressé aux enfants de France. À ce titre même, il constitue un exemple intéressant. Il est aussi intéressant pour le genre qu'il emploie à cette occasion, celui du conte – genre identifiable par la traditionnelle ouverture de ce type de texte : « il y avait une fois ». Enfin, il se situe historiquement quelques jours après Pearl Harbour et l'entrée en guerre des États-Unis. La prédiction du 18-Juin 1940 s'est donc réalisée et, depuis l'automne, la résistance française, qu'elle soit gaullienne ou intérieure, prend de l'ampleur.

Ce discours n'est pas tant remarquable par son caractère oratoire (peu de grandes périodes ou de structures répétitives) que par son caractère essentialisant lié à la simplification de la lecture de la guerre <sup>1</sup>.

- (1) Quel bonheur, (2) mes enfants, (3) de vous parler ce soir de Noël.
- (4) Oh! Je sais que tout n'est pas gai, (5) aujourd'hui, (6) pour les enfants de France. (7) Mais je veux, cependant, vous dire des choses de fierté, de gloire, d'espérance.
  - (8) Il y avait une fois : la France ! (9) Les nations, (10) vous le savez,
- (11) sont comme des dames, (12) plus ou moins belles, bonnes et braves.
- (13) Eh bien! parmi mesdames les nations, (14) aucune n'a jamais été plus belle, meilleure, ni plus brave que notre dame la France. (15) Mais la France a une voisine brutale, rusée, jalouse : (16) l'Allemagne.
- (17) L'Allemagne, (18) enivrée d'orgueil et de méchanceté, (19) a voulu,
- (20) un beau jour, (21) réduire en servitude les nations qui l'entouraient.
- (22) Au mois d'août 1914, (23) elle s'est donc lancée à l'attaque.

<sup>1</sup> Petites capitales : version écrite seulement, grandes capitales : version orale seulement

- (24) Mais la France a réussi à l'arrêter sur la Marne, (25) puis à Verdun. (26) D'autres grandes nations, (27) l'Angleterre, (28) l'Amérique, (29) ont eu ainsi le temps d'arriver à la rescousse. (30) Alors, l'Allemagne, (31) dont CEPENDANT le territoire n'était NULLE PART NULLEMENT envahi, (32) s'est écroulée tout à coup. (33) Elle s'est rendue au Maréchal Foch. (34) Elle a demandé pardon. (35) Elle a promis, (36) en pleurant, (37) qu'elle ne le ferait plus jamais. (38) Il lui restait néanmoins d'immenses armées intactes, (39) mais il ne s'est pas trouvé un seul Allemand, (40) pas un seul ! (41) pour tirer même un coup de fusil après la capitulation.
- (42) Là-dessus, (43) les nations victorieuses se sont séparées (44) pour aller chacune à SES LEURS affaires. (45) C'est ce qu'attendait l'Allemagne. (46) Profitant de cette naïveté, (47) elle s'est organisée pour de nouvelles invasions. (48) Bientôt, (49) elle s'est ruée de nouveau sur la France. (50) Et, cette fois, (51) elle a gagné la bataille.
- (52) L'ennemi et ses amis prétendent que c'est bien fait pour notre nation d'avoir été battue. (53) Mais la nation française, (54) ce sont vos papas, vos mamans, vos frères, vos sœurs. (55) Vous savez bien, (56) vous, (57) mes enfants, (58) qu'ils ne sont pas coupables. (59) Si notre armée fut battue, (60) ce n'est pas du tout parce qu'elle manquait de courage, ni de discipline. (61) C'est parce qu'elle manquait d'avions et de chars. (62) Or, (63) à notre époque, (64) tout se fait avec des machines et (65) les victoires ne peuvent se faire qu'avec les avions, les chars, les navires, (66) qui sont les machines de la guerre. (67) Seulement, (68) malgré cette défaite, (69) il y a toujours des troupes françaises, des navires de guerre et des navires marchands français, des escadrilles françaises, (70) qui continuent le combat. (71) Je puis même vous dire qu'il y en a de plus en plus et (72) qu'on parle partout dans le monde de ce qu'ils font pour la gloire de la France.
- (73) Pensez à eux, (74) priez pour eux, (75) car il y a là, (76) je vous assure, (77) de très bons et braves soldats, marins et aviateurs, (78) qui auront à vous raconter des histoires peu ordinaires (79) quand ils seront rentrés chez eux. (80) Or, ils sont sûrs d'y rentrer en vainqueurs, (81) car nos GRANDS alliés, (82) les Anglais et les Russes, (83) ont maintenant des forces très puissantes, (84) sans compter celles que préparent nos AMIS ALLIÉS les Américains. (85) Toutes ces forces, (86) les Allemands n'ont plus le temps de les détruire, (87) parce que, (88) maintenant, (89) en Angleterre, (90) en Russie, (91) en Amérique, (92) on fabrique d'immenses quantités d'avions, de chars, de navires. (93) Vous verrez un jour toute cette mécanique écraser les Allemands découragés et, (94) à mesure qu'ils reculeront sur notre territoire, (95) vous verrez se lever de nouveau une grande armée française.
- (96) Mes chers enfants de France, (97) vous avez faim, (98) parce que l'ennemi mange notre pain et notre viande. (99) Vous avez froid, [DÉBUT DE LA MARCHE LORRAINE] (100) parce que l'ennemi vole notre bois et notre charbon, (101) vous souffrez, (102) parce que l'ennemi vous dit et vous fait dire que vous êtes des fils et des filles de vaincus. (103) Eh bien! moi, (104) je vais vous faire une promesse, (104) une promesse de Noël. (106) Chers enfants de France, (107) vous recevrez bientôt une visite,

(108) la visite de la Victoire. (109) Ah! comme elle sera belle, (110) vous verrez!....

La version sonore de ce texte est la suivante :

- (1) Quel BONHEUR (2) mes enfants / (3) de vous parler ce soir de Noël // (4) Oh! Je sais que tout n'est pas gai (5) aujourd'hui / (6) pour les enfants de France // (7) Mais je veux cependant vous dire des choses de fierté / de gloire / d'espérance ///
- (8) Il v avait une fois / la France! (9) Les nations (10) vous le savez / (11) sont comme des DAMES (12) plus ou moins belles, bonnes / et braves / (13) Eh bien! parmi mesdames les nations/ (14) aucune / n'a jamais été plus belle / meilleure / ni plus BRAVE /que notre dame la France // (15) Mais la France a une voisine brutALE rusée JAlouse / (16) l'Allemagne // (17) L'Allemagne (18) enivrée d'orgueil et de méchanceté (19) a voulu (20) un beau jour / (21) réduire en servitude les nations qui l'entouraient // (22) Au mois d'août 1914 (23) elle s'est donc lancée à l'attaque // (24) Mais la France a réussi à l'arrêter sur la Marne / (25) puis à Verdun // (26) D'autres grandes nations (27) l'Angleterre / (28) l'Amérique / (29) ont eu ainsi le temps d'arriver à la rescousse (30) Alors l'Allemagne / (31) dont cependant le territoire n'était nulle part envahi / (32) s'est écroulée tout à coup // (33) Elle s'est rendue au Maréchal Foch (34) Elle a demandé pardon / (35) Elle a promis (36) en pleurant / (37) qu'elle ne le ferait plus jamais / (38) Il lui restait néanmoins d'immenses armées intactes (39) mais il ne s'est pas trouvé un seul Allemand / (40) PAS un seul ! / (41) pour tirer MÊME un coup de fusil / après la capitulation ///
- (42) Là-dessus / (43) les nations victorieuses se sont séparées (44) pour aller chacune à ses affaires // (45) C'est ce qu'attendait l'Allemagne // (46) Profitant de cette naïveté (47) elle s'est organisée pour de nouvelles invasions / (48) BIENTÔT (49) elle s'est ruée de nouveau / sur la France // (50) Et cette fois / (51) elle a gagné la bataille ////
- (52) L'ennemi / et ses amis / prétendent que c'est BIEN FAIT pour notre nation d'avoir été battue // (53) Mais la nation française / (54) ce sont vos papas vos MAMANS vos FRERES vos sœurs / (55) Vous savez bien / (56) vous / (57) mes enfants / (58) qu'ils ne sont pas COUPABLES // (59) Si notre armée fut battue (60) ce n'est pas du tout parce qu'elle manquait de COURAGE ni de discipline // (61) C'est parce qu'elle manquait d'avions / et de CHARS / (62) Or (63) à notre époque (64) TOUT se fait avec des machines // et (65) les victOIRES / ne peuvent se FAIRE / qu'avec les avions les chars les navires / (66) qui sont les machines de la guerre ///
- (67) Seulement (68) malgré cette défaite / (69) il y a TOUJOURS des troupes françaises / des navires de guerre et des navires marchands français / des escadrilles françaises / (70) qui continuent le combat // (71) Je puis même vous dire qu'il y en a de plus en plus // et (72) qu'on parle partout dans le monde / de ce qu'ils font / pour la gloire de la France // (73) Pensez à eux / (74) priez pour eux / (75) car il y a là (76) je vous assure (77) de très bons et BRAVES soldats marins aviateurs / (78) qui auront à vous raconter des histoires peu ordinaires (79) quand ils seront

rentrés chez eux // (80) Or ILS SONT SÛRS d'y rentrer en vainqueurs / (81) car nos GRANDS alliés / (82) les Anglais / et les Russes / (83) ont maintenant des forces très puissantes (84) sans compter celles que préparent nos AMIS / les Américains // (85) Toutes ces forces / (86) les Allemands n'ont plus le temps de les détruire (87) parce que (88) maintenant / (89) en Angleterre / (90) en Russie / (91) en Amérique / (92) on fabrique d'imMENSes quantités d'avions / de chars / de navires // (93) Vous verrez un jour / toute cette mécanique / écraser les Allemands découragés // et (94) à mesure qu'ils reculeront sur notre territoire / (95) vous verrez / se lever DE NOUVEAU une grande armée française ///

(96) Mes chers enfants de France / (97) vous avez faim / (98) parce que l'ennemi mange notre pain et notre viande / (99) Vous avez froid / [DÉBUT DE LA MARCHE LORRAINE] (100) parce que l'ennemi vole notre bois et notre charbon / (101) vous souffrez / (102) parce que l'ennemi vous dit / et vous fait dire / que vous êtes des fils et des filles de vaincus / (103) EH BIEN MOI (104) je vais vous faire une promesse / (105) une promesse de Noël / (106) Chers enfants de France / (107) vous recevrez bientôt une visite / (108) la visite de la Victoire / (109) Ah! comme elle sera belle / (110) vous verrez!....

On remarquera que la version écrite et la version orale – segmentée ici en paragraphes marqués par des pauses très longues – sont quasiment identiques dans les deux versions. L'intensité se marque sans surprise sur les éléments de *pathos* les plus prononcés <sup>2</sup>.

Nous utiliserons la segmentation orale de ce discours pour l'analyse, ce qui nous permet de déterminer une structure composée des unités suivantes :

- 1. (1) à (7) : cette partie constitue clairement l'exorde de ce discours, dans laquelle on trouve quelques verbes métadiscursifs (parler, dire) ainsi que l'annonce de la matière du discours.
- 2. (8) à (41) : le récit porte sur la première guerre mondiale
- 3. (42) à (51) : le récit continue avec les événements de la deuxième guerre mondiale
- 4. (52) à (66) : les enseignements tirés du récit.
- 5. (67) à (95) : les conséquences des enseignements
- 6. (96) à (110) : péroraison et promesse.

Nous ferons dans un premier temps une lecture descriptive et interprétative de ce texte selon la même formule que celle employée jusqu'ici. Ensuite, nous reviendrons de manière plus approfondie sur la nature du récit.

<sup>2</sup> Nous n'analyserons pas en profondeur le caractère spécifiquement oral de ce texte : l'intérêt de ce texte ne nous paraît pas résider dans cet aspect-là.

## 3.1 L'ÉVIDENCE ALLÉGORIQUE

(1) Quel BONHEUR (2) mes enfants / (3) de vous parler ce soir de Noël // (4) Oh! Je sais que tout n'est pas gai (5) aujourd'hui / (6) pour les enfants de France // (7) Mais je veux cependant vous dire des choses de fierté / de gloire / d'espérance ///

L'exorde de ce discours surprend peut-être par son caractère argumentatif. L'accentuation donnée au lexème « bonheur » peut en effet sembler être une évidence, dans la mesure où il s'agit d'une formule banale de l'exorde dans laquelle l'orateur fait sentir à son auditoire qu'il reçoit le pouvoir de parler comme étant un privilège. La formule pourrait être creuse ou convenue, s'il n'y avait pour de Gaulle la nécessité de justifier le « scandale » à utiliser pareil terme en ces temps de malheur  $^3$ . Le mais, présent en (7) fait donc opposer le ressenti du malheur (tout n'est pas gai  $\rightarrow$  je ne peux pas parler de bonheur) à l'espoir du renouveau des valeurs (fierté, gloire, espérance  $\rightarrow$  j'éprouve du bonheur à transmettre ce message à Noël).

Du point de vue de la mise en scène de l'ethos, on y voit une figure messianique, dans le sens où de Gaulle annonce le salut, la venue d'un monde meilleur. Le parallèle religieux ne paraît pas hors de propos si on considère ce qui est impliqué dans « mes enfants ». L'usage ici du pronom n'est pas qu'hypocoristique, eu égard surtout à la métaphore commune chez de Gaulle de la France-mère de ses fils et de ses filles. En s'adressant à tous les enfants de France comme à « ses » enfants, de Gaulle incarne la figure paternelle, à travers laquelle il peut estimer être sinon la France, du moins sa voix. Cet ethos est par ailleurs appuyé par des indices de savoir quasi absolu : au « je sais » de (4) s'ajoute la certitude de connaître l'avenir, lié au fait de pouvoir voir au-delà du malheur qui accable la population (parler de fierté et d'espérance implique une croyance en l'avenir proche de la certitude, puisque celle-ci justifie le bonheur à parler). Il serait sans doute exagéré de voir Charles de Gaulle comme un Sauveur, mais tout porte à croire que l'image qui se construit ici est sans doute celle de la personne désignée pour porter la parole : dans la Bible, un prophète <sup>4</sup>.

(8) Il y avait une fois / la France ! (9) Les nations (10) vous le savez / (11) sont comme des DAMES (12) plus ou moins belles, bonnes / et braves / (13) Eh bien ! parmi mesdames les nations/ (14) aucune / n'a jamais été plus belle / meilleure / ni plus BRAVE /que notre dame la France //

Nous avons fait de (8) une formule d'annonce de conte. Dès le début de celui-ci, l'anthropomorphisation de la France – que l'on retrouvera dans plusieurs discours gaulliens – est légitimée par une analogie.

<sup>3</sup> La tournure négative de (4) met en scène polyphoniquement cette tension.

<sup>4</sup> Que tellement de gens voient en de Gaulle un visionnaire ou un prophète doit aussi, d'une manière ou d'une autre, reposer sur l'impression livrée par l'*ethos* dans le discours.

Quoique cette analogie puisse être considérée en soi comme discutable, elle est ici figée par une adresse généralisante : « vous le savez », qui contraint l'auditoire à accepter sa pertinence.

Le connecteur « eh bien ! » de (13) ne paraît pas totalement fonctionner selon le modèle décrit par Sirdar-Iskandar (dans Ducrot *et alii* 1980). Il s'agit en effet davantage d'une opération d'extraction de la France comme *primum inter pares*. La meilleure description du fonctionnement de ce connecteur nous paraît ici être celle du Trésor de la Langue Française :

Eh bien est employé comme élément organisateur de discours par un locuteur pour marquer qu'il revient à l'objet principal du discours après une digression, une comparaison ou une analogie. (http://atilf.atilf.fr/)

Le registre amplificatoire dans lequel on se trouve tire immédiatement le récit vers l'épidictique ; dès lors, il n'est pas étonnant que le texte se déploie sous le signe de l'évidence : présent de vérité générale, assertion catégorique. On se situe au cœur même du processus en « comme-si » décrit par Emmanuelle Danblon :

Lors de l'analyse du jugement esthétique, nous avons souligné une différence cruciale entre les deux énoncés *La neige est blanche* et *La rose est belle*. Si le prédicat « blanche » dénote bien une propriété de la neige, le prédicat « belle » dénote non une propriété de la rose elle-même, mais une propriété du jugement (perceptuel et cognitif) que je porte sur elle. En ce sens, l'énoncé *La neige est blanche* relève de l'évidence sensible et peut être conçu comme un jugement « objectivé », par exemple, par abduction, tandis que l'énoncé *La rose est belle* exprime un jugement subjectif, présenté « comme si » il était objectif. Plus précisément, en disant *La rose est belle*, je fais « comme si » la propriété que j'exprime dans mon énoncé appartenait à la rose elle-même. Ce transfert d'inhérence permet de donner au jugement une valeur universelle, analogue à celle dont jouit l'attribution de la blancheur à la neige. Le mécanisme en « comme si », en créant un effet d'évidence, provoque, ce faisant, un effet de validité. (Danblon 2002 : 130-131)

Lorsqu'on évoquera la nature particulière de ce récit, cette dimension jouera un rôle qui nous paraît significatif.

(15) Mais la France a une voisine brutALE rusée JAlouse / (16) l'Allemagne // (17) L'Allemagne (18) enivrée d'orgueil et de méchanceté (19) a voulu (20) un beau jour / (21) réduire en servitude les nations qui l'entouraient //

L'amplification de nature épidictique s'accompagne souvent d'une polarisation : ici l'ennemi allemand tire vers la caricature. Du point de vue de la séquence narrative, le *mais* initial introduit une rupture par rapport à la situation initiale évoquée précédemment. Il ne semble ni concessif ni argumentatif : il fonctionne plutôt selon la description que donne J.-M. Adam du « mais phatique » :

[Le mais] a pour fonction de souligner une transition, d'atténuer les effets

de la discontinuité dans la segmentation (entre deux paragraphes) et/ou de séquentialité. (1990 : 202)

Ce *mais* se situe précisément au lieu de basculement entre la situation initiale de la mise en intrigue et sa deuxième phase prototypique : le nœud (Revaz 1997 : 187) :

#### STRUCTURE DRAMATIQUE DU RÉCIT

_				
SITUATION INITIAL	E NŒUD	ACTION	DÉNOUEMENT	SITUATION FINALE
NON	TENSION		SUPPRESSION	NON
PROBLÉMATIQUE	INTRODUITE		OU	PROBLÉMATIQUE
(EUPHORIE)	PAR UN		MAINTIEN	(EUPHORIE)
	ÉVÉNEMENT		DE LA	PROBLÉMATIQUE
	PARTICULIER		TENSION	(DISPHORIE)
PROBLÉMATIQUE	INTRODUITE PAR UN ÉVÉNEMENT		OU MAINTIEN DE LA	PROBLÉMATIQ (EUPHORIE) PROBLÉMATIQ

Ce nœud se fonde sur la même généralisation abusive qui nous a contraints à admettre que notre dame la France est la meilleure, selon le même régime épidictique du « comme-si ». L'image de l'Allemagne est fixée, et on présuppose son caractère indiscutable : les extensions attributives mettant en évidence des « qualités » de l'Allemagne, « comme si » elles allaient de soi. C'est une essentialisation, procédé que l'on retrouve plusieurs fois à l'œuvre dans ce texte.

- (22) Au mois d'août 1914 (23) elle s'est donc lancée à l'attaque // (24) Mais la France a réussi à l'arrêter sur la Marne / (25) puis à Verdun // (26) D'autres grandes nations (27) l'Angleterre / (28) l'Amérique / (29) ont eu ainsi le temps d'arriver à la rescousse (30) Alors l'Allemagne / (31) dont cependant le territoire n'était nulle part envahi / (32) s'est écroulée tout à coup // (33) Elle s'est rendue au Maréchal Foch (34) Elle a demandé pardon / (35) Elle a promis (36) en pleurant / (37) qu'elle ne le ferait plus jamais / (38) Il lui restait néanmoins d'immenses armées intactes (39) mais il ne s'est pas trouvé un seul Allemand / (40) PAS un
- Le détachement à gauche de la date de l'attaque de l'Allemagne est sinificatif. Jusqu'ici tout laissait en effet présager que de Gaulle évoquait 1940. En indiquant 1914, il viole les attentes, ce qui contraint l'auditeur à restituer la cohérence du propos : « si le général de Gaulle me parle de 1914, c'est que cela doit avoir un rapport avec les événements actuels, étant donné que l'on peut estimer que le contrat médiatique est bien respecté ». Outre que le récit de 1914-1918 permet de tirer des leçons pour les événements de la deuxième guerre mondiale, il participe également du même mouvement d'amplification qui *fige* les rapports entre les nations en les inscrivant dans une histoire récurrente. L'action (22-29) et le dénouement (30-32) sont réduits à la portion congrue, les quatre années de guerre étant évoquées à travers une succession chronologique d'événements. De Gaulle insiste beaucoup plus sur la situation finale : la demande de pardon de l'Alle-

seul! / (41) pour tirer MÊME un coup de fusil / après la capitulation ///

magne. Dans cette situation finale, c'est à nouveau l'épidictique qui domine, dans le sens où le regard porté par de Gaulle accentue la « laideur » de l'Allemagne. Il met aussi en évidence ce qui lui paraît être un scandale logique : l'Allemagne aurait d'autant moins dû « s'écrouler » que son territoire n'était pas occupé. Peut-on en inférer que de Gaulle explique l'écroulement de la France par le fait que des soldats ennemis occupent son territoire? Ce serait un revirement surprenant par rapport aux attaques anti-vichyssoises qui ponctuent ses discours depuis dix-huit mois. En fait, il ne s'agit pas ici d'excuser Vichy mais d'accabler l'ennemi en désignant sa lâcheté et sa perfidie. L'intonation descendante donnée à la mise en exergue de (40) appelle à considérer avec mépris l'Allemagne, à stigmatiser son absence d'esprit de résistance – ce qui, dans le même temps, renforce l'image de la France Libre. La fausse promesse de (35) est délibérément infantilisante : la mention des pleurs – on retrouve la distance gaullienne vis-à-vis des émotions – comme la tournure pléonastique empruntée au langage enfantin (« elle ne le ferait plus jamais », au lieu de « jamais plus ») ne s'expliquent pas seulement par les destinataires particuliers de message ; elles impliquent que la parole donnée par les Allemands n'a aucune valeur : selon une lecture bourdieusienne de l'acte de langage, on pourrait dire que l'auteur de l'acte de langage ne saurait se targuer d'une autorité suffisante pour impliquer la réussite de cet acte. D'où une situation finale qui n'est que faussement euphorique.

(42) Là-dessus / (43) les nations victorieuses se sont séparées (44) pour aller chacune à ses affaires // (45) C'est ce qu'attendait l'Allemagne // (46) Profitant de cette naïveté (47) elle s'est organisée pour de nouvelles invasions / (48) BIENTÔT (49) elle s'est ruée de nouveau / sur la France // (50) Et cette fois / (51) elle a gagné la bataille ////

Le récit rebondit avec un nouveau nœud introduit en (45); une fois de plus l'action (46-49) et le dénouement (50-51) sont réduits à l'essentiel. À travers cette brièveté, on s'aperçoit que ce n'est pas un récit pour enfants canonique, dans laquelle la part des événements, l'action, est prépondérante <sup>5</sup>. Ce sont plutôt les bornes initiale et finale de la séquence narrative qui intéressent de Gaulle, dans la mesure où celles-ci permettent de livrer des enseignements sur la nature perfide par essence de l'Allemagne. L'opprobre est ainsi jeté sur l'ennemi, tout en *linéarisant* la réalité historique : l'armistice de 1918 est ainsi lu

5 Un indice linguistique corrobore cette précipitation : il s'agit de « bientôt » articulé avec un passé composé. Cet usage paradoxal est mentionné par le *Trésor de la Langue française* : « Arch., littér. [Porte sur un verbe à un temps simple ou composé sans valeur de futur mais suggérant une idée d'aboutissement (aspect perfectif)] Au bout d'un très bref espace de temps, très rapidement : "l'incendie continua trois jours et trois nuits sans interruption. En vain nos soldats coupèrent les maisons pour l'arrêter ; la flamme franchissait bientôt les espaces, et en un clin d'œil les bâtiments ainsi isolés étaient embrasés." Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, t. 1, 1823, p. 1081 ».

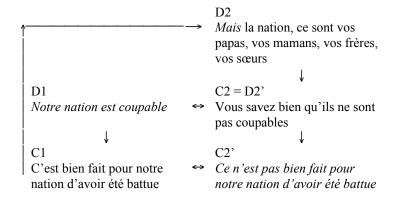
comme une feinte volontaire dont 1939-1945 serait la conséquence. Plus que la simplification induite par ce mouvement, c'est le caractère symbolique ou exemplaire de l'objet blâmé qu'il convient de souligner. Celui-ci s'explique autant par le genre du conte pour enfants que par la portée significativement épidictique du récit : les actions des uns et des autres sont typifiées et n'ont pas d'intérêt en soi mais pour ce qu'elles représentent. Comme l'explique clairement E. Danblon :

[Dans le genre épidictique], les actions, signes de vertu, sont évoquées et non décrites minutieusement, puisqu'elles renvoient à des catégories générales que l'auditoire est censé reconnaître. Par la même occasion, on comprend pourquoi les personnages qui font l'objet de l'éloge ne sont plus de véritables individus, mais se haussent au rang d'un type. En effet, ils deviennent les symboles de l'*homonoïa*, c'est-à-dire l'incarnation des valeurs sacrées qui assurent la cohésion de la Cité. (2001 : 30)

La fin de la séquence narrative se marque clairement à l'oral par une très grande pause. L'absence de situation finale est significative d'un procès qui est encore dans son déroulement : « gagner la bataille » renvoie intertextuellement au slogan de l'affiche de Londres que la plupart des auditeurs peuvent reconnaître : « la France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre ».

(52) L'ennemi / et ses amis / prétendent que c'est BIEN FAIT pour notre nation d'avoir été battue // (53) Mais la nation française / (54) ce sont vos papas vos MAMANS vos FRÈRES vos sœurs / (55) Vous savez bien / (56) vous / (57) mes enfants / (58) qu'ils ne sont pas COUPABLES //

On pourrait considérer (52) comme étant la morale que tire Vichy de ce récit. Cet enseignement entame toutefois une partie argumentative évidente : la leçon n'est pas définitive. Le connecteur *mais* fonctionne de manière assez curieuse dans ce passage, comme le montre le schéma ci-dessous (où C signale une conclusion et D une donnée) :



Cette reformulation est intéressante parce qu'elle constitue le processus inverse de l'allégorie si chère à de Gaulle de la France, allégorie derrière laquelle doivent se grouper tous les Français. En redonnant littéralement chair à l'abstraction du concept de « nation », de Gaulle réalise une audacieuse translation entre les domaines civique et familial. La remontée à une « proto-prémisse » définissant la nation a pour conséquence de fusionner la puissante homonoïa de la famille et celle de la patrie - il devient du coup insupportable d'admettre que sa propre famille puisse être coupable de quoi que ce soit 6. Dès lors, de Gaulle n'a plus besoin d'expliciter la loi de passage permettant de passer de D2 à C2 : elle se règle via une évidence qui est ici exprimée par le « savoir » prêté aux destinataires directs du discours (« vous savez bien, vous, mes enfants »). On remarquera d'ailleurs, dans la même optique fusionnelle entre la France et la famille, que le retour de l'adresse « vous savez » intervient à un moment qui n'est pas anodin. Sa présence est la manifestation pure du principe de coopération qui montre aussi que l'argumentation se joue sur un implicite collectif (vous savez et je sais que vous savez, donc nous sommes dans une même communauté de valeurs) et qui déploie dans le même temps ses effets au-delà de la simple assertion d'un savoir. En effet, quel que soit l'état du « savoir » du destinataire, il ne peut guère plus se soustraire à l'obligation de devoir le partager s'il veut être digne de la Cité. Du coup, C2 devient une donnée de fait D2', dont toute restriction serait inacceptable, qui conduit directement à une conclusion C2' antithétique à la conclusion C1 exprimée. On soulignera donc que la restriction convoquée par mais permet de se défausser d'une rationalité « classique » – telle qu'elle interviendra par la suite du discours – pour embrayer sur une rationalité collective ou épidictique, qui en devient, du coup, irréfutable.

Notons pour finir l'intonation forte sur l'expression « bien fait ». Nous y voyons la mise en exergue d'une tournure typiquement enfantine de la réjouissance explicite du malheur d'autrui (« bien fait pour toi »), que l'adulte, pour des questions de morale judéo-chrétienne et de gestion des faces, n'articule plus fréquemment. Cela permet d'infantiliser du coup l'adversaire, de l'exclure d'une communication entre adultes qui se comprennent – et quand nous disons « entre adultes », c'est bien sûr à dessein puisque l'infantilisation de l'ennemi, l'incompréhension qu'il manifeste du monde <sup>7</sup>, permet par contrecoup de responsabiliser les destinataires directs du discours : les enfants, qui, eux, sont présentés comme des non-dupes, d'autant moins dupes

<sup>6</sup> Dans les *Topiques*, Aristote fait de l'amour dû aux parents un lieu indiscutable : « Ceux qui, par exemple, se posent la question de savoir s'il faut ou non honorer les dieux ou aimer ses parents, n'ont besoin que d'une bonne correction, et ceux qui se demandent si la neige est blanche ou non, n'ont qu'à regarder » (livre I, 11).

<sup>7</sup> Cette incompréhension est lisible à travers la tournure négative « ne sont pas coupables » qui laisse entendre que l'ennemi et ses amis sont capables de croire à la monstruosité de la chose. Elle l'est aussi par la polyphonie intrinsèque au verbe *prétendre* de (52).

qu'ils ne font que recevoir la confirmation de ce qu'ils « savent » déjà...

# 3.2 L'ODE À L'ARMÉE FRANÇAISE

(59) Si notre armée fut battue (60) ce n'est pas du tout parce qu'elle manquait de COURAGE ni de discipline // (61) C'est parce qu'elle manquait d'avions / et de CHARS / (62) Or (63) à notre époque (64) TOUT se fait avec des machines // et (65) les victOIRES / ne peuvent se FAIRE / qu'avec les avions les chars les navires / (66) qui sont les machines de la guerre ///

À travers la reformulation de la nation analysée plus haut est apparue l'idée – contestable – que la « nation » n'est qu'un conglomérat d'êtres humains innocents. On assiste ici à une procédure similaire de dissociation entre l'humain et la technique. À travers le rejet de toute responsabilité humaine de la défaite, une dimension épidictique de protection vis-à-vis des membres de la Cité se fait jour.

La cause de la défaite attribuée au Gouvernement Pétain est le manque de courage et de discipline. Il ne fait guère de doute que le manque de discipline est stigmatisé dans les discours de Pétain depuis juin 1940. On repérera par exemple les énoncés suivants : « L'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice » (20 juin 1940), « Notre défaite est venue de nos relâchements » (25 juin 1940), « Nous ferons une France organisée où la discipline des subordonnés réponde à l'autorité des chefs » (11 juillet 1940). Le relâchement de la discipline mène en outre à l'expiation : « Vous souffrez et vous souffrirez encore, car nous n'avons pas fini de payer toutes nos fautes » (17 juin 1941). À lire les discours de Philippe Pétain, on ne trouve toutefois jamais, ni explicitement ni implicitement, une allusion à un manque de courage des Français. L'association faite par de Gaulle entre un défaut reconnu et commenté par Pétain et le manque de courage permet en fait de transférer la valeur de vérité du manque du discipline sur le manque de courage : la prémisse passe pour communément partagée et affaiblit l'ethos de Pétain, car blâmer le courage, c'est accuser les citoyens d'avoir été indignes de l'homonoïa.

Aux motifs moraux de la défaite selon Vichy, de Gaulle oppose une explication technique. La répétition du connecteur « parce que » indique une séquence explicative qui se pose comme vraie et comme la seule possible. L'universalité (en (64), « tout ») et l'unicité (en (65) « ne... que... ») font barrage à toute autre tentative d'explication. De Gaulle cale son argument-phare (la force mécanique) dans le contexte plus large de l'importance de la machine dans le monde moderne (cf. le mouvement futuriste ou un film comme Les Temps modernes).

L'explication contribue sans doute à fixer une forme d'assurance quasi scientifique donnée au propos. Il n'empêche que la nature de

(64) peut susciter interrogations : cette donnée universelle fait-elle passer une conviction personnelle (la primauté de la mécanique) pour une évidence ? Ou est-elle inscrite dans ce que l'époque tenait pour vrai ?

(67) Seulement (68) malgré cette défaite / (69) il y a TOUJOURS des troupes françaises / des navires de guerre et des navires marchands français / des escadrilles françaises / (70) qui continuent le combat // (71) Je puis même vous dire qu'il y en a de plus en plus // et (72) qu'on parle partout dans le monde / de ce qu'ils font / pour la gloire de la France

Plusieurs marques mettent en relief l'inachèvement du second récit. Que ce soit par l'adverbe « seulement » marquant l'opposition, par l'intensif introduit avec l'adverbe « même » de (71) ou le double emploi que la tournure (68) marque par rapport à (67), tout indique un retournement de situation et invite à comprendre que le dernier mot n'est pas dit. La force en train de se construire est bien sûr le gage d'une victoire à venir. Mais l'effort déployé dans la stratégie argumentative de Charles de Gaulle va vers l'épidictique : l'amplification se marque à plusieurs niveaux, ne serait-ce que par la répétition de l'adjectif « français », par l'accentuation marquée de la locution adverbiale « de plus en plus » ou par l'universalisation introduite par « partout dans le monde ». Au centre de ce mouvement d'amplification, la valeur suprême pour la Cité : la gloire de la France. Cette valeur suppose par ailleurs courage et discipline et se présente dès lors comme une réplique à la tendance expiatoire exprimée par Vichy.

(73) Pensez à eux / (74) priez pour eux / (75) car il y a là (76) je vous assure (77) de très bons et BRAVES soldats marins aviateurs / (78) qui auront à vous raconter des histoires peu ordinaires (79) quand ils seront rentrés chez eux //

Les deux actes de langage exprimés en (73) et (74) cristallisent la teneur épidictique du segment argumentatif. Bien que le récit soit disloqué par l'argumentation, il subsiste de la trame narrative la figure du héros, incarnée ici par les soldats de la France Libre. La communauté se créant autour de ces héros est d'autant plus claire qu'elle sera pérennisée par la figure du conteur qu'ils incarneront. Cette figure est intéressante à plus d'un titre. Elle est l'indice même de la dimension sociale du conte : « le conte traditionnel est inséparable de la communauté dans laquelle il s'inscrit » (Bricout, art. « conte » de l'*Encyclopaedia Universalis*). Il marque une fois de plus la stabilisation de l'*homonoïa*, lisible aussi à travers le relais symboliquement transmis par de Gaulle, lui aussi conteur : la mémoire de la Cité peut ainsi se perpétuer. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la puissance du futur exprimant la certitude du retour triomphal des héros.

(80) Or ILS SONT SÛRS d'y rentrer en vainqueurs / (81) car nos GRANDS alliés / (82) les Anglais / et les Russes / (83) ont maintenant des forces très puissantes (84) sans compter celles que préparent nos AMIS /

les Américains // (85) Toutes ces forces / (86) les Allemands n'ont plus le temps de les détruire (87) parce que (88) maintenant / (89) en Angleterre / (90) en Russie / (91) en Amérique / (92) on fabrique d'imMENSes quantités d'avions / de chars / de navires // (93) Vous verrez un jour / toute cette mécanique / écraser les Allemands découragés // et (94) à mesure qu'ils reculeront sur notre territoire / (95) vous verrez / se lever DE NOUVEAU une grande armée française ///

Alors qu'on pourrait avoir toutes les raisons de croire que la valeur modale du futur dans ce type d'argumentation tendrait plutôt à la probabilité, le contexte épidictique du présent passage comme la certitude exprimée explicitement – et fortement sur le plan intonatif – en (80) incitent à l'interprétation d'un futur de nécessité :

La nécessité peut être selon les cas le fait d'une prédiction ou d'un ordre : *Paul sera décapité* sera un ordre dans la bouche d'un juge et une prédiction dans celle de quelque personne compétente à qui on aura demandé son opinion. Ici encore, il s'agit d'un *savoir* ou d'un *pouvoir* : un énonciateur connaît (ou plus précisément fait comme s'il connaissait) parfaitement le destin d'une non-personne parce qu'il en dispose (pouvoir) ou détient un savoir (fondé sur l'expérience, l'astrologie, des renseignements, etc.). (Maingueneau 1994b : 104-105)

Le savoir absolu dont se targue de Gaulle n'est toutefois pas entièrement fondé sur le seul *ethos* du chef de la France Libre. La certitude fait en effet l'objet d'une argumentation – ou plutôt, car ce n'est pas anodin, d'une explication <sup>8</sup>. Le fait que la conclusion soit présentée comme certaine participe du poids de l'évidence épidictique. L'argumentatibilité du discours se dissout dans une explication causale dont le caractère explicatif ne peut être au mieux qu'une forte présomption, au pire qu'un simulacre. Par ce biais, toute forme de contradiction serait vouée à l'échec : on est passé au-delà du stade du débat ou, pour reprendre le terme du Plantin, du doute. Du coup, le futur simple s'impose en (93) et (95). Le caractère amplificatoire de ce moment discursif peut se lire à travers les indices intonatifs : l'accent porte en effet significativement sur « grands », « amis », « immenses » et « de nouveau » : tout converge vers l'exaltation de la force nouvelle représentée par la France et ses alliés.

8 Nous nous appuierons, pour distinguer explication et argumentation sur les deux définitions suivantes : « Dans une explication, une personne essaie d'expliquer pourquoi une thèse est vraie, alors que dans une argumentation, elle tente de démontrer qu'elle devrait être acceptée » (Govier 2005 : 16), « Du point de vue conceptuel, le discours explicatif s'attache à caractériser la relation entre un phénomène à expliquer (explanandum) et phénomène expliquant (explanans) [...] Dans l'exposé argumentatif, l'argument est donné comme assuré, le doute porte sur le conséquent, la conclusion ; mais dans la recherche d'argument, c'est l'inverse, comme dans l'explication, où l'explanandum qui (sic) est avéré et l'explanans qui est à trouver » (Plantin dans Charaudeau & Maingueneau 2002 : 251-254).

#### 3.3 LE POIDS DE LA PROMESSE

(96) Mes chers enfants de France / (97) vous avez faim / (98) parce que l'ennemi mange notre pain et notre viande / (99) Vous avez froid / [DÉBUT DE LA MARCHE LORRAINE] (100) parce que l'ennemi vole notre bois et notre charbon / (101) vous souffrez / (102) parce que l'ennemi vous dit / et vous fait dire / que vous êtes des fils et des filles de vaincus / (103) EH BIEN MOI (104) je vais vous faire une promesse / (105) une promesse de Noël / (106) Chers enfants de France / (107) vous recevrez bientôt une visite / (108) la visite de la Victoire / (109) Ah! comme elle sera belle / (110) vous verrez!....

C'est la même vague d'amplification qui se prolonge dans la péroraison de ce discours, dont le haut degré émotionnel se prolonge par la présence immédiate de la Marche lorraine qui n'entre pas sans résonance avec le texte gaullien :

Fiers enfants de la Lorraine Des montagnes à la plaine, Sur nous, plane ombre sereine, Jeanne d'Arc, vierge souveraine! Vieux gaulois à tête ronde Nous bravons tout à la ronde Si là-bas l'orage gronde, C'est nous qui gardons l'accès Du sol français!

Dans cette péroraison domine aussi la structure explicative (triple mention de « parce que ») dont l'exaltation par la rhétorique guerrière ne fait guère de doute <sup>9</sup>. Cette structure permet de maintenir le futur apparu en (79), puisque, par une procédure de retournement introduite comme souvent par « eh bien », la certitude de la victoire autorise de Gaulle à prononcer l'acte performatif de la promesse – dont la profération même est le signe d'un *ethos* qui s'est affirmé.

On pourra s'interroger sur la qualité de cette promesse. Dans la mesure en effet où, en principe, elle engage pleinement la responsabilité de son énonciateur, elle ne constitue pas un acte que l'on peut considérer avec légèreté. On connaît la faible réputation des promesses électorales. Peut-on envisager pourtant dans le discours du 24 décembre 1941 que cette promesse n'est que pure rhétorique ? Le caractère sacré du moment, – souligné par de Gaulle (« promesse de Noël ») – comme le destinataire particulier du discours – les enfants, dont on connaît l'innocence qu'on leur prête et la confiance dans la parole de l'adulte – rendraient scandaleuse l'hypothèse d'une promesse dépourvue de sincérité. Certes, le « bientôt » annoncé par de Gaulle est relatif, mais il nous semble improbable que cette pro-

<sup>9</sup> Le caractère *atopique* de l'ennemi dépeint met en évidence tout ce que ce discours peut avoir de « patriote et de revanchard », selon un commentaire du discours trouvé sur Internet.

messe ressortisse du pur conte merveilleux. D'une part, on est sorti de cette topique depuis la fin du récit (51) et, d'autre part, on peut y voir les conséquences de l'entrée en guerre des États-Unis après Pearl Harbour. Non seulement, de Gaulle voit ici sa prédiction de juin 1940 réalisée, ce qui contribuera à renforcer l'image qu'il donne de lui, mais cela peut en outre lui donner la certitude que l'entrée en guerre des États-Unis l'autorise à articuler la promesse de la Victoire.

Par ailleurs, la promesse constitue une forme particulièrement affirmée de la prédiction, registre dans lequel s'épanouissait l'Appel du 18-Juin. Alors que dans un autre discours, elle pourrait malvenue ou exagérée, c'est la fiction, le conte qui permet la profération de cet acte engageant. De la même manière que l'argumentation de l'appel autorisait le performatif, le conte pour enfants autorise la promesse, ce qui nous fait basculer entre un acte directif (fondé sur les dimensions de l'ordre ou de l'obligation) – qui est soumis à une restriction possible – à un acte commissif (fondé sur une dimension de promesse), où la restriction est impossible, du fait du caractère engageant de l'acte. Le caractère inébranlable de la promesse gaullienne est le signe à la fois de la certitude affichée quant à l'issue de la guerre et du succès grandissant de la démarche initiée le 18-Juin.

## 3.4 UN RÉCIT PARTICULIER

À y regarder de près, le « conte » proposé par de Gaulle aux enfants de France ne se rattache que difficilement aux prototypes les plus connus des contes pour enfants. Nous souhaiterions revenir dans cette partie sur la nature particulière de ce récit, en utilisant certains acquis des travaux les plus importants dans la matière.

L'ouverture (« il y avait une fois ») inscrit sans nul doute ce qui suit comme étant l'énoncé d'un conte merveilleux. Mais cette formule engage en principe l'ouverture d'un univers de discours aux règles propres, le plus souvent éloignées du monde tel qu'on le connaît :

À l'intérieur de la littérature mouvante, le conte se singularise surtout par son caractère de fiction avouée. L'incipit « Il était une fois » atteste déjà de la rupture avec le monde ordinaire. (Bricout, article « conte », *Encylopaedia Universalis*)

Dans cette perspective, dire « il y avait une fois : la France » entre en contradiction *in terminis* avec le « caractère de fiction avouée » ; de la même manière, l'installation d'un monde autonome effectuée par la formule rituelle de l'incipit entre en rupture avec la présentation d'un monde bien actuel dans (22) : « au mois d'août 1914 ». L'allégorie mise en scène et son inscription temporelle conduit dès lors plutôt à une lecture symbolique de l'histoire. Dans cette perspective, il semble plus juste d'évoquer le mythe que le conte merveilleux. En outre, tirer ce récit vers le mythe serait parfaitement congruent avec la lecture

épidictique que nous proposions de ce discours. Le caractère symbolique du mythe, son rôle au sein d'une communauté, sa fonction de modèle qui permet de renforcer les lois sociales du groupe, son opposition au *logos* (à la vérité, au démontrable) l'inscrit de plain-pied dans la fonction sociale de l'épidictique.

Cette dimension est particulièrement importante, car on la retrouvera dans de nombreux discours gaulliens : le temps mythique l'emportera le plus souvent sur le temps historique. Plus justement, le temps historique est transformé par la légende. La lecture des événements historiques depuis la première guerre mondiale montre bien cette perspective. En outre, la tonalité du conte merveilleux ne saurait être ostracisée dans le même temps. L'héroïne du conte reçoit ainsi les attributs classiques de la princesse de conte de fées : « aucune n'a jamais été plus belle, plus brave ni meilleure que notre dame la France ». La frontière entre fiction et réalité se pare ainsi d'une forme de flou qui permet aux figures de l'amplification de prendre place dans un écrin naturel.

Du récit demeure l'évidente tendance à l'anthropocentrisme qui se manifeste dans les allégories de la France et de la Victoire. Ce qui est plus frappant est le caractère essentialisant que permettent les allégories. Si on regarde la question de la causalité, au cœur de toute action, il apparaît que l'Allemagne agit non pour un motif précis mais par essence : elle est décrite comme jalouse, rusée et brutale et agit « enivrée d'orgueil et de méchanceté ». L'orgueil et la méchanceté est d'abord une extension qualifiante de l'Allemagne et non la cause de l'attaque. La mention temporelle contribue à supprimer toute forme de raison autre qu'une forme d'inclination naturelle à vouloir réduire en servitude. En effet, la complication du récit s'ouvre classiquement par la mention « un beau jour ». Or, cette expression ouvre la voie à l'arbitraire le plus pur. Dans une analyse actionnelle du récit, l'Allemagne agit par motif (orgueil, jalousie, méchanceté etc.) mais sans cause (un beau jour). On le voit également avec la deuxième partie du récit : la nouvelle attaque de l'Allemagne n'a pas de cause au sens propre du terme ; elle n'est due qu'à une forme de hasard temporel lié à l'inattention des autres nations. Le monstre ou le méchant est d'autant plus atopique qu'il en devient incontrôlable : il agit par pulsion et sa parole ne vaut rien. On pourrait du coup parler d'une forme « d'animalisation » de l'Allemagne plutôt que de personnification : son caractère instinctif et imprévisible la rejette hors du cercle du raisonnable ou de ce qui est doué de raison.

Si on observe de quelle manière de Gaulle dépeint l'Allemagne, on aperçoit clairement la déliquescence de toute rationalité. De (30) à (41), l'effondrement de l'Allemagne, sa capitulation sans tirer un coup de fusil, sont des manifestations d'une logique incompréhensible au regard de la France. Or on voit bien que cette forme d'irrationalité

rend tout le récit filandreux :

(48) BIENTÔT (49) elle s'est ruée de nouveau / sur la France // (50) Et cette fois / (51) elle a gagné la bataille ////

À ce stade du discours, le récit devient une simple suite d'événements : à partir du moment où la rationalité nous échappe, le récit peine à se constituer comme tel, la mise en intrigue se minimalise autour de ses pivots essentiels. On le voit avec le verbe « se ruer » : le caractère animal, instinctif, précipité de l'action allemande connoté par ce verbe donne l'impression que l'orateur ne peut plus contrôler ce récit, qu'il doit se contenter d'être le simple témoin des événements. Du coup, le glissement vers l'argumentation et l'explication se comprend comme étant le besoin de restaurer de l'ordre ou une logique dans un mouvement entropique.

Nous avions dit que s'il fallait catégoriser le type de récit que présente ce texte, nous pencherions plus volontiers vers le récit mythique que vers le conte merveilleux. Il reste néanmoins à considérer deux sous-genres relativement proches : la fable et la parabole. Est-ce que ce récit peut fonctionner selon l'un ou l'autre de ces modes ?

Fable et parabole appartiennent au registre du récit exemplaire (Suleiman 1977), dans lequel le récit joue un rôle argumentatif. Les fables expriment leur argumentativité à travers une morale, les paraboles « n'existe[nt] que pour donner naissance à une interprétation » (Suleiman 1977 : 472). Bien que récits allégoriques par excellence, fable et parabole peuvent être divergents du point de vue de leur exemplarité.

Ce qui distingue la parabole du récit exemplaire, c'est précisément qu'elle ne constitue pas un argument logique, susceptible d'illustrer une règle déjà connue et plus ou moins admise : c'est plutôt une interpellation, une provocation. (Revaz 1997 : 226)

L'absence de morale explicite et le caractère irrationnel des événements font que l'on peut évacuer sans trop de difficultés l'interprétation du conte de Noël comme étant une fable <sup>10</sup>. En revanche, le caractère plus diffus de la parabole pourrait faire sens – surtout en regard de la période de Noël <sup>11</sup>:

On remarque que la visée du texte parabolique est totalement opposée à la visée générale du récit traditionnel et, en particulier, à celle du récit exemplaire qui est d'expliquer le monde. Où le récit tente d'introduire du logique et du cohérent (de la « concordance » au sens de Ricœur), la parabole, au contraire, instaure la discordance. (Revaz 1997 : 228)

L'absence marquée de causalité dans le récit des événements passés, l'inversion de l'ordre logique du récit traditionnel (victoire du

<sup>10</sup> D'ailleurs, (49) – « c'est bien fait pour notre nation d'avoir été battue » – indique précisément le refus de la morale que l'on pourrait tirer de ce récit.

<sup>11</sup> La demande de prière faite en (71) montre que le caractère sacré du moment joue un rôle dans la stratégie discursive.

méchant) et le manque d'une clôture du récit (absence de la situation finale) incitent à considérer ce récit comme étant proche de la parabole. La différence entre la parabole biblique et le récit gaullien tient en son prolongement : la parabole s'arrête quand le récit gaullien continue sous une forme argumentative et s'achève en redonnant une forme de cohérence. En effet, écraser l'Allemagne conduit à la promesse de la Victoire (significatif retour d'une allégorie en fin de parcours argumentatif <sup>12</sup>) : la tension de l'inachèvement de la séquence narrative s'achève, le récit reste plus mythique que véritablement parabolique. Si la logique de l'Allemagne nous échappe, la logique de la guerre permettra de remédier à cette anomalie. Reste que ce conte de Noël ne peut complètement perdre son statut persuasif : il demeure une forme d'exemplum épidictique, ce qui permet, entre autres par la radicalisation du bon et du méchant, de glisser vers une logique propagandiste mêlant exaltation de la patrie du côté de l'éloge et indignation à l'encontre de l'ennemi du côté du blâme

#### 3.5 DEPUIS LE 18-JUIN 1940...

Dix-huit mois après l'Appel du 18-Juin, on constate que de Gaulle, inlassablement, ressasse les causes de la guerre, donne une lecture du monde et des événements en se démarquant du Gouvernement Pétain. Est-ce à dire que rien n'a véritablement évolué depuis l'Appel ? Nous souhaitons brièvement revenir sur certaines ressemblances et dissemblances en guise de conclusion à l'analyse de ce texte.

### 3.5.1 FUTUR GAULLIEN ET IMPÉRATIF PÉTAINISTE

Une des premières évidences est que le combat des chefs est loin d'être terminé. Ce discours, comme l'Appel, mais à un degré moindre, implique la nécessité de prendre en compte une dimension intertextuelle ou polyphonique dans l'analyse. Plus que deux argumentations, ce sont deux visions du monde qui s'affrontent : celle du général de Gaulle tend vers l'avenir quand celle de Pétain campe sur le passé. Quoique cette interprétation ne soit guère une surprise, on notera pourtant qu'elle se fonde sur des indices linguistiques qui nous paraissent révélateurs.

Nous avons commenté la présence du futur assorti d'une promesse. Cette temporalité et cette valeur perlocutoire sont des constantes des discours gaulliens où on les trouve fréquemment dans la péroraison. On se souvient de la « flamme de la résistance française qui ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas » (18-Juin 1940). Voici

<sup>12</sup> Ce n'est d'ailleurs pas le seul retour d'un terme significatif. La promesse gaullienne, dont on a essayé de montrer le caractère engageant et responsable, fait écho à la fausse promesse allemande de (35), ce qui achève de désigner la monstruosité de l'ennemi et de diviser les camps.

d'autres occurrences, toutes prises en 1940 dans les péroraisons :

24 juin 1940 : « Un jour, je vous le promets, nous ferons ensemble l'armée française de l'élite, l'armée mécanique, terrestre, navale, aérienne, qui, en commun avec nos Alliés, rendra la liberté au monde et la grandeur à la patrie. »

26 juin 1940 : « Oui, la France se relèvera. Elle se relèvera dans la liberté. Elle se relèvera dans la victoire. »

28 juin 1940 : « [...] la France libre n'a pas fini de vivre. Nous le prouverons par les armes. »

2 juillet 1940 : « L'âme de la France ! Elle est avec ceux qui continuent le combat par tous les moyens possibles, actifs ou passifs, avec ceux qui ne renoncent pas, avec ceux qui, un jour, seront présents à la victoire. »

14 juillet 1940 : « Oui, la victoire sera remportée. Et elle le sera, j'en réponds, avec le concours des armes de la France. »

23 juillet 1940 : « Cet effort mènera à la libération de la patrie écrasée et à la restauration de la liberté en Europe. »

30 juillet 1940 : « Français de la nouvelle France, de la France d'outremer ! vous les hommes libres, vous les hommes jeunes, vous les hommes courageux, soyez dignes de la France nouvelle, libre, jeune, courageuse, qui sortira de la victoire. »

3 août 1940 : « L'Empire français saura vivre en combattant pour la liberté. »

8 août 1940 : « La justice viendra donc. C'est la victoire qui l'apportera. »

16 août 1940 : « Ceux qui combattent pour la victoire ont l'âme tranquille et le cœur plein d'espoir. Car ils savent qu'on reconnaîtra bientôt qui trahit et qui sert la France. »

22 août 1940 : « On verra bientôt, comme on l'a toujours vu, que rien n'est plus raisonnable que de combattre pour la France. »

27 août 1940 : « J'ai des raisons d'affirmer qu'en demeurant présente à la bataille, le France sera présente à la victoire. »

29 août 1940 : « Nous ne périrons pas, nous sortirons de là, nous gagnerons la guerre. »

9 septembre 1940 : « Il s'ouvrira certainement quelque jour en France un vrai procès des responsabilités. Mais il y a tout lieu de croire que certains des accusateurs d'aujourd'hui siègeront alors au banc des accusés. »

26 octobre 1940 : « Leur destin sera notre destin, leur victoire sera notre victoire. »

Manifeste de Brazzaville: « Cette grande tâche, nous l'accomplirons <sup>13</sup> pour la France, dans la conscience de bien la servir et dans la certitude de vaincre. »

11 novembre 1940 : « Nous ferons peser dans la guerre une épée chaque jour plus lourde, nous ferons que la Patrie ait sa part dans la victoire et

13 Ce futur en 1<sup>re</sup> personne n'est pas de même nature que dans les autres exemples, mais la « certitude de vaincre » implique la même projection vers la victoire.

c'est nous qui lui rendrons son honneur, sa grandeur, son bonheur »

25 novembre 1940 : « Cultivons cette fureur sacrée pour hâter le jour où la force aura fait justice de nos ennemis et de leurs amis de Vichy. »

29 novembre 1940 : « C'est ainsi que, demain, revivra notre France. »

16 décembre 1940 : « Nous verrons quelque jour ce qu'il en coûte d'avoir prêté la main à la servitude de la France. »

Vingt et une occurrences d'un futur prédictif de péroraison sur 32 discours : la statistique est parlante. À regarder de plus près ces différents futurs, on voit que l'amplification n'est jamais loin : les envolées oratoires typiques de la fin des discours mettent en scène des figures de répétition et de contraste (amplification quantitative). Il s'agit de donner un élan, un espoir, un objectif à la Cité. Mais ce n'est pas tant cet aspect-là qui est fascinant que la valeur modale du futur. Cette valeur est exprimée dans la manifeste de Brazzaville : « la certitude de vaincre ». Il s'agit donc bel et bien de faire passer une possibilité ou une potentialité comme si c'était une certitude qui est, comme l'indique l'absence de modalisateurs dans les exemples cités, absolue. Et c'est là que l'on rejoint une dimension épidictique - qui peut sembler d'autant plus étonnante que le futur ressort plutôt du genre délibératif : ce futur de certitude nie catégoriquement l'argumentatibilité naturelle du futur. Puisque par essence le futur ne peut se concevoir sans une marge de doute, proclamer une victoire certaine ne laisse pas de place à la controverse : le débat est présenté comme clos. la « problématicité » de ce futur est réduite à néant. Si maintenant on observe les discours de Pétain, on voit à l'inverse qu'il n'y a pas ou peu de vision de l'avenir : les futurs de péroraison sont rares. En revanche, les impératifs montrent une fréquence peu habituelle :

17 juin 1940 : « Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la patrie. »

20 juin 1940 : « J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Chef du gouvernement, je suis et resterai avec vous dans les jours sombres. Soyez à mes côtés. »

25 juin 1940 : « Nous avons à restaurer la France. Montrez-la au monde qui l'observe, à l'adversaire qu'il occupe, dans tout son calme, tout son labeur et toute sa dignité. »

11 juillet 1940 : « Nous y consacrerons toutes nos forces. Consacrez-y les vôtres. »

13 août 1940 : « Faisons notre devoir, les uns et les autres, en toute confiance ; le salut de la France que mettraient en danger nos discordes, sera la récompense de notre union. »

3 septembre 1940 : « Le premier devoir est aujourd'hui d'obéir. Le second est d'aider le gouvernement dans sa tâche, de l'aider, sans arrière-pensées, sans réticence. »

9 octobre 1940 : « Français et Françaises, jeunes gens et jeunes filles, qui

m'écoutez, venez en aide à ceux que la guerre a cruellement meurtris, à ceux qui, dans les rigueurs de l'hiver, vont connaître de nouvelles et pénibles épreuves. Et d'un même cœur, prononcez, ce soir, avec moi le même acte de foi, l'acte de ceux qui affirment leur volonté de ne pas douter de leur destin. »

10 octobre 1940 : « Bientôt je vous demanderai de vous grouper pour qu'ensemble, réunis autour de moi, en communion avec les anciens combattants déjà formés en légion, vous meniez cette révolution jusqu'à son terme, en ralliant les hésitants, en brisant les forces hostiles et les intérêts coalisés, en faisant régner, dans la France nouvelle, la véritable fraternité nationale. »

30 octobre 1940 : « Suivez-moi. Gardez votre confiance en la France éternelle. »

24 décembre 1940 : « Mes amis, ayez confiance, reprenez courage, faites, ce soir, le serment de participer de toutes vos forces à cette grande renaissance, pour que vos enfants connaissent à nouveau des Noëls dans la joie. Serrez-vous ce soir autour de moi, pour que cette France, une France neuve et saine, grandisse et se fortifie. Bientôt vous verrez luire l'étoile qui guidera votre destin. »

Dix occurrences d'une forme impérative dans la péroraison pour 18 discours en 1940 : la statistique est ici aussi parlante. Mais entre le futur gaullien et l'impératif pétainiste existe un véritable fossé. La figure paternelle du Maréchal de France prend ici tout son sens : les destinataires du discours apparaissent comme une population passive dont le devoir est l'obéissance. La parole gaullienne en revanche donne d'abord un objectif qui suppose que les destinataires puissent se prendre en main pour agir conformément à cet objectif <sup>14</sup>.

En outre, la parole de Pétain est saturée de l'idée de « communion » autour de sa personne. Dans les différentes occurrences repérées, il s'agit de se serrer contre Pétain, de garder la confiance ou encore de ne pas douter. L'image des destinataires des discours est celle d'une masse apeurée qui peut, pour calmer ses craintes, se placer sous l'autorité du Maréchal et sa bienveillance.

De Gaulle incite à l'action, Pétain à l'inaction, à la discipline, au calme et à la confiance. On voit qu'à l'inverse du général de Gaulle — qui certes parle à des enfants mais en s'éloignant à tel point des ficelles du conte merveilleux que le récit s'effondre —, Pétain s'adresse aux adultes comme à des enfants. Dire « soyez à mes côtés » n'exprime pas le même contenu que « je suis sûr que vous serez à mes côtés » : utiliser le jussif plutôt que l'assertif, c'est canaliser une population dont on craint la rébellion, c'est aussi donner l'image

<sup>14</sup> À deux reprises dans l'année 1940, dont la première est l'affiche de Londres, de Gaulle insiste sur le but qu'il poursuit. Il le fait en usant d'une répétition significative : « Mon but, mon seul but ». Celui-ci est bien sûr l'honneur retrouvé de la France. Cette répétition prévient toutefois de toute accusation ad hominem, du type « de Gaulle veut le pouvoir ». L'homme disparaît derrière sa mission.

d'une population qui ne serait pas assez mûre pour entreprendre par elle-même l'action demandée.

## 3.5.2 RÔLE DE LA FRANCE ET ETHOS DE SON CHEF

Si le temps futur et sa valeur de prédiction-certitude est une quasiconstante depuis le 18-Juin 1940, l'*ethos* s'est-il fortifié?

À travers la même constante du futur, on s'aperçoit que la stratégie du point de vue de l'ethos a tout de suite été, conformément à l'interprétation que de Gaulle en fait dans ses *Mémoires*, de se mettre dans une position élevée du savoir. La certitude qu'il a manifestée depuis le début se voit de plus en plus validée par les événements. Si l'ethos reste identique, il s'emplit au cours du temps de plus en plus de crédibilité au regard des événements. Cela n'est pas sans conséquences du point de vue discursif : ce conte montre en effet une posture de l'orateur de plus en plus affermie, en position d'omniscience (« je sais » ; « vous verrez »). Visiblement de Gaulle n'est plus l'inconnu du 18-Juin. À lire les extraits des péroraisons cités ci-dessus, on constate même un glissement progressif du rôle de la France dans la libération : elle est présentée comme de moins en moins dépendante des Alliés et de plus en plus capable de se libérer par elle-même – les Alliés n'ayant plus qu'un rôle secondaire : en sémiotique narrative, on dirait que les Alliés sont de plus en plus l'adjuvant du héros. On le voit par la préséance donnée dans ce texte à la France, aussi bien dans le récit de la première guerre mondiale (la France a arrêté l'Allemagne puis les alliés sont arrivés à la rescousse) que dans un rôle de pourvoyeur de machines que semblent endosser les Américains.

Toutefois, en 1941, l'accueil réservé aux Alliés s'inscrit dans un ethos communautaire : les Russes et les Anglais sont de « grands alliés », les Américains, des « amis ». En somme, il s'agit d'une coalition qui pourrait encore donner l'impression de faire bloc. Reste qu'entre la version prononcée et la version officielle, existent deux différences d'importance : l'adjectif « grands » tombe et la désignation des « amis Américains » est remplacée par « alliés Américains ». Il est fort probable que ces modifications soient du fait de Charles De Gaulle lorsqu'il a fait éditer ses discours en 1946. Elles illustrent parfaitement le passage du temps historique au temps mythique ou l'obsession que dans tout ce qu'elle doit entreprendre, la France doit le faire avec grandeur. Quoique peu prononcée en 1941, cette inclination vers un rôle de premier plan de la France dans la fin de la guerre ne doit pas être négligée, surtout dans les analyses des textes ultérieurs. Les corrections que subissent ce texte indiquent assez bien l'image que le Général souhaite donner de la France Libre.

De Gaulle s'affirme donc de plus en plus et, d'une certaine manière, le texte indique que l'*ethos* est désormais une preuve rhétorique qui devient viable – l'analyse que nous faisions du performatif de promesse le montrait. Mais l'autre différence sensible par rapport à l'appel du 18-Juin, c'est le recours au pathos, dont la péroraison est emprunte de manière massive. On ne peut pas dire, en regard du corpus complet des Discours et messages que ce type d'appel à l'émotion soit particulièrement fréquent. Mais il y a incontestablement de plus en plus souvent un durcissement à l'égard des ennemis, une promesse de malheur et de vengeance vis-à-vis de ceux qui collaborent. Même si le logos ne s'absente pas des discours gaulliens, l'argumentation est de plus en plus tirée vers les deux autres pôles du triangle des preuves (ethos, pathos). On peut prendre cela comme le signe d'un engagement qui se durcit de part et d'autre. Vichy accuse les Français d'être sensibles à un vent mauvais qui souffle sur eux tandis que de Gaulle jette des malédictions (« Malheur à ceux qui n'auront pas osé choisir », 3 décembre 1941).

« Choisir », c'est peut-être là l'enjeu crucial de cette année 1941 pour les Français et c'est peut-être cette nécessité de faire le bon choix ou le choix du bon camp qui peut expliquer la montée en force du bloc de conviction *ethos - pathos* dans la parole gaullienne – celle de Pétain étant toujours orientée de ce côté.

### **CHAPITRE IV**

# BIR-HAKEIM (11 JUIN 1942) OU LE TOURNANT VERS LA VICTOIRE

La première clé de la grandeur est d'être en réalité ce que nous semblons être. (Socrate)

La bataille victorieuse que la France Libre, sous les ordres du général Koenig, mène contre l'Allemagne de Rommel jouera un rôle crucial pour de Gaulle : « Succès militaire, Bir-Hakeim est une immense victoire d'opinion » (Crémieux-Brilhac 1996 : 365). C'est à notre sens à cette occasion que l'on atteint un point de non-retour dans la construction de l'ethos du général de Gaulle. On verra dans l'analyse de ce texte tout ce qui peut indiquer un moment d'autant plus crucial pour le Général qu'il entre en phase avec une opinion publique française en pleine mutation.

Nous commencerons par rappeler l'évolution des événements qui ont conduit à Bir-Hakeim. L'analyse du texte proprement dit ne sera que partiellement linéaire. Nous nous fonderons sur le plan de texte, plan assez singulier s'il en est, pour déterminer quelques pans d'analyse. Enfin, à la manière de ce qui a été fait dans les chapitres précédents, nous prendrons appui sur ce texte pour élargir notre champ d'interprétation. Nous verrons de quelle manière de Gaulle pose la question de l'unité nationale, de quelle manière la victoire de Bir-Hakeim est récupérée comme étant le signe d'un destin inéluctable et de quelle manière il est aussi tourné vers un passé désormais révolu. Ces trois points convoquent expressément l'idée d'un *turning point* dans l'histoire schismatique de la France de 1940 à 1944.

## 4.1 UN CONTEXTE HISTORIQUE DIFFICILE

De Gaulle s'impose peu à peu par le verbe. Mais en ce qui concerne les actes, la mise en place d'une force française sera plus difficile. Sur trois champs de bataille, la France Libre s'est engagée non sans des difficultés de nature diverse qui ne sont pas sans effet sur la crédibilité du mouvement gaullien. Nous résumerons brièvement ces trois batailles pour saisir des éléments de contexte qui nous paraissent indispensables à l'analyse du discours de Bir-Hakeim.

### 4.1.1 DAKAR 1

Début août 1940, de Gaulle et Churchill conçoivent l'idée de débarquer à Dakar. Il faut dire que la France Libre peut se targuer de quelques succès, dont la prise de Brazzaville.

A-t-il [de Gaulle] péché par excès de confiance ? S'est-il laissé abuser par la promptitude de ses premiers succès coloniaux ? Du peu d'acharnement que lui ont opposé ici et là les représentants de Pétain, a-t-il tiré des conclusions trop hâtives ? On comprendrait mal les terribles déconvenues de l'automne 1940 si on ne faisait pas la part, chez de Gaulle, de cette sorte d'euphorie conquérante qui semble l'avoir habité tout au long de l'été. (Barré 2003 : 93)

Car Dakar sera un échec monumental, dont de Gaulle aura grande peine à effacer le souvenir. La ville devait tomber comme un fruit mûr en voyant l'armada franco-anglaise : le brouillard a fait échouer ce projet. Le 24 septembre 1940, la France Libre est accueillie par des rafales de mitrailleuse ; elle décide de débarquer plus loin pour rejoindre Dakar par la terre, mais là aussi des échanges de coups de feu font couler le sang des Français par des Français — ce que de Gaulle voulait absolument éviter. Selon Barré, de Gaulle souhaite se retirer même si l'effet sera désastreux pour son mouvement. Mais Churchill refuse : les combats reprennent le 25, les pertes humaines augmentent jusqu'à ce que l'Angleterre baisse les bras. Si Londres a une responsabilité certaine dans la défaite, le discrédit apporté à la France Libre sera énorme. La critique fuse de toute part et de Gaulle oscille entre l'envie de tout plaquer, voire de se suicider selon certains témoignages, et celle de continuer malgré tout.

Significativement, il ne prononce aucun discours entre le 9 septembre et le 26 octobre 1940. Seule la rencontre entre Pétain et Hitler à Montoire le 24 octobre lui fournira un moyen de s'exprimer sur Dakar dans un contexte plus favorable.

#### 4.1.2 LE LEVANT

La campagne pour le Levant est un objectif majeur pour de Gaulle. Le Liban et la Syrie présentent un intérêt stratégique certain en plus d'un intérêt symbolique. À la mi-décembre 1940, il apparaît que pour rallier la Syrie et le Liban, seule la force est envisageable. Or, les

<sup>1</sup> Pour ce contexte historique, nous nous fions aux trois ouvrages de référence que sont Crémieux-Brilhac 1996, Roussel 2002 et Barré 2003. Certains points ne sont pas admis pas tous, en particulier par Philippe de Gaulle (2003). Nous ne prendrons pas position ici sur les différentes polémiques.

Britanniques n'ont que peu de forces disponibles, malgré des signes encourageant d'agitation contre la France de Pétain. Pour calmer cette ardeur tant que les forces ne seront pas suffisantes, les Britanniques assouplissent le blocus alimentaire, ce qui fâche de Gaulle, lui qui souhaite une politique britannique anti-vichyssoise plus marquée.

En avril 1941, un coup d'état à Bagdad brise la stratégie de l'attentisme. Rachid Ali Kilani, pro-allemand, prend le pouvoir, se révolte contre les Britanniques et appelle les Allemands à la rescousse qui préparent une descente en Crète puis en Syrie. De Gaulle veut agir pour marcher sur Damas si Vichy accepte l'irruption d'Allemands en Syrie. Mais le 11 mai, « le mirage de la neutralité de Vichy s'évanouit » (Crémieux-Brilhac 1996 : 148). L'amiral Darlan rencontre Hitler à Berchtesgaden et accepte d'ouvrir la Tunisie et la Syrie aux Allemands.

Le 21 mai, Churchill se décide pour une intervention en force au Levant, malgré des moyens insuffisants. Ce sera une campagne britannique avec des Français Libres et non une campagne des FFL. La campagne est déclenchée sur le tard, le 8 juin 1941, alors que les Allemands sont déjà de retour en Grèce. À nouveau des Français tirent sur des Français, parfois même iniquement.

En coulisses, de Gaulle et Churchill s'opposent violemment. Alors que les Anglais veulent avoir leur mot à dire sur la Syrie et le Liban², de Gaulle refuse : « je rejetai [...] cette demande, alléguant que la parole de la France n'avait pas besoin d'une garantie étrangère » (de Gaulle 1954 : 160). C'est l'ère du soupçon qui se renforce à mesure que les objectifs et les logiques divergent. Pour de Gaulle, suite à un accord franco-britannique qui divergeait de celui qu'il avait négocié, l'Angleterre veut prendre la place de la France au Levant. La plupart des historiens montrent qu'une telle interprétation est infondée même si elle s'explique par des erreurs imputables aux circonstances et aux hommes.

Toujours est-il que l'accord est renégocié au profit clair de la France Libre. De Gaulle voit sa manière d'agir, la manière forte, légitimée par les faits. Mais la méfiance est loin de s'éteindre. L'interview que de Gaulle donne à un journaliste américain fin août 1941, dans laquelle le Général accuse l'Angleterre de préserver Vichy par crainte de la flotte française, met le feu aux poudres. Le torchon brûle entre Churchill et de Gaulle :

Ni « l'arrogance » du Général ni les colères de Churchill ne doivent donner le change : le conflit porte sur les attitudes mutuelles, mais il est déjà politique.

Ce qui est en jeu est la relation entre l'Angleterre et la France Libre, « c'est-à-dire la France ». De Gaulle se pose en champion de l'indépen-

<sup>2</sup> Les Anglais ont une vision panarabique du Moyen-Orient : la visée est celle d'une union arabe sous l'égide de l'Angleterre.

dance nationale vis-à-vis non plus seulement de l'ennemi, mais de l'allié. Churchill entend mettre un terme à ses manifestations provocantes d'autonomie : il va tenter de le brider en l'enfermant dans une structure collégiale. (Crémieux-Brilhac 1996 : 169)

Pour de Gaulle, le succès est là – les Britanniques reconnaissent l'autorité de la France Libre sur un territoire conquis par eux –, mais c'est une victoire à la Pyrrhus :

L'affaire de Dakar, en septembre 1940, s'était soldée par un fiasco douloureux. Celle de Syrie, en juillet 1941, s'est conclue par un succès douteux. Aucune péripétie n'aura desservi plus durablement l'image de Charles de Gaulle auprès des militaires restés fidèles à l'État français et dont une partie composera la future armée d'Afrique. Aucune n'aura contribué aussi lourdement à entamer son crédit auprès de ses alliés britanniques, plus encore scandalisés par ses pratiques que par ses intentions. Dénoncé comme fauteur de guerres civiles par les uns, de Gaulle est devenu pour les autres un partenaire intolérable à force d'aplomb et d'arrogance. « Un fou », selon Eden, et qu'il faudra « traiter en conséquence ». (Barré 2003 : 161).

### 4.1.3 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

L'indépendance de l'autorité de la France Libre sera une nouvelle fois manifeste lors de la prise de Saint-Pierre-et-Miquelon. Alors que de Gaulle reprochait aux Anglais d'être trop souples avec Vichy, Roosevelt affirme sa compréhension à l'égard de Pétain et maintient les contacts avec Vichy. Le 13 décembre 1941, le président américain assure à Vichy le maintien du *statu quo* pour les « possessions françaises de l'hémisphère occidental », à savoir les Antilles, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon.

C'en est trop pour de Gaulle, que la « préférence accordée publiquement » par le président américain aux « apôtres du déshonneur » ne cesse plus d'indigner. La patience recommandée par Hervé Alphand n'est plus de mise. Et c'est par surprise, le 24 décembre 1941, tandis que Churchill et Roosevelt accordent leurs stratégies dans le secret de la Maison-Blanche, que les Français libres s'emparent de Saint-Pierre-et-Miquelon. (Barré 2003 : 186)

L'archipel a beau être minuscule, sa prise créera des secousses importantes dans les relations entre la France Libre et les Alliés. La prise par surprise, sans que les Alliés aient été prévenus, ne l'a été qu'après une valse-hésitation. Ce n'est que lorsque de Gaulle apprend que les Canadiens veulent s'emparer d'un émetteur sur l'archipel qu'il ordonne le débarquement des FFL. Celui-ci ne posera aucun problème, les habitants plébiscitant la France Libre. Mais si l'opération militaire est sans histoires, sa portée politique n'est pas à négliger. De Gaulle aura le soutien de la presse anglo-saxonne et de l'opinion publique, ce qui lui permettra vraisemblablement d'échapper aux

foudres publiques des Alliés. Mais désormais, de Gaulle ne sera plus l'interlocuteur privilégié qu'il fut avec Churchill. Le tandem que le premier ministre britannique forme avec Roosevelt devient inébranlable.

## 4.1.4 UNE OPINION PUBLIQUE DE PLUS EN PLUS CONQUISE

Au début de l'année 1942, on ne peut pas dire que la France Libre ait conquis les gouvernants de ce monde, ni que ses actions soient unanimement louées. Il y a là une fragilité du mouvement qui ne peut être compensée que par deux atouts : l'appui de plus en plus perceptible de la Résistance intérieure, grâce au travail d'unification commencé par Jean Moulin et l'appui visible de l'opinion publique, dont on vient de voir le poids lors de l'affaire de Saint-Pierre-et-Miquelon.

La plupart des journaux anglais soutiennent, parfois contre leur gouvernement, le mouvement gaullien. À cette opinion publique étrangère s'ajoute l'impact de plus en plus important de la BBC en France. De Gaulle est écouté, il est considéré comme un symbole. Cette image doit toutefois inciter à la prudence :

Car il y a des gradations et plus que des nuances entre le fait d'écouter la radio de Londres et celui de croire à la victoire alliée, ou d'être disposé à y contribuer ; ce n'est pas non plus la même chose – et les analystes anglais le confirment – que de reconnaître le général de Gaulle comme un symbole, ou comme le chef nécessaire de l'action résistante. (Crémieux-Brilhac 1996 : 221)

Cette judicieuse remarque de Jean-Louis Crémieux-Brilhac n'est pas à prendre à la légère. Elle est l'indice de la faible performativité de la parole gaullienne : de Gaulle inspire plus par ce qu'il est que par ce qu'il fait ou ce qu'il demande de faire. Mais en tant que symbole, il est devenu, au grand dam des Alliés qui ne s'en rendent compte que tardivement, indéboulonnable. Aussi, l'apparition sur la scène du général Giraud, en 1942, et les tentatives alliées de l'imposer au détriment de Charles de Gaulle apparaissent plus comme la conséquence de l'attitude du Général suite à Dakar, Damas et St-Pierre-et-Miquelon que la véritable mise en place d'un contre-pouvoir – celui-ci apparaissant rétrospectivement comme destiné à s'effondrer 3.

Toujours est-il que sur le plan politique et diplomatique, de Gaulle est, début 1942, mis sur la touche. Il a certes incarné la France mais c'est cette intransigeante incarnation de la France qui épuise Churchill et qui rend Roosevelt suspicieux. Nombre de fois depuis 1940 et jusque très tard dans la guerre, de Gaulle est suspecté d'avoir des tendances boulangistes. Le boulangisme repose en effet sur trois idéologies : la revanche contre l'Allemagne, la révision de la Constitution et la restauration de la monarchie. Cette analogie relève certes de

<sup>3</sup> Les relations ô combien difficiles à gérer entre Giraud, de Gaulle et les Alliés font l'objet de plusieurs travaux sur lesquels nous ne reviendrons pas.

l'amalgame, mais s'appuie sur des parallèles suffisamment troublants pour recevoir quelque crédit. Symbole d'espoir pour les Français, de Gaulle a tout de l'autocrate fasciste pour Roosevelt, suivi parfois par un Churchill excédé.

C'est dans ce contexte délicat que l'opération Ironclad se déclenche telle une réplique à Saint-Pierre-et-Miquelon : les Anglais débarquent à Madagascar le 5 mai 1942 sans que de Gaulle en soit averti. Les Alliés vont jusqu'à dire que Madagascar sera laissée ou restituée au Gouvernement français — Vichy donc — selon la tournure des événements : la France Libre est évincée. Alors que la crise franco-anglaise s'envenime de plus en plus, la résistance des FFL à Bir-Hakeim sera ressentie, un mois après Madagascar, comme un miracle, que de Gaulle analyse avec acuité :

Je mesure quelles conséquences dépendent de ce qui se passe là-bas. Si ces 5 500 combattants, portant chacun sa peine et son espoir, volontairement venus de France, d'Afrique, du Levant, du Pacifique, rassemblés là où ils le sont à travers tant de difficultés, subissent un sombre revers, notre cause sera bien compromise. Au contraire, si en ce moment, sur ce terrain, ils réussissent quelque éclatant fait d'armes, alors l'avenir est à nous! (1954: 255)

Résumons en quelques phrases la bataille de Bir-Hakeim.

Fin mai 1942, la première brigade des Forces françaises libres occupe le sud du dispositif de la 8<sup>e</sup> Armée britannique en Libye face aux Forces germano-italiennes de l'Axe. Point d'appui à l'extrême gauche du dispositif, cette position est d'une importance considérable, car elle est en mesure d'empêcher toute manœuvre d'encerclement par le sud des Forces alliées, en retraite désordonnée, après la défaite et la chute de Tobrouk qui ouvre la voie du Caire aux chars allemands.

Le 27 mai 1942, la position de Bir Hakeim, attaquée par la division blindée italienne « Ariete », soutient un combat acharné mené jusqu'à l'intérieur du point fort. L'ennemi, repoussé, laisse quarante chars sur le terrain.

Du 1<sup>er</sup> au 10 juin, la position, harcelée méthodiquement, est complètement encerclée par des forces allemandes et italiennes, en supériorité numérique écrasante. Le général Rommel, commandant les forces ennemies s'efforce de faire sauter ce verrou. À l'ultimatum exigeant une reddition, le général Kænig, commandant la brigade française, répondra : « Nous ne sommes pas ici pour nous rendre. »

Sous les tirs d'artillerie et les bombardements aériens les plus violents, la Brigade repousse tous les assauts, ne cède pas un pouce de terrain et inflige à l'ennemi des pertes élevées.

### 4.2 UN PLAN DE TEXTE PARTICULIER

Dans ce contexte historique, de Gaulle prononce le discours suivant <sup>4</sup>:

- (1) La nation a tressailli de fierté (2) en apprenant ce qu'on fait ses soldats à Bir-Hakeim. (3) Braves et purs enfants de France qui viennent d'écrire, (4) avec leur sang, (5) une de ses plus belles pages de gloire!
- (6) La nation, (7) écrasée, (8) trahie, (9) souffletée, (10) se rassemble dans la volonté de vaincre, (11) comme s'unissent ses combattants des champs de bataille, (12) ses combattants de Saint-Nazaire, (13) ses combattants des groupes d'action intérieurs, (14) comme se rejoignent les pensées suprêmes du soldat qui meurt en Libye, (15) du marin coulé à bord du Surcouf, (16) de l'ouvrier qu'on fusille à Paris. (17) Oui, c'est par le combat, (18) dans le combat, POUR LE COMBAT (19) que se refait l'unité française.
- (20) L'ennemi s'est cru vainqueur de la France, (21) parce qu'il avait pu, (22) d'abord, (23) rompre sous l'avalanche des moteurs notre armée préparée d'une manière absurde et commandée d'une manière indigne. (24) L'ennemi connaîtra son erreur. (25) Les cadavres allemands et italiens qui jonchent, (26) en ce moment, (27) les abords des positions de Koenig peuvent lui faire présager de combien de larmes et de combien de sang la France lui fera payer ses outrages.
- (28) Les traîtres se sont crus maîtres de la France, (29) parce qu'en l'aveuglant de mensonges (30) ils ont pu, (31) d'abord, (32) la forcer à la défaite et à l'humiliation. (33) Les traîtres connaîtront leur erreur. (34) Les signes multipliés de la fureur nationale peuvent leur faire pressentir de quelle façon se terminera l'aventure de leur infamie.
- (35) En somme, l'ennemi dans son triomphe de Rethondes, (36) les traîtres dans leur honte de Bordeaux, (37) ont méconnu trois vérités.
- (38) La première de ces vérités, (39) c'est qu'une défaite militaire n'est jamais la défaite d'un peuple, (40) quand ce peuple, (41) fût-ce sous une forme d'une poignée d'hommes, (42) se refuse à l'accepter. (43) L'ennemi, (44) à ce sujet, (45) aurait pu se souvenir de sa propre Histoire. (46) À Iéna et à Auerstaedt, (47) c'est dans l'espace d'un jour seulement que son armée s'était effondrée devant la nôtre. (48) Pourtant, (49) peu d'années après, (50) les Prussiens vainqueurs défilaient à Paris.
- (51) La seconde vérité, (52) méconnue en juin 1940 par l'ennemi et par les traîtres, (53) c'est que la France n'est point du tout la nation décadente qu'ils voulaient imaginer. (54) Certes, la France avait été plongée dans une crise de régime, (55) où fleurissaient parmi ses dirigeants politiques et militaires la médiocrité, la routine et l'abus. (56) Mais, (57) sous cette écume passagère, (58) vivait toujours une grande nation (59) que l'oppression, (60) loin de l'abattre, (61) ne pouvait que redresser.
- (62) La troisième vérité, (63) c'est qu'une pareille guerre ne devait pas se limiter. (64) Il s'est créé, (65) siècle après siècle, (66) entre les peuples

<sup>4</sup> Malgré nos recherches, nous n'avons pas eu accès à la totalité de l'enregistrement de ce discours. L'extrait dont nous disposons comprend la première moitié du texte et le dernier paragraphe. Nous renonçons par conséquent à travailler sur la version orale fragmentée et ajouterons au texte officiel un segment présent à l'oral et supprimé dans les *Discours et messages*.

du monde, (67) un idéal commun de liberté et de justice, (68) qui devait nécessairement faire de la lutte une lutte mondiale. (69) Dès lors, l'écrasement final de ceux qui croyaient imposer par la force leur domination matérielle et morale est certain. (70) L'ennemi et les traîtres ont dû s'apercevoir que leurs calculs de juin 1940, (71) quant à l'asservissement total de la France et de son Empire, (72) à l'effondrement de l'Empire britannique, (73) à la neutralité russe, (74) à l'isolement de l'Amérique, (75) n'étaient qu'absurdes et colossales erreurs.

(76) Mais, (77) au terme de la guerre des peuples, (78) ce sont les peuples eux-mêmes qui feront payer ces erreurs. (79) Le temps n'est plus où l'intérêt commun des trônes ou des privilégiés permettait de régler les comptes par traités entre chancelleries. (80) L'ennemi et les traîtres auront beau, (81) quelque jour, (82) chercher à fuir le châtiment (83) en reniant leurs propres crimes. (84) L'ennemi et les traîtres paieront.

Le plan de texte de ce discours est clairement occasionnel. Il nous est par exemple particulièrement difficile de lui appliquer la *dispositio* rhétorique.

Il est disposé en trois phases. La première, de (1) à (19), commente Bir-Hakeim; la deuxième, de (20) à (75), tire le bilan des erreurs des ennemis, avec une structure textuelle remarquable; la troisième et dernière, de (76) à (84), constitue une clausule de type classique.

De (20) à (34), on observe cette structure :

- Énoncé 1 : Ce que X pensait et pour quelle raison ;
- Énoncé 2 : Funeste prédiction (« X connaîtra son erreur ») ;
- Énoncé 3 : Signes justifiant la prédiction.

Cette structure se répète, impliquant une fois de plus de considérer les ennemis et les traîtres comme les deux versants d'une même pièce, selon le procédé argumentatif classique de l'association :

Une part de l'activité intellectuelle consiste à appréhender ou établir des similitudes ou des connexions entre les objets sur lesquels elle s'exerce [...] Similitudes, différences, connexions et séparations ne peuvent être définies d'une manière parfaitement objective. [...] L'argumentation joue sur cette relative indétermination. (Oléron 1996 : 98)

Particulièrement puissante, l'association n'est pas – ou pas seulement – explicite, mais passe par la structure même du discours, ce qui fait que la synthèse (« En somme, l'ennemi dans son triomphe de Rethondes, les traîtres dans leur honte de Bordeaux, ont méconnu trois vérités ») semble aller de soi.

Ensuite, la structure se marque par l'annonce de trois vérités, systématiquement reprises ensuite, et toutes trois développées sur un plan argumentatif.

La troisième phase de ce texte – sa péroraison ? – développe la sanction qui s'appliquera pour avoir refusé de prendre en compte les trois vérités développées par de Gaulle.

### 4.3 L'IMAGE DE LA NATION

Dès le début de ce texte, de Gaulle se fait le porte-parole de la nation, montrant par là même qu'il en est le seul représentant qui en soit digne. À la lecture de l'ensemble du corpus, il apparaît clairement que la France est bien plus fréquemment désignée par son nom propre que par « la nation » 5. À notre sens, cette désignation après Bir-Hakeim peut être lue comme le symbole même d'une prise en main de l'ensemble de la France. En effet, jusqu'ici, de Gaulle évoquait la France, le peuple français voire la nation française, mais le nom propre ou l'adjectif de nationalité donnait un caractère d'extériorité par rapport à la désignation ; à partir du moment où l'on dit « la nation », on ne peut que se situer à l'intérieur de celle-ci, lui appartenir ou l'investir <sup>6</sup>. De Gaulle ne se représente donc plus comme l'exilé, n'oppose plus la France Libre à la France occupée, ne joue plus du caractère schismatique qui lui faisait parfois s'adresser « aux bons Français ». D'une part, tout se passe comme si le fait d'armes légitimait les deux ans écoulés, donnait une existence réelle à une France Libre qui tenait plus, y compris aux yeux des alliés, du pieux concept que d'une force sur laquelle compter. D'autre part, tout indique que Bir-Hakeim marque la première étape de la reconstruction de l'unité française.

En tous cas, il n'est pas étonnant que le premier tome des *Mémoires de guerre* s'achève sur Bir-Hakeim et le bilan que constitue la célébration de l'Appel du 18 juin 1942, ni que le second tome, intitulé significativement « L'Unité », contient en ses premières pages ces mots :

Voilà ma tâche! Regrouper la France dans la guerre; lui épargner la subversion; lui remettre un destin qui ne dépende que d'elle-même. Hier, il suffisait de l'action d'une poignée de Français sur les champs de bataille pour se camper devant les événements. Demain, tout sera commandé par la question d'un pouvoir central que le pays acclame et suive. Pour moi, dans cette phase capitale, il ne s'agira plus de jeter au combat quelques troupes, de rallier ici et là des lambeaux de territoire, de chanter à la nation la romance de sa grandeur. C'est le peuple entier, tel qu'il est, qu'il me faudra rassembler. Contre l'ennemi, malgré les alliés, en dépit d'affreuses divisions, j'aurai à faire autour de moi l'unité de la France déchirée. (de Gaulle 1956 : 3)

On ne saurait mieux analyser la conscience d'un changement de phase dans la suite des événements. Le discours à propos de Bir-Hakeim montre en tous points la conscience d'une étape qui s'achève et d'une autre qui débute. C'est une des seules façons d'expliquer le

<sup>5</sup> À notre connaissance, de Gaulle, avant Bir-Hakeim, ne désigne jamais la France par « la nation ». S'il le fait, il y adjoint l'épithète « française ».

<sup>6</sup> Le possessif précédant « soldats » indique bien l'élargissement de la France Libre à toute la France

plan de texte particulier de ce discours. Ce changement de phase s'inaugure toutefois dans la surprise : on sait à quel point la résistance des FFL était inattendue, ce que l'on peut mesurer à travers la surprise connotée par le verbe « tressaillir ».

Toutefois l'unité, qui se manifestera par la période oratoire de (4) à (16) n'est peut-être pas aussi uniforme qu'on pourrait le penser. Parler des « purs » enfants de la France ne va pas sans soulever des interrogations. En effet, cette pureté pourrait être interprétée de manière polyphonique, renvoyant à des Français impurs – le tout baignant dans des connotations raciales déplaisantes. Cette interprétation serait contradictoire avec le besoin d'un recours à l'unité des forces. Dès lors, il faut considérer cet adjectif sous l'angle épidictique et essentialiste : la France reconnaît ses enfants dans leur plénitude et leur dignité de Français ; ils sont héros car les valeurs qu'ils ont manifestées sont de pures expressions des valeurs de la Cité <sup>7</sup>. On peut aussi envisager un autre angle d'interprétation : est pur ce qui est dénué d'éléments étrangers. Or, Bir-Hakeim est un affrontement où les FFL ne sont pas accompagnés de troupes britanniques – ce qui ne fut ni le cas de Dakar ni le cas de la Syrie. Le caractère exclusivement français de cette victoire sera d'ailleurs souligné par tous les journaux britanniques, qui n'hésitent pas à évoquer Verdun – titre qui barra la une du Daily Express.

(6) La nation, (7) écrasée, (8) trahie, (9) souffletée, (10) se rassemble dans la volonté de vaincre, (11) comme s'unissent ses combattants des champs de bataille, (12) ses combattants de Saint-Nazaire, (13) ses combattants des groupes d'action intérieurs, (14) comme se rejoignent les pensées suprêmes du soldat qui meurt en Libye, (15) du marin coulé à bord du Surcouf, (16) de l'ouvrier qu'on fusille à Paris.

Cette magnifique période dans laquelle des mouvements ternaires se combinent aux binaires doit être examinée avec soin. Rendons d'abord plus claire sa structure, en retranscrivant verticalement les reprises-reformulations:

La nation écrasée

trahie souffletée

se rassemble dans la volonté de vaincre

comme s'unissent ses combattants des champs de bataille

ses combattants de Saint-Nazaire

ses combattants des groupes d'action intér.

comme se rejoignent les pensées suprêmes du soldat

du marin de l'ouvrier

<sup>7</sup> Verser du sang pour la patrie est un topos évident de l'épidictique, marqué en outre par l'amplification de la tournure superlative.

On voit à quel point la charpente de l'énoncé rend sensible la construction d'une image de la nation qui dépasse, et de loin, la réalité. Passons sur le lieu commun « davido-goliathien » de la nation humiliée qui se relève malgré tout dans la grandeur – on le verra surgir ailleurs, par exemple dans le discours de la Libération de Paris (cf. Chapitre VI). En revanche, notons que l'union se manifeste dans un réseau de sens, à travers des verbes synonymiques (« se rassembler », « s'unir », « se rejoindre ») traversant tout le mouvement oratoire. On peut comprendre que la première victoire de la France « pure » depuis la défaite de 1940 puisse être le signe d'un rassemblement de la nation autour de la volonté de vaincre. C'est profiter de l'élan que donne une victoire militaire. Mais de Gaulle va plus loin puisque le verbe « rassembler » lui permet une analogie audacieuse : montrer que Bir-Hakeim est aussi un signe de l'unité de tous les mouvements de résistance <sup>8</sup>, que leur démarche est identique et sert les mêmes intérêts. Il est toutefois intéressant de noter que cette union des combattants est posée sous la forme de l'assertion, ce qui fait d'elle une forme de fait accompli ou d'évidence. À cette unité de corps, de Gaulle ajoute une unité d'esprit avec le second mouvement de l'analogie qui convoque l'esprit des morts <sup>9</sup>. Ce recours à un « lieu du sublime » (Goyet 1996) bloque immédiatement toute tentative d'invalidation de l'analogie. Une fois de plus, on bascule vers le mythe et son caractère sacré, indiscutable et non démontrable. L'union des combattants, qui n'est pourtant pas encore concrétisée sur le terrain, reçoit déjà une forme de bénédiction d'outre-tombe. Il ne s'agit donc pas d'appeler à l'union, ni même de la constater, mais, bien plus profondément, de la faire exister. C'est là la force d'une analogie qui se déploie au sein d'un rythme oratoire tellement soutenu qu'il est, par lui-même, convaincant. C'est là aussi la puissance du verbe gaullien...

Le caractère absolument indiscutable est en outre confirmé par l'appui que l'orateur donne au propos par le « oui » de (17). On voit ici que de Gaulle jette le poids de l'image qu'il s'est construite de lui dans le processus de persuasion : le « oui » marque l'absolue conviction du locuteur dans la réalité de ce qu'il affirme, à savoir que le combat est le garant de l'unité <sup>10</sup>. Les prépositions présentes ici (*par* 

<sup>8</sup> Saint-Nazaire a subi de nombreux raids aériens de la part des Alliés. Crémieux-Brilhac décrit cette opération comme un succès coûteux (1996 : 393).

<sup>9</sup> Le Surcouf, fleuron des Forces Navales françaises Libres (plus grand sous-marin du monde), sombra, suite à une collision, en février 1942. L'ouvrier fusillé fait allusion aux représailles exercées par les Allemands contre des actes de résistance.

<sup>10</sup> On a du mal à expliquer la raison de la suppression dans la version des *Discours et messages* de « pour le combat », ce qui marque la rupture d'une ternarité pourtant bien établie. Il faut toutefois souligner que le combat apparaît comme une fin en soi, alors que cela ne devrait être qu'un moyen vers un but supérieur : le « bonheur » des citoyens. Est-ce une connotation « va-t'en guerre » déplaisante qui a poussé de Gaulle à corriger le texte ?

et *dans*) mettent parfaitement en évidence la profonde nécessité qu'il y avait pour la France Libre de se battre pour acquérir non seulement une forme d'unité, mais aussi de crédibilité.

### 4.4 LA MENACE DE LA SANCTION

Si le début de ce discours plonge ses racines dans l'épidictique, toute la seconde partie est d'ordre judiciaire et suivi des vérités livrées par le Général. Ce caractère judiciaire se traduit par l'expression de l'« erreur » (24 et 33, puis 75) et la sanction promise de « payer » (27, 78, 84).

Dans l'ordre judiciaire, si l'on suit E. Danblon (2002), se succèdent l'établissement du fait, sa qualification, la décision du juge ou sentence (force déclarative), la sanction.

Dans les deux paragraphes sur l'ennemi et les traîtres, il y a d'abord l'établissement du fait : « la bataille de France est comptée comme une victoire en les circonstances de 1940 » <sup>11</sup>. Ce fait est contesté, essentiellement parce que les circonstances (en C) ont changé. Du coup, il y a sentence : ce qu'ont cru l'ennemi et les traîtres sont comptés comme des erreurs dans les circonstances actuelles et impliquent une sanction, dont la nature paraît assez vague (larmes, sang, fin de l'aventure).

L'échappatoire à la sanction promise est rendue impossible par la fin du discours. Le dernier paragraphe du discours montre qu'il n'y aura pas d'arrangement politique et que toute opposition à la sentence prononcée est destinée à l'échec. Cette insistance renforce le caractère naturellement « indiscutable et définitif » de la sentence. (Danblon 2002 : 89)

On peut toutefois prolonger la réflexion sur la nature véritablement judiciaire des passages cités ici. Car il n'y a aucune mention dans le discours gaullien d'une forme quelconque d'institution. Quand le Général affirme que les ennemis et les traîtres paieront, tout le monde comprend qu'ils paieront de leur vie la portée vengeresse convoquée par ce verbe. La vendetta promise s'inscrit d'ailleurs dans tout un réseau de sens : les cadavres étant le signe du sang et des larmes que versera l'ennemi battu, « payer » ne saurait être dans cette optique que « payer de leur vie ». L'aspect passionnel de la vendetta est exacerbé par la dureté du lexique (cadavres, joncher, infamie) aussi bien que par la « fureur nationale », qui laisse présager des futurs débordements.

Or, on se trouve là à l'opposé même de l'argumentation. Christian Plantin rappelle bien que, selon le mythe, l'argumentation s'est développée et les tribunaux se sont créés pour justement briser le cercle de la vendetta et son caractère déraisonné (1996 : 4). De tonalité judi-

<sup>11</sup> Selon la formule searlienne : « X est compté comme Y en C » – cf. Searle 1998, Danblon 2002.

ciaire, ce discours échappe paradoxalement à ce qui constitue, socialement, le processus judiciaire.

Malgré cet aspect revendicatif, de Gaulle se soumet à l'une des règles de la configuration judiciaire :

Il n'en reste pas moins qu'une déclaration telle qu'une sentence judiciaire ne peut pas être présentée *ex nihilo*. Elle doit s'appuyer sur des justifications : celles-ci apparaissent dans les « attendus » du jugement. La sentence juridique nous apparaît donc comme une déclaration particulière, dans la mesure où elle se présente comme – et est véritablement censée constituer – la conclusion d'un raisonnement. (Danblon 2002 : 89)

C'est dans cette perspective qu'il faut sans doute comprendre les trois vérités qui suivent l'annonce da la future sanction.

# 4 5 LA PREMIÈRE « VÉRITÉ » ?

(38) La première de ces vérités, (39) c'est qu'une défaite militaire n'est jamais la défaite d'un peuple, (40) quand ce peuple, (41) fût-ce sous la forme d'une poignée d'hommes, (42) se refuse à l'accepter. (43) L'ennemi, (44) à ce sujet, (45) aurait pu se souvenir de sa propre Histoire. (46) À Iéna et à Auerstaedt, (47) c'est dans l'espace d'un jour seulement que son armée s'était effondrée devant la nôtre. (48) Pourtant, (49) peu d'années après, (50) les Prussiens vainqueurs défilaient à Paris.

Dans cette première vérité se forge le mythe de la France Libre. Par son registre judiciaire (« vérité ») et par son caractère définitif (« ne jamais »), l'énoncé visant à dissocier défaite militaire et défaite du peuple (on verra la question de la dissociation au point suivant) constitue une forme de vérité générale qui contribue à donner raison à toutes les guérillas du monde, à tous ceux qui résistent encore et toujours à l'envahisseur. Or, cette « vérité » trouverait nombre d'exceptions, surtout lors de la réserve exprimée en (41) : « fût-ce sous la forme d'une poignée d'hommes ». Cependant, l'exemple de durée choisi par de Gaulle allant d'Iéna en 1806 au défilé des Prussiens à Paris en 1810 est de cinq ans, ce qui constitue une bonne prédiction de la durée de la seconde guerre mondiale.

### 4 6 LA DEUXIÈME VÉRITÉ ET LA DISSOCIATION

(51) La seconde vérité, (52) méconnue en juin 1940 par l'ennemi et par les traîtres, (53) c'est que la France n'est point du tout la nation décadente qu'ils voulaient imaginer. (54) Certes, la France avait été plongée dans une crise de régime, (55) où fleurissaient parmi ses dirigeants politiques et militaires la médiocrité, la routine et l'abus. (56) Mais, (57) sous cette écume passagère, (58) vivait toujours une grande nation (59) que l'oppression, (60) loin de l'abattre, (61) ne pouvait que redresser.

On notera d'entrée de jeu le parallélisme qui s'établit avec la première vérité, non seulement par l'usage de la forme clivée, mais

aussi par une négation absolue : « ne point du tout », qui fait écho à « ne jamais ». Nous sommes bien toujours dans le registre de l'indiscutable ou de l'indubitable. Pourtant, l'excellente étude que consacre Pierre Laborie à l'opinion française sous Vichy montre le contraire : la France des années trente connaît effectivement une crise de l'identité nationale.

« J'ai vécu les années trente dans le désespoir de la décadence française, avec le sentiment que la France s'enfonçait dans le néant.

Au fond, la France n'existait plus. Elle n'existait que par les haines des Français les uns contre les autres. » (Raymond Aron, cité par Laborie 1990 : 56)

La représentation de la nation s'effiloche, se distend, se décompose au fur et à mesure que se révèlent la crise sociale liée au Front populaire, l'antisémitisme ordinaire et la montée des peurs.

L'idée d'une France décadente exige d'être maniée avec circonspection par l'historien, et la prudence est de règle face à tous les témoignages qui reconstruisent la réalité des années trente en aval, à partir du point fixe de juin 1940 et des images impitoyables du désastre. Ceci rappelé, c'est bien dans ces représentations du déclin et dans les réseaux de cet imaginaire de la peur que Vichy va s'emboîter. (Laborie 1990 : 204)

Vichy va en effet jouer pleinement de cette conscience du désastre au point de proposer une rénovation nationale, dont de Gaulle ne cessera de se gausser :

Et comment penser sans colère à cette reconstruction de la France que promettaient les vieillards de Vichy? Comment reconstruiraient-ils quelque chose dans l'abîme où ils nous ont plongés? » (12 août 1940)

Il faut comprendre que dans cet effort de redressement de la France, Pétain joue un rôle pivot :

La masse flasque qu'est devenue la nation éperdue et culpabilisée recherche instinctivement le refuge des valeurs et des solidarités élémentaires. Elle ressent un immense besoin de certitudes et de repli sur des repères inébranlables. En raison de son prestige exceptionnel, de son passé de vainqueur, d'une simplicité attentive au sort des hommes, d'une prudence de paysan qui lui évite d'être classé comme l'homme d'un clan, d'une réputation de bon sens et de désintéressement que son grand âge ne peut que confirmer, Philippe Pétain est perçu par les Français comme le première de ces certitudes, comme le *point fixe*, pour reprendre l'image exacte de René Rémond, auquel ils vont s'amarrer. (Laborie 1990 : 230)

Tant que les Français maintiendront leur confiance en Pétain, il sera difficile de faire admettre la lecture mythique que de Gaulle fait de l'histoire française. S'il le fait en 1942, tentant par là même de restaurer l'image de la grandeur incompressible de la France, c'est sans doute que la donne est en train de changer et qu'il peut puiser dans les racines de l'image mythique qu'il recrée. Il recourt pour cela aux ressources de la dissociation.

Le premier procédé de dissociation consiste à fractionner l'auditoire et à imputer la responsabilité d'une représentation erronée de la France aux seuls gouvernants en place. En utilisant « ils » (53), de Gaulle épargne les personnes auxquelles il s'adresse directement dont la plupart sinon toutes devaient pourtant partager l'idée d'une décadence de la France. La mention de l'agent du passif en (52), en excluant tout autre agent, fortifie cette préservation de la face de l'auditoire. Dès lors, de Gaulle a beau jeu d'exposer la preuve de l'erreur de l'ennemi et des traîtres par une argumentation en certes... mais... Dans le même temps, cette stratégie textuelle fortifie l'image qu'il donne de lui-même, qui se présente comme n'ayant pas commis cette erreur. Cela est d'autant plus efficace qu'il peut gagner l'estime de ceux qui s'en sont rendu compte plus tard et se trouver crédité d'un talent de visionnaire.

Dans une dissociation – procédé rhétorique longuement analysé par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958) –, une notion constitutive pour la Cité se scinde dans « une hiérarchisation à deux termes, dont l'un sera valorisé, et l'autre disqualifié » (Danblon 2002 : 121). Le modèle prototypique de la dissociation partage l'apparence et la réalité :

On disqualifiera l'un des termes de la dissociation en le présentant comme « apparent » – et donc trompeur – et l'on valorisera l'autre en le présentant comme « réel ». (Danblon 2002 : 122)

Le procédé est parfaitement mis à l'œuvre dans la dissociation opérée par de Gaulle entre la France réelle et la France apparente. Il est d'autant plus frappant que la métaphore est parlante, mettant en évidence ces deux couches de représentation de la Cité. À cette dissociation se combine une association tout aussi efficace : si l'écume de la France apparente est passagère, la France réelle, par opposition, est éternelle. Or, si la France est éternelle, toute oppression est vouée à l'échec. La France réellee se redressera – et c'est dans cette logique-là que de Gaulle agit. Le processus de dissociation ouvre dès lors la voie à une autre association : le régime de Pétain, qui a joué l'abattement, est l'écume alors que de Gaulle, confiant dans le redressement, est la France éternelle. On voit bien au passage que le raisonnement introduit par de Gaulle n'a aussi que l'apparence d'un raisonnement judiciaire (« vérité », « ne point du tout » ou « ne jamais ») alors qu'en réalité il est profondément épidictique.

### 4 7 LA TROISIÈME VÉRITÉ: LA VOIX DE LA RAISON

(62) La troisième vérité, (63) c'est qu'une pareille guerre ne devait pas se limiter. (64) Il s'est créé, (65) siècle après siècle, (66) entre les peuples du monde, (67) un idéal commun de liberté et de justice, (68) qui devait nécessairement faire de la lutte une lutte mondiale. (69) Dès lors,

l'écrasement final de ceux qui croyaient imposer par la force leur domination matérielle et morale est certain. (70) L'ennemi et les traîtres ont dû s'apercevoir que leurs calculs de juin 1940, (71) quant à l'asservissement total de la France et de son Empire, (72) à l'effondrement de l'Empire britannique, (73) à la neutralité russe, (74) à l'isolement de l'Amérique, (75) n'étaient qu'absurdes et colossales erreurs.

Cette vérité apparaît comme la seule à être plus historique que mythique, quand bien même elle est fondée sur une apparente naïveté politique : « un idéal commun de liberté et de justice ». Apparente naïveté en regard de l'histoire, mais qui extirpe justement le conflit de contraintes économiques, matérielles ou humaines. La polarisation se radicalise dans une lutte du bien contre le mal qui se joue dans un apparent désintéressement. Si on peut donc douter de (67), ainsi que du lien de nécessité qu'il présente avec (68), il n'en demeure pas moins que de Gaulle a misé sur la mondialisation de la guerre quand Pétain fonde ses certitudes sur le caractère national des conflits. En ce sens, on peut parler d'une opposition entre un homme du XX<sup>e</sup> siècle et un homme du XIX<sup>e</sup> siècle. Le jeu de la dissociation entre les deux France se prolonge et se souligne par la manifestation d'une argumentation qui ne cesse de commenter sa propre valeur de vérité.

Alors qu'on prête à de Gaulle, peut-être de manière apocryphe, l'expression : « La France Libre, c'est l'histoire d'un bluff qui a réussi », l'assurance absolue qui émane de cette troisième vérité (« nécessairement », « certain », « absurdes et colossales erreurs » 12), est forcément une forme de leurre, quand bien même on peut supposer que de Gaulle avait de fortes présomptions ou même des quasicertitudes que le cours de la guerre serait bien tel qu'il le décrit. Mais il s'agit d'exploiter au maximum le crédit que lui confère Bir-Hakeim. Ce n'est d'ailleurs pas innocent s'il profite de ce moment-là pour montrer que les faits lui donnent entièrement raison. C'est là que se situe un tournant historique, car par ce biais, de Gaulle s'impose non comme le leader de la France Libre, mais comme le chef de toute la Résistance, d'autant plus qu'il incarne non seulement la pensée résistante mais aussi, par Bir-Hakeim, l'action résistante. Cet aspect sera développé au point suivant.

# 4.8 VERS QUELLE UNITÉ?

À un moment donné, de Gaulle doit se rendre compte qu'il ne peut se contenter d'installer son pouvoir par la seule puissance du verbe. Pour que la France Libre soit crédible et puisse espérer appartenir de droit au camp des vainqueurs, elle doit aussi être une France qui se bat – et qui se bat bien, malgré des ressources infimes. Le succès de Bir-

<sup>12</sup> On voit d'ailleurs réapparaître ici, à point nommé, les sujets désignés « l'ennemi et les traîtres ». Il s'agit une fois de plus de ne pas impliquer tous les Français dans cette accusation.

Hakeim sera incontestablement la première étape de cette démarche. Il est d'ailleurs parfaitement significatif que le 14 juillet 1942, un mois après la bataille, les Alliés acceptent que la « France Libre » devienne la « France Combattante ». Le changement de nom n'est pas une simple affaire de cosmétique. Historiquement, c'est le signe de la réunification de la France Libre et de la Résistance intérieure. Mais c'est aussi plus que cela :

L'emploi d'un nom propre crée chez le destinataire une « propension psychologique à accepter l'existence de l'individu en question » (Eco 1992 : 338). Cet effet pragmatique, bien que réalisé seulement à la faveur d'un acte de communication, est fondé sur la nature même du désignateur. À la différence des noms communs présents dans la langue, le nom propre n'a pas d'autre destination que de servir à désigner un individu. Toute sa raison d'être tient dans cette correspondance, par principe unique, avec celui ou celle qui porte le nom. Dès lors, son utilisation ne se conçoit pas sans implication de l'existence d'un référent (réel ou fictif). (Gollut & Zufferey 2000 : 44)

Devenir la France Combattante, c'est impliquer *de facto* l'existence de cette France-là dont on pourrait pourtant – légitimement ou non – douter. Dans tous les cas, la portée symbolique du nom surpasse sans doute la représentation que la plupart des belligérants se font de la France. Le fait pourtant de la reconnaissance de cette désignation, un mois après Bir-Hakeim et le jour de la fête nationale française, donne une forme de crédibilité au nom propre. En ce sens, un pas décisif a été symboliquement franchi afin que la France se situe du côté des vainqueurs au moment de la libération.

À travers cette nouvelle désignation, se profile la question, absolument cruciale, de l'unité de la résistance. On l'a vu dans le cours du texte, Bir-Hakeim est le prétexte idéal pour appeler à l'unité de tous les combattants : la grande période oratoire de (6) à (16) exprime parfaitement cette union symbolique des forces résistantes, avec la bénédiction d'outre-tombe des Français tombés au combat.

Cette unité est la grande entreprise de la résistance de 1942. Des contacts sont établis entre la résistance intérieure et de Gaulle : ils aboutissent, en juin 1942, le mois de Bir-Hakeim, à une déclaration dont la teneur est fondamentale : il s'agit de l'avenir politique de la France – et la première incursion de la politique dans un mouvement qui en était jusque-là dépourvu.

Peut-on supposer qu'à travers l'unité de la résistance et les plans de la future France politique, c'est l'unité de la France entière qui est visée ? On pourrait croire, à travers le discours de Bir-Hakeim que de Gaulle tend une perche vers ceux qui se sont trompés en les dissociant, comme on l'a vu de l'ennemi et des traîtres. Mais en affirmant que « c'est dans le combat, par le combat et pour le combat que se refait l'unité française », on mesure bien que ne seront sauvés que

ceux qui ont résisté. La scission entre résistants et collaborateurs est donc toujours marquée. Le destin des traîtres est dans les mains de la fureur nationale, fureur vue ici avec une forme de consentement tacite. En 1942, une telle attitude peut sembler aller de soi. Mais plus on approchera de la fin des conflits, plus la question de l'unité des Français se posera de manière centrale et cruelle. On se trouve encore loin de l'unité de la France, ce dont il faudra tenir compte lors de l'analyse des discours de 1944. L'ultime paragraphe de ce texte vibre d'une promesse de revanche ou de vengeance auquel ni l'ennemi ni les traîtres ne sauraient se soustraire.

### 4.9 LE DESTIN ET SES SIGNES

De Gaulle en tant que génie visionnaire. Combien de fois a-t-on lu ce dithyrambe que même son fils réfute ?

Et son côté visionnaire ? C'est de la poésie, une légende. Il n'a jamais été visionnaire. Qu'il ait cherché à discerner l'avenir, c'est sûr, mais il n'était pas un voyant extralucide. Il prévoyait ce qui pouvait se passer compte tenu des données qu'il avait rassemblées et dont la conclusion logique découlait de ses hypothèses. [...] Encore une fois, ses prédictions étaient le résultat d'une longue et patiente analyse. (Ph. de Gaulle 2003 : 155)

Opérons à notre tour une dissociation entre la réalité et l'apparence. Du point de vue de la réalité, on ne peut que soutenir les propos de Philippe de Gaulle – mais qui oserait prétendre scientifiquement que de Gaulle pût véritablement être un voyant extralucide ? Du point de l'apparence en revanche, nous sommes persuadé que de Gaulle joue à plein de cet *ethos* de visionnaire. L'analyse du texte de Bir-Hakeim montre en tout état de cause que l'*ethos* du chef passe par donner l'image de celui qui a su, qui sait et qui saura.

Nous avions déjà mené une étude sur le rôle du temps futur, à l'occasion de l'analyse du conte de Noël. Revenons un instant sur ce temps, puisqu'il apparaît en (24) et en (33). Ce futur s'inscrit dans une destinée qui doit se lire dans différents signes : les cadavres qui jonchent les abords de Bir-Hakeim ou les « signes multipliés de la fureur nationale ». Certes, il y a sans doute derrière ces signes une analyse ou une réflexion. Il n'empêche que la lecture que leur donne le général de Gaulle confirme son ethos de devin, capable de lire l'avenir dans des signes. À contrario, il rappelle que l'ennemi et les traîtres n'ont pas été capables de lire les signes qui devaient les avertir que leurs calculs étaient des erreurs. On peut en outre voir dans « calculs » à la fois la nuance péjorative de l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt universel – ce qui corrobore l'analyse que nous faisons de la troisième « vérité » – et une forme de dissociation entre le raisonnement et l'intuition. De Gaulle se donne en effet l'image de celui qui met ses capacités de raisonnement au service d'une profonde intuition, c'est-à-dire une « connaissance directe et immédiate d'une vérité qui se présente à la pensée avec la clarté d'une évidence, qui servira de principe et de fondement au raisonnement discursif » (trésor de la Langue française). C'est ainsi qu'on peut par exemple lire la forte teneur de judiciaire que le discours manifeste. C'est aussi de cette manière qu'on peut comprendre l'intérêt pour de Gaulle de monopoliser, lors de Bir-Hakeim, les différentes dimensions temporelles : vers le passé, pour faire un bilan des deux dernières années montrant qu'il était dans le juste, vers le présent, pour faire l'éloge des soldats qui incarnent l'esprit de résistance d'autant mieux que Bir-Hakeim est avant tout une bataille de résistance à Rommel et qui, à point nommé, justifie l'action gaullienne, vers le futur enfin, pour faire de la victoire dans une bataille le signe d'une victoire future dans la guerre : « l'ennemi et les traîtres paieront ».

# 4.10 LA FIN D'UNE ÉPOQUE : LES LEÇONS DE CHARLES DE GAULLE

Discours-bilan dans toute la seconde partie du texte, Bir-Hakeim ne sert pas qu'à confirmer l'ethos du général de Gaulle. Par définition, tirer un bilan implique que l'on se trouve à la fin d'une époque, à un moment charnière dans l'Histoire. Très clairement, de Gaulle manifeste sa position de savoir, élevée dans un rapport de places, par la possibilité qui lui est offerte de donner des leçons à l'ennemi et à Pétain.

Mais ce changement n'est pas que d'ordre militaire. Ce n'est évidemment pas une coïncidence si la *Déclaration commune de la résistance* et son volet politique est parfaitement contemporaine à ce discours <sup>13</sup>. Comme le montre la deuxième « vérité » de ce discours, le changement vient des profondeurs et non de la surface. Le triomphe programmé de la France réelle implique des changements politiques majeurs, qui font appel à la notion de Révolution. Mais d'une vraie Révolution, non d'une Révolution apparente qui est celle proposée par Pétain dès le 10 octobre 1940 (« vous y reconnaîtrez les grandes lignes de cette révolution nationale qu'ensemble nous accomplissons, qu'ensemble nous poursuivrons »).

Or, le 3 août 1940, de Gaulle utilise également le mot, ô combien important dans l'identité nationale française, de révolution : « Les temps vont vite dans cette grande guerre qui est aussi une grande révolution ». C'est à celui qui s'emparera le mieux de ce legs : de Gaulle en est conscient. Le 24 mars 1942, il affirme : « Patience ! On verra bien qui fera, pour finir, la "révolution nationale" ». Et la Déclaration de juin 1942 mentionne l'union du peuple français pour une révolution. De Gaulle prononce sept fois le mot *révolution* en

<sup>13</sup> Cette déclaration est communiquée début juin aux mouvements de la résistance et diffusée le 24 juin à Londres.

avril 1942, ce qui montre à quel point la France Libre se situe à un tournant historique et politique.

Ce tournant a eu lieu dans le discours du 2 octobre 1941 à la presse internationale, à travers cet énoncé, où chaque terme est important :

L'union nationale, celle qui seconda la mission de Jeanne d'Arc, suscita l'effort guerrier de la Révolution, et fut le soutien de Poincaré et de Clemenceau, se reforme dans la Résistance.

On va déjà vers un effort d'unité qui s'appuie sur les références françaises les plus incontournables et qui ira en s'élargissant, incluant d'abord toutes les résistances, avant d'inclure à la fin de la guerre tous les Français. Comme le dit Yves Lavoinne : « l'emploi de "révolution" dans un contexte où figure le mot "union" est très suggestif, en une période où s'amorce le rapprochement avec le PCF » (Lavoinne 1992 : 71).

C'est en avril 1942 que se joue un rapprochement plus évident encore avec les communistes, lorsque de Gaulle prononce une formule qui ne sera pas oubliée au moment de la Libération : « La libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale » ; en fait, selon Lavoinne, « révolution » couvre à ce moment un autre référent que celui qui lui était attaché en 1940 :

Cette révolution idéologique se double-t-elle d'un changement intellectuel, d'une évolution dans l'usage du mot « révolution » comme nom commun ? À cette question, on peut répondre positivement car on observe des sens distincts du mot, distribués en deux périodes :

- août 1940 janvier 1941, une « révolution » est un changement soudain dans l'ordre technique, intellectuel, social;
- à partir de mars 1942, une « révolution » est une action en vue de transformer la société. (1992 : 72)

En ce sens, Bir-Hakeim peut être vu comme la prise de la Bastille gaullienne, l'événement qui signe la transformation en cours de la France ou plutôt son redressement dans ses racines glorieuses. Plus encore, il est l'événement qui justifie une conscience d'un état prérévolutionnaire. Événement surprise aux yeux de tous, il est inscrit par de Gaulle dans une portée plus large, recadré comme étant la preuve de l'erreur de Pétain. Le refus de la défaite imposée par le régime, les idéaux de liberté et de justice que mentionne la « troisième » vérité vibrent donc de résonances révolutionnaires, au sein desquelles de Gaulle joue parfaitement son rôle de démiurge.

### CHAPITRE V

# LE DÉBARQUEMENT (6 JUIN 1944) OU LE DISCOURS DE L'INDÉPENDANCE

Son discours est d'autant plus remarquable qu'il n'a pas un seul soldat dans la bataille en cours. (Winston Churchill à Roosevelt)

Entre 1942 et 1944, la situation s'est considérablement modifiée pour tous les acteurs de la guerre et pour le général de Gaulle en particulier. Dans les discours analysés jusqu'ici, les enjeux étaient essentiellement de fonder un mouvement, de lui donner une légitimité, ce qui supposait dans le même temps de lutter contre Vichy. En 1944, l'ennemi n'est plus tant Vichy que l'Allemagne, et la France Combattante n'est plus une force symbolique :

À la fin de 1943, il apparaît clairement que la position du général de Gaulle a changé du tout au tout. Il y a un an encore, il était entièrement tributaire du soutien et de l'hospitalité britannique, il avait moins de 100 000 hommes sous ses ordres, et il avait vu l'Afrique du Nord libérée par les Américains, administrée par l'amiral Darlan, et reprise en main par une action française hostile à son propre mouvement. En décembre 1943, par contre, la France Combattante compte 400 000 hommes, réarmés et rééquipés par les États-Unis, et qui se sont battus sur tous les théâtres d'opérations depuis l'Afrique jusqu'à l'Italie. Plus encore, il y a maintenant en France une organisation de résistance unifiée, avec le général de Gaulle pour chef incontesté; la position de ce dernier vis-à-vis des Alliés s'en est trouvée considérablement renforcée. D'ailleurs, le Général est maintenant à la tête d'un Empire géographiquement élargi par l'adjonction de l'Afrique du Nord, et stratégiquement consolidé par le ralliement du Sénégal, avec sa grande base de Dakar. Mais surtout, à la fin de 1943, le Comité français de la libération nationale a un siège permanent en territoire français - et un chef unique : le général de Gaulle. (Kersaudy 2003:314)

Présenté de cette manière, le contexte historique paraît tout à l'avantage du Général. La Résistance a trouvé son unité et a reconnu qu'elle n'avait qu'un seul chef : de Gaulle - malgré l'existence de querelles intestines qui menacent de s'amplifier suite à la mort de Jean Moulin –, la France Libre puis Combattante a gagné en crédibilité et l'opinion publique soutient très largement l'homme du 18-Juin. Mais le passage d'une force symbolique à une force réelle plonge le mouvement gaullien dans des conflits de pouvoir où se joue non seulement l'image de la France mais aussi son destin : celle de nation vaincue ou celle de nation victorieuse. Étape diplomatique et politique du mouvement initié par de Gaulle qui est d'autant plus délicate à négocier que pour en arriver là, le Général a joué des coudes, n'a pas ménagé ses Alliés et s'est imposé comme le champion d'une France inflexible, au point de faire fulminer Churchill à plusieurs reprises : « Les Anglais sont maintenant victimes de leur propre effort pour créer un leader français qui est devenu un Frankenstein » (cité par Roussel 2002:363).

Alors même que le régime de Vichy se décompose en s'aliénant une part toujours plus grande de l'opinion publique, les appétits de pouvoir d'après-guerre s'aiguisent. On verra qu'il sera nécessaire de négocier avec deux dangers : la menace intérieure — avec la frange communiste de la résistance et les craintes d'insurrection qu'elle suscite — la menace extérieure, en particulier l'éventuelle mainmise des Américains sur l'administration française. Le discours du Débarquement porte les stigmates de cette lutte pour les intérêts de la France.

### 5.1 « LA NUIT LA PLUS LONGUE »

Le 6 juin 1944, jour du Débarquement, est universellement connu comme « le jour le plus long ». Mais la nuit qui le précède est considérée par les historiens comme la nuit la plus longue, car l'une des plus mouvementées en ce qui concerne les relations entre nations alliées

« En attendant [le Débarquement], nous pourrions parler politique. » Ce mot de Winston Churchill à de Gaulle la veille du Débarquement mettra le feu aux poudres. Pour tenter de saisir les raisons de ce clash, il est nécessaire de mettre en évidence les enjeux politiques de la France Combattante.

Dès 1942, la question de l'après-guerre a été soulevée par la Résistance. Jean-Louis Crémieux-Brilhac (1996 : 367) fait remonter la naissance du gaullisme politique à la « Déclaration des mouvements de résistance » du 24 avril 1942. Ce manifeste ébauche le programme politique, économique et social d'un gouvernement de Libération qui serait placé sous l'autorité du général de Gaulle. Salué comme une entreprise démocratique par la Résistance, il a été lu par les Améri-

cains comme la preuve des ambitions dictatoriales du Général.

Le document d'avril 1942 contient tous les enjeux de l'aprèsguerre :

Nous voulons que tout ce qui appartient à la nation française revienne en sa possession. Le terme de la guerre est, pour nous, à la fois la restauration de la complète intégrité du territoire, de l'Empire, du patrimoine français et celle de la souveraineté complète de la nation sur elle-même. Toute usurpation, qu'elle vienne du dedans ou qu'elle vienne du dehors, doit être détruite et balayée. De même que nous prétendons rendre la France seule et unique maîtresse chez elle, ainsi ferons-nous en sorte que le peuple français soit seul et unique maître chez lui. En même temps que les Français seront libérés de l'oppression ennemie, toutes leurs libertés intérieures devront leur être rendues. Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays. (Mémoires de guerre, L'Appel, p. 678-679)

On comprend bien ce message en se rapportant à la nécessité, manifeste dès juin 1940, d'être du côté des vainqueurs : « Si les forces de la liberté triomphaient finalement de celles de la servitude, quel serait le destin d'une France qui se serait soumise à l'ennemi ? » (22 juin 1940). C'est aussi tout le sens de ce passage de l'affiche-appel maintes fois réimprimée et affichée jusqu'en juin 1944 à Londres (souligné par nous) :

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Pour atteindre ce but, il faudra cependant trouver un moyen de détourner Roosevelt de son idée d'occupation de la France. De plus en plus incontournable, de Gaulle n'en est pas moins, avec certaines raisons, pessimiste en 1944. La répression que mène la Milice en France est cruelle pour la Résistance, ses relations avec les Alliés sont de plus en plus distantes et il est en train de perdre son influence sur la Résistance intérieure où les communistes se préparent à la Libération avec des plans différents du Gouvernement d'Alger. De Gaulle bénéficie donc de forces certaines mais mesure aussi les obstacles sur la route qui reste à parcourir. Pour Roussel, « Rarement dans une carrière, la roche tarpéienne aura pu paraître plus proche du Capitole » (2002 : 414). L'attitude américaine sera ainsi l'un des sujets de préoccupation de l'année 1944. Roosevelt se montre en effet irrémédiablement hostile à de Gaulle et au CFLN :

Dans sa politique à l'égard de la France, le président Roosevelt est guidé par quelques lignes directrices immuables : une hostilité viscérale à l'égard du général de Gaulle et de son mouvement, un certain appétit pour une partie de l'Empire français, un mépris complet de la souveraineté française, et une sympathie persistante pour le vieux maréchal Pétain. (Kersaudy 2003 : 332)

Le Débarquement ne sera pas sans craintes pour l'avenir de la France :

Le Général a beau avoir noué de bonnes relations avec Eisenhower qui, le 30 décembre [1943], l'a assuré que les troupes françaises participeraient à la libération de Paris, il est le premier à savoir qu'en dernier ressort Roosevelt décide seul. Tenu dans l'ignorance des préparatifs du débarquement en Europe, sur l'ordre du président, il a la certitude que ce dernier envisage d'utiliser à sa guise les troupes françaises, mises à la disposition du commandement allié pour la circonstance, et que les territoires libérés seront d'emblée placés sous la dépendance de l'autorité militaire. (Roussel 2002 : 414)

Roosevelt semble en effet convaincu de longue date que la France devra être occupée militairement. Signe probant de la disparition de la France de l'échiquier politique : elle n'a pas été invitée à la conférence de Téhéran (29 novembre - 1<sup>er</sup> décembre 1943) où les trois Grands ont dessiné les contours de l'après-guerre. Plus grave pour la France, il faut désormais compter avec la menace de l'*Allied Military Government of the Occupied Territories (Amgot)*. On forme en effet aux USA de futurs préfets et on s'occupe d'imprimer de la monnaie française (sans la devise Liberté - Égalité - Fraternité sous prétexte qu'on ne saurait préjuger du futur régime de la France). De Gaulle résume en ces termes, dans ses *Mémoires de guerre* (t. II, p. 211), ce projet d'administration anglo-américaine de la France libérée :

Roosevelt persistait à nous dénier la qualité d'être le pouvoir français lors de la Libération. [...] Le refus de nous reconnaître comme l'autorité nationale française couvrait, en réalité, l'idée fixe du Président des États-Unis d'instituer en France son arbitrage.

Le projet qui se dessine donc est de laisser la France choisir son gouvernement, ce qui implique de ne pas reconnaître la légitimité du Comité français de la libération nationale (puis du Gouvernement provisoire de la République française)<sup>1</sup>.

Peu avant le Débarquement, Churchill, mis sous la pression de l'opinion publique anglaise et de son Parlement, tente d'éviter que le fossé ne se creuse encore entre le Président des États-Unis et de Gaulle. Mais la situation reste figée. Au point qu'il est décidé que le CFLN ne serait pas informé des préparatifs et de la date de l'opé-

1 La méfiance des Anglo-saxons a été alimentée par le procès Pucheu. En deux mots, ce ministre de Vichy, violemment anticommuniste, passé en Espagne après l'occupation de la zone libre, a été incarcéré puis jugé avant même la libération. Le procès est un véritable cafouillage qui tourne à la parodie judiciaire : il aboutit néanmoins à la condamnation à mort de Pucheu et au refus de la grâce par de Gaulle, soumis à la pression des communistes. L'épuration avant l'heure et l'influence communiste grandissante ne contribuent pas à améliorer les relations avec les Alliés.

ration du Débarquement, Overlord. Depuis Madagascar, cette façon de faire est devenue la règle plus que l'exception. Les mises à l'écart sont fréquentes, y compris lorsque le 17 avril 1944, le Gouvernement britannique interdit les communications par télégrammes chiffrés sauf pour certains gouvernements, dont ne fait pas partie le CFLN. Dans toute cette phase de préparatifs, une question restera irrésolue : celle de l'administration de la France après le débarquement. Peu à peu, l'idée qui prévaut est d'inviter de Gaulle le jour J, et de le mettre devant le fait accompli pour l'obliger à trouver un accommodement à la question de l'administration civile de la France. Mais cela s'annonce d'autant plus compliqué que quelques jours avant le débarquement, le Comité français de la Libération nationale prend le nom de Gouvernement provisoire de la République française. Churchill, déterminé à jouer la carte Roosevelt mais sachant l'opinion publique favorable à de Gaulle, s'enfonce dans une situation de plus en plus difficile, tandis que de Gaulle se montre une fois de plus résolu à ne pas laisser faire, d'autant qu'il fait preuve d'une force tranquille et joue des tensions entre les Alliés pour avancer ses pions. Selon les Mémoires de guerre, il aurait dit à Duff Cooper:

Nous ne sommes demandeurs sur aucun point. Les formules de reconnaissance du Gouvernement français par ceux de Londres et de Washington nous intéressent dorénavant très peu. [...] Le fait essentiel pour nous c'est la reconnaissance par le peuple français et c'est là, maintenant, un fait accompli. [...] Nous avons décidé de satisfaire, au moment que nous jugerons opportun, le vœu unanime de l'Assemblée consultative et du Conseil national de la Résistance quant à notre changement de dénomination. C'est là une affaire qui nous regarde seuls et pour laquelle nous ne considérons que les désirs et les intérêts du peuple français [...]

En ce qui concerne l'attribution et l'exercice de l'administration française en territoire métropolitain libéré, il n'y a non plus aucune question. Nous sommes l'administration française. [...] En cela encore, nous ne demandons rien. Il y a nous, ou bien le chaos. Si les Alliés de l'Ouest provoquent le chaos en France, ils en auront la responsabilité et, en définitive, seront, croyons-nous, les perdants. (de Gaulle 1959 : 38)

L'analyse est tout à fait juste. Éric Roussel confirme d'ailleurs que Washington mène un jeu anti-gaulliste trop tardif :

[De Gaulle] tire un appréciable profit du caractère improvisé de la stratégie américaine à son encontre. Longtemps, les milieux dirigeants n'ont pas voulu tenir le moindre compte de ce qu'il représentait. À présent, les choses ont évolué en sa faveur même si, au-delà des déclarations officielles, beaucoup à Washington souhaitent encore l'éliminer. (Roussel 2002 : 387)

Le Débarquement approche et l'Angleterre admet qu'on ne peut pas débarquer sans mettre de Gaulle au courant avant. Reste à le faire venir, ce que le Général refuse tant que les Américains ne sont pas présents. Sans obtenir l'assurance de la présence américaine, de Gaulle finit par accepter non sans avoir largement joué la montre. Ce n'est que le 4 juin que le Général pose le pied sur le sol anglais. Il est mis au courant de l'opération Overlord et accepte d'adresser un message aux Français sur la BBC. L'entente est plutôt cordiale, jusqu'à ce que Churchill en vienne, gêné, à parler politique. Il demande à de Gaulle de voir Roosevelt, afin de s'entendre sur la question de la France libérée. De Gaulle finit par affirmer, faisant ressortir tous les griefs accumulés ces derniers mois contre les Anglo-saxons :

[...] La bataille va commencer et je parlerai à la radio, soit. Mais quant à discuter des questions d'administration, il est clair que le Président n'a jamais voulu me voir et voilà que, tout à coup, on me dit qu'il faut que j'aille lui parler. Pourquoi semblez-vous croire que j'aie à poser devant Roosevelt ma candidature pour le pouvoir en France ? Le Gouvernement français existe. Je n'ai rien à demander dans ce domaine aux États-Unis d'Amérique non plus qu'à la Grande-Bretagne. Cela dit, il est important pour tous les Alliés qu'on organise les rapports de l'administration française et du commandement militaire. Il y a neuf mois que nous l'avons proposé. Comme demain les armées vont débarquer, je comprends notre hôte de vouloir régler la question. Nous-mêmes y sommes prêts. Mais où est, pour ce règlement, le représentant américain ? Sans lui pourtant, vous le savez bien, nous ne pouvons rien conclure en la matière. D'ailleurs, je note que les Gouvernements de Washington et de Londres ont pris leurs dispositions pour se passer d'un accord avec nous. Je viens d'apprendre, par exemple, qu'en dépit de nos avertissements, les troupes et les services qui s'apprêtent à débarquer sont munis d'une monnaie soi-disant française, fabriquée par l'étranger, que le Gouvernement de la République ne reconnaît absolument pas et qui, d'après les ordres du commandement interallié, aura cours en territoire français. Je m'attends à ce que demain le général Eisenhower, sur instruction du Président des États-Unis et d'accord avec vous-même, proclame qu'il prend la France sous son autorité. Comment voulez-vous que nous traitions sur ces bases ? Allez, faites la guerre avec votre fausse monnaie. (de Gaulle 1959 : 223-224)

Le climat se tend encore lorsque de Gaulle apprend qu'Eisenhower projette de s'adresser aux Français. De Gaulle contestera entre autres – car il s'aperçoit en outre qu'il n'est fait aucune mention ni de son nom ni du CFLN – le passage suivant du message qu'Eisenhower a prévu d'adresser aux Français : « Je sais que je puis compter sur vous pour obéir aux ordres que je serai appelé à donner ». Il a inutilement proposé au général Eisenhower un contre-projet dont un passage va retenir notre attention car il constitue un avant-texte de l'allocution du 6 juin en développant quatre thèmes (notés Th1 à Th4) qui sont au cœur de l'argumentation du discours du Débarquement :

[...] Quelles que soient les épreuves que vous traversez, je demande aux populations françaises de *demeurer en ordre* dans toute la mesure où cela est possible [Th1]. Je leur demande de *suivre les ordres de l'autorité* 

française qualifiée. Le général Kœnig, qui est auprès de moi, donnera à vos forces de l'intérieur, d'après mon plan stratégique, les instructions qui leur permettront de participer à toutes les phases de la bataille [Th2]. Quant à la masse de la population, je lui demande, pour cette période initiale, de ne pas compromettre par une insurrection prématurée le concours qu'elle pourra fournir quand le moment sera venu [Th3].

L'administration de votre pays, à mesure de sa libération, appartient à l'autorité française [Th4]. (*Lettres, notes et carnets* : 229)

Nous verrons que les trois premiers thèmes sont assez explicitement repris dans l'allocution tandis que le dernier reste sous-jacent. La revendication d'autorité américaine sur la nation française pousse de Gaulle à refuser de parler après Eisenhower : on comprend en fait qu'il refuse de parler tout court. La crise éclate. Mais tous les partis sachant qu'un tel silence signifierait qu'il se désolidarise du Débarquement ou qu'il a été mis à l'écart, à quatre heures du matin, le 6 juin, un accord est guand même trouvé. À 12 h 30, à la Maison de la radio de Bush House, de Gaulle enregistre un discours dont il n'a préalablement pas soumis le texte aux Anglais (Duff Cooper est par ailleurs chargé d'empêcher sa diffusion si le discours attaque trop violemment la Grande-Bretagne et les USA). Il passe tel quel à 17 h 30, mais pas à 9 h 30, à la suite de la déclaration du général Eisenhower. Rediffusé à quatre reprises jusqu'au matin du 7 juin, ce texte passe sous silence le message d'Eisenhower, ne mentionne qu'une seule fois les Alliés et présente la première condition du « bon ordre » comme la nécessité de se soumettre aux ordres du Gouvernement et des chefs français.

# 5.2 LE DISCOURS QUI « ENVOIE FAIRE FOUTRE EISENHOWER »

De Gaulle résumait ainsi la visée de son discours, dans la voiture qui le ramenait à Carlton Gardens : « Je viens d'envoyer faire foutre Eisenhower ! ». Prenant au sérieux cette anecdote rapportée par son porte-parole André Gillois et mentionnée par J.-L. Crémieux-Brilhac (1996 : 840-841), nous considérons qu'elle met en évidence l'action accomplie par un message dans lequel il est, malgré les apparences, moins question d'opérations militaires que d'affirmation d'une légitimité gouvernementale.

La version officielle de cette déclaration est la suivante (nous indiquons entre crochets un présentatif supprimé à l'oral et deux ajouts oraux). Comme dans d'autres chapitres, nous nous efforcerons de rendre compte de l'oralisation du discours en notant les pauses et certaines données intonatives marquées, à l'écrit, par certains points d'exclamation:

- (1) La Bataille suprême est engagée!
- (2) Après tant de combats, de fureurs, de douleurs, (3) voici venu le choc décisif, (4) le choc tant espéré. (5) Bien entendu, c'est la bataille de France (6) et c'est la bataille de la France!
- (7) D'immenses moyens d'attaque, (8) c'est-à-dire, (9) pour nous, (10) de secours, (11) ont commencé à déferler à partir des rivages de la vieille Angleterre. (12) Devant ce dernier bastion de l'Europe à l'ouest fut arrêtée naguère la marée de l'oppression allemande. (13) [Voici qu'] Il est aujourd'hui la base de départ de l'offensive de la liberté. (14) La France, (15) submergée depuis quatre ans, (16) mais non point réduite, ni vaincue, (17) la France est debout (18) pour y prendre part.
- (19) Pour les fils de France, (20) où qu'ils soient, (21) quels qu'ils soient, (22) le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. (23) Il s'agit de détruire l'ennemi, (24) l'ennemi qui écrase et souille la patrie, (25) l'ennemi détesté, (26) l'ennemi déshonoré.
- (27) L'ennemi va tout faire pour échapper à son destin. (28) Il va s'acharner à tenir notre sol aussi longtemps que possible. (29) Mais, il y a beau temps déjà qu'il n'est plus qu'un fauve qui recule. (30) De Stalingrad à Tarnopol, (31) des bords du Nil à Bizerte, (32) de Tunis à Rome, (33) il a pris maintenant l'habitude de la défaite.
- (34) Cette bataille, (35) la France va la mener avec fureur. (36) Elle va la mener en bon ordre. (37) C'est ainsi que nous avons, (38) depuis quinze cents ans, (39) gagné chacune de nos victoires. (40) C'est ainsi que nous gagnerons celle-là.
- (41) En bon ordre ! (42) Pour nos armées de terre, de mer, de l'air, (43) il n'y point [là] de problème. (44) Jamais elles ne furent plus ardentes, plus habiles, plus disciplinées. (45) L'Afrique, l'Italie, l'océan et le ciel ont vu leur force et leur gloire renaissantes. (46) La terre natale les verra demain!
- (47) Pour la nation qui se bat, (48) les pieds et les poings liés, (49) contre l'oppresseur armé jusqu'aux dents, (50) le bon ordre dans la bataille exige plusieurs conditions.
- (51) La première est que les consignes données par le Gouvernement français et par les chefs français qu'il a qualifiés pour le faire [à l'échelon national et à l'échelon local] soient exactement suivies.
- (52) La seconde est que l'action menée par nous sur les arrières de l'ennemi soit conjuguée aussi étroitement que possible avec celle que mènent de front les armées alliées et françaises. (53) Or, tout le monde doit prévoir que l'action des armées sera dure et sera longue. (54) C'est dire que l'action des forces de la Résistance doit durer (55) pour aller s'amplifiant (56) jusqu'au moment de la déroute allemande.
- (57) La troisième condition est que tous ceux qui sont capables d'agir, (58) soit par les armes, (59) soit par les destructions, (60) soit par le renseignement, (61) soit par le refus du travail utile à l'ennemi, (62) ne se laissent pas faire prisonniers. (63) Que tous ceux-là se dérobent d'avance à la clôture ou à la déportation. (64) Quelles que soient les difficultés, (65) tout vaut mieux que d'être mis hors de combat sans combattre.
- (66) La bataille de France a commencé. (65) Il n'y a plus, (66) dans la nation, (67) dans l'Empire, (68) dans les armées, (69) qu'une seule et

même volonté, (70) qu'une seule et même espérance. (71) Derrière le nuage si lourd de notre sang et de nos larmes (72) voici que reparaît le soleil de notre grandeur!

Un des effets attestés de ce discours est ainsi relaté, avec un certain sens du pittoresque, par J.-L. Crémieux-Brilhac :

Le 6 juin au soir, à Downing Street, Churchill et plusieurs de ses collaborateurs dont le général Ismay, secrétaire militaire du cabinet de guerre, font cercle autour du poste de radio pour écouter parler de Gaulle. Ismay regarde le Premier ministre et n'en croit pas ses yeux : des larmes coulent sur ses grosses joues roses.

« Grand lard, vous n'avez donc pas de sensibilité ? » lui lance Churchill dans un grognement. (1996 : 841)

Si « envoyer faire foutre » Eisenhower peut apparaître comme la traduction des intentions exprimés dans le discours, émouvoir un Churchill pourtant exaspéré et qui parle de renvoyer le Général, enchaîné s'il le faut, à Alger est un effet du discours dont il est intéressant de tenter d'analyser la source. Sous la première visée se profile les aspects militaro-politiques de la déclaration, sous la seconde, tout l'art oratoire d'un de Gaulle qui est visiblement parvenu à toucher le premier ministre britannique.

Dans un premier temps, nous partirons d'un fait à nos yeux capital : le refus par le général Eisenhower des corrections proposées par de Gaulle de l'allocution que le commandant en chef des forces alliées destinait aux Français. Nous verrons que ce refus éclaire dialogiquement l'allocution de De Gaulle : c'est un discours adressé à la nation, mais c'est au moins autant une prise de position politique destinée aux alliés. Le texte présente par ailleurs une *dispositio* très classique, sur laquelle nous prendrons appui pour commenter linéairement la progression de l'argumentation. Il témoigne d'une part de la dimension discursive de l'action politique et d'autre part de la façon dont la structuration du discours compense les tensions sociopolitiques qui président à son énonciation, le tout dans une ligne argumentative difficile à tenir tant vis-à-vis des alliés que des forces de la Résistance.

### 5.3 LA TACHE AVEUGLE DE L'EXORDE

L'exorde est canoniquement divisé en « introduction » (1-4) et « proposition » (5-6) :

- (1) La Bataille suprême est engagée!
- (2) Après tant de combats, de fureurs, de douleurs, (3) voici venu le choc décisif, (4) le choc tant espéré. (5) Bien entendu, c'est la bataille de France (6) et c'est la bataille de la France!

L'introduction s'ouvre de façon solennelle par un énoncé bref qui nomme l'événement historique du débarquement : « la bataille suprême / est engagée // ». La construction de l'objet du discours est lisible dans le choix d'une majuscule (« Bataille ») qui désigne, à l'écrit, l'événement dans sa singularité et dans toute son ampleur. L'article défini comme cette introduction in medias res mettent en évidence que le moment est attendu par tous, car la référence n'apparaît pas comme obscure<sup>2</sup>. L'adjonction de l'adjectif « suprême » ajoute une double connotation d'intensité (événement pris au degré le plus élevé de la classe) et de gravité d'un événement posé comme ultime. À l'oral, l'adjectif suffit à marquer cette intensité. La reprise du référent par les périphrases « choc décisif » et « choc tant espéré » (3-4) qui suivent confirme le sens tragique du premier adjectif. Dès ce premier énoncé, l'absence de l'agent du passif constitue la tache aveugle de ce discours. Le recours au référent « bataille », singulièrement moins précis que Débarquement - dont pourtant l'usage existe déjà – permet d'ores et déjà de généraliser l'action, mais surtout amorce la désignation « bataille de France » qui permet de franciser une action dans laquelle aucun Français n'est engagé.

L'intensification émotionnelle du bref énoncé d'accroche (1) est prolongée et amplifiée par un mouvement en deux parties, alternant rythme ternaire dans la première et binaire dans la seconde, par groupes de trois syllabes formant des alexandrins blancs :

- (2) // après tant de combats / de fureurs, de douleurs /
- (3) voici venu le choc DÉcisif //
- (4) le CHOC tant espéré //

Encadré par deux pauses plus marquées, le dernier segment souligne le « choc » par un accent d'intensité. Cette intensité est lexicalisée par l'adverbe « tant » : « le choc tant espéré ». L'introduction recourt ainsi massivement au *pathos*. Le Débarquement est replacé dans un mouvement chronologique où il constitue la promesse de la fin des combats, des « fureurs » et des « douleurs ». En (4), l'agent du passif manque, mais il se fait sans peine reconstituer : il s'agit de l'espoir des Français. Ce premier indice montre que de Gaulle fait corps avec les Français, non avec les Alliés. Plus loin, la reformulation explicite de l'« attaque » en « secours » ne laisse aucun doute sur ce positionnement.

L'exorde se termine par une proposition qui passe par une double reformulation du thème de (1):

```
(5)// bien entendu / c'est la bataille de France /
(6) et c'est la BAtaille / DE / la France ///
```

La locution adverbiale « bien entendu » signale polyphoniquement que quelque chose est potentiellement *mal entendu*, mis en cause par quelqu'un. À l'oral, le ton de prononciation de ce *bien entendu* 

contraste fortement avec ce qui précède et avec le reste du discours, ce qui souligne le caractère polyphonique de cette locution. Si la première reformulation – « la bataille suprême c'est la bataille de France » – est géographiquement incontestable, la deuxième l'est moins. La locution « bataille de France » est ancrée dans la mémoire discursive nationale. Elle se trouvait déjà dans le novau de l'appel du 18-Juin 1940, qui trouve sa réalisation dans le débarquement du 6-Juin 1944 : « Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale ». On peut considérer la première reformulation comme une reprise visant d'abord à effacer le souvenir de la défaite passée. Elle contraste avec la progressive mise en avant du fait que « la France » est l'agent du combat mené sur son sol. C'est autour de cette allégorie que se concentre l'argument principal de l'allocution. La seconde reformulation est soulignée, à l'oral, par une pause marquée entre la préposition accentuée très fortement et l'article : « et c'est la bataille / DE / la France ». Affirmer que « bien entendu » vaut pour ces deux reformulations, c'est nier l'analyse divergente des Alliés, c'est revendiquer la bataille déclenchée par le débarquement comme une bataille de la nation elle-même passant du statut passif de simple lieu du combat à celui d'agent de ce combat (« de la France », à la fois métonymie des forces combattantes de l'intérieur et métaphore de la nation comme combattante).

### 5.4 INSÉRER LA FRANCE DANS LA NARRATION DES FAITS

(7) D'immenses moyens d'attaque, (8) c'est-à-dire, (9) pour nous, (10) de secours, (11) ont commencé à déferler à partir des rivages de la vieille Angleterre. (12) Devant ce dernier bastion de l'Europe à l'ouest fut arrêtée naguère la marée de l'oppression allemande. (13) [Voici qu'] Il est aujourd'hui la base de départ de l'offensive de la liberté. (14) La France, (15) submergée depuis quatre ans, (16) mais non point réduite, ni vaincue, (17) la France est debout (18) pour y prendre part.

La narration (7-18), marquée par un passé composé (« ont commencé ») et un passé simple (« fut arrêtée »), ainsi que par l'indicateur temporel « naguère », file une métaphore aquatique en accord avec le sujet du débarquement (« déferler », « rivages », « marée », « submergée »). L'objet du discours est reformulé de nouveau en (8) : « c'est-à-dire pour nous de secours ». Cette reformulation signale un point de vue polyphonique : ce qui, pour les Alliés, est « attaque », est « secours », pour la nation française unifiée dans le « nous ». Le déta-chement à gauche de « pour nous » met en évidence que la voix gaullienne est une voix française avant tout. L'opération de reformulation permet d'assurer les Français de la présence du Général à leurs côtés. En outre, la référence aux « moyens d'attaque » permet d'éviter de nommer les forces en présence et leur nationalité : les troupes sont définies par leurs actes et non par leur appartenance citoyenne.

Des structures périphrastiques accompagnent les métaphores : « ce dernier bastion de l'Europe », « la marée de l'oppression allemande », « l'offensive de la liberté ». Cette dernière périphrase est encore une nouvelle reformulation de la bataille ; une reformulation qui, cette fois, désigne le but (la libération du territoire). Cette périphrase rappelle l'affiche de 1940 déjà citée : « Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour ces forces écraseront l'ennemi ». L'« offensive de la liberté » est bien celle, attendue et prédite, des « forces de l'univers libre ». À ceci près qu'on ne parle ni des forces ni des Alliés. Au lieu de dire « offensive alliée », de Gaulle met en exergue le but avant les moyens. Dans ce processus, on notera que l'Angleterre n'est pas mentionnée en tant que force mais en tant que lieu de départ de l'offensive...

Du point de vue spatial ici comme du point de vue temporel dans l'exorde, le Débarquement est le point de renversement des forces en présence. Ainsi, (12-13) inscrit le Débarquement dans la continuité de 1940 : c'est précisément là où s'est arrêtée l'offensive allemande que démarre l'offensive « de la liberté ».

Ce début du discours laisse entendre que le débarquement est unanimement attendu, mais en reformulant les « immenses moyens d'attaque » en « moyens de secours », la France pourrait apparaître comme passive. (14) à (17) opèrent le renversement de cette passivité. Comme l'exorde s'achevait par la mise en avant allégorique de la France, la narration prolonge ce mouvement et s'achève par une période orale binaire dont le premier membre est articulé autour d'un connecteur mais:

```
    (14) // la France / (15) submergée depuis quatre ans /
    (16) mais non point réduite / ni vaincue /
    (17) la France est DEbout / pour y prendre part //
```

Base argumentative de la suite, ce segment, construit autour du connecteur *mais*, comporte aussi une négation polémique (*non point, ni*). La structure concessive oppose deux points de vue. Le premier figure l'argument concédé, fondé sur la reprise du même adjectif métaphorique (*submergée*) et la même construction concessive que dans l'appel du 18-Juin 1940 (« Certes, nous avons été, nous sommes *submergés* par la force mécanique terrestre et aérienne de l'ennemi [...] Mais le dernier mot est-il dit ? »). Dans le premier membre de la période, la France est certes présentée comme *submergée*, mais de Gaulle conteste l'idée d'une France *vaincue* et soumise, *réduite* en servitude <sup>3</sup>. Polyphoniquement, il oppose le point de vue des Alliés

<sup>3 «</sup> Réduite » est difficile à interpréter. Si on imagine que cela signifie « réduite en servitude », cela signifie que le point de vue exprimé implique de considérer que Vichy est nul et non avenu, ce qui sera la constante ligne de défense de Charles de Gaulle. Si on le considère sous l'angle plus épidictique, il s'agit, comme on l'a vu ailleurs, de dissocier l'apparence de la servitude à la réalité de la grandeur de la France et c'est cette

(France passive, réduite, vaincue donc couchée) à son propre point de vue (France active, debout).

Cette opposition ne nous surprendra plus, étant donné qu'elle est une constante depuis 1940. Beaucoup plus pernicieuse en revanche est l'expression « prendre part ». Il est important de noter que cette expression se trouve dans une subordonnée finale. On pourrait croire que la France prend part au Débarquement, alors qu'il n'y pas un Français dans la bataille – et on voit bien que l'ambiguïté sert de Gaulle –, ici, il parvient à insérer la France dans l'opération menée comme s'il avait été décidé de longue date que le soutien français interviendrait ultérieurement, comme si tout était prêt et coordonné dans une bataille que de Gaulle n'a apprise que l'avant-veille. Dans ce contexte, on sera attentif à l'acte de langage exprimé. L'assertion « la France est debout » ne cache-t-elle pas un ordre ? Au vu du contexte historique, l'hypothèse est plausible. En décrivant ce qui doit être fait comme si cela était déjà fait, le Général utilise la force de l'évidence : il est tout simplement impossible d'imaginer que la France ne joue qu'un rôle passif dans ce « choc décisif ». Il est en effet vital pour l'avenir du pays qu'elle joue un rôle dans les combats.

## 5.5 LA PRISE D'AUTORITÉ DANS LA DÉMONSTRATION

Le corps de la partie argumentative se divise en deux grandes parties. D'une part, elle définit, de (19) à (26), l'action à entreprendre (combattre), les motifs, mobiles ou raisons de l'entreprendre et le but à atteindre, d'autre part, les moyens à mettre en œuvre pour que cette action réussisse de (27) à (65).

(19) Pour les fils de France, (20) où qu'ils soient, (21) quels qu'ils soient, (22) le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. (23) Il s'agit de détruire l'ennemi, (24) l'ennemi qui écrase et souille la patrie, (25) l'ennemi détesté, (26) l'ennemi déshonoré.

Confirmation 1 : La partie argumentative qui va de (19) à (26) indique le but de l'action, les motifs ou raisons d'agir. Elle fixe un *devoir faire* et paraît être orientée vers une délibération des auditeurs-destinataires de l'appel. La façon dont sont présentées les raisons d'agir confirme toutefois l'importance de l'épidictique. C'est, d'une part, en mettant en avant les valeurs collectives et l'unité de la nation et, d'autre part, en opérant un blâme de l'ennemi que la confirmation fixe les raisons d'agir. Au lieu de donner un ordre, (22) place la délibération sous l'emprise d'une modalité transcendante (*devoir sacré*) <sup>4</sup> et d'une absence de complexité (*devoir simple*). Derrière cette « sim-

France-là qui ne serait pas réduite, malgré l'apparence. Cette interprétation fait sens avec l'énoncé de péroraison mentionnant le « soleil de notre grandeur »... Au final, les interprétations pragmatique et symbolique ne se contredisent pas frontalement.

<sup>4</sup> Sur la sacralisation du devoir, voir p. 59 et p. 177.

plicité » comme derrière la désignation du destinataire (« les fils de France »), il s'agit d'unifier autant les agents que leurs actions. La transformation allégorique des Français en fils d'une même mère, c'est-à-dire en membres d'une même famille, efface les divisions internes de la nation. De la sorte, les collaborateurs sont tout simplement évacués du discours <sup>5</sup>. On perçoit à travers « quels qu'ils soient » que ce n'est pas seulement l'unité de la résistance qui est exigée, mais l'unité de la nation.

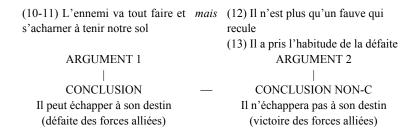
La motivation de l'action est tout entière prise en charge par une description épidictique de l'ennemi qui se fonde sur une « collectivité de grief ». Le ressentiment permet de localiser le mal dans un autre. L'amplification propre à l'épidictique est particulièrement sensible dans la phrase périodique (23-26) qui énonce les propriétés négatives de l'incarnation du mal :

- (23) // il s'agit de détruire l'ennemi /
- (24) l'ennemi qui écrase et souille la patrie /
- (25) l'ennemi DÉtesté /
- (26) l'ennemi déshonoré // [ton descendant et méprisant]

La deuxième partie de cette période se développe en une anaphore rhétorique ternaire (répétition des mêmes termes en début de phrase) qui a pour fonction d'amplifier un dégoût qui va rendre possible la métaphorisation bestiale du mal (« fauve », 29)<sup>6</sup>. Le sens de l'action (« détruire l'ennemi ») est lié à la programmation du résultat implicite dans le terme « destin » (27) et explicite dans celui de « défaite » (33). Ces deux termes affaiblissent singulièrement la nature délibérative du discours. En posant que l'avenir est connu, la délibération ne porte plus sur un futur seulement possible et l'assertion se transforme en énoncé oraculaire mentionnant une force transcendantale :

- (27) // l'ennemi va tout faire pour échapper à son destin (28) il va s'acharner / à tenir notre sol / aussi longtemps que possible
- (29) // mais / il y a beau temps déjà / qu'il n'est plus qu'un fauve qui recule
- (30) // de Stalingrad à Tarnopol / (31) des bords du Nil à Bizerte / (32) de Tunis à Rome // (33) il a pris maint(e)nant / l'habitude / de la défaite //
- 5 Même si le terme « ennemi » est très explicitement centré sur l'occupant allemand, on ne peut s'empêcher de se demander si cette désignation englobe ou non les collaborateurs. Ceci transparaît lorsque l'ennemi est qualifié de *déshonoré*, car de Gaulle réserve habituellement cet épithète au gouvernement de Vichy. C'est manifeste dans l'affiche de juillet 1940 : « Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude ». Ou encore, le 26 octobre 1940 : « La France montrée au doigt par le monde, la France déshonorée, la France désespérée ne serait plus, dans les mains d'Hitler, qu'une esclave affolée » (*Discours et messages* : 35). Cet interdiscours propre à de Gaulle opère une contamination lexicale qui refoule sous les mots une division de la nation que ce discours « oublie ».
- 6 Le verbe « détruire » participe de ce mouvement de dégoût. En utilisant ce terme et en l'associant à un objet animé et humain, de Gaulle réifie l'ennemi, le dégrade. Le verbe « souiller » renforce l'animalisation en cours.

Le mouvement argumentatif de cette phrase périodique est articulé autour du connecteur *mais* :



La métaphore faisant du mal un fauve blessé participe à l'incitation à la haine et au combat. L'amplification se développe en une longue phrase périodique en deux parties, la première reprenant trois fois la même construction syntaxique.

- (34) Cette bataille, (35) la France va la mener avec fureur. (36) Elle va la mener en bon ordre. (37) C'est ainsi que nous avons, (38) depuis quinze cents ans, (39) gagné chacune de nos victoires. (40) C'est ainsi que nous gagnerons celle-là.
- (41) En bon ordre ! (42) Pour nos armées de terre, de mer, de l'air, (43) il n'y point [là] de problème. (44) Jamais elles ne furent plus ardentes, plus habiles, plus disciplinées. (45) L'Afrique, l'Italie, l'océan et le ciel ont vu leur force et leur gloire renaissantes. (46) La terre natale les verra demain !
- (47) Pour la nation qui se bat, (48) les pieds et les poings liés, (49) contre l'oppresseur armé jusqu'aux dents, (50) le bon ordre dans la bataille exige plusieurs conditions.
- (51) La première est que les consignes données par le Gouvernement français et par les chefs français qu'il a qualifiés pour le faire [à l'échelon national et à l'échelon local] soient exactement suivies.
- (52) La seconde est que l'action menée par nous sur les arrières de l'ennemi soit conjuguée aussi étroitement que possible avec celle que mènent de front les armées alliées et françaises. (53) Or, tout le monde doit prévoir que l'action des armées sera dure et sera longue. (54) C'est dire que l'action des forces de la Résistance doit durer (55) pour aller s'amplifiant (56) jusqu'au moment de la déroute allemande.
- (57) La troisième condition est que tous ceux qui sont capables d'agir, (58) soit par les armes, (59) soit par les destructions, (60) soit par le renseignement, (61) soit par le refus du travail utile à l'ennemi, (62) ne se laissent pas faire prisonniers. (63) Que tous ceux-là se dérobent d'avance à la clôture ou à la déportation. (64) Quelles que soient les difficultés, (65) tout vaut mieux que d'être mis hors de combat sans combattre.

Confirmation 2 : La deuxième partie du noyau de l'argumentation couvre (34) à (65). Elle correspond à deux minutes et 45 secondes de temps de parole, soit un peu plus de la moitié des cinq minutes et 25 secondes de l'allocution tout entière. Un préambule introduit le thème

majeur du *bon ordre* comme manière de mener le combat et seul moyen de vaincre. La triple reprise de la même expression, en (36), (41) et (50), découpe cette section en trois parties : A. (34-40), B. (41-50) et C. (51-65).

L'argumentation s'ouvre sur une première structure binaire dont seul le deuxième terme sera repris :

- (34) // cette bataille / (35) la France va la m(e)ner avec FUreur /
- (36) elle va la m(e)ner / en BON ORDRE //

Le fait que la « fureur », mentionnée ici en tête, ne soit pas reprise ensuite peut paraître surprenant, mais le sens étymologique qui rapproche « fureur » de *furor*, « délire », s'oppose au « bon ordre », l'émotion s'oppose à la raison. De Gaulle insisterait sur cette « fureur » s'il agissait à la manière des prédicateurs boutefeux. En développant le « bon ordre », il agit plutôt en pompier. La violence du combat est comme présupposée par la haine de l'ennemi-mal, alors que la question du bon ordre dans la bataille doit, elle, être soigneusement développée et argumentée.

La première phrase périodique est prolongée par une deuxième construction binaire :

- (37) // c'est ainsi que nous avons / (38) depuis QUINZE CENTS ANS /
- (39) gagné chacune de nos victoires /
- (40) c'est ainsi / que nous gagnerons / celle-là ///

Apparaît ici un lieu commun de nature épidictique : la mise en accord du présent et du passé, renforcée par la construction d'un parallélisme. L'évocation d'un repère historique de 1 500 ans renvoie, de toute évidence, à la victoire de Clovis sur les Wisigoths, en 507, acte fondateur de l'unification de la Gaule. La recherche de nationaux primitifs comme sources d'un passé refondateur, se prolongera dans la péroraison et la métaphore finale d'un « soleil de notre grandeur » (72) qui renvoie autant au « Roi soleil » qu'au soleil d'Austerlitz, c'est-à-dire aux figures de Louis XIV et de Napoléon, à la monarchie et à l'Empire réunis.

La reprise nominale exclamative de (41) (« En bon ordre ! ») sert d'introducteur au deuxième développement, relatif aux armées. Soulignons le fait que (43) comporte une négation intéressante. Dire qu'« il n'y a point là de problème », c'est laisser entendre qu'il y en a probablement un ailleurs.

La structure du fragment consacré aux armées est à quatre termes (les trois premiers marqués par une amplification quantitative, énumération systématique), le dernier contrastant par sa brièveté (aussi prophétique qu'émotive) :

- (42) Pour nos armées de terre de mer de l'air /
- (43) il n'y point là de problème //
- (44) Jamais / elles ne furent plus ardentes /
  plus habiles /
  plus disciplinées /
- (45) l'Afrique /
   l'Italie /
   l'océan /
   et le ciel / ont vu / leur force et leur gloire renaissantes //
- (46) la terre natale les verra / demain ///

Cette partie, dans la mesure même où elle apparaît non problématique, ne débat pas délibérativement. Elle se présente comme un éloge appuyé des armées. L'épidictique transparaît dans l'amplification quantitative (ternarité des séries lexicales) et dans l'amplification thématique : l'élargissement cosmique, induit déjà par l'évocation des éléments « terre », « air » et « mer », est prolongé dans « l'océan et le ciel », les continents (« Afrique » et Europe) et les pays (« Italie » et « terre natale »). Le tout s'achevant dans l'allégorie de la « terre natale » (des « fils de France ») assistant avec émotion au retour de ses fils.

Churchill en larmes à l'écoute de ce discours télégraphiera le 8 juin à Roosevelt, en un mélange d'admiration sincère et de froide ironie : « son discours est d'autant plus remarquable qu'il n'a pas un seul soldat dans la bataille en cours ». Cela est parfaitement exact alors que jamais ce message n'explicite vraiment cet état de fait. Le passage que nous venons de commenter par exemple répond à une double fonction : l'une est à usage interne – on verra tout de suite de quoi il s'agit –, l'autre vise vraisemblablement à faire croire que l'armée française prend part au Débarquement. Comment expliquer autrement cet éloge d'une armée absente de cette bataille ? De Gaulle joue bien, nous semble-t-il, sur l'ambiguïté du déictique « demain » entre dénotation (le 7 juin) et connotation (bientôt).

La troisième partie est beaucoup plus détaillée que les deux précédentes. Ce qui nous incite à la considérer comme le cœur de l'argumentation. L'allégorie de la nation qui combat est reprise en (47) où *pieds et poings liés* actualisent la personnification, tout en ravivant le lieu commun désormais classique de David contre Goliath :

(47) /// pour la nation qui se bat / (48) les pieds et les poings liés / (49) contre l'oppresseur armé jusqu'aux dents / (50) le bon ordre dans la bataille exige / plusieurs conditions /

Si de Gaulle développe trois conditions du « bon ordre », c'est qu'il y a, pour la nation, à la différence des armées, un problème <sup>7</sup>. Il existe, en effet, en 1944, un débat interne à la Résistance. Rappelons que depuis le début de l'année, les communistes sont tentés d'agir seuls et nombreux sont ceux qui voudraient considérer le débarquement comme le signal de l'insurrection appelée par de Gaulle luimême dans une formule du 18 avril 1942 : « La libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale ». Le Général, en accord sur ce point avec Eisenhower, s'est entre-temps rallié à l'idée de la nécessité de coordonner les actions de la Résistance et des forces alliées. C'est tout l'objet de l'argumentation et ce fragment du discours est un bon exemple de conseil portant sur une matière sujette à discussion. Mais, comme essaient de le cerner Nathalie Franken et Marc Dominicy (2001 : 104), la stratégie épidictique transforme le conseil directif (sumbouleutique) en conseil parénétique, c'est-à-dire touchant à des matières présentées comme non controversées, admises de tous. Le discours ne fait pas porter la délibération sur les thèses adverses en présence. Il ne mentionne même pas le mot insurrection, pourtant présent dans la proposition de correction de la déclaration d'Eisenhower (Th3). On trouve en fait tout au long du discours un conflit entre l'émotion qui pousse à l'action et la raison qui doit refréner ces pulsions : le Débarquement cristallise cette tension car ce qui apparaît comme le « choc décisif » (raison) est en même temps un « choc tant espéré » (émotion). Il faut donc parvenir à concilier « fureur » (35) et « bon ordre » (36), comme l'armée est capable de le faire, car cette dernière agit en bon ordre pourtant partagée entre son caractère ardent (émotion) et discipliné (raison).

Cette crainte de l'insurrection nationale, de Gaulle la partage avec les autres Alliés. Il se fait ainsi à l'idée que

le débarquement ne doit pas être le signal de l'insurrection nationale, ce serait une sanglante erreur ; aucune action de masse ne doit avoir lieu avant que les armées alliés aient pu se déployer sur le continent et passer à l'offensive. (Crémieux-Brilhac 1996 : 782)

Il faut sans doute voir le reflet de cette crainte dans le tissu sémantique qui se fonde sur la notion de l'ordre : « bon ordre » (36, 41 et 50), « disciplinées » (44), « consignes exactement suivies » (51) voire « action étroitement conjuguée » (52) mettent en évidence l'action de frein à l'insurrection menée par de Gaulle. *La première condition* énonce la nature de la source du commandement :

(51) / la première / est que les consignes données / par le Gouvernement FRANçais / et par les chefs FRANçais qu'il a qualifiés pour le faire / à l'échelon national / et à l'échelon local / soient exactement suivies //

<sup>7</sup> La polyphonie inhérente à « il n'y a point de problème » est en outre soulignée à l'oral par l'adverbe « là », lequel renvoie à un « ailleurs » dans lequel un problème se pose.

Ici, « la première » n'est pas un simple ordonnancement entre termes équivalents et substituables, mais acquiert une fonction hiérarchique : le contexte indique bien que c'est la condition la plus importante. C'est en outre une réponse polémique aux intentions de Roosevelt exprimées par le message d'Eisenhower. Mentionner le Gouvernement français et mettre en évidence l'épithète « français » par une répétition a priori inutile revient à faire reconnaître ce gouvernement comme une force comptant dans le processus du Débarquement, alors qu'il n'est pas encore reconnu par les Alliés :

En affirmant « Gouvernement français », de Gaulle provoque délibérément Roosevelt et même Churchill, mais il est trop tard pour réagir et Eden ne censure pas l'émission. Il fait même mieux puisqu'il presse Churchill de discuter enfin avec les Français des problèmes d'administration. Il n'est d'ailleurs plus le seul de cet avis au sein du cabinet. (Roussel 2002 : 429)

C'est là que se réalise le plus spectaculairement l'acte d'« envoyer faire foutre » le commandant en chef des forces alliées, mais cette revendication d'autorité ne se fait pas au profit du locuteur de Gaulle lui-même et elle ne débouche pas sur une rupture. Tout au contraire, et c'est *la deuxième condition*, il est ici conseillé de coordonner les actions de la Résistance et celles des forces alliées :

(52) // la seconde / est que l'action menée par nous / sur les arrières de l'ennemi / soit CONjuguée / aussi étroitement que possible / avec celle / que mènent de front / les armées alliées / et françaises // (53) or / tout le monde doit prévoir / que l'action des armées sera dure / et sera longue / (54) c'est dire / que l'action des forces de la Résistance / doit DURer / (55) pour aller s'amplifIANT / (56) jusqu'au moment / de la déroute allemande //

La chaîne des reprises de l'objet du discours :

- (34) Cette bataille
- (50) la bataille
- (52) l'action menée par nous celle que mènent de front les armées alliées et françaises
- (53) l'action des armées
- (54) l'action des forces de la Résistance

vise à transformer, dans la deuxième condition, la *bataille* en *action*, ce qui permet de souligner, par le choix d'un terme unique, le caractère coordonné des forces. Ce caractère coordonné est largement une illusion, quand bien même la résistance intérieure joue un rôle certain dans le Débarquement (on connaît le fameux message « les sanglots longs des violons de l'automne... »). De là à pouvoir associer les armées françaises aux armées alliées (fin de 52), il y a une marge que de Gaulle franchit sans hésitation, mais qui est certainement l'une des sources du trait churchillien adressé à Roosevelt. Dans tous les cas, le

recours implicite à l'argument d'association, visible à travers la répétition du même terme « action », est stratégiquement une façon subtile d'associer la France aux vainqueurs. Cet argument de l'association fait aussi implicitement entendre que l'insurrection serait prématurée. En liant l'action dure et longue des armées à l'action de la résistance, de Gaulle retient les chevaux : il en conclut que l'action de la résistance doit aussi durer et non exploser, tout en ne supprimant pas l'hypothèse de l'insurrection au moment voulu – c'est du moins ce que l'on peut comprendre par le participe présent « s'amplifiant ».

La troisième condition confirme le fait que de Gaulle cherche, à tout prix, à éviter l'insurrection. Soulignons que les modalités (« que... soit conjuguée », « doit prévoir », « durer ») présentes en (52), (53) et (54) sont suivies par une forme plus clairement injonctive en (62):

(57) // la troisième condition / est que tous ceux / qui sont capables d'agir / (58) soit par les armes / (59) soit par les destructions / (60) soit par le renseignement / (61) soit par le refus du travail utile à l'ennemi / (62) ne se laissent pas faire prisonniers / (63) que tous ceux-là / se dérobent d'avance / à la clôture / ou à la déportation / (64) quelles que soient les difficultés / (65) TOUT / vaut mieux / que d'être mis hors de combat / sans combattre ///

Cette section est certainement la plus injonctive. Les trois conditions exposent ce qui serait bon pour les destinataires pris dans l'unité de la nation. Si de Gaulle ne mentionne pas, en (51), l'agent de la construction passive, c'est probablement pour rendre possible une identification maximale aux Français considérés globalement. Ceci est confirmé dans la deuxième condition : « tout le monde » (53) et dans la troisième condition : « tous ceux qui sont capables d'agir » (57). Cette amplification de l'action de la Résistance rend possible l'incorporation de tous les résistants de la dernière heure dans l'unité retrouvée d'une nation combattant pour les mêmes valeurs.

L'énoncé (64-65) présente une exemplaire structure d'amplification au sens de généralisation et une sortie de la temporalité (présent de vérité générale et infinitif passif sans expression de l'agent). Cet énoncé est très proche du proverbe lui-même proche de l'évocation épidictique par représentations stéréotypiques et prototypiques. En regardant de plus près (64) et (65), on s'aperçoit que cet énoncé quasi proverbial ne constitue pas qu'un conseil ou un ordre, il exprime une véritable mission française qui est celle de combattre par tous les moyens possibles. Rien ne peut être pire que de ne pas combattre, c'est-à-dire d'adopter une attitude attentiste ou passive. L'importance que prend le terme « action » dans ce discours met en évidence que la France doit donner l'impression de ne pas être à la marge de l'action mais d'en faire partie d'une manière ou d'une autre. En outre, cette troisième condition n'est pas à destination des alliés – elle n'est pas liée à la seconde condition – mais elle tient par elle-même, ce qui pourrait indiquer que l'enjeu est moins un enjeu pratique ou pragmatique qu'un enjeu symbolique : rendre visible la France qui combat.

Cette troisième condition enfin constitue aussi une redite de (22) : « le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent ». Cette redite montre l'importance de l'enjeu pour le destin de la France, importance soulignée par la fréquence des déclinaisons de « tout » :

(22): tous les moyens

(27): tout faire

(53): tout le monde

(57): tous ceux qui sont capables d'agir

(63): tous ceux-là(65): tout vaut mieux

Le caractère entier et universel des énoncés gaulliens ne constitue pas une surprise : dès le 18-Juin 1940, de Gaulle ne se montre pas avare en expressions de la totalité. Derrière cet usage, se loge l'idée essentielle de faire bloc, de créer ou de donner l'illusion de créer une unité. Francis Goyet tient cependant à faire une distinction :

Le concept philosophique de l'Un n'est pas celui du Tout. Le Tout est totalitaire, il ne laisse rien respirer d'autre que lui. L'Un en revanche est le concept même qui permet d'intégrer la diversité infinie du multiple. Le point de vue du Tout, c'est nous ou rien, l'ordre ou le chaos. Mais du point de vue de l'Un, il y a place, entre le chaos et la dictature, pour un ordre respirable, pour un soleil qui éclaire aussi les méchants, et ne les brûle pas. (Goyet 1994 : 173)

Cette réflexion nous amène à reconsidérer notre texte. Goyet mentionnant l'ordre ou le chaos, on peut faire le lien avec les propos tenus par de Gaulle à Duff Cooper cités plus haut : « Il y a nous, ou bien le chaos ». Envers les Alliés, il ne fait guère de doute que de Gaulle est dans le Tout plutôt que dans l'Un. Est-ce que le raisonnement est le même au niveau de la population française ? À y regarder de plus près, le Tout est dans ce discours de l'ordre des moyens ou des actions, non des gens <sup>8</sup>. Ceux-là sont plutôt dans le régime de l'Un. Ainsi, « (19) pour les fils de France, (20) où qu'ils soient, (21) quels qu'ils soient » convoque à la fois l'unité des fils – c'est le pouvoir de l'intégration de l'Un – et leur diversité intrinsèque <sup>9</sup>. De la même manière, de Gaulle fait appel à tous ceux qui sont capables d'agir, en

<sup>8</sup> Le « tout le monde » de (53) est générique et ne convoque pas le référent « tous les Français ».

<sup>9</sup> Goyet parle du modèle romain : « l'Empire est dans le règne du supra-, d'une hégémonie supra-tribale, supranationale. Les cités ou tribus sont assimilées, et en ce sens détruites ; pourtant elles ne sentent pas vexées, blessées à mort. Les Gallois se fondent dans le Royaume-"Uni". » (1994 : 172).

alignant une liste d'actions possibles : la diversité des actions est fondue dans l'unité de la résistance

#### 5.6 LA FRANCE ÉTERNELLE DE LA PÉRORAISON

La péroraison est articulée selon les trois moments canoniques : une récapitulation qui reprend l'exorde, une amplification et un appel à la passion.

À partir de la reprise, récapitulation (66), de la locution « bataille de France », s'ouvre une amplification développée dans une période rhétorique structurée par les reprises de construction génératrices de parallélismes :

```
(65) // il n'y a plus / (66) dans la nation /
(67) dans l'Empire /
(68) dans les armées /
```

- (69) qu'une seule et même volonté /
- (70) qu'une seule et même espérance //

La négation *ne... plus...* présuppose qu'antérieurement cela n'a pas été le cas, mais que la France, à l'aube de la Libération, ne saurait être divisée. De Gaulle s'adresse à une communauté ressoudée autour d'« une seule et même volonté / espérance ». On retrouve ici le concept grec d'*homonoïa*. E. Danblon montre bien qu'intentionnalité collective et *homonoïa* « constituent, toutes deux, une sorte de principe régulateur garantissant la rationalité par le biais d'un état mental (en "nous") au contenu irréductiblement collectif » (2001 : 33). Dans une allocution dépourvue de *je* et de *vous*, le pronom *nous* (9), (37), (40), (52) et ses déterminants dérivés – « notre sol » (28), « nos victoires » (39), « nos armées » (42), « notre sang », « nos larmes » (71) et « notre grandeur » (72) – décrivent ou plutôt construisent discursivement cet état mental collectif supposé.

L'appel final à la passion passe par une structure périodique profondément métaphorique dont le deuxième membre est introduit par le même présentatif (« voici ») que dans l'exorde (2) et dont le premier comporte un intensif « si » comparable au « tant » de l'exorde (2) :

(33) Derrière le nuage / si lourd / de notre sang et d(e) nos larmes / voici / que REparaît / le SOLeil de notre GRANDEUR /////

La répétition du déterminant possessif de première personne du pluriel (« notre » / « nos ») est l'expression de la fusion du locuteur avec l'unité de la nation. L'intensif si et l'exclamation signalée par la ponctuation écrite et remplacée, à l'oral, par les faits intonatifs déjà mentionnés, donnent à l'antithèse un appui expressif émotif. La construction sémantique binaire de cette période finale permet de mettre en avant une symétrie contrastive : ombre vs lumière, dysphorie vs euphorie, avant vs après. L'amplification est ici aussi thématique. La première antithèse se place sur l'axe sémantique ample du cosmos :

« nuage si lourd », « soleil ». La deuxième, dramatique, permet de passer de métonymies de la douleur collective (« notre sang », « nos larmes ») à la restitution d'un passé glorieux (« REparaît [...] notre grandeur ») qui réalise le programme annoncé en (40).

Cette dernière phrase périodique est un concentré des moyens linguistiques de l'épidictique. On trouve d'abord la construction d'une image météorologique totale, facilement imaginable et même perceptive par un auditoire large, en raison de son caractère stéréotypé. Ensuite, la nature expressive de l'énoncé présuppose la vérité de son contenu propositionnel. Rappelons les éclairants propos d'Emmanuelle Danblon:

L'amplification se montre, elle ne se dit pas. Elle ne se présente pas comme un argument intentionnellement utilisé en vue de persuader l'auditoire ; elle se donne comme une sorte d'exclamation qui échappe à l'orateur, et qui, de ce fait, vient constituer un argument « naturel » aux yeux de l'auditoire. En d'autres termes, l'auditoire semble découvrir luimême la valeur argumentative de l'amplification, tandis que celle-ci se présente, chez l'orateur, comme l'expression d'une émotion qu'il n'a pu contrôler. (Danblon 2001 : 25)

C'est à cela que sert également l'allégorie de la France (avec ses variantes « la nation » et la périphrase « la terre natale ») qui traverse tout le texte, à partir de l'énoncé « bataille de la France » (3) :

- (7) La France, submergée depuis quatre ans, la France est debout pour y prendre part.
- (8) Pour les fils de France [...].
- (14) Cette bataille, la France va la mener avec fureur.
- (15) Elle va la mener en bon ordre.
- (22) La terre natale les verra demain!
- (23) Pour la nation qui se bat, les pieds et les poings liés, contre l'oppresseur
- (32) Il n'y a plus, dans la nation, dans l'Empire, dans les armées, qu'une seule et même volonté, qu'une seule et même espérance.

L'allégorie est un moyen de dramatiser et d'évoquer une image mentale assez frappante pour convaincre l'auditoire, mais aussi de donner chair à l'image d'Épinal de la grande France, de la France éternelle, de restituer le mythe mis à mal dans les années trente et effondré lors de la défaite de 40.

En fait, on assiste à la mise en place des prémisses du triomphe que Francis Goyet dépeint, non sans écho avec notre texte <sup>10</sup> :

La lutte intertribale ou la guerre civile sont oubliées, dans un grand moment de réconciliation, de concorde. Le triomphe fonde, mystérieusement, une nation : un Empire qui ne se connaît plus d'ennemi intérieur, de victime négligée. L'Empire est cette stabilité des stabilités, cette

<sup>10</sup> En particulier lorsqu'il évoque une « union solaire »...

institution des Institutions qu'on appelle l'État. À l'exact opposé de l'odieux, le triomphe est un moment radieux. C'est l'union solaire du Bien, du Beau et du Vrai. (Goyet 1994 : 96)

Il est moins question dans ce discours d'inciter l'auditoire à suivre des ordres, qu'à accomplir un devoir sacré de membre d'une communauté. Pour envoyer « faire foutre » Eisenhower d'une part, et éviter l'insurrection d'autre part, il réduit épidictiquement les questions politiques et délibératives à des objets de second rang. Les débats avec les Alliés et avec les factions de la Résistance paraissent bien secondaires par rapport à l'ambition de restauration de l'unité, de la force et de la grandeur d'une nation meurtrie.

#### CHAPITRE VI

# PARIS LIBÉRÉ (25 AOÛT 1944) : LE DISCOURS DU POUVOIR ET LE POUVOIR DU DISCOURS

Sauver Paris c'est plus que sauver la France, c'est sauver le monde. (Victor Hugo)

Le discours du 25 août 1944, à l'Hôtel de Ville de Paris, dans un Paris qui vient tout juste d'être rendu aux Français, est l'un des plus célèbres de Charles de Gaulle, en raison essentiellement d'un inoubliable mouvement oratoire :

Paris! Paris outragé! Paris brisé! Paris martyrisé! mais Paris libéré!

De tous les textes de notre corpus, c'est sans doute le plus difficile à analyser, car son établissement pose des problèmes. Et aussi parce que ce « discours [est] aussi remarquable par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit » (Crémieux-Brilhac 1996 : 902). Enfin parce que son caractère improvisé s'exprime à travers un style beaucoup plus haché que d'habitude et se laisse envahir par l'émotion.

## 6.1 DE L'INSURRECTION NATIONALE À LA RECONNAISSANCE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Charles de Gaulle l'a annoncé – et il n'est pas homme à se rétracter : « La libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale ». La formule a fait date, en particulier auprès des communistes. Plus on approche de la Libération, plus la question de l'insurrection se fait sentir – ceci dans toute l'Europe. De Gaulle ne donne pas l'air de se rétracter puisque le 18 mars 1944, devant l'Assemblée consultative provisoire, il affirme que l'action des troupes sera appuyée par l'insurrection nationale.

À partir du Débarquement, la question devient aiguë : de Gaulle n'est pas sans craindre, avec quelque raison, qu'une insurrection soit noyée dans le sang. Militairement, ce serait catastrophique. Mais politiquement, une insurrection donnerait l'image d'une libération des Français par eux-mêmes. Crémieux-Brilhac montre la contradiction en développant une fine analyse :

Si le militaire de Gaulle tient à éviter la folie d'une soulèvement général au jour J qui risquerait d'être écrasé dans le sang, s'il conçoit la libération en termes d'état-major avec le souci de tenir en main l'action armée de la Résistance et de l'échelonner dans le temps, le politique de Gaulle n'entend renoncer ni au mythe de l'insurrection nationale ni à la réalité d'un soulèvement atteignant « au moment voulu » une « ampleur nationale », sous réserve qu'il puisse la contrôler. Il ne veut ni ne peut en abandonner l'idée à la fois pour des raisons de tactique (il faut maintenir l'alliance communiste) et de calcul gouvernemental (il souhaite mettre ses alliés devant le fait accompli d'une prise de pouvoir généralisée au nom du CFLN) ; il y tient sans doute par orgueil, car le général de Gaulle ne peut se dédire ni tolérer que quiconque puisse se prétendre plus national que lui : il importe enfin pour l'honneur national – et ce n'est sûrement pas la moindre de ses raisons – d'accréditer par des faits l'image des Français se libérant eux-mêmes. (1996 : 785-786)

La solution de cette contradiction sera finalement la suivante : lancer l'insurrection entre le départ ou l'affaiblissement des Allemands et l'arrivée des Anglo-Saxons. Sémantiquement d'ailleurs, le terme d'insurrection sera remplacé par « soulèvement », dont les connotations sont moins violentes et plus contrôlées.

La libération de Paris a frisé toutefois la perte de contrôle.

Le mois de juillet 1944 est un mois heureux pour de Gaulle et son action. Le CFLN est reconnu par Roosevelt, l'opinion publique des USA et du Canada plébiscite le Général. Et la 2<sup>e</sup> Division blindée, commandée par Leclerc, avance triomphalement avec Patton. Ces nouvelles réjouissantes masquent pourtant deux écueils majeurs : le premier vient des plans d'Eisenhower, le second de la menace insurrectionnelle à Paris.

Au lieu d'aller droit sur Paris, Eisenhower commence une manœuvre d'encerclement de la capitale. Mais plus on attend l'entrée des Anglo-Américains et Canadiens dans Paris, plus l'insurrection prévue par les communistes risque de se déclencher avec pour conséquence une prise en main des leviers des pouvoirs avant que de Gaulle n'arrive :

Certains éléments politiques de la Résistance voulaient tirer parti de l'exaltation, peut-être de l'état d'anarchie que la lutte provoquerait dans la capitale pour y saisir les leviers de commande avant que je ne les prenne. C'était tout naturellement l'intention des communistes. S'ils parvenaient à s'instituer les dirigeants du soulèvement et à disposer de la force à Paris, ils auraient beau jeu d'y établir un gouvernement de fait où ils seraient prépondérants [...] À mon arrivée, je trouverais en fonction ce gouvernement « populaire » qui ceindrait mon front de lauriers, m'inviterait à

prendre en son sein la place qu'il me désignerait et tirerait tous les fils. (de Gaulle 1956 : 291-292)

Selon Philippe de Gaulle, cette hypothèse exagère l'importance de la Résistance à Paris. Son père aurait lui-même modéré cette interprétation après la publication des *Mémoires*. Mais Jean Lacouture et Éric Roussel pensent, documents à l'appui, que cette menace n'était pas dénuée de fondement.

Elle paraît de toute manière de moindre importance que les plans américains. Alors que de Gaulle cherche dès le 15 août à gagner la France, divers atermoiements et problèmes de transport ne le font atterrir en France que le 20 août, les Alliés cherchant visiblement à gagner du temps. Eisenhower n'est pas décidé à attaquer Paris ; il souhaite entourer la capitale pour qu'elle tombe d'elle-même. Cependant, il admet que les premières troupes envoyées sur Paris seront françaises. Il reste à se mettre d'accord sur le moment, alors que Paris a commencé son insurrection le 19. Après une trêve peu respectée – qui n'arrange pas de Gaulle car elle diminue le mythe de l'autolibération de Paris alors qu'il a toujours la situation en main, la 2<sup>e</sup> DB étant à 72 heures de la capitale -, les combats reprennent le 22. La situation finit par se décrisper : Eisenhower accepte de changer ses plans. La suite est connue : la 2<sup>e</sup> DB entrera triomphalement dans Paris, suscitant une liesse populaire inouïe. Paris capitule. Et l'État, c'est-à-dire de Gaulle, s'y installe dès le 25 août. En arrivant sur Paris, il aura pu mesurer la joie indescriptible qu'éprouvent les Français en le voyant. En fin de journée du 25, il improvise le célèbre discours que nous étudierons, dans lequel il ne dit quasiment rien des Alliés et rien du Comité de Résistance de Paris, dans lequel il ne proclame pas la République, contrairement à ce qu'on lui demande. Car, pour lui, Vichy a toujours été nul et non avenu, la France Libre, puis le CFLN a toujours incarné la République dont il est le chef. Par ce discours, il signe la prise en main des leviers de commande, au détriment des communistes.

#### 6.2 UN TEXTE INSAISISSABLE

Le discours de la Libération de Paris est sans aucun doute celui de notre corpus dont l'établissement est le plus problématique. En effet, la version authentifiée des *Discours et messages* est singulièrement amputée : pas moins de deux tiers du texte sont ainsi supprimés. Or, cette version amputée passe pour la version officielle intégrale. Ainsi, le disque des Discours sur lequel nous nous appuyons présente une version qui est dite intégrale, alors qu'il manque également les 2/3 supprimés ainsi que la péroraison du discours. Parmi les historiens, seul Crémieux-Brilhac, à notre connaissance, mentionne l'existence d'une version nettement plus longue. Et pour cause, il a édité cinq volumes des *Voix de la liberté* (1975-1976) comprenant tous les

messages de la France aux Français émis sur la BBC. Dans cette anthologie, il fait figurer une version du texte de l'Hôtel de Ville qui est la transcription due au service d'écoute français de Londres, établie d'après l'enregistrement diffusé de Paris par la Radiodiffusion de la nation française le 25 août 1944 à 23 h 45. Cette version-là, quoique plus exacte que la version authentifiée, n'est pas dénuée d'erreurs : la version orale tronquée dont nous disposons en signale quelques-unes. Dans les limites de l'analyse des discours que nous nous proposons, nous fonderons notre analyse sur le texte le plus proche de ce qui a vraisemblablement été dit, à savoir la version des *Voix de la liberté*.

Nous mettons entre crochets les ajouts au texte officiel qui n'ont pas été prononcés lors du discours. La ponctuation est celle qui est retenue par *Les Voix de la liberté*.

- (1) Et Pourquoi voulez-vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, (2) hommes et femmes, (3) qui sommes ici, (4) qui sommes ici chez nous, (5) dans Paris, (6) levé, (7) debout pour se libérer (8) et qui a su le faire de ses mains ? (9) Non! (10) Nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. (11) Il y a là des minutes, (12) nous le sentons tous, (13) qui dépassent chacune de nos pauvres vies.
- (14) Paris, (15) Paris outragé, (16) Paris brisé, (17) Paris martyrisé, (18) mais Paris libéré! (19) Libéré par lui-même, (20) libéré par son peuple, (21) avec le concours des armées de la France, (22) avec l'appui et le concours de la France tout entière, (23) c'est-à-dire de la France qui se bat, (24) [de la seule France] c'est-à-dire de la seule France, de la vraie France (25) de la France éternelle. (*Applaudissements*)
- (26) Eh bien, (27) puisque Paris est libéré, (28) puisque l'ennemi (29) qui le tenait [Paris] (30) a capitulé dans nos mains, (31) la France rentre à Paris (32) chez elle. (33) Elle y rentre sanglante, (34) mais elle y rentre bien résolue. (35) Elle y rentre éclairée par [l'immense leçon] d'immenses leçons, (36) mais elle y rentre plus certaine que jamais de ses devoirs et de ses droits.
- (37) Je dis d'abord de ses devoirs, (38) et je les [résumerai] exprimerai tous pour le moment (39) en disant qu[e, pour le moment] il s'agit de [devoirs de] la guerre. (40) L'ennemi chancelle (41) [il] l'ennemi n'est pas encore abattu, (42) il en reste sur notre territoire. (43) Il ne suffira pas que nous l'ayons, (44) avec le concours de nos chers et admirables alliés, (45) chassé de chez nous (46) pour que nous nous tenions pour satisfaits (47) après ce qui s'est passé. (48) Nous voulons [entrer] sur son territoire entrer, (49) comme il se doit, (50) en vainqueurs. (Applaudissements et bravos)
- (51) C'est pour cela que l'avant-garde française est entrée à Paris à coups de canon ; (52) c'est pour cela que la grande armée française d'Italie a débarqué dans le Midi (53) et remonte rapidement la vallée du Rhône ; (54) c'est pour cela que nos braves et chères Forces de l'Intérieur [vont s'armer d'armes modernes] veulent devenir des unités modernes ; (55) c'est pour avoir cette revanche, cette vengeance et en même temps

cette justice, que nous [continuerons] saurons continuer de nous battre jusqu'au dernier jour, (56) jusqu'au jour de la victoire totale et complète la seule qui puisse nous satisfaire.

- (57) Ce devoir de guerre, (58) tous les hommes qui sont ici, (59) [et] tous ceux qui nous [entendent] entendront en France (60) savent [qu'il exige l'unité nationale] bien qu'ils comportent d'autres devoirs, (61) dont le principal s'appelle l'unité nationale.
- (62) La nation ne permettrait pas, (63) dans la situation où elle se trouve, (64) que cette unité-là soit rompue. (65) La nation sait bien qu'il lui faut, (66) pour vaincre et pour reconstruire et pour être grande, (67) qu'il lui faut avoir avec elle tous ses enfants. (68) La nation sait bien que ses fils et que ses filles, (69) hormis quelques malheureux traîtres (70) qui se sont livrés à l'ennemi (71) et qui lui ont livré les autres, (72) et qui connaissent et connaîtront la rigueur des lois, (73) hormis ceux-là, (74) tous les fils, (75) toutes les filles de la France (76) marchent et marcheront fraternellement pour les buts de la France, (77) la main dans la main. (Applaudissements)
- (78) C'est cette grande, noble discipline nationale que le Gouvernement réclame de tous les citoyens. (79) Cette grande et noble discipline nationale n'empêche pas, (80) bien au contraire, (81) la nation d'avoir conscience de ses droits. (82) Je dis ici, (83) parce qu'il faut qu'on l'entende, (84) qu'après de ce qui s'est passé en 40, (85) après l'abdication que vous savez, (86) et après l'usurpation odieuse, (87) il n'y a pas d'autre voie pratique et acceptable, (88) pour que le peuple fasse entendre sa voix, (89) que le suffrage universel libre de tous les Français et de toutes les Françaises, (90) dès que les conditions dans lesquelles se trouve la nation permettront de passer la parole au peuple, (91) c'est-à-dire au souverain. (Vifs applaudissements et bravos)
- (92) Et les droits de la France, (93) c'est-à-dire ses droits intérieurs, (94) les droits qui intéressent tous ses enfants (95) et qui par conséquent l'intéressent elle-même de façon vitale, (96) nous ne voulons plus, (97) quand nous aurons la possibilité de le faire, (98) nous ne voulons plus que (99) dans la nation, (100) aucun homme, aucune femme puisse redouter la faim, la misère, les lendemains. (101) Nous voulons des Français et des Françaises dignes, (102) dignes d'eux-mêmes, (103) dignes d'elles-mêmes (104) et dignes du pays. (105) Nous voulons pour chacun en France des conditions d'existence qui soient à la hauteur de ce qu'un homme et une femme ont le droit de réclamer. (Applaudissements)
- (106) Enfin, la France a des droits au dehors. (107) La France est une grande nation. (108) Elle l'a prouvé (109) comme au temps où nous n'avions pas la mer autour de nous. (110) Nous nous en sommes bien aperçus, (111) mais nous voilà, (112) nous voilà debout rassemblés, (113) nous voilà avec les vainqueurs. (114) Et ce n'est pas fini. (115) Cette grande nation-là a des droits (116) et ces droits (117) elle saura les faire valoir : (118) elle a le droit d'être en sécurité ; (119) elle a le droit d'exiger de n'être plus jamais envahie par l'ennemi (120) qui l'a fait tant

<sup>1</sup> Le texte officiel des *Discours et messages* s'interrompt ici pour ne reprendre que le dernier énoncé (147-151).

de fois ; (121) elle a le droit d'être au premier rang parmi les grandes nations (122) qui vont organiser la paix et la vie du monde ; (123) elle a le droit de se faire entendre dans toutes les parties de la terre. (124) Elle est une grande puissance mondiale, (125) elle le peut, (126) elle saura faire en sorte que les autres en tiennent compte, (127) parce que cela est de l'intérêt suprême, (128) je veux dire de l'intérêt de l'humanité. (Acclamations et applaudissements prolongés).

- (129) Voilà ce que nous devons faire : (130) autour du gouvernement, (131) la guerre, l'unité et la grandeur. (132) Voilà notre programme. (133) Je n'ai qu'à vous regarder tous (134) pour savoir, (135) de la manière la plus certaine, (136) que c'est celui de tous les Français. (137) Par conséquent, marchons.
- (138) Il arrivera bien des difficultés. (139) Il en arrivera spécialement à Paris. (140) Ce n'est pas du jour au lendemain que nous pourrons rendre à Paris et à la France sa richesse, son aisance, ses facilités d'autrefois. (141) Ce n'est pas aujourd'hui que nous pourrons remettre sur la figure de notre pays les traits pacifiques qui furent séculairement les siens.
- (142) Nous aurons donc bien des obstacles à surmonter, (143) bien des difficultés à vaincre. (144) Le gouvernement fera son devoir. (145) Toute la nation doit exiger qu'il le fasse. (146) Aussi irons-nous vers des jours plus heureux. (147) Quant à nous [Nous autres], (148) qui aurons vécu les plus grandes heures de notre Histoire, (149) nous n'avons pas à vouloir autre chose que de nous montrer, (150) jusqu'à la fin, (151) dignes de la France. (Acclamations). [Vive la France!]

#### 63 L'ÉMOTION LÉGITIMÉE

Comme précédemment et dans la mesure du possible, nous noterons la ponctuation orale. Celle-ci est ici d'autant plus importante que c'est le seul cas de notre corpus où le discours n'ait pas été préalablement écrit.

- (1) et pour quoi voulez-vous que nous dissimulions // l'émotion qui nous étre int tous // (2) hOMmes et fEMmes //
- (3) qui sommes ici //
- (4) qui sommes ici CHEZ NOUS /

(5) dans PARIS / (6) LEvé

/ (7) DEbout pour se libérer

(8) et qui a su le faire DE SES mains /

Le début de ce texte est assez étrange, en particulier en ce qui concerne la référence du pronom « vous » et de toute la polyphonie que suppose la question. On peut imaginer une réponse terre à terre qui est l'allusion faite à un discours précédent, par exemple celui de Georges Bidault accueillant de Gaulle. Cela expliquerait en tout cas la particule « et » de l'initiale. Une autre possibilité pour éclairer cette référence floue serait d'attribuer le « vous » aux Alliés, dont on sait que l'accueil à l'annonce de la libération de Paris par la 2<sup>e</sup> DB a été

réservé, en particulier outre-Atlantique :

Le contraste que je notais entre la chaleureuse satisfaction marquée par la BBC au sujet des événements de Paris et le ton réservé, voire empreint d'un peu d'aigreur, de la « Voix de l'Amérique » me donnait à entendre que, cette fois, Londres et Washington ne s'accordaient pas tout à fait pour ce qui concernait la France. (de Gaulle 1956 : 203)

Le problème que pose cette interprétation est l'usage d'un pronom supposant un destinataire direct, alors que toute la stratégie du discours consiste à rendre les Alliés absents. Au final, l'hypothèse la plus vraisemblable est que ce « vous » s'adresse à la France honteuse. la France qui a failli et qui désormais culpabilise, la France de l'intérieur sauvée par la France de l'extérieur. Le « vous » se transformera rapidement en « nous », dans une communauté de valeurs affirmant qu'il n'y a pas de raison de ne pas manifester d'émotion. Cela marque le début de l'ère de blanchiment des consciences que va opérer le Gouvernement français. En ouvrant ainsi pleinement les vannes du pathos, de Gaulle plonge dans le mythe de la « vraie » France qui se manifestera plus loin et ostracise la période vichyssoise. L'intonation forte, mise en évidence par la reprise-répétition de la relative et des marqueurs spatiaux « ici », « chez nous », « Paris », interpelle par sa non-pertinence vis-à-vis des Parisiens auxquels le Général s'adresse. Il v a là un effet d'homonoïa important : la Cité a certes toujours existé, mais elle avait perdu son âme, ses valeurs ; le moment de la libération, si l'on veut, transforme la ville et ses habitants, au sens géographique du terme, en Cité et ses citoyens, dans le sens profondément identitaire que les Grecs donnaient à la Cité.

La correction-reformulation de « levé » en « debout » est assez intéressante. Il s'agit vraisemblablement d'une correction, car « levé » disparaît de la version authentifiée au profit de « debout ». Cela signifie donc que de Gaulle privilégie la description d'un état (« debout ») au résultat d'une action (« levé »). On peut en fait le comprendre : une action suppose un élément déclencheur, une cause, alors que « debout » évoque un état qui semble aller de soi, un état naturel et spontané de résistance : cela correspond nettement mieux à l'histoire largement mythique de Paris libéré par lui-même que de Gaulle forge. En outre, « levé » présuppose que Paris était couché auparavant — or il n'est pas question d'évoquer une éventuelle faiblesse des Français.

D'ailleurs Paris ne se réduit pas à sa population. Par le biais de l'anthropomorphisation, dont de Gaulle a déjà usé en ce qui concerne la France, Paris prend vie au sein d'une allégorie qui va jusqu'à lui donner des mains pour se libérer. Cette tournure rhétorique évite d'évoquer des disparités de situations ou de tendances et réunit l'ensemble des citoyens dans une même figure, douée d'une volonté collective.

(9) NON // (10) Nous ne dissimulerons pas / cette émotion profonde / et sacrée // (11) il y a là des minutes // (12) nous le sentons tous // (13) qui dépassent / CHACune / de nos pauvres vies ///

La question initiale aurait pu être une question rhétorique. En choisissant d'exprimer, avec force, le refus de dissimuler l'émotion, de Gaulle non seulement renforce la position qu'il assigne à l'ensemble de la communauté dès l'entame du discours, mais il ajoute aussi une dimension nouvelle à cette émotion, en légitimant son caractère « profond » et « sacré ». Ce n'est donc pas une émotion de surface, que de Gaulle méprise, comme on a pu le voir à l'occasion de l'analyse de l'Appel du 18-Juin, mais une émotion purement épidictique, qui la rend digne car sacrée. On se trouve à ce point aux racines de la Cité que toute la population en devient insignifiante : l'antéposition de l'adjectif « pauvres » devant « vies » met en avant, par contraste, la grandeur de Paris et de la France.

Cet exorde exprime un profond sentiment de communion. L'incise (12) où de Gaulle exprime une émotion (« sentons ») collective (« tous ») correspond à la refondation de la collectivité auquel tous les auditeurs assistent. Orateur et auditoire sont liés par l'intangibilité d'une émotion que tous partagent naturellement ou évidemment.

## 6.4 UN RÉCIT DES FAITS DÉLIBÉRÉMENT FALLACIEUX

- (14) Paris //
- (15) Paris OUTRAGÉ //
- (16) Paris brisé //
- (17) Paris MARTYRISÉ //
- (18) mais Paris // libéré //
- (19) Libéré PAR lui-même /
- (20) libéré PAR son peuple
- (21) AVEC le concours / des armées de la France /
- (22) avec l'APPUI et le CONCOURS de la FRANCE TOUT ENTIÈRE /
- (23) c'est-à-dire / de la France qui se BAT /
- (24) c'est-à-dire de LA SEULE France / de la vraie France /
- (25) de la France Éternelle ///

L'exposé des faits, propre à la narration, est ici complètement englouti par le *pathos* et la majesté de la période oratoire. Celle-ci, par son souffle et sa montée en puissance, rend d'une certaine manière valide cette série de propositions dont en soi chacune est contestable. On serait ici typiquement en présence de ce que Philippe Breton appelle la séduction par le style :

Un orateur qui parle bien a tendance à être plus convaincant, en quelque sorte sans raison. La manipulation commence quand son « bien parlé » se

substitue à l'argument lui-même, dont il cesse d'être un accompagnement pour devenir l'élément central de la situation. (Breton 1997 : 83)

À la majesté de la première période (15 à 18) suit une seconde période (19 à 25) marquée par le staccato d'un rythme binaire et une constante progression reformulative qui trouve son achèvement ou son apothéose dans le groupe ternaire final. Mais ce rythme transporte l'auditoire vers une réalité fabriquée : Paris libéré sans le soutien allié.

Cette spectaculaire envolée oratoire mérite une analyse fine. En (14), « Paris ! » ne recevant aucun prédicat est « phrase nominale existentielle » selon Le Goffic (1993). Cette phrase, en apparence, se contente de poser une existence. Toutefois, comme l'indique le point d'exclamation de la version officielle, une part d'émotion est sousjacente à cet acte de référence. Du coup, l'énoncé formé d'un mot acquiert une forte puissance évocatoire. Le référent est posé comme s'il était, dans un premier temps, suffisant à lui-même et l'insuffisance ou l'incongruité de cette seule mention suffit à convoquer auprès de chacun des prédicats ou des représentations mentales à attacher à Paris, restituant à la ville sa dimension exemplaire.

Dans la formule suivante, on pourra regretter que de Gaulle n'ait pas choisi la progression rythmique ascendante (brisé, outragé puis martyrisé) qui aurait renforcé la progression vers le sommet (acmé) de la période. Cependant, la période se verrouille autour de l'anaphore systématique de Paris et de l'épiphore (ou rime) en /e/.

La reprise systématique du référent au détriment d'une solution elliptique ancre « Paris » dans un procédé d'amplification, qui renforce l'outrage fait à la ville. À cela s'ajoute une différence entre la protase (partie ascendante de la période oratoire), dans laquelle nom propre et épithète sont exprimés d'un même souffle, et l'apodose (partie descendante) où « Paris » et « libéré » sont séparés par une pause. Cela exprime mimétiquement le soulagement lié à ce changement de statut et cela met en relief l'opposition entre le connu et le nouveau. Cette progression se fait aussi autour de quatre sons : /a/, /i/, /r/ et /e/.

Paris Paris outragé Paris brisé Paris martyrisé mais Paris libéré

/ari/ /ari/ /ra/e/ /ari/ /ri/e/ /ari//iri//e/ /ari/ /i//ere/

Derrière le pur art oratoire qui se déploie ici, on peut évaluer la correspondance à faire avec la représentation que l'on peut se faire de Paris. L'occupation allemande peut être légitimement considérée comme un outrage sur le plan symbolique et affectif. Mais la répression allemande du mois de juillet a aussi fait son lot de martyrs et a pu briser sinon matériellement (quoique la menace de brûler Paris fût sérieuse) du moins moralement bien des Parisiens. En ce sens, nous ne parlerons pas, pour cette première période, de séduction par le style. Il en va autrement pour la suite.

(19) et (20) sont des redites significatives <sup>2</sup>. Il s'agit de forcer l'imposition d'une lecture mythique de l'autolibération. Même Philippe de Gaulle, pourtant ardent défenseur de son père, en convient : le symbole doit être plus fort que la réalité.

La 2<sup>e</sup> DB n'aurait pas conquis la capitale si les Américains n'étaient pas arrivés en masse au nord par Saint-Cloud et au sud par Vincennes vers Troyes, Meaux et Rambouillet. Ils encerclaient Paris, sauf à l'est. La 2<sup>e</sup> DB toute seule n'aurait pas suffi. Mais pour mon père, cette autolibération était une question de dignité. La France était humiliée. Il eût été inadmissible que la capitale ne fût pas l'élément moteur de sa libération. (Ph. de Gaulle 2003 : 352)

Du point de vue du discours oral, on notera avec intérêt que l'accentuation forte se marque d'abord sur des mots grammaticaux : Par (2 fois) et avec. L'important est de hiérarchiser les responsables de la libération et surtout de placer, en premier lieu, les Parisiens euxmêmes, ensuite seulement les armées de la France, enfin la France tout entière.

- (19) Libéré PAR lui-même /
- (20) libéré PAR son peuple
- (21) AVEC le concours / des armées de la France /
- (22) avec l'APPUI et le CONCOURS de la FRANCE TOUT ENTIÈRE /
- (23) c'est-à-dire de la France qui se BAT/
- (24) c'est-à-dire de LA SEULE France / de la vraie France /
- (25) de la France éternelle ///

À ce premier travestissement de la réalité des faits, s'ajoute une forme de glissement par le biais de la reformulation entre la « France tout entière » et « la France qui se bat ». L'ordre des mots n'est pas totalement innocent : en redéfinissant une totalité par une partie de ce tout, de Gaulle semble logiquement valider l'inférence. Dans le cas inverse – reformuler la France qui se bat comme la France tout entière - on proposerait une forme d'extension du référent qui ne se déclenche pas avec la même évidence. À partir de là, le groupe ternaire final ne pose guère de problème logique : la France tout entière constitue par définition la seule France. Cela renvoie bien entendu à l'existence d'une autre France, forcément fausse et éphémère. Mais Vichy n'a littéralement plus un droit d'existence : en disant « la seule France », de Gaulle présuppose que l'autre France est morte. Cette période permet dans le même temps d'insérer des adjectifs plutôt objectifs (entière, seule, vraie, éternelle) dans une dimension totalement axiologique.

Un autre mythe se met également en place au sein de cette période. À partir du moment en effet où on admet que la France tout entière se

<sup>2</sup> D'autant plus que le fait avait déjà été annoncé en (8).

bat, il n'existe plus de forces passives, attentistes ou même collaborationnistes. De Gaulle est parfaitement conscient de cette opération de pardon généralisé aux Français de la vingt-cinquième heure :

J'entends encore mon père à la suite du grand défilé du 18 juin 1945 qui sera par excellence celui de la victoire des Français Libres. Dans la tribune, tout à l'heure, place de la Concorde, je l'ai vu regarder fièrement cette armée française issue des champs de bataille ou en cours de reconstitution passer en rangs serrés devant lui. Il remarque : « Il y a ceux qui se sont battus – ils n'étaient pas, hélas, en majorité – et il y a les autres. Je veux que tous sans distinction soient associés à la victoire, car c'est celle de la France. » (Ph. de Gaulle 2003 : 352)

Cette citation de Philippe de Gaulle est une anecdote tout à fait significative de la démarche de réunification de la France qui est en marche. La suite du discours le montrera.

#### 6.5 LE RÉTABLISSEMENT DE LA NATION

À cette narration qui rejette les règles habituelles de la narration judiciaire, c'est-à-dire un compte rendu aussi objectif que possible des faits, succède une proposition qui donnera le cadre général de la partie argumentative autour des droits et des devoirs :

- (26) Eh bien (27) puisque Paris est libéré
- (28) puisque l'ennemi (29) qui le tenait
- (30) a cAPitulé dans nos mains /
- (31) la France / rentre à Paris / (32) chez elle //
- (33) Elle y rentre sanglante //
- (34) mais elle y rentre bien résolue /
- (35) Elle y rentre éCLAIrée par d'imMENses leçons /
- (36) mais elle y rentre plus certaine que JAMAIS de ses DEvoirs et de ses droits.

La conclusion paraissant s'imposer est le retour de la France en ses meubles. La prise de Paris passe ainsi pour le symbole de la libération de la France tout entière, même s'il n'en constitue qu'une étape, ce que de Gaulle n'oubliera pas. On remarquera une fois de plus en (28) une réapparition du thème constant : c'est la France et la France seule qui a libéré Paris. De Gaulle, personnifiant la France, proclame son retour au pays, via une allégorie désormais classique, marquant l'effacement des hommes au profit de la Cité. L'importance du verbe « rentrer » fait entendre polyphoniquement que la France était auparavant ailleurs : pas à Vichy bien sûr, mais à Alger. En outre, il ne doit guère faire de doute que ce retour de la France chez elle marque dans le même temps le retour d'un gouvernement. L'insurrection nationale prend fin. La simple mention des devoirs et des droits signe la restitution d'un régime politique établi et de son autorité.

Les lieux communs se succèdent ensuite : l'épreuve a renforcé la résolution de la France, la France a tiré des enseignements de ses erreurs. Le balancement produit par le connecteur *mais* a une certaine importance : on comprend en fait que l'image que l'on peut se faire de la France (sanglante et mortifiée par d'immenses leçons) est tenue comme mineure. La résolution qu'elle affiche comme le programme quasiment constitutionnel (droits et devoirs) qu'elle proclame par la voix du général de Gaulle mettent en exergue que ce retour de la France chez elle n'est pas exsangue, que c'est aussi le retour d'une volonté affichée quant à la suite à donner – indépendamment des Alliés fantômes – aux événements.

# 6.6 L'ENCHAÎNEMENT DES DEVOIRS

(37) Je dis d'abord de ses devOIRS / (38) et je les exprimerai tous pour le moment (39) en disant qu'il s'agit de la GUERRE / (40) L'ennemi / CHANcelle / (41) l'ennemi n'est PAS encore abattu (42) il en RESTE sur notre territoire / (43) Il ne suffira pas / que nous l'ayons (44) avec le concours de nos chERS et adMIRables alliés (45) chassé de chez nous / (46) pour que nous nous tenions pour sATISFAITS (47) après ce qui s'est PAssé / (48) Nous voulons sur son teRRITOIRE / entrer / (49) comme il se doit / (50) en VAINqueurs.

Après une planification de discours annoncée, assez typique de l'art oratoire gaullien, l'ensemble des devoirs se résume (c'est le verbe finalement utilisé dans la version officielle) à des devoirs de guerre. Il est très clair dans l'esprit du fondateur de la France Libre que le combat ne s'arrête pas à Paris. C'est du moins ce qu'il affirme dans ses *Mémoires*:

Mais il n'y a pas de joie sans mélange, même à qui suit la voie triomphale. Aux heureuses pensées qui se pressent dans mon esprit beaucoup de soucis sont mêlés. Je sais bien que la France tout entière ne veut plus que sa libération. La même ardeur à revivre qui éclatait, hier, à Rennes et à Marseille et, aujourd'hui, transporte Paris se révélera demain à Lyon, Rouen, Lille, Dijon, Strasbourg, Bordeaux. Il n'est que de voir et d'entendre pour être sûr que le pays veut se remettre debout. Mais la guerre continue. Il reste à la gagner. (de Gaulle 1956 : 312)

La France a gagné une bataille, mais la France n'a pas gagné la guerre. On voit bien dans ce discours que le souci du Général est tourné vers l'après-Paris, vers une victoire totale. Emporté par cet élan guerrier, de Gaulle, ce qui sera soigneusement corrigé dans la version officielle, en vient à utiliser un pronom qui réifie l'ennemi : « en ». Expectoration de la haine de l'ennemi compréhensible en période de guerre, mais signe aussi d'une émotion qui ne peut plus se contrôler. Sur la lancée, l'objectif fixé par la France ne s'arrête pas à sa seule libération ou à la fin de l'Occupation, mais il s'agit de prolonger l'effort jusqu'en Allemagne.

Par la présence de « suffire » et de la négation, ce point fait écho à des intentions contraires, difficilement attribuables à quiconque, mais qui doit être source d'inquiétude pour de Gaulle vis-à-vis du comportement du Français moyen. C'est que pour être du camp des vainqueurs et non du camp des libérés, il faut que la France fasse d'une part couler son sang sur les batailles et d'autre part fasse le même trajet que les Alliés, jusqu'à Berlin. On sent en fait, à travers les énoncés (43-47) qu'une certaine frange de la population aurait pu se tenir pour satisfaite et se sentir non concernée par les engagements politiques de la France Libre auprès des Alliés<sup>3</sup>. Or, c'est cela qu'il faut éviter à tout prix pour l'avenir de la France au sein des vainqueurs. Cette position au sein des vainqueurs est d'ailleurs expressément revendiquée en (50) avec la présence centrale de la modalité vouloir, modalité dont on soulignera le caractère évident ou indiscutable convoqué par l'incise « comme il se doit ». Les énoncés suivants contribuent à donner des preuves en vue de l'objectif fixé :

- (51) C'est pour cela que l'avant-garde française est entrée à Paris à coups de canon
- (52) c'est pour cela que la grande armée française d'Italie a débarqué dans le Midi (53) et remonte rapidement la vallée du Rhône
- (54) c'est pour cela que nos braves et chères Forces de l'Intérieur vont devenir des unités modernes
- (55) c'est pour avoir cette revanche cette vengeance et en même temps cette justice que nous saurons continuer de nous battre jusqu'au dernier jour
- (56) jusqu'au jour de la victoire totale et complète la seule qui puisse nous satisfaire

L'anaphore rhétorique de « c'est pour cela » permet de réunir au nom d'un même objectif les diverses actions qui en paraissent du coup coordonnées et faire passer la libération de Paris comme une étape et non une fin en soi. Le cadrage imposé par de Gaulle évite l'écueil lié au rétablissement du Gouvernement français dans la capitale et marque une forme aiguë de volontarisme à travers la reformulation « vouloir entrer en vainqueurs » par des infinitives de but : « pour avoir cette revanche, cette vengeance et en même temps cette justice ». Il y a ici un amalgame entre le passionnel (revanche, vengeance) et le rationnel (justice) qui donne l'illusion que la justice demande la revanche – alors que, rappelons-le, la justice a précisément été inventée pour briser le cercle stérile et sans fin de la vendetta.

La répétition marquée, sous diverses formes, de l'objectif final est bien trop dense par rapport à ce que l'on pouvait en attendre. Cette forme de sur-affirmation dissimule mal la crainte de voir les Français

<sup>3</sup> La mention, « au passage », des Alliés dans une incise montre bien une forme de réduction des forces alliées à un rôle auxiliaire.

s'arrêter là. Ainsi, le pléonasme de (56 : victoire totale et complète), encore souligné à l'oral par une reprise de l'idée de satisfaction (46), n'a-t-il d'autre but que d' « enfoncer le clou » en vue de cet objectif.

Il apparaît ici que tous les moyens doivent être envisagés pour que la France continue à se battre. Éric Roussel explique bien les enjeux diplomatico-politiques de la Libération :

Son but, en effet, n'est pas seulement la défaite des forces de l'Axe mais la participation de la France à la victoire, or cet objectif vers lequel toute son énergie est tendue depuis juin 1940 n'est pas encore atteint. De Gaulle a gagné la première manche en s'établissant à Paris, il n'a pas gagné la partie. Ses préoccupations, par conséquent, sont à ce moment-là d'ordre militaire et assez logiquement – même si tel aveu peut être difficilement compris de nos jours – il admet que l'intérêt national bien compris s'accommode de la continuation du conflit. Rien ne serait plus catastrophique aux yeux du Général qu'un succès trop rapide. (Roussel 2002 : 463)

Comme on l'a dit en introduction, la crainte liée au succès de la libération de Paris n'est pas uniquement celle de la renonciation à la lutte, mais aussi, et surtout, la crainte de l'insurrection, voire de la guerre civile. Aussi de Gaulle, habilement, lie le premier objectif à un autre devoir :

- (57) Ce devoir de guerre,
- (58) tous les hommes qui sont ici,
- (59) tous ceux qui nous entendront en France
- (60) savent bien qu'ils comportent d'autres devoirs, (61) dont le principal s'appelle l'unité nationale

La version officielle sera plus ferme que le discours prononcé où l'unité nationale constitue un devoir parmi d'autres. Il y a ici deux aspects importants à prendre en considération du point de vue stratégique : d'une part, le fait de subsumer l'unité nationale à l'intérêt de la guerre ; d'autre part, l'attribution à l'auditoire d'un savoir qui les condamne à accepter, par contumace en quelque sorte, la hiérarchie des devoirs proposée par le Général.

Tout d'abord, cadrer l'unité nationale au sein d'un devoir de guerre permet de reléguer la question politique au second plan, ce qui constitue une façon de tempérer les ardeurs sur ce terrain-là.

Ensuite, la modalité du *savoir* entraîne une suite du discours dans laquelle prend « naturellement » place la nation, dérivée de l'unité nationale, et institue de fait le rétablissement de l'autorité par le biais d'une allégorie :

- (62) La nation ne permettrait pas, (63) dans la situation où elle se trouve,
- (64) que cette unité-là soit rompue.
- (65) La nation sait bien qu'il lui faut, (66) pour vaincre et pour reconstruire et pour être grande, (67) qu'il lui faut avoir avec elle tous ses enfants.

(68) La nation sait bien que ses fils et que ses filles, (69) hormis quelques malheureux traîtres (70) qui se sont livrés à l'ennemi (71) et qui lui ont livré les autres, (72) et qui connaissent et connaîtront la rigueur des lois, (73) hormis ceux-là, (74) tous les fils, (75) toutes les filles de la France (76) marchent et marcheront fraternellement pour les buts de la France, (77) la main dans la main. (*Applaudissements*)

L'affirmation de (62) constitue certainement un acte de langage indirect. Derrière l'affirmation se profile l'avertissement. La négation polyphonique laisse d'ailleurs entendre la conscience qu'une frange de la population risque de vouloir rompre l'unité. Mais ce risque est à nouveau contrecarré par la modalité du savoir : « La nation sait bien » (65 et 68). La première mention de cette modalité est suivie d'une indication de nécessité exprimée par « falloir » (répété) ainsi qu'une nouvelle reformulation du but, décliné en trois objectifs. Trois aspects sont à noter ici : primo, le programme exposé marque implicitement la prise de pouvoir ; mais ce dernier n'est pas incarné en de Gaulle mais en la figure allégorique de la nation, dont le Général se fait le porteparole : la dimension symbolique prime. Secundo, l'assujettissement d'un devoir (« il faut ») à un savoir est d'autant plus difficile à contreargumenter que le savoir n'est pas d'origine gaullienne mais d'origine immanente (« la nation ») : de la sorte, toute autre proposition est écartée par avance. Tertio, la métaphore familiale (« enfants », puis « fils et filles » – deux fois – « fraternellement » et « main dans la main ») sacralise l'union nationale : un pays peut connaître des clivages, une famille les vivra plus âprement.

Les liens entre tous les Français sont ainsi, vaille que vaille, resserrés au point qu'il ne peut faire de doute que l'avenir sera fraternel (« marcheront fraternellement ») : si ce n'est une prédiction, (76) couvre l'acte indirect d'un ordre ou même d'une menace. De Gaulle vise ici expressément ceux qu'on a appelé les résistants de la vingt-cinquième heure. Dans le même temps, il tente d'empêcher les règlements de compte : les vichyssois purs et durs seront jugés (il est significatif de mettre en évidence ici un cadre judiciaire). Mais on voit bien que ce point est considéré comme une évidence mineure c'est du moins ce que sa position en incise laisse supposer – et qu'il se fonde sur une minoration assez évidente : dans « quelques malheureux traîtres », le quantificateur et l'antéposition de l'adjectif laissent entendre que ceux qui connaîtront la rigueur des lois ne sont guère nombreux. À cela, on peut trouver au moins deux explications : d'une part, la crainte des débordements civils et des représailles spontanées, d'autre part, la nécessité de donner l'impression aux Alliés que c'est la France entière – juste diminuée de quelques brebis galeuses – qui s'est soulevée contre l'ennemi. On peut souligner que la thématique évoquée ici n'est pas neuve ; dans son message de Noël 1943, de Gaulle précise : « pour refaire ensemble la chère, grande et libre France, il

nous faut, oui il nous faut! marcher main dans la main! ».

(78) C'est cette grande, noble discipline nationale que le Gouvernement réclame de tous les citoyens.

Dans la phrase de transition avec les « droits », l'éloge de la discipline finit de verrouiller ceux qui voudraient en émarger dans l'impossibilité de le faire. Et c'est précisément à ce moment que la figure fictionnelle de la nation laisse place à la réalité : celle convoquée par « le Gouvernement » et, en réponse, celle des « citoyens ».

#### 6.7 LA REVENDICATION DES DROITS

La décision de supprimer la partie sur les droits donne au texte officiel une allure d'inachèvement. Crémieux-Brilhac juge que cette décision est singulière mais ne propose aucune explication relative à ce retrait. Nous avouons aussi une certaine incompréhension que nous tenterons de lever.

Ce que l'on peut dire en revanche, c'est que les droits mentionnés constituent d'abord et surtout l'engagement politique du Gouvernement. Le premier des droits est la restauration de la démocratie :

(79) Cette grande et noble discipline nationale n'empêche pas, (80) bien au contraire, (81) la nation d'avoir conscience de ses droits. (82) Je dis ici, (83) parce qu'il faut qu'on l'entende, (84) qu'après de ce qui s'est passé en 40, (85) après l'abdication que vous savez, (86) et après l'usurpation odieuse, (87) il n'y a pas d'autre voie pratique et acceptable, (88) pour que le peuple fasse entendre sa voix, (89) que le suffrage universel libre de tous les Français et de toutes les Françaises, (90) dès que les conditions dans lesquelles se trouve la nation permettront de passer la parole au peuple, (91) c'est-à-dire au souverain. (*Vifs applaudissements et bravos*)

La légitimité par le peuple a toujours fait partie des préoccupations du Général voire de ses calculs politiques depuis que l'année 1942 lui a indiqué le soutien qu'il recevait de l'opinion publique. Le désir du suffrage universel est sans doute sincère, mais il sera difficile à mettre en place. En 1945, un certain atermoiement existera quant à la forme à donner au Gouvernement.

(92) Et les droits de la France, (93) c'est-à-dire ses droits intérieurs, (94) les droits qui intéressent tous ses enfants (95) et qui par conséquent l'intéressent elle-même de façon vitale, (96) nous ne voulons plus, (97) quand nous aurons la possibilité de le faire, (98) nous ne voulons plus que (99) dans la nation, (100) aucun homme, aucune femme puisse redouter la faim, la misère, les lendemains. (101) Nous voulons des Français et des Françaises dignes, (102) dignes d'eux-mêmes, (103) dignes d'elles-mêmes (104) et dignes du pays. (105) Nous voulons pour chacun en France des conditions d'existence qui soient à la hauteur de ce qu'un homme et une femme ont le droit de réclamer. (*Applaudissements*)

La modalité exprimée par « vouloir » prend ici le sens d'un engagement solennel. Mais, tout ne sera pas aussi simple : la continuation

de la guerre a prolongé l'existence des tickets de rationnement et l'état industriel et financier de la France sont dramatiques.

Au terme de ces deux passages, une hypothèse quant à leur suppression commence à s'établir. Ne pourrait-on pas dire, au moment de l'édition de ces discours, soit en 1946, que de Gaulle a voulu concentrer son discours sur sa partie la plus éloquente, d'une part, et, d'autre part, sur la partie la plus symbolique? Tout se passe en effet comme s'il y avait une forme de malaise quant à l'expression strictement politique: l'art oratoire est nettement moins brillant et les promesses ne seront pas immédiatement accomplies. Le troisième mouvement de cette partie sur les droits confirme une forme de malaise:

(113) Nous voilà avec les vainqueurs. (114) Et ce n'est pas fini. (115) Cette grande nation-là a des droits (116) et ces droits (117) elle saura les faire valoir : (118) elle a le droit d'être en sécurité ; (119) elle a le droit d'exiger de n'être plus jamais envahie par l'ennemi (120) qui l'a fait tant de fois ; (121) elle a le droit d'être au premier rang parmi les grandes nations (122) qui vont organiser la paix et la vie du monde ; (123) elle a le droit de se faire entendre dans toutes les parties de la terre. (124) Elle est une grande puissance mondiale, (125) elle le peut, (126) elle saura faire en sorte que les autres en tiennent compte, (127) parce que cela est de l'intérêt suprême, (128) je veux dire de l'intérêt de l'humanité. (Acclamations et applaudissements prolongés).

En fait, il s'instaure ici un clivage entre la représentation que de Gaulle se fait de la France et la réalité. Malgré tous les efforts du Général, malgré son grand succès qui sera la présence française lors de la capitulation allemande (cf. chapitre VII), la conférence de Yalta montre aussi une France qui a perdu le statut revendiqué ici par le Général. Bien sûr, le résultat de la conférence est satisfaisante pour la France, mais l'humiliation pour de Gaulle de ne pas avoir été invité malgré sa demande est réelle. Lacouture analyse avec lucidité que c'est aussi un prix à payer pour la France : « Trop faible pour s'incliner en 1940, le Général n'est pas assez fort pour s'imposer en 1945 ». On peut aussi supposer qu'au moment de l'édition des discours, le ressentiment lié à Yalta soit encore vif. Par-dessus tout, cette portion de discours n'est pas à l'avantage du mythe gaullien, le mythe du visionnaire. Pour une fois, croyant évoquer sans doute une France de l'avenir, il parle de la France du passé.

Même si cette longue portion du discours sur les droits de la France constitue au fond une forme d'affirmation de l'autorité politique du Gouvernement, avec l'ébauche d'un programme, elle souffre visiblement de son caractère improvisé comme elle souffrira, plus tard, de l'épreuve des faits.

#### 6.8 LE GOUVERNEMENT INSTALLÉ

Classiquement, la péroraison commence par une récapitulation :

(129) Voilà ce que nous devons faire : (130) autour du gouvernement, (131) la guerre, l'unité et la grandeur. (132) Voilà notre programme. (133) Je n'ai qu'à vous regarder tous (134) pour savoir, (135) de la manière la plus certaine, (136) que c'est celui de tous les Français. (137) Par conséquent, marchons.

C'est précisément à ce moment que la modalité du devoir (devons faire) intervient pour légitimer les différentes volontés ou les divers savoirs mobilisés auparavant. Mais la récapitulation s'accompagne d'une argumentation, visible dans (137 : « par conséquent »). Comme le programme proposé par de Gaulle trouve à ses yeux l'expression d'un assentiment général de l'auditoire, il provoque une action (« marcher ») collective (impératif de 2<sup>e</sup> personne). Ce verbe fait immédiatement écho à celui qui est exprimé en (76) : « marchent » et « marcheront ». Cela n'a rien d'anodin : par l'utilisation du même verbe, de Gaulle réalise l'union fraternelle exigée plus haut tout en l'élargissant. De l'union entre Français, il glisse en effet ici vers l'union entre le gouvernement et les Français. En fait, de Gaulle montre par sa péroraison que l'union réalisée est si parfaite qu'il peut même se passer des mots : il suffit de voir pour obtenir un degré de certitude particulièrement élevé. L'évidence n'est plus discursive mais sensible (Danblon 2002), ce qui est d'autant plus fort que c'est bien la première fois que les Parisiens voient en chair et en os le Général Micro. L'image donnée par de Gaulle de l'entente quasiment magique entre le pouvoir et le peuple éloigne du coup le danger d'une opposition politique avec les communistes. De Gaulle est de fait légitimé aussi bien par l'enthousiasme des Parisiens que par un discours parfaitement empathique.

(138) Il arrivera bien des difficultés. (139) Il en arrivera spécialement à Paris. (140) Ce n'est pas du jour au lendemain que nous pourrons rendre à Paris et à la France sa richesse, son aisance, ses facilités d'autrefois. (141) Ce n'est pas aujourd'hui que nous pourrons remettre sur la figure de notre pays les traits pacifiques qui furent séculairement les siens.

(142) Nous aurons donc bien des obstacles à surmonter, (143) bien des difficultés à vaincre. (144) Le gouvernement fera son devoir. (145) Toute la nation doit exiger qu'il le fasse. (146) Aussi irons-nous vers des jours plus heureux. (147) Quant à nous, (148) qui aurons vécu les plus grandes heures de notre Histoire, (149) nous n'avons pas à vouloir autre chose que de nous montrer, (150) jusqu'à la fin, (151) dignes de la France. (Acclamations).

Les conséquences de la mise en marche sont rappelées : la continuation de la guerre, prévient de Gaulle, empêche la réalisation des objectifs de confort. Mais on sent bien que l'obstacle passe pour mineur car il est mentionné après avoir entériné une union et une unité nationale qui se veut inébranlable. C'est sans doute dans ce sens que se prolonge la péroraison sur les responsabilités des uns et des autres (114 : le gouvernement ; 145 : la nation). L'ensemble de la péroraison se loge dans le genre rhétorique délibératif, marqué entre autres par le bonheur à atteindre (« jours plus heureux ») et les obstacles sur le chemin de ce bonheur.

L'amplification finale ajoute un moment épidictique, avec la mise en exergue de la dignité. Il est significatif de constater ici l'irrésolution référentielle du « nous » : est-ce un nous de majesté, un nous exclusif ou inclusif ? Il y a bien des chances pour que l'ambiguïté soit voulue et rende la dernière possibilité vraisemblable – et dans ce cas, on peut quasiment parler d'une forme d'amnistie générale pour ceux qui ont mis du temps à rejoindre la résistance. Deux allusions à l'histoire (« séculairement » et « grandes heures de notre histoire ») parachèvent le maintien épidictique de l'éternité de la France...

# 6.9 UNE ÉMOTION « SACRÉE » : RETOUR SUR UN ADJECTIF

« Non ! Nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée » : cet énoncé ne nous interpelle pas pour interroger le catholicisme gaullien ou les allusions religieuses des discours — dont on trouve encore un écho avec « martyrisée ». Il s'agit en fait plutôt de l'inverse : comprendre jusqu'à quel point de Gaulle sacralise la mission qu'il s'est donnée.

Car nous avons déjà vu, dans le chapitre précédent, une importante mention de l'adjectif « sacrée ». Lors du discours du Débarquement en effet, il parle du « devoir simple et sacré » qui est de combattre par tous les moyens l'ennemi.

En regardant de près les discours de l'année 1944 – sans doute en trouverait-on d'autres occurrences auparavant <sup>4</sup> –, nous avons pu localiser une forme de constante (nous soulignons) :

18 mars 1944 : « Tandis que le Gouvernement doit faire valoir au-dehors les droits et les intérêts du pays, c'est-à-dire des droits et des intérêts qui s'étendent à toutes les parties du monde et se prolongent dans un vaste avenir, les conditions dans lesquelles il se trouve placé ne lui procurent pas, vis-à-vis des autres grandes puissances, une audience proportionnée à ses *obligations sacrées*. »

18 mars 1944 : « Ai-je besoin de dire que le Gouvernement en appelle, pour accomplir sa *tâche sacrée*, à la collaboration étroite et à l'appui de l'Assemblée ? »

4 avril 1944 : « Or, le combat du peuple français pour son salut et pour celui des autres exige l'unité nationale, laquelle implique deux conditions : il faut que l'effort de tous les Français dans la lutte dépende d'une direction unique ; il faut que tous les Français s'unissent pour battre

<sup>4</sup> On en a d'ailleurs vu quelques-unes dans le corpus de 1940.

l'ennemi, en subordonnant à ce devoir sacré toutes les querelles et tous les intérêts de personnes, de groupes et de partis. [...] Achevons de nous unir dans cette sainte et juste guerre!»

26 juin 1944 : « En tous cas, l'Assemblée me permettra de dire que l'immense ferveur nationale qu'a récemment constatée parmi les populations du morceau libéré de la Normandie le Président du Gouvernement, ferveur qu'il a ressentie comme une obligation sacrée envers le pays et envers la République, ne peut que contribuer à nous rendre inébranlables dans notre devoir de faire valoir et de faire admettre ce qui est dû à la France, comme dans notre volonté de redoubler d'efforts pour hâter la déroute de l'ennemi détesté »

7 août 1944 : « Il n'est pas un Français qui ne sente et qui ne sache que le devoir simple et sacré est de prendre part immédiatement à ce suprême effort guerrier du pays. »

Ces cinq exemples montrent une cohérence dans l'emploi de l'adjectif. Il s'associe systématiquement avec l'expression du devoir. Cela ne doit pas nous étonner, pas plus que la mention « guerre sainte » (4 avril 1944) ou que l'accompagnement du caractère sacré du devoir par son caractère simple. Au risque d'anticiper un peu sur la conclusion générale de ce travail, il nous paraît nécessaire d'explorer ici plus à fond le propos.

À notre sens, il faut voir dans ce lexique religieux l'enracinement profond de Charles de Gaulle dans la fameuse « certaine idée » qu'il se fait de la France. Le devoir n'émane d'aucune autorité autre que l'image qu'il se fait de la France et de sa grandeur. À partir du moment où le devoir est transcendant, il ne peut être que sacré et reposer sur la croyance, la foi - tentons le mot - dans le destin du pays, une foi qui est celle du charbonnier. Dans le fameux discours du 18 juin 1942, lors de la réunion des Français Libres à l'Albert Hall, de Gaulle articule à la fois les mots de mission et d'actes de foi : « quand, il y a deux ans, nous nous sommes jetés à corps perdu [...] dans l'accomplissement de notre mission nationale, il nous fallait faire, dans la nuit, au moins trois actes de foi ». De sorte que le devoir ne peut pas s'argumenter, s'auto-légitimer, il va de soi, il est évident. C'est dans ce sens qu'il faut sans doute comprendre la simplicité du devoir sacré : dans l'ordre de l'évidence dans lequel on se trouve, il ne saurait être complexe.

En quoi est-il si simple ? C'est que la mission – et le terme est choisi à dessein – dans laquelle s'investit de Gaulle n'est autre que le salut de la France. Une fois encore, la Libération de Paris joue un rôleclé : son récit constitue le dernier chapitre du tome II des Mémoires de guerre, transition symbolique vers le tome III, intitulé... « Le Salut ». On trouve par ailleurs le terme dans l'exemple 3 ci-dessus.

Il ne fait donc guère de doute que de Gaulle sacralise son action,

non pas pour se forger un *ethos* christique même si la mythologie va

s'en emparer, mais, à notre sens, par un sens nationaliste exacerbé qui fait de cet étonnant personnage un animal politique hors du commun, plaçant la nation au-delà de tout. Éric Roussel corrobore d'ailleurs les conclusions de cette analyse linguistique :

À cette idée qu'il se fait de la France, de Gaulle s'identifie totalement. L'ambition, au sens vulgaire, lui est étrangère. En revanche, il croit à sa mission au service de la collectivité nationale [...] Le personnage privé, pour autant qu'il existe, peut être pénétré de la morale chrétienne; l'homme qui assume littéralement la France ne se sent pas tenu par ces règles. (2002: 483)

#### 6.10 UN AVANT-TEXTE: 18 MARS 1944

Lorsque J.-L. Crémieux-Brilhac parle du fameux discours de la Libération de Paris, il utilise des guillemets sur lesquels nous n'avons pas fini de nous interroger :

À l'Hôtel de Ville, où il a laissé les résistants l'attendre jusqu'aux abords de 20 heures, de Gaulle a « improvisé » un discours qui a éclipsé sans peine tous les autres protagonistes et fait de cette rencontre un des grands moments de la Libération. (1996 : 902)

Cela fait partie de la légende gaullienne que la plus célèbre période oratoire des discours de guerre ait été improvisée. À voir certaines portions du discours et leur suppression ultérieure, il semble bien que de Gaulle ait improvisé. Pourquoi alors des guillemets ? Sans doute parce que de Gaulle portait ce discours en lui depuis longtemps. Deux éléments permettent de l'affirmer. D'abord, en ce qui concerne la période oratoire, on se souviendra qu'à de multiples reprises, le Général utilise l'antithèse. Quelques exemples, parmi d'autres :

11 novembre 1942 : « Le peuple français, opprimé et trahi, mais bien vivant et très lucide. »

25 février 1943 : « Sans doute quelques malheureux osent-ils parler de la décadence de la France. [...] Mais vous savez bien que l'écume qui flotte sur la nation sera tôt ou tard balayée. »

6 juin 1944 : « La France, submergée depuis quatre ans, mais non point réduite, ni vaincue. »

Il existe une forme de matrice linguistique chez de Gaulle, assez fréquente, qui utilise la tournure adversative et qui peut expliquer le caractère pas si improvisé que ça de sa période sur Paris – nous y reviendrons dans notre conclusion.

Plus fondamentalement, il existe essentiellement deux avant-textes au discours de la Libération de Paris : le discours du 27 mai 1943 et le discours prononcé devant l'assemblée consultative à Alger, le 18 mars 1944. Le premier est un des premiers appels à l'union : « L'union pour la guerre de la France! ». Il ajoute : « Il nous appartient de faire en sorte que, par le combat commun et le sacrifice de tous, nos chaînes

soient brisées de nos mains ». Voilà un thème que de Gaulle n'a cessé de proclamer depuis juin 1940. Ce qui est plus nouveau, c'est la revendication d'avoir le droit d'être considéré comme une grande puissance :

Sans nier nos fautes, nous connaissons celles des autres. Sans méconnaître ce qu'ils valent, nous savons ce que nous valons. Nous avons droit à la grandeur. Il nous reste à la retrouver.

Est-ce manifester une ambition démesurée pour une France coupable ? Il s'agit plutôt de provoquer par ce biais le redressement des volontés. Significativement, de Gaulle enchaîne par :

Nous avons payé assez cher nos absurdes divisions pour être convaincus que nous ne sortirons de l'abîme qu'en nous groupant dans un bloc compact où nulle fissure ne sera tolérée.

L'impossibilité de la fissure proclamée, on comprend qu'il y a derrière cette affirmation une double injonction : d'une part, celle de faire bloc malgré les divergences, d'autre part, celle de filer droit, de ne pas admettre de faiblesse ou de ne pas se permettre de douter.

Mais l'avant-texte le plus significatif est celui du 18 mars 1944, où il s'agit de la politique à appliquer au moment de la libération :

J'ai dit : combattre tous ensemble. Vous avez compris, Messieurs, que j'entends par cette expression, non seulement la simultanéité de l'engagement de nos forces dans la suprême bataille <sup>5</sup>, mais aussi l'union des esprits et des âmes de tous nos combattants.

La proclamation de la nécessaire unité des forces n'est pas, tant s'en faut, que militaire. Elle demande une union qui dépasse le simple mariage de raison. C'est au centre de ce processus que se situera de Gaulle, en tant que point focal et catalyseur d'une union des âmes.

Ce qui est plus frappant dans le discours de la Libération, c'est le suivi du programme exposé dans le texte du 18 mars, programme qui montre au fond le génie politique du Général :

Ces problèmes, pour ne parler que des principaux, concernent la poursuite de la guerre aux côtés des Alliés, l'indispensable participation française à l'élaboration et à l'application des armistices européens, le maintien de l'ordre public, la mise en place d'une administration épurée, le fonctionnement de la justice, le ravitaillement, la monnaie, les salaires, le régime du travail, l'organisation de la production [...]

Plus même que la mise en place d'un programme, de Gaulle énonce les principales difficultés liées à la Libération :

Tout d'abord, rien ne pourra être fait que dans l'ordre. C'est la loi de toutes les réalisations, mais combien impérieuse dans la situation où la bataille sur son sol, la retraite de l'ennemi, les destructions de toute nature, l'effondrement du système actuel d'oppression, vont placer notre pays!

Et de prévoir que le moindre morceau de terre libéré devra être

<sup>5</sup> On retrouve cette expression dans le discours du Débarquement.

administré par une autorité que désignera le Comité français de la Libération nationale, en ajoutant :

Malheur à qui attenterait à l'unité nationale!

Lors de la Libération de Paris, c'est sur sa personne même que va reposer l'ordre : bénéficiant du soutien de la population, de Gaulle ne proclamera pas la République, celle-ci étant d'ores et déjà assurée... Mais l'analyse de la Libération n'est pas que politique ; de Gaulle prévoit aussi les difficultés économiques et sociales qu'il mentionnera à la fin du discours du 25 août 1944 :

Il est, certes, pénible de dire à la nation qui aura si durement souffert, que l'arrivée des forces françaises et alliées ne marquera pas du tout le commencement de l'euphorie. Mais le Gouvernement a le devoir de le proclamer dès à présent [...].

Sur le plan international, il identifie aussi le problème de l'absence de crédit et promeut, sur le plan national, la démocratie.

Cinq mois plus tard, après le Débarquement et la Libération de Paris, c'est l'entier de ces propositions qu'il renouvellera lors du discours de l'Hôtel de Ville. À partir de là, les jeux sont faits. De Gaulle reçoit le soutien populaire qui rend illusoire toute « proclamation de la République » et lui permet d'énoncer les principes qui lui importent le plus, au premier rang desquels se trouve la nécessité de continuer le combat.

#### CHAPITRE VII

# LA GUERRE EST GAGNÉE (8 MAI 1945) OU LA CITÉ RECONSTITUÉE

« Ah il y a aussi les Français ? Il ne manquait plus que ça. » (Le maréchal Keitel, venant signer l'acte de reddition des armées allemandes)

La stratégie de continuation de la guerre voulue lors de la Libération de Paris a payé. Deux mois plus tard, le Gouvernement provisoire de la République française est reconnu par les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada, entre autres pays. L'hiver 1944-1945 est marqué par les premiers procès contre les collaborateurs et le début d'une épuration que de Gaulle contrôle vaille que vaille par son droit de grâce – ce qui n'empêche pas toujours l'exécution de condamnés graciés. Ce sont des heures sombres pour la justice où de Gaulle joue son rôle de modérateur, ce qui fâche certains résistants qui en viennent à remettre en cause le droit de grâce. À cet état de tension intérieure s'ajoute pour le Général une vigilance de tous les instants à l'égard de la chute du Reich. Début 1945, l'annonce est faite d'une réunion à trois (Russie, Grande-Bretagne, USA) pour préparer la paix. La France en est exclue. Yalta sera favorable à la France, mais se déroulera sans elle : de Gaulle aura de la peine à décolérer. Et il veillera en particulier à ce que la France soit présente lors de la capitulation allemande. Il y parvient, signant du même coup la préservation du rang de la France. Suite à ce dernier coup de maître, il prononce un formidable discours d'éloge <sup>1</sup>:

- (1) La guerre est gagnée / (2) Voici / la victoire /// (3) C'est la Victoire des Nations Unies et // (4) c'est la Victoire de la France ////
  - (5) L'ennemi allemand vient de capituler // devant les armées alliées de

<sup>1</sup> Notations : / pause courte (< 0.5 sec.) ; // entre 0.5 et 1 sec. ; /// de 1 à 1.5 sec. ; //// > 1.5 sec. Entre crochets, élément absent de la version authentifiée. En capitales, segments très accentués.

l'Ouest et de l'Est /// (6) Le Commandement français était présent et partie // à l'acte de capitulation /// (7) Dans l'état de désorganisation // où se trouvent les pouvoirs publics // et le commandement militaire allemand / (8) il est possible // que certains groupes ennemis // veuillent / (9) çà et là / (10) prolonger pour leur propre compte une résistance sans issue /// (11) Mais l'Allemagne // est abattue // (12) et elle a SIGné son désastre!

- (13) Tandis que les rayons de la Gloire font // (14) une fois de plus // (15) resplendir / nos drapeaux // (16) la patrie // porte sa pensée et son amour (17) d'ABord // vers ceux qui sont morts pour elle /// (18) ensuite // vers ceux qui ont (19) pour son service // (20) tant combattu // et tant souffert! // (21) Pas un effort de ses soldats de ses marins de ses aviateurs // (22) pas un acte de courage ou d'abnégation // de ses fils et de ses filles // (23) pas une souffrance // de ses hommes // et de ses femmes / prisonniers (24) // pas un deuil // (25) pas un sacrifice /// (26) pas une larme // (27) n'auront [DONC] été perdus! ////
- (28) Dans la joie et la fierté nationale / (29) le PEUple français // adresse son fraternel salut à ses vaillants alliés // qui (30) comme lui // (31) pour la mÊme cause que lui / (32) ont durement / (33) longuement / (34) prodigué leurs peines // (35) à leurs héroïques armées et aux chefs qui les commandent //(36) à tous ces hommes // et toutes ces femmes // qui (37) dans le monde (38) ont lutté pâti travaillé // (39) pour que l'emportent / (40) à la FIN des fins // (41) la justice // et la liberté ////
- (42) Honneur! // (43) Honneur (44) pour toujours / (45) à nos armées et à leurs chefs! /// (46) Honneur à notre peuple /// (47) que des épreuves terribles n'ont pu réduire ni fléchir! // (48) Honneur aux Nations Unies // (49) qui ont mêlé leur sang // à notre sang // leurs peines à nos peines // leur ESpérance // à notre espérance // (50) et qui (51) aujourd'hui (52) TRIOMPHent avec nous ///
  - (53) Ah! // VIVE la France! (Marseillaise)

## 7.1 ÉPIDICTIQUE ET VALEURS

Toute argumentation, en particulier au sein d'un discours politique, s'appuie sur un socle de valeurs que l'orateur suppose partagées par son auditoire :

Les valeurs interviennent, à un moment donné, dans toutes les argumentations. Dans les raisonnements d'ordre scientifique, elles sont généralement refoulées [...]. Mais dans les domaines juridique, politique, philosophique, les valeurs interviennent comme base d'argumentation tout au long des développements. On y fait appel pour engager l'auditeur à faire certains choix plutôt que d'autres, et surtout pour justifier ceux-ci, de manière à les rendre acceptables et approuvés par autrui. Dans une discussion, on ne peut se soustraire à la valeur en la niant purement et simplement [... O]n peut la disqualifier, la subordonner à d'autres ou l'interpréter, mais on ne peut, en bloc, rejeter toutes les valeurs : on serait, dès lors, dans le domaine de la force et non plus dans celui de l'argumentation. (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1958 : 100-101)

Le discours du 8 mai 1945, dans sa veine épidictique marquée, est

le lieu manifeste d'un renforcement des valeurs : il vise avant tout à amplifier, exalter et incarner la « justice », la « liberté » et l'« honneur ». La revivification de telles valeurs, prises dans leur dimension absolue, a pour but essentiel de rassembler une nation divisée et meurtrie.

Nous l'avons déjà souligné mais jugeons nécessaire d'insister sur l'importance de ce cadre de travail : l'épidictique aristotélicien constitue à n'en pas douter une réflexion de fond sur l'usage des valeurs dans l'argumentation ; il est, au vu des analyses qui précèdent, une des clés indispensables à l'interprétation des discours gaulliens. Le discours du Général sur la fin de la guerre nous permettra de mieux en préciser les contours et les enjeux.

Comme le dit Emmanuelle Danblon, « la notion de consensus se trouve au centre du discours épidictique, puisqu'il s'agit du seul genre rhétorique où il y ait un accord préalable entre l'orateur et l'auditoire sur l'objet du discours » (2001 : 20). Cette dimension consensuelle est centrale, avec la question des valeurs : « [L'épidictique] renforce une disposition à l'action en augmentant l'adhésion aux valeurs qu'il exalte » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1958 : 66). Dire que l'épidictique « augmente l'adhésion aux valeurs », c'est suggérer qu'il contribue de manière non négligeable au maintien, voire parfois, en situation de crise, au rétablissement de la cohésion sociale. L'éloge et le blâme sont, l'occasion d'une « mise en scène des valeurs » qui s'appuie sur des procédés d'amplification plus proches de la poétique que de la rhétorique. Suivant le fil de l'argumentation aristotélicienne, selon laquelle la rhétorique est l'analogue de la dialectique, M. Dominicy parvient a contrario à cerner l'une des spécificités du genre épidictique. Si les arguments typiques des deux autres genres – l'exemple pour le genre délibératif et l'enthymème pour le genre judiciaire – trouvent bien leur pendant en dialectique, l'amplification ne fonctionne pas sur un mode inférentiel. Elle consiste plutôt à mettre en scène des « agents exemplaires » (2001 : 11), c'est-à-dire des modèles ou des anti-modèles à travers lesquels l'auditoire « reconnaît » des valeurs. Comme l'explique E. Danblon:

[Dans le genre épidictique,] les actions, signes de vertu, sont évoquées et non décrites minutieusement, puisqu'elles renvoient à des catégories générales que l'auditoire est censé reconnaître. Par la même occasion, on comprend pourquoi les personnages qui font l'objet de l'éloge ne sont plus de véritables individus, mais se haussent au rang d'un type. En effet, ils deviennent les symboles de l'homonoïa, c'est-à-dire l'incarnation des valeurs sacrées qui assurent la cohésion de la Cité. (2001 : 30)

L'épidictique semble donc, à la manière de certaines traditions poétiques, impliquer une *typisation* des individus qui font l'objet du discours. Qu'ils soient loués ou blâmés, ces derniers ne sont pas envisagés dans leur irréductible singularité, mais bien en tant qu'ils

« évoquent » des valeurs immédiatement accessibles à l'auditoire. Dans cet esprit, l'amplification vise à accentuer ou, au contraire, à gommer certaines propriétés des individus mis en scène afin qu'ils en viennent à incarner l'essence même de certaines vertus ou de certains vices. Il faut, à ce stade, souligner une nouvelle fois que cette nature non inférentielle de l'amplification ne réduit pas l'épidictique à une simple prouesse spectaculaire de l'orateur et au seul plaisir esthétique de l'auditoire. La mise en scène des valeurs vise bien à « susciter une émotion et, dès lors, [à] implanter chez l'auditeur une disposition à agir dont le contenu proprement actionnel reste, par ailleurs, très indéterminé » (Dominicy et Michaux 2001 : 142). Certaines situations de crise exigent sinon une refondation, du moins une revivification de l'homonoïa. C'est bien souvent à ce stade que l'épidictique intervient et c'est tout l'enjeu du discours du général de Gaulle que nous allons examiner à présent.

#### 7.2 LE CADRAGE DU DISCOURS

Si l'on s'essaie à rendre compte de la *dispositio* rhétorique de ce discours, on ne pourra pas manquer de remarquer la disproportion des différentes parties. En effet, selon nous, le premier quart du texte renferme exorde, narration et argumentation, selon la disposition suivante:

1-4 : exorde5-6 : narration

- 7-13 : argumentation

Ce qui veut dire que tout le reste du texte peut être considéré comme une longue péroraison. À bien y réfléchir, n'est-ce pas dans l'ordre de la plus élémentaire logique ? La fin de la guerre est ellemême la péroraison de l'événement, l'occasion d'un bilan et d'un éloge de ceux qui se sont battus pour cette fin. Récapitulation, amplification et passion sont donc d'emblée convoqués, et trouvent naturellement leur place au sein de la péroraison rhétorique.

La péroraison partage avec l'exorde un caractère passionnel. Dans ce discours, il est exploité par la répétition de l'objet central du discours, la victoire, qui se voit magnifiée par une majuscule dans la version écrite :

(1) La guerre est gagnée / (2) Voici / la victoire /// (3) C'est la Victoire des Nations Unies et // (4) c'est la Victoire de la France ////

Que (1) soit un énoncé aussi minimal – sujet-verbe – n'est pas source d'étonnement. L'essentiel est dit avec sobriété car chacun sait ce que cela signifie : la phrase est au plus près du prototype d'énoncé que tous ont rêvé d'entendre. Elle n'a besoin ni de compléments ni de précautions ou d'ornements oratoires. L'émotion se marque plus

clairement en (2), où le présentatif est isolé par une pause et la victoire mise en évidence par une très longue pause. La phrase nominale contribue à intensifier l'effet exclamatif du propos. Le présentatif est d'autant plus important qu'il est à prendre à la lettre, c'est-à-dire qu'il permet de « rendre présent » une victoire longtemps fantasmée, espérée. Rappelons qu'il avait une fonction identique dans le discours du Débarquement : « voici venu le choc décisif, le choc tant espéré ».

La reformulation de (3) et (4) permet par contrecoup de rendre la victoire de (2) détachée des contingences, de la mettre en évidence pour elle-même avant d'y attacher une quelconque attribution. (3) et (4) sont introduits par le marqueur d'identification « c'est ». Sur les deux plateaux de la balance se trouvent, en un équilibre artificiel, les « Nations Unies » <sup>2</sup> et la France, tandis que la victoire, par l'attribution d'une majuscule, devient un moment historique. On trouve en outre aussi un écho direct à la « bataille de la France » mentionnée le 6 juin 1944. La bataille devenant Victoire constitue l'exact pendant de la bataille considérée comme une défaite en 1940.

Le texte se poursuit par une narration des plus classiques :

(5) L'ennemi allemand vient de capituler // devant les armées alliées de l'Ouest et de l'Est /// (6) Le Commandement français était présent et partie // à l'acte de capitulation ///

Bien entendu, la pause introduite en (6), permet de mettre en relief ce qui importe le plus dans cette capitulation : la place de la France.

L'argumentation est vite expédiée sur un point mineur : le fait que des combats sporadiques peuvent encore se dérouler. L'intonation à la fois ascendante et descendante, si typique de la parole gaullienne, sur « il est possible » marque la minoration de ce point, de même que l'incise (9). Le connecteur *mais* de (11) écrase d'ailleurs la conclusion qu'on aurait pu en tirer (« L'Allemagne n'est pas encore abattue »), conclusion qui est elle-même contrariée par la mention « pour leur propre compte » :

(7) Dans l'état de désorganisation // où se trouvent les pouvoirs publics // et le commandement militaire allemand / (8) il est possible // que certains groupes ennemis // veuillent / (9) ça et là / (10) prolonger pour leur propre compte une résistance sans issue /// (11) Mais l'Allemagne // est abattue // (12) et elle a SIGné son désastre! ////

La longue pause de la fin de (12) montre que l'essentiel a été dit. L'éloge peut prendre place au sein de la péroraison.

Cette fin de discours est très largement imprégnée d'un épidictique des plus classiques. Pour éviter certaines redites, nous mettrons l'accent sur les trois grands traits particulièrement représentatifs de

2 L'expression « Nations Unies », que l'on doit au Président des États-Unis, Franklin D. Roosevelt, est fixée par la *Déclaration des Nations Unies* du 1<sup>er</sup> janvier 1942, dans laquelle les représentants de vingt-six pays s'engageaient à poursuivre ensemble la guerre contre les puissances de l'Axe.

l'épidictique : l'amplification, l'effet de communauté et la mise en scène des valeurs

#### 7.3 AMPLIFICATION

Ce discours est, conformément aux canons rhétoriques, saturé par différentes techniques d'amplification. Deux formes semblent émerger : la première procède par accumulation, juxtaposition ou répétition ; la seconde, de manière plus qualitative, permet d'amplifier le caractère hors du commun de la victoire, impliquant ce que M. Carter appelle « une perception de l'extra-ordinaire » (1991 : 213).

#### 7.3.1 ACCUMULATIONS

On notera, en (20), l'accumulation de l'adverbe d'intensité « tant ». Les actes (« combatt[re] ») et les affects (« souff[rir] ») amplifiés par cet adverbe ne sont plus de l'ordre du quantifiable et, de fait, méritent l'éloge. Dans l'énoncé suivant, la répétition à six reprises de « pas + groupe nominal » est une manifestation particulièrement spectaculaire de l'amplification par accumulation. La structure des groupes nominaux présente des régularités frappantes que l'on peut représenter comme suit : « un + N + complément prépositionnel [de + ses + N] ». Cette accumulation se double d'une gradation émotionnelle, tant au niveau des pivots nominaux que de leurs compléments prépositionnels. L'« effort » des « soldats », des « marins » et des « aviateurs », pour louable qu'il soit, ne revêt pas un caractère exceptionnel, compte tenu des fonctions militaires spécifiques occupées par les individus en question. En revanche, la suite met en scène des individus ordinaires (« de ses fils et de ses filles ») qui, hormis leurs liens charnels à la mère patrie, ne sont pas singularisés dans une fonction particulière : les « acte[s] de courage et d'abnégation » n'en sont alors que plus louables, car ils excèdent le devoir strict des individus évoqués. La gradation prend ensuite un autre tour, délaissant l'éloge des actes vertueux pour laisser place à une amplification progressive du *pathos*. On notera la disparition soudaine du complément du nom dans les trois derniers groupes nominaux : si la « souffrance » est encore rattachée à des individus particuliers (les « hommes et les femmes prisonniers »), le « deuil », le « sacrifice » et les « larme[s] » atteignent un très haut degré de généralité et concernent l'ensemble d'une nation qui ne forme plus qu'un seul corps souffrant.

Le discours épidictique ne permet pas seulement de souder une communauté, mais de lui donner sens. La souffrance unanimement partagée se trouve récompensée et légitimée par son utilité. En donnant une fin à des vies fauchées, ces dernières s'inscrivent hors de l'entropie propre à toute guerre. Une motivation est donnée et aboutit ipso facto à une lecture des événements dans laquelle la collectivité

trouve non seulement des repères communs, mais une légitimité commune à avoir accompli ce qui a été accompli. C'est peut-être ici que s'exprime, voire que se forge au mieux la rationalité épidictique.

En (32), (33) et (38), la juxtaposition d'adverbes (« durement, longuement ») et de verbes (« lutté, pâti, travaillé ») amplifie l'aspect intrinsèquement duratif et laborieux des lexèmes convoqués. On relèvera également l'anaphore rhétorique fondée sur la récurrence à quatre reprises de « Honneur » (42, 43, 46, 48), ainsi que l'accumulation de tournures exclamatives, notamment en fin de discours. On voit bien ici que l'amplification n'est pas de nature inférentielle, mais qu'elle se rapproche plutôt des actes de discours expressifs. Cela est particulièrement vrai de l'énoncé exclamatif constitué d'un seul mot : « Honneur! » (42), qui ouvre l'anaphore rhétorique, et de l'interjection « Ah! » (53). Dans le premier cas, l' « Honneur » n'est pas attribué à des agents identifiables, comme ce sera le cas en (5), (6) et (7) : l'absence de toute prédication confère à la valeur un caractère absolu et parfaitement évident. Dans le second cas, on se trouve dans un registre infra-lexical: l'interjection « ah » appartient en effet aux « cris codifiés » dont le sens n'est pas « permanent », mais varie « en fonction de la situation et du contexte » (Pellat et alii 1994 : 462). Ici, le « Ah! » marque l'hypertrophie d'une émotion difficilement lexicalisable : il investit d'affectivité l'énoncé final « Vive la France ! », point d'orgue de la série d'accumulations que nous venons d'examiner.

#### 7.3.2 PERCEPTION DE L'EXTRA-ORDINAIRE

L'amplification prend parfois chez de Gaulle un tour plus qualitatif que quantitatif, notamment dans l'évocation du caractère exceptionnel de la victoire. La métaphore in absentia du premier énoncé (« Gloire » pour soleil) est une bonne illustration de cette forme d'amplification. Selon L. Perrin, « La métaphore consiste fondamentalement à exagérer certaines propriétés réellement imputables, et imputées, à un objet du monde » (1996 : 53). Cette exagération, rendue plus sensible encore à l'écrit par la majuscule de « Gloire », accentue la solennité du moment et, par là même, met en scène son caractère extra-ordinaire. Toutefois, ce caractère vient moins de l'avenement d'une ère nouvelle que du retour d'un passé que l'on croyait perdu. Le caractère répété mis en valeur par « une fois de plus » (14) permet avant tout de renouer avec l'illustre passé de la France. Après l'éclipse de 1940, réapparaît, de manière cyclique, ce que de Gaulle, lors du discours du Débarquement, nommait déjà le « soleil de notre grandeur ». Le caractère exceptionnel du moment vécu se marque dans le discours par une amplification à la fois géographique et temporelle : l'effort de guerre est vu dans son caractère supra-national (« tous ces hommes et ses femmes [...] dans le monde »); la suggestive expression « à la fin des fins » met quant à elle en lumière, par sa résonance religieuse

(« au siècle des siècles »), le caractère irréversible du triomphe des valeurs sacrées que sont la « justice » et la « liberté ». L'expression « pour toujours » (44), en figeant à jamais l'inviolabilité de l'honneur des armées, participe également de cette sacralisation du moment de la victoire.

## 7.4 EFFET DE COMMUNAUTÉ

On l'a dit, l'une des caractéristiques les plus prégnantes du genre épidictique est qu'il vise à la création d'un effet de communauté ou d'homonoïa. Chez de Gaulle, on assiste, fait remarquable, à un double mouvement communautaire qui permet tout à la fois d'unifier l'ensemble de la nation française et d'intégrer cette dernière au concert des nations victorieuses.

Dans un premier temps, la mention des « drapeaux » resplendissants (15) met en évidence, tout comme la Marseillaise qui suit immédiatement le discours, l'un des symboles les plus clairs et les plus forts de l'identité nationale. Par ailleurs, la systématique présence des deux sexes (« fils » et « filles », « femmes » et « hommes ») et la traditionnelle mention gaullienne de toutes les forces armées (« soldats », « marins », « aviateurs ») donnent l'illusion d'une communauté faisant bloc. Dans le même esprit, on sera attentif au processus, largement constaté ailleurs, d'anthropomorphisation de la patrie. De Gaulle prête à cette dernière raison (« pensée ») et sentiments (« amour »). Il réactive par ailleurs le lieu commun de la « mère patrie », dont le peuple constitue les « fils » et les « filles » (22) : le discours souligne ici le caractère charnel, quasi familial, du lien patriotique. Enfin, « le peuple français » (29) prétend dénoter un ensemble indistinct et, surtout, indivisible de citoyens que réunissent en plus des émotions (« joie » et « fierté ») qualifiées de « nationale[s] ». Or, une telle indivision du peuple français ne va pas de soi à l'heure où ont déjà sonné les règlements de compte pour les collaborateurs. Comme on l'a dit précédemment, de Gaulle savait bien que donner l'illusion d'une France unie et combattante était le prix à payer pour figurer dans le camp des vainqueurs, voire pour se prévaloir de la « Gloire » qu'il mentionne dans son discours (13). Il est particulièrement intéressant, à cet égard, de mettre ce discours en parallèle avec celui du 15 mai 1945 où de Gaulle, devant l'assemblée consultative française, tire les leçons de la guerre. Nous en proposons un assez large extrait, tant ce discours révèle la portée fondamentalement unificatrice de l'action gaullienne et explique l'effet de communauté indissoluble qu'on lit dans de nombreuses interventions radiodiffusées :

Mais pour que le but fût atteint, il fallait que l'effort fût de bout en bout, non point du tout le concours dispersé qu'apporteraient les groupes de Français à la lutte livrée par diverses puissances, mais bien une action nationale, unique, indépendante, souveraine, embrassant à la fois le

dedans et le dehors, élevée au-dessus de toute tendance particulière, de tout clan, de tout parti, n'admettant d'autres lois que celles que le pays s'était à lui-même données, ne composant à aucun degré et vis-à-vis de personne avec les droits, les intérêts, l'autorité de l'État, et rassemblant à mesure des événements tous les citoyens, toutes les forces, toutes les terres. Il le fallait pour qu'à la fin la France fût debout, menant un seul combat, avec une seule épée, un seul territoire, une seule justice et une seule loi. Je ne doute pas que cette rigueur obstinément centralisatrice ait paru lourde à tels ou tels groupes que le goût du centrifuge portait aux actions parallèles c'est-à-dire, en fait, séparées. Je sais que tel ou tel allié a pu maintes fois s'offusquer de cette inflexibilité d'indépendance et de souveraineté. Mais il fallait, il fallait à tout prix, que notre effort fût indivisé pour que la France restât indivisible. (de Gaulle 1970 : 550)

Dans le discours du 8 mai, le summum de cette unification nationale consiste sans doute, lors de la phase de remise des honneurs, à effacer la honte de l'armistice de 1940. L'éloge de l'irréductibilité du peuple français ou, plus significatif encore, de son inflexibilité, tend à linéariser une réalité historique complexe : Vichy et la collaboration n'ont pas droit de cité dans l'épidictique gaullien qui vise à rassembler la nation autour de ses valeurs les plus sacrées. A cet égard, la ligne fixée depuis 1944 n'a pas varié d'un pouce.

Cette même lecture épidictique de l'histoire se marque dans le parallélisme entre le « peuple français » et ses « vaillants alliés », placés ici à égalité. On relèvera (en 30-31) une certaine insistance dans les marques de comparaison (« comme lui, pour la même cause que lui »). Cette analogie entre la France et les Alliés se voit cependant poussée au-delà du simple parallélisme. Le « fraternel salut » procède d'une anthropomorphisation des rapports entre les États : ces derniers ne semblent plus former qu'une seule et même famille. En (49), le lien par le sang porte à son plus haut degré ce processus d'incarnation. L'incarnation du peuple français en tant que frère de sang des Nations Unies nous semble participer d'un effet d'évidence discursif en rapport avec la force de l'épidictique.

Dans cet ordre d'idées, on sera attentif aux fréquentes antépositions d'adjectifs épithètes qui émaillent le discours. Par exemple, dans le syntagme « fraternel salut » (29), l'antéposition tend à créer une unité de nature entre le nom et l'adjectif : le « salut » qu'adresse la France aux Alliés devient *par essence* « fraternel », au détriment de la complexité historique des rapports entre les États concernés. L'antéposition et le figement du nom qui en découle paraissent favoriser l'évidence épidictique. Il se produit, dans ce fait stylistique en apparence ponctuel comme dans tout le discours, un « effet de validité » : la force de l'épidictique gaullien est de faire « comme si » la France, l'Angleterre, les États-Unis et la Russie ne constituaient qu'une seule et même communauté d'intérêts et de valeurs.

#### 7.5 VALEURS

Un discours marquant la fin d'un conflit armé comprend, dans son horizon d'attentes, deux aspects essentiels que de Gaulle ne néglige pas : d'une part, exprimer la « joie » (28) qu'entraîne forcément l'annonce de la capitulation de l'ennemi et, d'autre part, manifester de la reconnaissance envers ceux qui ont agi ou souffert pour une telle fin. Cette dernière valeur est omniprésente : chaque énoncé de cet extrait réalise en effet un acte de reconnaissance, de remerciement ou de gratification. L'issue heureuse de la guerre permet d'attribuer rétrospectivement une utilité aux sacrifices, aux morts, au combat : l'expression de totalité exprimée par la structure « pas + groupe nominal » donne ainsi sens à tous les actes accomplis et à toutes les épreuves subies. Le respect des attentes liées à ce genre de discours met en évidence l'idée de M. Carter (1991) selon laquelle épidictique et rituel sont comme les deux faces d'une même pièce.

De Gaulle va toutefois au-delà des seules figures imposées. Il profite du caractère exceptionnel de la victoire pour concentrer son discours sur des valeurs qui constituent des buts absolus : la « justice et la liberté » (41). Cette dimension téléologique est stylistiquement mise en scène par la structure même de la période. En effet, la progression syntaxique accumule plusieurs groupes binaires et ternaires avant de délivrer, « à la fin des fins » – l'expression temporelle utilisée par de Gaulle mime le mouvement oratoire – les valeurs que tous se sont acharnés à rétablir. La subordonnée de but qui clôt la progression fait écho au complément du verbe « pour la même cause que lui » situé plus tôt dans la période : la « justice et la liberté » apparaissent comme les motivations premières qui animent, de manière parfaitement homogène, tous les combattants français et alliés. La lutte contre l'occupant est vue comme une lutte pour le droit et l'indépendance, valeurs qui constituent, on le répète, des buts avec lesquels on ne saurait transiger. Le rétablissement du droit et de l'indépendance signifie dans le même temps un retour aux institutions démocratiques. Plus largement, c'est l'ensemble de la nation qui se reconstitue autour de ses valeurs les plus fondamentales. Le discours du 8 mai 1945 mobilise ainsi plusieurs valeurs consensuelles qui impliquent toutes le retour à une « communauté de sentiments » après la déchéance de 1940 et la période d'opposition entre collaborateurs et résistants.

L'épidictique gaullien vise non seulement à rassembler la nation française (visée politique intérieure), mais aussi à lui redonner une certaine position face au monde (visée politique extérieure). À cet égard, le 8 mai 1945 est, à n'en pas douter, une grande victoire pour Charles de Gaulle : la France est présente au moment de la signature de la capitulation, au grand déplaisir des Allemands. Cette présence française est le signe même d'un honneur retrouvé, dont le discours se

fait largement l'écho. Les trois paragraphes de la version écrite de cet extrait mettent ainsi tous en scène des valeurs d'autosatisfaction : « Gloire » (13), « fierté » (28), « honneur » (42, 43, 46, 48). La question de l'honneur occupe une place centrale, évoquée avec une exaltation propre tant à l'épidictique qu'à l'intensité historique de ce 8 mai 1945. Magnifier ce type de valeur, c'est surtout l'occasion de faire oublier l'armistice de 1940. De Gaulle abolit, par le pouvoir de l'évidence épidictique, tout sentiment de honte, voire toute propension à la victimisation. Dans cette optique, la France peut faire sienne la victoire, du moins en partie, conjointement avec les Alliés. On le sait, cette lecture de la guerre, plus mythique que véritablement historique, n'est pas partagée par tous les Alliés : la conférence de Yalta l'a rappelé.

« Justice », « liberté » et « honneur » apparaissent dans le discours du général de Gaulle comme des valeurs que l'on pourrait qualifier d'absolues. Cela s'explique, on vient de le voir, par le fait que l'épidictique gaullien vise avant tout à revivifier l'homonoïa d'une nation française encore divisée et meurtrie par plusieurs années de guerre et d'occupation. On comprend, à la lumière de cet exemple, que la convocation de valeurs dans l'argumentation peut avoir pour fonction de clore les débats et d'apaiser les controverses.

Ici, le recours à des valeurs que l'on suppose partagées par l'auditoire constitue un processus naturel d'épuisement des querelles. Dans un tel ordre d'idées, les valeurs sont si évidentes qu'elles ne se discutent ou ne s'argumentent plus.

#### CONCLUSION

# DIRE ET INCARNER « UNE CERTAINE IDÉE DE LA FRANCE »

La vraie grandeur n'est pas ailleurs que dans l'accomplissement du but qu'on s'est fixé. (Louis Caron)

La première page des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle est l'une des plus connues, l'une des plus belles aussi :

Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. Le sentiment me l'inspire aussi bien que la raison. Ce qu'il y a, en moi, d'affectif imagine naturellement la France, telle la princesse des contes ou la madone aux fresques des murs, comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle. J'ai, d'instinct, l'impression que la Providence l'a créée pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires. S'il advient que la médiocrité marque, pourtant, ses faits et gestes, j'en éprouve la sensation d'une absurde anomalie, imputable aux fautes des Français, non au génie de la patrie. Mais aussi, le côté positif de mon esprit me convainc que la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang ; que, seules, de vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de dispersion que son peuple porte en lui-même ; que notre pays, tel qu'il est, parmi les autres, tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser haut et se tenir droit. Bref, à mon sens, la France ne peut être la France sans la grandeur. (de Gaulle 1954 : 1)

Charles de Gaulle, dont le patronyme a persuadé certains qu'il ne pouvait s'agir que d'un pseudonyme, s'est toujours senti le porteur d'une certaine idée de la France irréductiblement attachée à une certaine idée de la grandeur, celle qu'il révèle dans les discours analysés. Le héraut de cette France n'a pu devenir son héros qu'en convaincant, avec un acharnement exaspérant, Alliés et Français que la France n'avait pas perdu sa grandeur.

La conclusion de cet ouvrage réfléchira précisément autour de ce point cardinal, que l'on peut décliner en quelques questions : Comment de Gaulle a-t-il pu incarner la France ? Quelles sont les étapes de sa refondation ? Quel en est le principal vecteur ?

### « JE SUIS LA FRANCE »

Cette formule, que l'on a si souvent placée dans la bouche du général de Gaulle, est traditionnellement lue comme la marque de l'extraordinaire arrogance ou prétention de l'homme du 18-Juin. Comment un être humain peut-il s'élever ainsi à la hauteur d'une nation?

Pour les Anglo-Saxons, une telle prétention relève de l'indicible. Elle constitue une forme de signe indubitable des ambitions personnelles démesurées du personnage, la preuve de son inclination pour la dictature, son mépris pour la démocratie. Il fait fréquemment suffoquer de rage Churchill, surtout après l'affaire de Syrie. Ce dialogue entre de Gaulle et Spears lors de la mésentente au Levant est significatif:

- Vous croyez que je souhaite la victoire de l'Angleterre ? Non, seule m'importe celle de la France.
- Mais c'est la même chose!
- Pas de mon point de vue ! Pas du tout ! (Lacouture 1984 : 482)

Et de déclarer à un Spears sidéré :

— Vous allez entrer en Syrie parce que j'y consens! (Roussel 2002 : 220)

L'esclandre met précisément le doigt sur une compréhension à géométrie variable de ce qui est impliqué par « être alliés ». Du côté anglo-saxon, l'objectif étant le même, être allié suppose une association pleine et entière ; pour de Gaulle, cela suppose au mieux une forte coopération dans laquelle doivent se retrouver les intérêts nationaux – il est hors de question de donner l'image d'une France créature de l'Angleterre. Ce sera d'ailleurs à peu près la même attitude qu'il aura vis-à-vis de l'Europe. Cette dissociation des intérêts, alors même que les Anglais ont accueilli de Gaulle et l'ont reconnu « tout seul », est vécue comme une impardonnable erreur diplomatique : de Gaulle devrait être redevable à ses hôtes, il ne cesse de montrer que c'est le cadet de ses soucis.

Cette attitude renforcera le discrédit du personnage, comme l'analyse adéquatement E. Roussel :

D'évidence, on l'oublie trop souvent, les coups d'éclat du Général ont été à double tranchant. Dans beaucoup de cas, ils lui ont permis de l'emporter mais ils ont aussi produit leurs effets boomerang. Comme il arrive dans des affaires purement privées, ceux qui ont subi les foudres du Général – des Anglais pour la plupart – ont semblé passer l'éponge, faire la part des choses. Le souvenir des scènes pénibles qu'ils ont vécues n'est pas moins resté ancré dans leur mémoire, et ils les ont évoquées devant des interlocuteurs américains, dès lors très défavorablement impressionnés. Dans le premier tome de sa série, *Les Secrets des archives américaines*, Nerin Gun rapportera : « De Gaulle se croit le Messie, confie sarcastiquement Eden à Freeman Matthews. Il m'a causé plus d'embêtements que tous les autres chefs de gouvernement en exil mis tous ensemble. » Churchill jure à qui veut l'entendre, quand il vient à Washington, que de Gaulle est son

cauchemar. À Londres, la légende noire du gaullisme était une réalité, et l'on en trouve le reflet dans un texte inouï de l'écrivain H.G. Wells intitulé *La Vérité sur de Gaulle*, dont un exemplaire figure dans les archives du diplomate américain Robert Murphy : le Général y est peint sous les traits d'un représentant typique de l'idéologie militariste français et d'un candidat à la dictature. (Roussel 2002 : 258)

Charles de Gaulle n'arrivera jamais à se défaire d'une forme de suspicion pour la dictature – y compris en 1958 lorsque, lors d'une conférence de presse, il éclate d'un « Croyez-vous qu'à mon âge, je vais entamer une carrière de dictateur ? ».

Mais sa propension à déclarer qu'il est la France ne semble pas trouver d'autre explication possible. Churchill, dans une des mémorables colères à l'encontre du Général, mettra – vainement – les points sur les i :

- Vous dites que vous êtes la France! Vous n'êtes pas la France! Je ne vous reconnais pas comme la France! La France, où est-elle?
- Pourquoi discutez-vous de ces questions avec moi, si je ne suis pas la France ?
- Tout cela a été consigné par écrit. Vous n'êtes pas la France. Vous êtes la France Combattante...
- ... J'agis au nom de la France. Je combats aux côtés de l'Angleterre mais non pour le compte de l'Angleterre. Je parle au nom de la France et je suis responsable devant elle [...]. Le peuple français est convaincu que je parle pour la France, et il me soutiendra aussi longtemps qu'il le croira... (Lacouture 1984 : 567)

Qu'est-ce que notre analyse des discours gaulliens peut rétorquer à cela ? Le lecteur de cet ouvrage se sera peut-être dit qu'au lieu d'étudier l'*ethos* gaullien, il eût fallu se pencher sur l'*ethos* de la France. Essayons de justifier nos conclusions par l'analyse de l'énoncé « Je suis la France ». Deux lectures nous paraissent possibles : la première est une lecture logique, la seconde, une lecture rhétorique <sup>1</sup>.

Dans le premier sens de l'énoncé, l'assertion se reçoit comme une vérité dans laquelle de Gaulle et la France sont parfaitement interchangeables (si A égale B, B égale A). Dans cette optique, il existerait deux entités indépendantes et équivalentes. Pour les Anglo-Saxons, ce serait la lecture qu'ils privilégient des assertions gaulliennes. Lecture évidemment inacceptable, puisqu'un général à titre temporaire ne peut, ni légalement, ni légitimement, se hisser au niveau d'un Étatnation.

À cette lecture logique, opposons-lui une lecture rhétorique, dans laquelle la formule est une figure : la synecdoque. Dans cette figure, la partie représente, le tout, la voile est le bateau. Logiquement inacceptable, cette lecture invite pourtant à reconsidérer la figure gaul-

<sup>1</sup> La base théorique de la thèse dont est issu cet ouvrage sera publiée par ailleurs. Elle reviendra sur la rhétorique dont nous avons usé et abusé au cours de nos analyses.

lienne : celle-ci existe mais n'existe que pour figurer le tout. Au terme de ce processus, la figure gaullienne n'a plus d'importance, elle s'efface pour être vue comme le tout qu'elle convoque et non la partie qu'elle représente. En disant « je suis la France », de Gaulle se situe dans une évanescence personnelle : l'homme disparaît au profit de l'État.

Cette lecture concorde avec bon nombre de nos observations sur les textes. Le discours sur Mers el-Kébir montre par exemple la dissociation entre la personne, émue par le drame, et la nation, qui pense à ses intérêts supérieurs. Des archives récemment retrouvées corroborent cette interprétation. Ainsi, après le procès de Laval, Gaston Palewski, directeur de cabinet de De Gaulle, se voit demander un rendez-vous par la fille de Laval, Mme de Chambrun, avec qui il avait été lié; Palewski transmet la requête à de Gaulle, mettant en évidence qu'il lui serait difficile de ne pas la recevoir. De Gaulle réplique : « Vous ne vous appartenez pas. Vous n'irez pas voir Mme de Chambrun » (Roussel 2002 : 515). Significatif aussi est le message qu'il livre à Victor Le Gorgeu en démissionnant en 1946 : « Les hommes ne comptent pas ; seul l'État compte » (Roussel 2002 : 526).

On peut trouver une résonance à ces différents propos : à partir du moment où de Gaulle assume qu'il est la France, il ne s'appartient plus et ne compte plus. Il est sans doute l'un des rares hommes d'État à avoir à ce point dissocié l'homme privé de l'homme public. En 1940 et en 1958, on lui offre – la première fois par défaut – le pouvoir. En 1946 et en 1969, il le quitte *volontairement*. Alors que certains pourraient s'y accrocher, de Gaulle délaisse le pouvoir dès lors que la réalité brise la certaine idée qu'il se fait de la France. Cette haute idée de la nation n'est pas incompatible avec la haute image qu'il peut se faire de lui-même, mais tout montre que l'on a eu tort de vouloir superposer ces deux aspects au point de les fusionner.

Lorsque l'on dit que de Gaulle incarne la France, le verbe est à prendre au premier degré, ce que les Alliés ont visiblement eu du mal à accepter.

# DE LA DISSOCIATION À « L'UNITÉ »

La décision prise de distinguer deux périodes, 1940-1942 et 1944-1945, dans l'analyse des discours permet de mettre en évidence l'emploi de deux stratégies argumentatives en opposition : la dissociation et l'association. On peut en effet mettre en parallèle ces deux formes argumentatives avec deux postures du général de Gaulle.

Dupréel a proposé une approche originale de la différence entre jugements de réalité et jugements de valeur. Au fond, un jugement de réalité constitue un énoncé appartenant à une certaine doxa – Dominicy (2005) donne l'exemple de « du Bartas est un poète », jugement fondé sur une prémisse admise : celui qui écrit en vers est un

poète. En revanche, si j'ai l'intention de rejeter une opinion reçue, je le fais en invoquant un jugement de valeur, et « du Bartas est un poète » exprime que son œuvre est illégitimement tombée dans l'oubli. Faire ce chemin consiste à prendre un risque particulier :

En ne se bornant pas à « transporter » sur du Bartas une qualité de poète immédiatement décelable par la pratique de la versification, celui qui émet ce jugement renonce à la sécurité que lui prodiguerait le recours à un critère aussi indiscutable ; il sacrifie, somme toute, un accord aisément obtenu à sa préférence pour un choix évaluatif beaucoup plus risqué [...] (Dominicy 2005)

C'est à partir de ce choix de la valeur contre la réalité que Dupréel met en exergue, superbement, l'effort du renoncement :

Ce qui donne de la valeur à notre choix, ce n'est pas qu'il est le bon choix, c'est tout ce qu'il y a de bon dans ce à quoi nous avons renoncé pour faire ce choix. (Dupreél 1968 : 8)

Cette dernière citation trouve une résonance toute particulière lorsqu'on la rapporte à Charles de Gaulle. Combien de fois n'a-t-on pas loué le discernement dont il a su faire preuve pour faire « le bon choix pour la France » ? Alors qu'il est sans doute tout aussi remarquable d'avoir renoncé à la sécurité au nom de la valeur, « éminente et irremplaçable » selon Dupréel.

Au-delà de tout ce que peut impliquer le choix de l'exil, de la France Libre, il s'agissait aussi de faire adhérer un ensemble de Français aussi large que possible à cette « logique ». Encore qu'il faille mettre le terme de « logique » entre guillemets, puisque c'est précisément rompre avec elle, choisir la raison positive au lieu de la raison instrumentale, renoncer à une forme de confort immédiat pour se mettre en danger, que de rejoindre de Gaulle. C'est, en fait, opter pour la valeur, au détriment de tout le reste.

Mais la dissociation nous conduit aussi à d'autres réflexions. Pour Perelman et Olbrechts-Tyteca, il existe un « prototype de toute dissociation notionnelle, à cause de son usage généralisé et de son importance philosophique primordiale : il s'agit de la dissociation donnant lieu au couple Apparence – Réalité » (1958 : 556).

Cette dissociation est l'une des plus importantes dans la stratégie argumentative employée par de Gaulle. Elle est au cœur même de l'énoncé choquant « je suis la France ». Ce dernier crée en effet une distorsion parfaite avec la réalité. Le Gouvernement Pétain, plus encore que réduit à l'apparence, est nié, alors que le « Gouvernement de Gaulle », inexistant plutôt qu'apparent, est propulsé sur la scène du réel. C'est ce même tour de force qui incite à considérer à la fois le plan de la « réalité historique » et le plan de la « réalité mythique ». Car c'est bien une « réalité mythique » qui se façonne le long des discours de guerre de Charles de Gaulle, dans laquelle l'image de la France, qui est elle aussi partagée entre mythe de la grandeur et réalité

trouble, brouille à loisir les cartes. C'est sans doute pour cette raison que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les grands discours gaulliens que l'on a analysés ici ne sont argumentatifs qu'au sens épidictique du terme. On l'aura vu tout au long du parcours : à l'exception notable du 18-Juin et de Mers el-Kébir (encore que l'épidictique ne soit jamais loin), l'argumentation vise avant tout l'impact évocatoire.

À la dissociation Apparence – Réalité, on peut adjoindre, de manière complémentaire et comme le font Perelman et Olbrechts-Tyteca, le couple Lettre – Esprit :

En fait, la dissociation entre l'Esprit et la Lettre, et celle entre la Réalité et l'Apparence, joueraient deux rôles complémentaires : la première servirait à établir les bases épistémologiques du raisonnement ; la seconde assurerait le caractère persuasif auprès de l'auditoire. (Dominicy 2005)

Dans la dissociation Lettre – Esprit, l'Esprit représente le pôle supérieur du tandem et est, en principe<sup>2</sup>, préférable au pôle inférieur constitué par la Lettre.

Cette dissociation est au cœur même de l'Appel du 18-Juin. De Gaulle choisit l'esprit de la France – à de nombreuses reprises il évoque « l'âme de la France » – à sa Lettre, représentée par le Gouvernement Pétain. Il oppose, dans le même temps et ce qui rendra difficile l'examen historique de la période, la France mythique (Esprit) et la réalité historique de la France (Lettre). Rappelons à titre d'exemple cet extrait du message du 18 mai 1941 :

Aux étrangers, je déclare qu'on n'a pas le droit de confondre la nation française avec les chefs indignes qui ont, par abus de confiance, usurpé le pouvoir chez elle et trompé ses amis pour le compte de ses ennemis. L'âme, la volonté, l'avenir de la nation sont avec ceux qui portent ses armes au combat et non avec un quarteron de généraux déshonorés.

Cette même dissociation donne lieu à la scission entre légalité (Lettre) et légitimité (Esprit) si souvent évoquée pour résumer l'opposition entre Vichy et de Gaulle (Paulhan 1952).

À cette première phase de dissociation, se lie une phase d'association. À partir du moment où, en effet, Vichy ne cesse de se décrédibiliser, la technique de la dissociation n'a plus lieu d'être. Au contraire, plus la guerre approche de son terme, plus la scission entre la Résistance et la Collaboration risque de rendre la France ingouvernable, soumise à la guerre civile et aux règlements de compte. Il ne fait guère de doute que de Gaulle a pris conscience de cet aspect. Les discours de cette seconde période montrent que la carte de l'épidictique est jouée à plein rendement. L'unité nationale est demandée à plusieurs reprises. Il faut dire que

<sup>2</sup> Dominicy met en évidence une exception possible : l'argument pragmatique qui consiste à préférer, en fin de compte la Lettre plutôt que l'Esprit.

la restauration de l'État, idée profonde dans l'esprit du général de Gaulle, doit transcender les querelles partisanes. La grande distinction qui s'établit dans la pensée gaulliste est la suivante : le Président de la République, c'est la légitimité nationale, il dispose du pouvoir d'État, c'est l'incarnation de la permanence française. (Maitrot & Sicault 1969 : 2)

Ce jugement sur le de Gaulle d'après 1958 s'applique parfaitement au de Gaulle de la deuxième guerre mondiale. Il explique pour quelle raison il n'estime pas nécessaire de proclamer la République lors de la Libération de Paris. Dans ce processus, on peut sans doute affirmer que, pour de Gaulle, l'apparence de gouvernement conduit, une fois son caractère apparent rendu évident, à sa désintégration et à la restauration pleine et entière de l'État dans toute son unité.

Cependant, on ne peut guère remonter la mécanique que la dissociation a mise en pièces. Dans le processus d'association, il ne suffit pas de procéder dans le sens strictement inverse de la dissociation. Aussi l'unité se fait-elle au mieux par l'acceptation des résistants de la dernière heure, mais n'empêchera pas l'épuration et ses excès.

On pourrait dire ici que la dissociation a trop bien fonctionné. Nécessaire politiquement entre 1940 et 1942, elle a servi de justification judiciaire à toute la période de l'épuration. En 1940, il s'agissait de faire passer un pouvoir écrasant de prestige et auréolé de confiance pour un pôle inférieur, quantitativement proche du néant mais se déclarant être l'esprit de la France. Lent au démarrage, le processus a subi une accélération continue au fur et à mesure des événements, jusqu'à une forme de radicalisation, au point que le pôle supérieur (de Gaulle) n'a pas été loin d'une forme de déification et que le pôle inférieur s'est effondré.

Lorsque Jean Paulhan a rappelé dans sa lettre aux directeurs de la Résistance que, pour le meilleur et pour le pire, le Gouvernement français légal de 1940 à 1944, a été celui de Vichy, il s'est exposé à des attaques d'une violence extrême (cf. Flower 2003). Il cite l'article 75 du Code qui punit de la peine de mort, entre autres, tout Français qui porte les armes contre la France, pour dire de cet article, fondement légal des procès d'épuration :

Oui, tous ces mots sont simples, et faciles à définir. À l'exception d'un seul, pourtant, qui revient dans chaque phrase. C'est, comme il arrive d'habitude, celui dont le sens paraît, au premier abord, le plus évident : c'est la France. (Paulhan cité par Flower 2003 : 45)

Dans ce jeu antinomique de dissociation et d'association, la remarque de Paulhan tombe dans le mille. L'unité nationale n'a pu aller jusqu'au pardon national, malgré de Gaulle. Lorsque l'on revient au texte de la Libération de Paris, il apparaît évident que l'association forcée ne peut se faire pleinement. De Gaulle choisit de minorer la dissidence, par l'usage de l'incise et par la force de l'association filiale en contrepoint :

La nation ne permettrait pas, dans la situation où elle se trouve, que cette unité-là soit rompue. La nation sait bien qu'il lui faut, pour vaincre et pour reconstruire et pour être grande, qu'il lui faut avoir avec elle tous ses enfants. La nation sait bien que ses fils et que ses filles, hormis quelques malheureux traîtres qui se sont livrés à l'ennemi et qui lui ont livré les autres, et qui connaissent et connaîtront la rigueur des lois, hormis ceux-là, tous les fils, toutes les filles de la France marchent et marcheront fraternellement pour les buts de la France, la main dans la main.

Fort du succès de la dissociation, cette vision d'une unité, qui, implicitement, passe par le pardon, sera un demi-échec <sup>3</sup>. La radicalisation de l'éloge de la Résistance et de la vitupération de la Collaboration marquera, en profondeur, l'identité française. De telle manière que l'on ne pourra se contenter de faire comme si Vichy n'avait jamais existé. Ce constat nous pousse à nous interroger sur le rôle central du mot « Résistance ». La *résistance* ne peut en effet se définir en dehors d'une force qui s'exerce contre elle. En 1940, comme nous l'avions vu, elle a clairement pris une forme : celle d'un contrepouvoir. Mais en 1944-1945, ce contre-pouvoir vient s'exercer contre une autorité qui n'existe plus. La résistance est devenue Résistance et la question de sa légitimité ne se pose plus. Ce figement du nom commun en nom propre se lit en parallèle avec un figement de la dissociation qui oblitère par avance l'efficacité de la stratégie de l'association et la question sinon du pardon, du moins de l'oubli.

D'un point de vue strictement rhétorique, l'usage de l'épidictique, qui est une constante des messages de guerre, que ce soit avant ou après le tournant de 1942, participe du même figement. Perelman et Olbrechts-Tyteca le disent bien, on ne peut passer au délibératif, c'est-à-dire reconstruire la France et ses institutions, sans consolider les valeurs épidictiques. C'est aussi pour cela qu'a lieu l'épuration : l'unité nationale ne peut se faire si on ne partage pas la même idée de la nation. C'est l'un des dommages collatéraux de l'entreprise gaullienne de revivification d'une certaine idée de la France.

### « JE PARLE, IL LE FAUT BIEN »

En théorie pragmatique, la typologie des actes de langage se fonde le plus souvent sur une relation dialectique entre les mots et le monde. Ainsi, Denis Vernant propose de distinguer :

- les métadiscusifs, où les mots renvoient aux mots,
- les assertifs, où la direction va des mots au monde,
- les engageants, où la relation va du monde aux mots,
- les déclaratifs, où les mots font et sont le monde. (Vernant 1997 : 49)

<sup>3</sup> La relative clémence gaullienne lors des procès sera souvent incomprise.

Les déclaratifs constituent une des formes les plus puissantes de l'action par les mots :

L'action dite est réalisée par son dire même et cette interaction produit directement une transaction : une transformation effective du monde. Que l'on pense par exemple à la transaction produite par la formule prononcée par le maire : « Je vous déclare unis par les liens du mariage. » On retrouve ici la dimension *magique* du langage : l'agent doit être dépositaire d'un pouvoir ; la formule doit être rituelle. (Vernant 1997 : 49)

Ce pouvoir magique, de Gaulle ne pourra pas l'acquérir. Du moins pas dans un premier temps : il n'est pas encore suffisamment reconnu en 1940 comme le dépositaire du pouvoir.

Si la parole gaullienne n'a pas (encore) acquis son pouvoir magique, sa capacité assertive, celle qui fait ajuster le monde aux mots, n'en est pas moins importante. Nous avons cité au début de cet ouvrage cet extrait des *Mémoires de guerre*:

Je parle. Il le faut bien. L'action met les ardeurs en œuvre. Mais c'est la parole qui les suscite. (de Gaulle 1954 : 260)

Au moment d'achever notre propos, on pourra mesurer en fin de parcours le caractère crucial de cette déclaration. La haute valeur que de Gaulle donne à la parole met en évidence à la fois ses capacités pragmatiques (« l'action ») et rhétoriques (« les ardeurs ») – les premiers dépendant des seconds.

En ce sens, le général de Gaulle n'est pas l'homme de la langue de bois, l'homme de tous les compromis qui affaiblissent toute stature par souci de ménager les uns et les autres. Il n'est définitivement pas de l'ère du marketing politique contemporain. L'image qu'il se fait de sa parole est inséparable d'une forme d'action et de persuasion – avec une composante passionnelle évidente.

Mais sous quelle forme les discours gaulliens suscitent-ils les ardeurs ? Du point de vue des actes de langage, le déclaratif est, dans un premier temps, impossible. En fait, l'importance de l'épidictique dans les discours gaulliens met en évidence la force de l'assertion. Dans la théorie pragmatique, comme le rappelle Vernant, la catégorie des assertifs est souvent vue comme la catégorie la plus simple et la moins difficile à analyser. Vernant montre que c'est loin d'être le cas. L'assertion a un rapport délicat avec la question de la vérité :

Manifestement, l'assertion a rapport à la vérité. La tentation est grande d'y voir sa spécificité. [...] On pourrait alors définir la force illocutoire d'assertion par son but illocutoire assertif : « dire comment les choses sont » en précisant que sa condition de satisfaction dépend de la direction d'ajustement des mots au monde : l'acte d'assertion est satisfait dès lors que « son contenu propositionnel représente correctement comment les choses sont dans le monde » (Vanderveken 1988 : 22). À en rester là, on demeurerait dangereusement prisonnier de la réduction logicienne justement dénoncée par Austin. (Vernant 1997 : 61)

## Car Austin postule que:

la vérité ou la fausseté d'une affirmation ne dépend pas de la seule signification des mots, mais de l'acte précis et des circonstances précises dans lesquelles il est effectué. (Austin 1991 : 148)

#### Et D. Vernant de conclure :

L'assertion « la France est hexagonale » est vraie à un certain point de vue, dans une certaine intention. Cela suffit pour un général haut placé, peut-être ; mais pas pour un géographe. (Vernant 1997 : 62)

Ce débat incite, toujours autour de l'épidictique, à une réflexion sur le pouvoir quasi déclaratif de l'assertion.

En effet, si de Gaulle n'a pas la stature nécessaire pour que le déclaratif puisse avoir des chances de succès, il crée, par le biais de l'épidictique, des actes assertifs qui fabriquent une image idéale de la France. Au fil du temps et des discours, la frontière se brouillera entre l'image idéale et l'image vécue comme réelle. En ce sens, il profite de la valeur de vérité inhérente à l'assertion, car elle entretient une forme d'illusion descriptive, la capacité de dire comment les choses sont. Il n'est pas évident, y compris pour les philosophes du langage, de se dessaisir de cette forme d'illusion, qui, d'une certain manière, rabat l'assertion sur la déclaration 4.

Étranger aux contraintes de la théorisation et de sa formalisation, Austin évite de retomber dans l'ornière qui consiste à maintenir une conception purement sémantique et logicienne de la vérité, ultime avatar de l'« illusion descriptive ». Poursuivant dans cette voie, nous concevons la vérité pragmatiquement comme *véridicité*, i.e. critère d'évaluation non du contenu propositionnel, mais de l'acte entier, mieux d'un *interacte*, c'està-dire de l'acte considéré dans sa fonction interactionnelle de communication et dans sa finalité transactionnelle. Ainsi l'objectif est-il de modifier l'état doxastique de l'allocutaire en lui fournissant une croyance qu'il n'est pas censé partager. [...] Frege remarquait déjà que l'assertion était réponse à une question. Il faut préciser qu'elle est *proposition de réponse* à ce qui est *en question* entre les interlocuteurs <sup>5</sup>. (Vernant 1997 : 63-64)

Tout au long de la guerre, de Gaulle propose une réponse à la question : « Qu'est-ce que la France ? ». D'abord pur langage ou pure illusion, sa proposition a peu à peu acquis non une forme de vérité, mais de véridicité, c'est-à-dire, toujours selon Vernant, une forme d'accord sur l'image que les interlocuteurs se font de la réalité :

<sup>4</sup> Parler d'illusion entraîne quasiment obligatoirement une forme de dissociation entre l'apparence à rejeter et la réalité à accepter. Il ne faut pourtant pas aller trop vite. L'existence d'une autre réalité que la réalité apparente ne détruit pas l'efficacité de cette dernière. L'illusion continue à faire effet...

<sup>5</sup> Une telle dimension rejoint la conception « problématologique » de la rhétorique selon Meyer (2004).

L'assertion constitue une réponse qui se prétend véridique à une question relative à l'état d'un monde dans lequel les interlocuteurs doivent partager et confronter leurs attentes, leurs objectifs et leurs stratégies d'action. (Vernant 1997 : 65)

Plus que dans tout enchaînement argumentatif, par ailleurs assez rare dans le corpus analysé, c'est dans cette force de proposition et dans le statut véridique qu'elle se forge, que se situe le pouvoir magique de la parole gaullienne, celle qui a, tour à tour, permis de donner une audience à la résistance, de représenter le pouvoir au détriment de Vichy avant de prendre ce même pouvoir tout en empêchant la guerre civile.

### **GLOSSAIRE**

Cité : une communauté politique définie par un territoire et des valeurs.

Disposition (dispositio): la planification textuelle selon le canon de la rhétorique compte, avec quelques variantes, *l'exorde*, introduction du discours qui doit servir à rendre attentif et bienveillant l'auditoire et dire de quoi il sera question; la *narration*, où exposé des faits nécessaire à la cause défendue; la *proposition*, thèse défendue; la *confirmation*, contre-argumentation et argumentation en faveur de la proposition; la *péroraison*, qui clôt le discours en le résumant et en l'amplifiant.

Épidictique : L'un des trois genres de la rhétorique aristotélicienne avec le judiciaire et le délibératif. D'abord considéré comme mineur et ostentatoire, le genre a montré son importance dans le jeu sur les valeurs partagées par une communauté qu'il fortifie par l'éloge ou le blâme.

*Ethos*: image de soi dans le discours, l'*ethos* met en jeu la crédibilité de l'orateur. Il constitue une des trois preuves de la rhétorique aristotélicienne (les deux autres sont le *logos* et *pathos*).

*Homonoïa* : le corps de valeurs qui soude la communauté. Celui qui ne respecte pas l'*homonoïa* est déclaré *atopique*, littéralement « sans lieu », autrement dit exclu de la Cité.

Logos : Pris au sens large, le logos désigne tout discours. Dans un sens plus technique, il est l'un des trois preuves de la rhétorique aristotélicienne et couvre la question du raisonnement et de l'argumentation.

Pathos : techniquement, le pathos est, aux côtés de l'ethos et du logos, une des trois preuves de la rhétorique aristotélicienne et concerne en principe la question de l'émotion ressentie par l'auditoire. Plus largement, il concerne toutes les marques d'émotion dans le discours.

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam J.-M. (1990), Éléments de linguistique textuelle, Bruxelles : Mardaga.
- Adam J.-M. (1999), *Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan, coll. Fac.
- Adam J.-M. (2005), La Linguistique textuelle, Paris: Colin.
- Adam J.-M. et Herman T. (1999), « Reformulation, répétition et style périodique dans l'appel du 18-Juin 1940 », *Semen*, n° 12, 11-30.
- Adam J.-M. et Herman T. (2003), « Discours de combat et argumentation épidictique. De Gaulle, le 6 juin 1944 », *Champs du signe*, n° 15, Acte du colloque « Argumentation et discours politique » de Cerisy-la-Salle.
- Amouroux H. (1988), Le 18-Juin 1940, Paris: Fayard.
- Aristote, Rhétorique, Paris : Gallimard, coll. Tel, 1998.
- Aristote, Topiques, Paris: Vrin, 1997.
- Austin J. ([1962] 1991), Quand dire, c'est faire, Paris : Seuil.
- Barré J.-L. (2003), Devenir de Gaulle 1939-1943, Paris : Perrin.
- Barthes R. (1985), L'Aventure sémiologique, Paris : Seuil, coll. Points.
- Bitzer L. (1968), "The rhetorical situation", *Philosophy and Rhetorics*, 1:1-14.
- Bloch M. (1957), L'Étrange Défaite, Paris : Albin Michel.
- Bonnafous S., Chiron P., Ducard D. et Lévy C. (2003), *Argumentation et discours politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Bourdieu P. (1982), Ce que parler veut dire, Paris : Fayard.
- Breton P. ([1996], 2004), *L'Argumentation dans la communication*, Paris : La Découverte, coll. Repères.
- Breton P. (1997), La Parole manipulée, Paris : La Découverte.
- Carter M. (1991), "The ritual functions of epideictic rhetoric: the case of Socrates' Funeral Oration", *Rhetorica*, IX-3: 209-232.

- Charaudeau P. et Maingueneau D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Cohen J. (1976), « Poésie et redondance », Poétique, n° 28.
- Colin-Platini M. (1976), *Une analyse linguistique des discours de De Gaulle*, Doctorat de troisième cycle, Paris V.
- Cotteret J.-M. et Moreau R. (1969), Recherches sur le vocabulaire du général de Gaulle, Analyse statistique des allocations radiodiffusées 1958-1965, Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Coutau-Bégarie H. et Huan Cl. (1994), Mers-el-Kébir (1940) : la rupture franco-britannique, Paris : Economica.
- Crémieux-Brilhac J.-L. (1996), La France Libre, Paris : Gallimard.
- Crémieux-Brilhac J.-L. (éd.) (1975-1976), *Les Voix de la liberté*, Paris : La Documentation française (5 volumes).
- Danblon E. (2001), « La rationalité du discours épidictique », in Dominicy, M. et Frédéric, M. (éds), *La Mise en scène des valeurs*, Paris et Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- Danblon E. (2002), *Rhétorique et rationalité*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Delpla F. (2000), L'Appel du 18-Juin 1940, Paris : Grasset.
- Dominicy M. (2005), « La "dissociation des notions" et le problème du "réalisme" », *in* Karsenty S. (éd.), *Le Lien social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Dominicy M. et Frédéric M. (2001), *La Mise en scène des valeurs*, Paris et Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- Dominicy M. et Michaux C. (2001), « Le jeu réciproque du cognitif et de l'émotif dans le genre épidictique », *in* M. Dominicy et M. Frédéric (éds), *La Mise en scène des valeurs*, Paris Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- Dosse F. (2000), L'Histoire, Paris : A. Colin.
- Ducrot O. et alii (1980), Les Mots du discours, Paris : Minuit.
- Dupuy J.-P. (1997), « Temps et rationalité : les paradoxes du raisonnement rétrograde », in J.-P. Dupuy et P. Livet, *Les Limites de la rationalité*, Paris : La Découverte.
- Flower J. (2003), Autour de la « Lettre aux directeurs de la résistance » de Jean Paulhan, Exeter : University of Exeter.
- Franken N. et Dominicy M. (2001), « Épidictique et discours expressif », *in* M. Dominicy et M. Frédéric (éds), *La Mise en scène des valeurs*, Paris Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- Gallo M. (1998), De Gaulle, Paris: Robert Laffont (4 volumes).

- de Gaulle Ch. (1946/1970), Discours et messages I: juin 1940 janvier 1946, Paris: Plon.
- de Gaulle Ch. (1954), Mémoires de guerre I : L'appel, Paris : Plon.
- de Gaulle Ch. (1956), Mémoires de guerre II : L'unité, Paris : Plon.
- de Gaulle Ch. (1959), Mémoires de guerre III : Le salut, Paris : Plon.
- de Gaulle Ph. (2003), De Gaulle, mon père, Paris : Plon.
- Gollut J.-D. et Zufferey J. (2000), *Construire un monde*, Paris Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- de la Gorce P.-M. (1999), De Gaulle, Paris : Perrin.
- Govier T. (2005), A Practical Study of Argument, Belmont: Wadsworth (6<sup>th</sup> ed.)
- Goyet F. (1994), Rhétorique de la tribu, rhétorique de l'État, Paris : PUF.
- Goyet F. (1996), Le Sublime du « lieu commun », Paris : Champion.
- Guilhaumou J. (1993), « À propos de l'analyse de discours : les historiens et le "tournant linguistique" », *Langage et société*, n° 65, 5-38.
- Hamon Ph. (1975), « Clausules », *Poétique*, n° 24, 495-526.
- Herman T. (2005), Le Fil des discours, analyses rhétorique et textuelle des messages de guerre du général de Gaulle, Thèse de l'Université de Lausanne.
- Herman T. et Micheli R. (2003), « Renforcement et dissociation des valeurs dans l'argumentation politique », *Pratiques* n° 117-118, 9-28.
- Kersaudy F. (2003), De Gaulle et Churchill, Paris: Perrin.
- Labbé D. (1995), « Les métaphores du général de Gaulle », *Mots*, n° 43, 51-61.
- Laborie P. (1990), L'Opinion française sous Vichy, Paris : Seuil.
- Lacouture J. (1984), De Gaulle I: Le rebelle (1890-1944), Paris: Seuil.
- Langlois Ch.-V. et Seignobos Ch. (1898 1992), *Introduction aux études historiques*, Paris : Kimé.
- Lavoinne Y. (1992), « De Gaulle en révolution : du militaire au politique », in *De Gaulle en son siècle II*, Paris : Plon et La Documentation française, 69-77.
- Le Goffic P. (1993), Grammaire de la phrase française, Paris : Hachette.
- Maingueneau D. (1994a), « Argumentation et analyse du discours », L'Année Sociologique, 263-279.

- Maingueneau D. (1994b), L'Énonciation en linguistique française, Paris : Hachette.
- Maitrot J.-C. et Sicault J.-D. (1969), Les Conférences de presse du général de Gaulle, Paris : Puf.
- Molinié G. (1992), *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Le Livre de Poche.
- Nora P. (1984), Les Lieux de mémoire, Paris : Gallimard.
- Oléron P. (1996), L'Argumentation, Paris : Puf (Que sais-je?).
- Paulhan J. (1952), Lettre aux directeurs de la résistance, Paris : Minuit
- Pellat J.-C., Riegel M. et Rioul R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : Puf.
- Perelman C. (1989), Rhétoriques, Éd. de l'Université de Bruxelles.
- Perelman C. et Olbrechts-Tyteca L. (1958), *Le Traité de l'argumentation*, Bruxelles : Éditions Universitaires.
- Perrin L. (1996), L'Ironie mise en trope, Paris : Kimé.
- Pétain Ph. (1989), Discours aux Français, Paris : Albin Michel.
- Peyrefitte A. (2000), C'était de Gaulle, Paris : Fayard.
- Quesnoy F. (1989), « Le style du général de Gaulle », *Espoir*, n° 65, 2-9.
- Revel J.-F. (1959), Le Style du Général, Paris : Julliard.
- Revaz F. (1997), *Les Textes d'action*, Université de Metz, Coll. Recherches textuelles n° 1.
- Rey-Herme Y. (1978), *De Gaulle écrivain*, Paris : Hatier, coll. Profil d'une œuvre.
- Rouanet A. et P. (1985), L'Inquiétude outre-mort du général de Gaulle, Paris : Grasset.
- Roulet E. (1987), « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de linguistique française*, 8 : 111-140.
- Roussel E. (2002), Charles de Gaulle, Paris : Gallimard.
- Searle J. (1998), La Construction de la réalité sociale, Paris : Gallimard.
- Suleiman S. (1977), « Le récit exemplaire », Poétique, n°32, 468-489.
- Vanderveken D. (1988), Les Actes de discours, Bruxelles : Mardaga.
- Vernant D. (1997), Du discours à l'action, Paris : Puf.
- Wieviorka M. (2001), « Rhétorique et grand dessein : l'art oratoire du général de Gaulle (1940-1944) », in F. D'Almeida, *L'Éloquence politique en France et en Italie de 1870 à nos jours*, Rome : Ecole française de Rome, 197-206.

# TABLE DES MATIÈRES

	nt-propos devenait de Gaulle parce qu'il tenait ce langage »	13
1.	LES APPELS DU 18-JUIN : FONDER LE MYTHE GAULLIEN	21
1.1	Les déclinaisons de l'Appel	22
1.2	De l'argumentation à l'action	31
1.3	Délégitimer Pétain	33
1.4	L'homme qui a dit non	39
1.5	L'enjeu de la force mécanique	41
1.6	Un appel ou une invitation ?	46
1.7	Les annonces et les rappels du 18-Juin : implanter la légende de la France libre	51
	1.7.1 Les sentiments contre les valeurs	51
	1.7.2 Un contre-pouvoir	54
	1.7.3 Forger le mythe : le 18 juin 1941	66
2.	MERS EL-KÉBIR (3 JUILLET 1940) OU LE VENT DU BOULET	69
2.1	Une canonnade fratricide	69
2.2	La mécanique du texte	73
2.3	Un cadrage événementiel peu innocent	77
2.4	Dire ou créer la « réalité » ?	81
2.5	Une leçon de réalisme	84
2.6	Redéfinir la situation	86

3.	OU LE DÉBUT DE LA LÉGENDE	. 91
3.1	L'évidence allégorique	. 95
3.2	L'ode à l'armée française	. 101
3.3	Le poids de la promesse	. 104
3.4	Un récit particulier	. 105
3.5	Depuis le 18-Juin 1940	. 108
	3.5.1 Futur gaullien et impératif pétainiste	. 108
	3.5.2 Rôle de la France et <i>ethos</i> de son chef	. 112
4.	BIR-HAKEIM (11 JUIN 1942) OU LE TOURNANT VERS LA VICTOIRE	. 115
4.1	Un contexte historique difficile	. 115
	4.1.1 Dakar	
	4.1.2 Le Levant	. 116
	4.1.3 Saint-Pierre-et-Miquelon	. 118
	4.1.4 Une opinion publique de plus en plus conquise	. 119
4.2	Un plan de texte particulier	. 121
4.3	L'image de la nation	. 123
4.4	La menace de la sanction	. 126
4.5	La première « vérité » ?	. 127
4.6	La deuxième vérité et la dissociation	. 127
4.7	La troisième vérité : la voix de la raison	. 129
4.8	Vers quelle unité ?	. 130
4.9	Le destin et ses signes	. 132
4.10	La fin d'une époque : les leçons de Charles de Gaulle	. 133
5.	LE DÉBARQUEMENT (6 JUIN 1944)	107
	OU LE DISCOURS DE L'INDÉPENDANCE	
5.1	« La nuit la plus longue »	. 135

141 143 145 147 156
145 147 156 159
147 156 159
156 159 159
159 159
159
161
164
166
169
170
174
176
177
179
183
184
186
188
188
189
190
192

CONCLUSION DIRE ET ÊTRE « UNE CERTAINE IDÉE DE LA FRANCE »	195
« Je suis la France »	196
De la dissociation à « l'unité »	198
« Je parle, il le faut bien »	202
Glossaire	207
Références bibliographiques	209